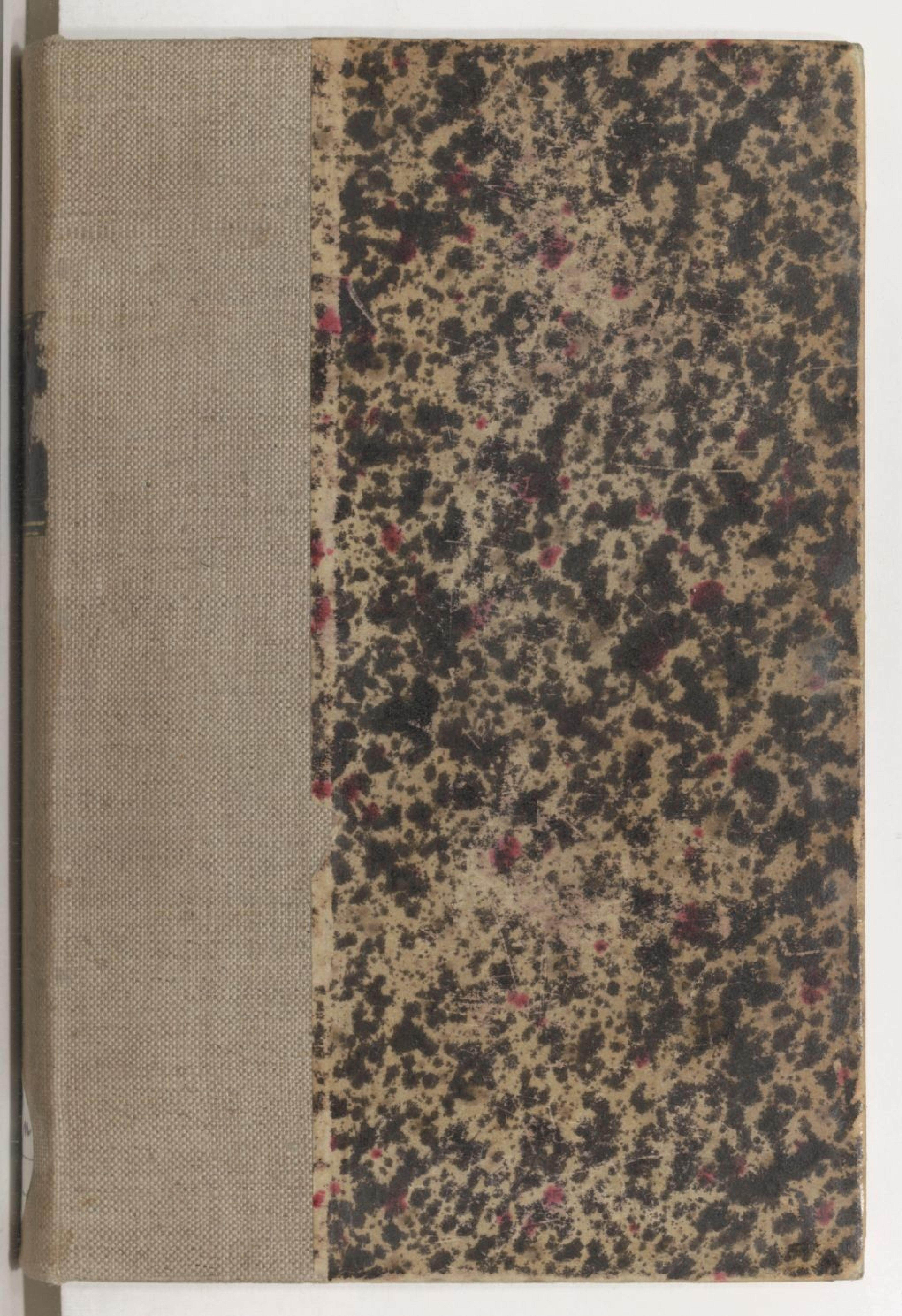
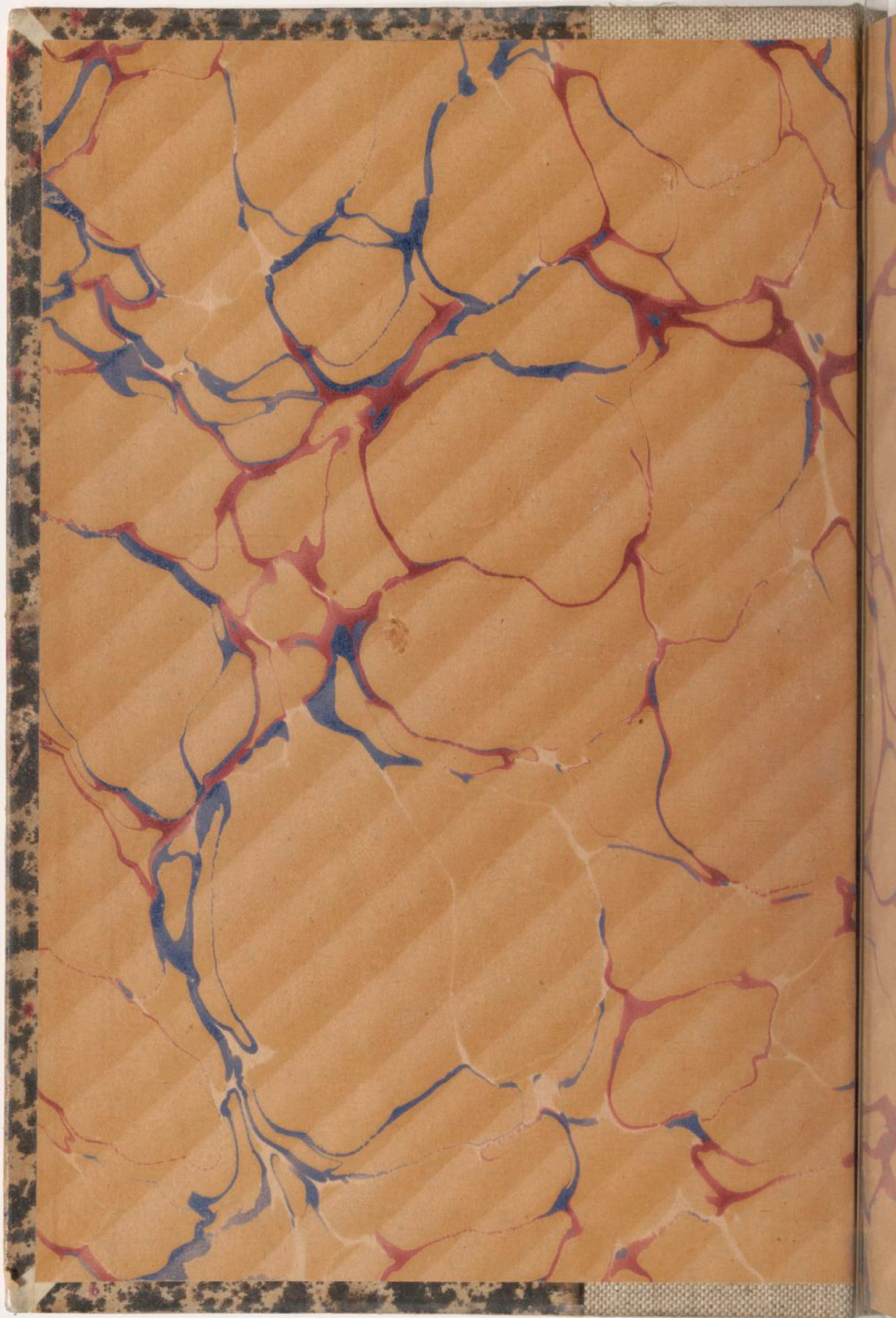
Mémoires de la reine Hortense. Tome 2 / publiés par le prince Napoléon... ; avec notes par Jean Hanoteau...







J. LEMAIRE DEL.

MÉMOIRES
DE LA
REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR

LE PRINCE NAPOLÉON

Avec notes de JEAN HANOTEAU

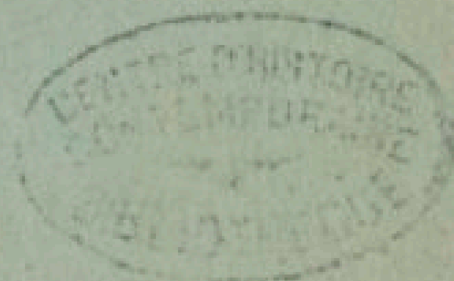
TOME DEUXIÈME





PARIS
LIBRAIRIE PLON
M.CM.XXVII

18e édition



Il a été tiré de cet ouvrage

212 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron.

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

TOME DEUXIÈME

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1927.



LA REINE HORTENSE

Tableau du baron REGNAULT

(A M. E. Meyer.)

MÉMOIRES
DE LA
REINE HORTENSE

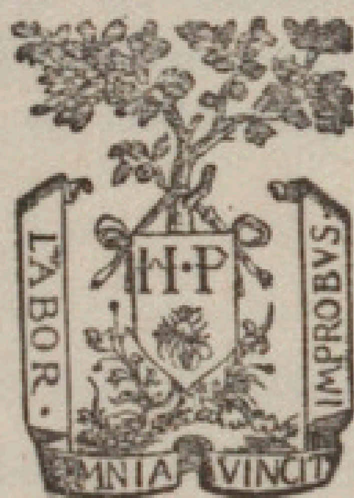
PUBLIÉS PAR

LE PRINCE NAPOLÉON

TOME DEUXIÈME

AVEC NOTES PAR JEAN HANOTEAU

Avec quatre portraits hors texte



PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
IMPRIMEURS-ÉDITEURS - 8, RUE GARANCIÈRE, 6e



MÉMOIRES
DE LA REINE HORTENSE

CHAPITRE IX

LA REINE DE HOLLANDE : LA NAISSANCE DE NAPOLÉON III

(Avril 1808-1809)

Fête à l'Élysée. — Naissance de Charles-Louis-Napoléon. — Une visite de M. de Talleyrand. — M. de Flahaut à Paris. — Le départ de Caroline. — Ses confidences. — M. Decazes. — Les dettes de Joséphine. — L'empereur de Russie. — Le grand-duché de Berg. — Les talismans d'Hortense. — Les soupçons du roi Louis. — M. de Talleyrand. — M. de Metternich. — Mme de Krudener. — Le général Durosnel.

Quelle est la santé assez forte pour résister à des chagrins et à des outrages ainsi répétés? La mienne en reçut un coup fatal ; elle eût succombé, sans doute, si l'existence de cet enfant que je portais dans mon sein n'eût ranimé mon courage. Mais rien ne parvenait à dissiper je ne sais quoi de sombre et de noir qui se répandait sur toutes mes idées. Depuis cette funeste visite je ressentais chaque jour des douleurs si vives qu'elles me semblaient le symptôme d'un prochain accouchement. Un mois se passa ainsi et je m'y habituai. Il ne me restait plus que huit jours à compter.

Caroline vint m'engager à conduire mon fils à une fête qu'elle donnait le soir à ses enfants. Je m'y rendis, couchée dans ma voiture avec toutes les précautions qu'exigeait mon état. Mais ce simple déplacement me causa des douleurs plus fortes.

Des danseurs de corde, qui faisaient des sauts périlleux près des enfants et que je craignais toujours de voir tomber sur mon fils, me causèrent une agitation qui augmenta encore mes douleurs. L'archichancelier (1), qui, d'après la loi, devait assister à mes couches, restait toujours à cause de mon état habituel de faiblesse dans l'attente d'être appelé d'un moment à l'autre. Ce soir-là, il se sentit très souffrant ; il s'approcha de moi et me dit : « Puisque je vois Votre Majesté en soirée, je n'ai pas l'inquiétude d'être appelé cette nuit, et je vais rentrer chez moi pour me faire poser les sangsues. » — « Allez », lui dis-je, « j'espère qu'on vous laissera tranquille. » Peu d'instants après son départ, mes douleurs augmentèrent si rapidement que je ne doutai plus que je ne fusse sur le point d'accoucher. Je montai vite en voiture et j'eus à peine le temps de retourner jusque chez moi. On s'empressa de prévenir mon accoucheur et toutes les autorités qui devaient assister à mes couches. Mon écuyer, M. de La Ville (2), qui alla avertir

(1) Cambacérès.

(2) Gaston-Joseph-Prosper-César de La Ville de Villa-Stellone, devait épouser en 1823 Antoinette-Louise Auguié, sœur d'Adèle de Broc et de la maréchale Ney et veuve de M. Gamot. Né à Turin, le 31 août 1775, il fut naturalisé Français le 14 mars 1815 et mourut à Toulouse le 21 octobre 1848. Après avoir servi dans l'armée du roi de Sardaigne où il avait été nommé chef d'escadrons au 1[er] hussards piémontais le 24 novembre 1800, il avait été désigné comme aide de camp de Bessières le 24 septembre 1805. Écuyer du roi de Hollande le 10 juillet 1806, il rentra au service de la France le 5 mars 1809. Colonel le 20 juillet 1809, général de brigade le 5 décembre 1812, retraité définitivement le 12 avril 1848. Il fut secrétaire

l'archichancelier, le trouva déjà sous l'effet des sangsues qu'on venait de lui poser, mais, exact aux devoirs de l'étiquette, il arriva pourtant, quoique dans un état qui prêta beaucoup à rire aux plaisants de Paris.

Dans la nuit du 20 au 21 avril 1808 (1) je donnai le jour à un fils. J'eusse préféré une fille, mais cette nouvelle combla de joie ma mère et l'Empereur (2) qui fit tirer le canon sur toute la frontière d'Espagne où il était alors. Sa politique voyait une chose heureuse dans la naissance d'un second prince de sa famille. Pour l'en instruire j'avais envoyé auprès de lui M. de Villeneuve, mon chambellan français, et auprès de mon mari, M. le comte de Bylandt, mon chambellan hollandais (3). Le Roi fit annoncer cet événement à tout le peuple rassemblé sous le balcon et reçut les félicitations d'usage. J'appris depuis que ce chirurgien avait dit dans le salon de service : « Les reines ont le droit d'accoucher avant terme ; elles ne comptent jamais comme d'autres. »

Mon fils était si faible que je pensai le perdre en naissant. Il fallut le baigner dans du vin, le mettre dans du coton pour le rappeler à la vie. La mienne ne m'occupait plus : de sinistres idées n'offraient à mes yeux que la certitude de mourir. Je m'y attendais si bien que je

général du ministère de la Guerre pendant les Cent-Jours (*Archives administratives de la Guerre*).

(1) A une heure du matin (rue Cerutti). Cet enfant (Charles-Louis-Napoléon) devait être l'empereur Napoléon III.

(2) Le 23 avril 1808, l'Empereur écrivait de Bayonne à l'Impératrice qui, en route pour le rejoindre, se trouvait alors à Bordeaux : « Mon amie, Hortense est accouchée d'un fils ; j'en ai éprouvé une vive joie » (*Correspondance*, t. XVII, p. 38).

(3) Le comte de Bylandt apporta la nouvelle à Amsterdam où se trouvait le Roi, le 24 avril 1808 (Cf. Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis, loc. cit.*, p. 171, Louis à Napoléon, Amsterdam, 24 avril 1808).

demandai à mon accoucheur (1) si je pouvais encore passer un jour. Mon état lui parut inexplicable. Aussi ne fit-il qu'empirer.

Une visite de M. de Talleyrand augmenta encore mon état nerveux. Il devait assister à l'acte de naissance de mon fils (2). Il portait habituellement de la poudre. L'odeur en était si forte que, lorsqu'il s'approcha de moi pour me complimenter, je faillis être suffoquée. Je n'osai rien dire tout le temps qu'il resta là, mais je me sentis bien mal.

Les souffrances morales ajoutaient encore à la gravité de mon état. Le découragement le plus complet s'empara de moi et je crus me sentir mourir. Ce fut à dater de cette époque que mon pouls devint toujours inégal et que commença ma maladie de consomption. Ce n'était plus un état d'insensibilité. Au contraire, tout me faisait impression et me causait de l'effroi. Mon fils était-il souffrant? Je le voyais mourir. Si je sortais un instant de chez moi, mon imagination me représentait un malheur arrivé pendant mon absence. J'interrogeais des yeux la première personne que je voyais et je n'étais rassurée que lorsque j'étais près de mes enfants. Un homme ne pouvait plus galoper à côté de ma voiture ; je me figurais le voir tomber et je me sentais passer sur son corps. Si l'on portait mon fils, je m'avançais précipitamment ; il

(1) La Reine fut assistée par Baudelocque, comme lors de ses précédentes couches. A chacune des naissances princières, Baudelocque recevait une somme de 10 000 francs en billets de banque renfermée dans une boîte d'or enrichie de diamants, ceux-ci valant aussi 10 000 francs. (*Journal du docteur Prosper Ménière*, publié par son fils le docteur E. MÉNIÈRE, Paris, Plon, 1903, in-8°, p. 176).

(2) Cet acte fut transcrit sur le registre de famille destiné aux enfants de la famille impériale. Napoléon III ne fut baptisé que le 4 novembre 1810 dans la chapelle de Fontainebleau. Il eut pour parrain Napoléon Ier et pour marraine l'impératrice Marie-Louise.

me semblait le voir échapper des mains qui le tenaient. Puisque j'ai survécu à un tel état, ma destinée n'était donc pas accomplie. Il me fallait encore vivre et souffrir. Reine de Hollande, princesse française, mère de deux princes appelés seuls à succéder aux plus beaux trônes de l'Europe, je passais ma vie dans la solitude et le chagrin. Que de fois ai-je envié le sort d'une simple particulière qui vit, entourée de sa famille, de ses amis, qui peut en recevoir des soins et des consolations, sans attirer les regards de personne. Mais les souverains n'ont plus de famille. La mienne était dispersée, mon frère établi loin de moi, ma mère absente. Le caractère inquiet de mon mari avait éloigné de moi tous les amis de mon enfance. Il ne me restait rien de ce qui console. Condamnée à demeurer encore sur une chaise longue, j'avais pour toute distraction de chanter quelques romances que j'accompagnais de la guitare, et peut-être ai-je trop usé de cette faible ressource. Ma poitrine devint si délicate que le chant me fut défendu. Je me résignai à voir chaque jour mes facultés se perdre et ma triste imagination augmentait encore mes douleurs en m'entourant de maux imaginaires.

Je fus un instant arrachée à cet anéantissement par l'état de faiblesse de mon dernier enfant qui donna des inquiétudes sérieuses. Je manquai le perdre ; il fallut changer sa nourrice (1). Je courus moi-même dans un village en chercher une et je payai, quelques jours après, l'énergie momentanée que j'avais eue dans cet

(1) La nouvelle nourrice de Napoléon III fut Mme Bure. « Le nouveau-né a changé de nourrice ; il se porte bien parce qu'il paraît que la nourriture est meilleure. Cet événement a causé à la mère beaucoup d'inquiétudes » (Mme de Laplace à Élisa, 16 juillet 1808, dans *Lettres de Mme de Laplace à Elisa Napoléon*, recueillies et annotées par Paul MARMOTTAN, Paris, Charles, 1897, in-8°, p. 133).

instant de craintes maternelles. J'avais pris du froid en soignant mon fils et d'affreuses douleurs de tête en furent la suite. Le croirait-on? J'aimais la souffrance physique. Elle laissait reposer un instant cette impression morale, si déchirante, si aiguë dans un cœur abreuvé de chagrins. Pour comble de maux, la famille de l'Empereur se tourmentait de mon séjour en France. La mère de mon mari disait hautement que j'abandonnais son fils malade, malheureux et qui ne pouvait se passer de moi. Tandis que je dépérissais à vue d'œil, que les médecins me condamnaient et que je n'osais parler du malheur sous lequel je gémissais, c'était encore moi qu'on blâmait. L'idée de mon retour en Hollande me faisait frémir. Si je restais, le monde, sans avoir pu apprécier ma conduite, allait m'accabler de l'injuste sévérité de ses jugements. Si je partais, ma réputation auprès d'un mari comme le mien ne serait-elle pas également sacrifiée?... Quelle cruelle perplexité !

Mme Campan vint un jour me voir. Elle connaissait mon caractère et devinait mon malheur : « Ne vous laissez pas mourir », me dit-elle, les larmes aux yeux, « je vois tout votre découragement ; mais il faut vivre avant tout. Vivez et vous finirez par être mieux connue et mieux jugée. » Que pouvaient produire de tels conseils sur un esprit frappé?

Les affaires d'Espagne prenaient une tournure sérieuse. Le prince des Asturies avait enlevé la couronne à son père. L'Empereur les avait fait venir l'un et l'autre à Bayonne. Ma mère m'a raconté souvent que la fureur du père et de la mère contre le fils s'exhalait avec la vivacité et les démonstrations d'une haine que nos sentiments, plus contenus que ceux des habitants du Midi, comprenaient difficilement. Ce père semblait renoncer à la couronne avec une espèce de joie, pourvu

que son fils ne la gardât pas. Elle fut donnée à Joseph, alors roi de Naples.

La couronne de Naples devenue vacante, Caroline partit sur-le-champ pour Bayonne et revint bientôt après, fière et triomphante d'être reine de Naples. Je ne comprenais pas sa joie. Heureuse dans sa patrie avec son mari, exempte de l'embarras et du souci des grandes affaires, riche, environnée de tout ce qui fait le bien-être et de ce qui sert à le répandre, elle consentait à perdre tout cela pour une couronne et elle paraissait contente ! Le bonheur consiste donc dans le rapport des goûts et du caractère avec la destinée ! Pourquoi la mienne si haute, si brillante, n'a-t-elle pas été appréciée, goûtée par moi comme l'eût été le calme de la position la plus modeste? C'est que j'avais besoin de vivre par mes affections et que je ne les trouvais satisfaites nulle part. Toutes les idées de ma jeunesse sur le bonheur domestique étaient cependant loin de moi, et, depuis longtemps, je craignais même de me les rappeler, mais le chagrin était désormais mon unique partage. Pouvait-il en être autrement puisque le lien que j'avais cru seul capable d'embellir mon existence devait l'empoisonner?

La vie de mes enfants, la réputation de leur mère étaient intéressées à mon séjour en France. Je devais les y soigner et m'y faire connaître à quelques âmes élevées qui pussent me juger.

Le penchant que j'avais tant combattu me parut alors être devenu une tendre amitié nécessaire à mon cœur et capable de me consoler de l'injustice qui commençait à s'attacher à moi. Qui me connaîtra mieux que celui que j'ai tant aimé, qui m'appréciera plus que celui que j'ai fui si longtemps malgré la force de la plus vive affection? Depuis la dernière campagne, il était

resté constamment en Allemagne. On ne se battait plus ; j'étais tranquille sur son sort ; il avait pris part à mes malheurs et me l'avait écrit plusieurs fois (1). Il traversa Paris pour se rendre aux eaux des Pyrénées. Je lui retrouvais même tendresse, même estime pour moi et je crus pouvoir me reposer au moins sur l'amitié. C'est dans ce sentiment que je voulais puiser les douces consolations qui m'avaient manqué partout. Aussi je ne cachai pas à la personne qui me semblait digne de les partager ni mes chagrins, ni mon découragement, ni l'espoir que je mettais en elle (2). « L'amitié, » lui dis-je, « le plus noble des sentiments, en est encore le plus difficile parce qu'il veut toujours la perfection. La tendresse du cœur suffit à l'amour. Il faut de plus à l'amitié l'élévation de l'âme. Tout le monde peut être amoureux, mais qui sait être ami, c'est-à-dire vivre en un autre lui-même par la confiance, réunir à la franchise qui avoue l'indulgence qui pardonne? Ainsi ne craignez pas de me confier même votre amour pour une autre.

(1) M. de Flahaut était chef d'escadrons au 13e chasseurs à cheval depuis le 15 janvier 1807. Il resta à ce régiment jusqu'au 21 juillet 1808, date à laquelle il fut pris comme aide de camp par le major-général Berthier. Le 13e chasseurs, après la paix de Tilsitt, avait occupé successivement diverses garnisons en Allemagne avant de venir se fixer en janvier 1808 en Poméranie suédoise, où il resta jusqu'au 4 octobre (P. Descaves, *Historique du 13e régiment de chasseurs à cheval*, Béziers, Bouisseau, 1891, in-4°).

(2) Dans son roman, *Eugène de Rothelin*, paru en 1808, Mme de Souza met sur les lèvres de son héroïne (Athénaïs) une confession de ce genre adressée à Eugène. Son fils, dans une lettre, écrivit à sa mère qu'il se reconnaissait parfaitement dans le héros du roman, de même qu'il reconnaissait la Reine dans Athénaïs. Il faisait toutefois une réserve sur ce fait que, dans le roman, Eugène invite Athénaïs à lui dire tout ce qui la trouble tandis que, dans les mêmes circonstances, Hortense vint à lui et lui exposa toute sa vie d'elle-même et de son propre gré. Cf. Earl of Kerry, *The First Napoléon, loc. cit.*, p. 236.

Je l'exige ; je réponds de moi ; je saurai en même temps supporter ma peine et partager la vôtre. Je ne veux être que l'amie du malheur et il est trop répandu sur la vie pour que ce titre n'impose pas souvent un devoir aussi doux que sacré. » M. de Flahaut ne resta que peu de moments à Paris.

La vivacité avec laquelle je me livrais à tout ce que je croyais pur emportait peut-être encore mon imagination vers les chimères et je me préparais de nouveaux tourments à mesure que la vérité arriverait jusqu'à moi. Mais, cette vérité, je ne la voyais pas encore. Je me reposais sur la confiance promise et la résolution de pardonner beaucoup dissipait la crainte d'être jamais trompée.

J'allai voir un jour Caroline que je trouvai au milieu de tous les apprêts du départ pour ce royaume où elle allait régner (1). Elle courait à ses voitures de voyage, revenait à moi, me laissait, donnait un ordre en souriant et, un instant après, laissait tomber une larme. « Hortense », me dit-elle enfin, « je dois t'avouer la peine que j'éprouve de quitter la France malgré la couronne qui assure le sort de mes enfants, mais tu ignores le sentiment qui me lie à M. de Flahaut. Que de fois j'ai craint qu'il n'en éprouvât un trop tendre pour toi ! Tu es la seule femme au monde que j'eusse redoutée. Il paraissait te distinguer, mais j'ai été promptement rassurée. Quoique jeune, quoique léger, il ne pourra jamais aimer que moi. On ne ressent pas deux fois un attachement comme celui que je lui ai inspiré et, sans mes devoirs et mon amour pour Murat, je ne sais si j'aurais eu la force de lui résister. J'appréhende la douleur que lui causera mon départ. Il cherchera peut-

(1) Caroline quitta Paris le 7 septembre 1808.

être à se consoler près de toi, mais promets-moi de ne pas l'écouter. Il doit me rester fidèle puisque son amour était si vif. Je ne pourrais penser sans chagrin qu'une autre pût lui plaire. » Je l'avais laissée parler sans l'interrompre. Je ne respirais plus. Elle m'apprenait une partie de ce que je savais, mais il me semblait l'apprendre pour la première fois, tant l'impression en était pénible. Je rassemblai tout mon courage et lui dis : « Qu'as-tu à craindre de moi? Je ne puis intéresser personne. » — « Je ne redoute que toi », reprit-elle vivement. « Je ne sais comment tu fais. Tu as le secret d'attirer et de toucher. Il y a des femmes beaucoup plus belles que toi ; moi-même, je le sais, je suis plus jolie, mais il faut bien que tu aies un charme que j'ignore puisque chacun t'aime. Mille fois, j'ai voulu contraindre M. de Flahaut à dire que tu lui déplaisais, qu'il ne t'aimait pas. Je n'ai jamais pu y parvenir. Il semblait que je lui parlais de quelque chose de sacré ; mais je te connais et me fie à toi. Je l'ai vu il y a quelques jours, à son passage ici. Un bracelet que je portais l'a troublé, car son amour est aussi jaloux qu'il est exalté. Ton nom m'est venu à l'idée et j'ai dit qu'il me venait de toi. Promets-moi, lorsque tu le verras, de ne pas le désabuser. » Je le promis et retournai chez moi dans un état difficile à peindre. Avais-je été trompée par celui qui m'avait juré d'être vrai? J'apprenais qu'une autre avait occupé son cœur lorsqu'il m'assurait que moi seule le remplissais depuis longtemps. Je n'avais voulu que de l'amitié, j'en conviens, mais n'est-ce pas elle qui exige surtout une entière franchise? Troublée plus que je ne puis dire par cette incertitude cruelle, je ne savais plus où me reposer. Cette consolation dont je me flattais m'échappait encore. Plus isolée que jamais, indifférente au monde, forcée de renfermer toutes mes

douleurs, ma maladie empira et devint sérieuse.

Souvent je sentais renaître mon intérêt pour M. de Flahaut. Il m'a trompée, me disais-je, mais il est peut-être bien malheureux de perdre celle qu'il aime, et si, réellement, il lui est tendrement attaché, devait-il me parler d'elle? Son unique tort est d'avoir voulu me faire croire que moi seule l'occupais, mais s'il souffre, je lui pardonne ; il retrouvera encore mon amitié. Il revint à Paris avant le départ de Caroline pour repartir ensuite pour la guerre d'Espagne. J'étais alors à Saint-Cloud près de ma mère qui était revenue de Bayonne. Aussitôt qu'il fut informé par la reine Caroline de la conversation qu'elle avait eue avec moi, il m'écrivit pour m'en donner l'explication. Elle-même lui avait dit qu'elle m'avait fait cette confidence pour m'éloigner de lui en ajoutant : « Je suis sûre qu'après notre conversation, Hortense ne vous aimera jamais. Elle est trop romanesque pour cela et voilà tout ce que j'ai voulu faire, car ce serait une grande peine pour moi d'apprendre que vous lui êtes attaché. »

M. de Flahaut m'écrivit ces détails. Je le crus. Il me semblait vrai (1). Peut-être aussi avais-je besoin d'être trompée. Cependant il m'en resta un sentiment de méfiance qui ôta toute sécurité à mon âme. Aucune affection ne me paraissait assez solide pour m'y reposer et toutefois comment vivre sans avoir sur qui s'appuyer?

Ma mère était revenue de Bayonne (2). L'altération visible de ma santé l'avait effrayée et elle avait voulu que je vinsse demeurer à Saint-Cloud avec elle. Cette vie qui m'avait paru douce avant mon mariage, parce qu'elle était alors plus occupée, me fatiguait aujour-

(1) Depuis le mois de novembre 1806, M. de Flahaut était également épris de la comtesse Potocka (Cf. *Mémoires de la comtesse Potocka, loc. cit.*, p. 100 et s.).

(2) 14 août 1808.

d'hui par son oisiveté et le besoin que j'avais maintenant de sortir de moi-même et de me créer des occupations capables de me distraire. Au lieu de cela je n'avais pas un moment à moi. Je passais toute la matinée dans le salon de ma mère où elle faisait de la tapisserie avec ses dames. J'étais assise des heures entières à côté de l'une d'elles à regarder aller son aiguille, sans dire un mot et sans pouvoir suivre une pensée. Ma mère se dérangeait à chaque instant pour aller dans un autre salon recevoir des pétitions ou donner des audiences. Elle n'osait s'éloigner dans la crainte que l'Empereur n'eût besoin d'elle ou ne vînt la chercher par le balcon, comme il le faisait souvent. Il se promenait ainsi avec elle entre un travail et un conseil. Il déterminait l'heure à laquelle nous sortirions avec lui en calèche. Nous étions exactes au moment indiqué et presque toujours nous attendions une heure ou deux avant que le conseil fût fini. Enfin l'Empereur arrivait et, par le vent, la pluie ou le froid, nous faisions plusieurs lieues autour de Saint-Cloud, souvent sans que l'Empereur, encore préoccupé des questions qui venaient d'être agitées au conseil, soit de tout autre grave intérêt, eût à peine dit quelques mots. En rentrant on allait faire sa toilette pour le dîner où nous étions seuls, l'Empereur, l'Impératrice et moi. La conversation n'était parfois guère plus animée qu'elle ne l'avait été en calèche. Après le dîner, l'Empereur retournait au travail. L'Impératrice venait faire une partie de whist dans son salon. Moi, qui n'aimais pas le jeu, je me mettais pourtant aussi à une partie jusqu'à dix ou onze heures où nous allions tous nous coucher.

Le désœuvrement et la tristesse de cette vie monotone m'étaient insupportables et ma maladie de consomption ne faisait qu'augmenter. Mme de Broc

apprit l'état alarmant dans lequel je me trouvais. Je la désirais depuis longtemps, mais je respectais son bonheur; je n'aurais pas voulu risquer de l'attirer. Elle accourut près de moi. Son excellent mari me fit ce sacrifice avec joie. Je n'attendais que cette amie fidèle pour verser mes chagrins dans son cœur. [Mon cœur] en éprouva quelque soulagement.

Mon mari ne m'écrivait plus; il me renvoya même plusieurs fois mes lettres sans les décacheter, après les avoir jetées avec dédain devant ceux qui se trouvaient là (1). Il m'accusait hautement de l'avoir trompé en refusant d'aller faire mes couches en Hollande. Comme je n'étais plus là pour exercer directement sa méfiance, elle se faisait sentir à tous ceux qui l'entouraient. Les Français qui connaissaient notre intérieur voulaient-ils me défendre lorsqu'on m'attaquait, ils étaient renvoyés. On les supposait espions de l'Empereur ou de moi.

Déjà le Roi avait eu de fortes réprimandes de l'Empereur au sujet de la contrebande que la Hollande faisait avec l'Angleterre (2). L'Empereur voyait toujours les choses de très haut. Le Roi, au contraire, ne s'occupait que des plus minutieux détails. Pour attirer ses

(1) Voir dans André Duboscq, *Louis Bonaparte en Hollande, loc. cit.*, p. 214, 218 et 228, les lettres de Louis à Hortense, datées du Loo, 23 août 1808 et 29 août 1808, Amsterdam, 23 novembre 1809. Dans la seconde, il disait : « Permettez que je n'ouvre pas et renvoie votre réponse sans la recevoir si vous m'en faisiez une ». Voir également dans ce même volume diverses lettres sur le même sujet à Mme de Boubers, à Mme de Broc (Amsterdam, 12 août 1808), etc. Voir également dans Félix Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis, loc. cit.*, p. 182, la lettre de Louis à Napoléon, Amsterdam, 4 septembre 1808.

(2) Voir dans Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis, loc. cit.*, p. 166, la lettre de Napoléon à Louis, Marrac, 3 avril 1808 (date erronée). — Napoléon était de plus à ce moment mécontent d'avori vu son frère refuser le trône d'Espagne qu'il lui avait offert par une lettre du 27 mars 1808.

soupçons, il suffisait d'un mot indifférent ; il en cherchait le but, en tirait les conséquences, et finissait par y trouver une trahison sans en avoir d'autres preuves que sa propre facilité à l'imaginer. Aussi les Français qu'il avait amenés en Hollande furent-ils presque tous renvoyés sur un mot, sur un doute, mais sous la forme d'une mission dont il les chargeait, comme M. de Caulaincourt qui fut nommé à l'ambassade de Naples. Les autres eurent différentes places : M. d'Arjuzon, son grand chambellan, celle de mon chevalier d'honneur (1) ; MM. Devaux (2) et de La Ville (3), celles de mes écuyers, ce qui me fit en peu de temps une maison si considérable que je ne savais comment la payer, réduite au traitement de princesse française que je touchais de la France (4).

M. Decazes arriva aussi avec une lettre de mon mari qui le nommait secrétaire de mes commandements. J'avais depuis longtemps M. Després (5), homme âgé dont j'étais contente, et ce fut la seule place que je refusai près de moi. En voici la raison : peu de jours

(1) Il fut remplacé comme grand-chambellan par M. Zuylen van Nyevelt.

(2) Michel-Victor-Frédéric Moisson-Devaux, né à Bayeux le 11 juillet 1760, décédé le 1er mai 1840, était entré au service le 13 septembre 1778 et avait donné sa démission de capitaine le 15 septembre 1791. Capitaine adjoint à l'Etat-major de l'armée du Nord le 5 février 1806, il était passé peu après au service de la Hollande. Chef d'escadrons français le 24 juillet 1809, adjudant-commandant le 3 juin 1815 (nomination non reconnue par la Restauration), colonel le 5 janvier 1832 *(Archives administratives de la Guerre)*. On le retrouvera plus tard intendant-général de la Reine Hortense. Baron de l'Empire le 5 décembre 1811.

(3) Voir plus haut p. 2.

(4) La Reine touchait pour elle et son fils 480 000 francs plus 120000 francs pour sa cassette (Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. IV, p. 336).

(5) Jean-Baptiste-Denis Després (et non Desprez, voir t. I, p. 358),

avant mon départ de Cauterets, M. Decazes, jeune homme d'une belle figure avec des manières distinguées, y était arrivé aussi. Je recevais peu de monde. Il connaissait ma lectrice et vint la voir. Inconsolable de la mort d'une jeune femme charmante qu'il venait de perdre après dix-sept mois de mariage, il cherchait à se distraire (1). Le motif de son voyage était intéressant. Il demanda à m'être présenté. Il semblait trop malheureux pour essuyer un refus. Le jour où je le vis, il m'entretint de sa femme, de ses regrets et du besoin de quitter la France après cette perte cruelle. Il sollicita une place près de mon mari. Je l'engageai à se faire présenter par son beau-père, M. Muraire (2), lors de son retour à Paris, et je lui promis ma recommandation près du Roi. Mes courses dans les montagnes commencèrent alors ; je le vis encore une seule fois avant mon départ et je n'en entendis plus parler.

Son beau-père, président de la Cour de cassation, le présenta en effet à mon mari qui, à notre retour des Pyrénées à Paris, se l'attacha en qualité de secrétaire et le fit de suite partir pour la Hollande (3). J'appris

né à Dijon le 24 juin 1752, mort le 2 mars 1832, avait été journaliste pendant la Révolution. Il composa divers vaudevilles et est l'auteur de traductions d'Horace et de Velleius Paterculus. Il était, depuis 1805, secrétaire des commandements d'Hortense.

(1) Le futur favori de Louis XVIII avait épousé, le 1er août 1805, Élisabeth-Fortunée Muraire, née à Paris le 7 avril 1790, qui était décédée, également à Paris, le 24 janvier 1806. Il se remaria le 11 août 1818, à Egédie Beaupoil de Saint-Aulaire.

(2) Honoré Muraire, né à Draguignan le 5 novembre 1750, mort à Paris le 20 novembre 1837, avait été député à la Législative et au conseil des Anciens, avant d'être nommé, en 1801, chef du tribunal de cassation et, le 29 floréal an XII, premier président de la Cour de cassation. Il fut révoqué en février 1815, reprit ses fonctions pendant les Cent-Jours et les abandonna définitivement à la seconde Restauration. Il avait été fait comte de l'Empire le 26 avril 1808.

(3) Decazes fut attaché en 1807 à Louis avant d'être nommé, en

un jour qu'une personne de la maison de Murat dit avec intention : « La reine de Hollande a vu beaucoup un jeune homme aux eaux et l'a fait placer près de son mari. Cela est fort adroit de sa part. » Je ne pus concevoir cette méchanceté au sujet de quelqu'un que je connaissais si peu et je n'y fis nulle attention (1). Mais, lorsque M. Decazes arriva de la Hollande pour être secrétaire de mes commandements, la remarque me revint et je le refusai. La reine de Naples, qui le vit un jour chez moi, me dit : « Croirais-tu que le bruit a couru que ce jeune homme te plaisait? On me l'a tant répété que j'en étais incertaine, mais je viens de t'examiner ainsi que lui, et je m'aperçois que c'est un faux bruit. Il n'en est pas moins un fat et un présomptueux, car c'est Fouché qui m'a avertie qu'il se vantait d'être bien reçu chez toi. » Très étonnée que le ministre de la Police, au lieu de me faire part d'une chose qui me concernait, en parlât à des personnes qu'il savait bien qui n'eussent pas été fâchées de trouver quelques raisons de me critiquer, je m'adressai à lui-même pour avoir l'expli-

décembre 1810, conseiller à la Cour de Paris et secrétaire des commandements de Madame Mère.

(1) Mme de Rémusat parle à deux reprises des bruits calomnieux auxquels la Reine fait allusion : « Il est très vraisemblable que Mme Louis, trop malheureuse pour observer des convenances qu'elle eût dû respecter... fut plus accessible à un homme affligé comme elle... L'oisiveté de la vie des eaux et les discours inconsidérés de la médisance attachèrent quelque importance à cette relation... Des lettres furent écrites à Paris et on y prononça quelques paroles légères sur la Reine et M. Decazes ». Plus tard, parlant du séjour de Fontainebleau, Mme de Rémusat ajoute : « Hortense racontait souvent les courses qu'elle avait faites dans les montagnes... Elle disait la rencontre qu'elle avait faite du jeune M. Decazes, le désespoir dans lequel il paraissait plongé, la pitié qu'il lui avait faite. Ses récits étaient simples et naïfs; la calomnie s'en empara et l'on réveilla l'esprit soupçonneux de Louis » (*Mémoires, loc. cit.*, t. III, p. 143 et 209).

cation d'un propos si absurde. Il parut embarrassé, se rejeta sur la fatuité de M. Decazes, sur l'utilité d'un semblable avis pour ma réputation, sur la prière même qu'il avait faite à la princesse Caroline de m'en prévenir ; enfin, je ne fus pas satisfaite de ses vains détours. D'un autre côté, pouvais-je soupçonner M. Decazes? Je ne l'avais vu que pleurer sa femme. Les larmes donnent toujours bonne opinion de celui qui les répand. Pouvais-je penser que cette tristesse d'un époux désolé cachait l'air avantageux d'un homme suffisant? Jeune encore, je ne croyais qu'à la franchise et à la noblesse du cœur. Une juste défiance n'avait pas rendu mes jugements difficiles et sévères. D'ailleurs M. Decazes, placé dans la maison de mon mari, devait connaître son caractère, notre désunion, et, comme tous les Français établis en Hollande, il n'était pas douteux qu'il ne me donnât raison. Mon malheur intéressait et tous étaient aussi réservés que justes à mon égard.

Pour éclaircir tous mes doutes, je crus devoir prévenir M. Decazes lui-même des discours qu'on lui prêtait et qui allaient, ce me semble, le mettre au désespoir. Il se défendit, il est vrai, avec assez de chaleur, mais à l'idée qu'on avait pu le croire un moment distingué par moi, un sourire de satisfaction laissa échapper le mouvement de sa petite vanité flattée et vint trahir l'homme auquel je n'avais supposé du mérite que parce qu'il avait montré de la douleur. Je reconnus le tort de lui avoir parlé un langage qu'il ne comprenait pas, et, depuis, il ne parut plus chez moi que chargé des affaires de mon mari qui, sur le refus de le prendre dans ma maison, lui accorda toute sa confiance (1).

(1) Malgré le refus de la Reine, Decazes resta à Paris d'où il envoyait à Louis des notes secrètes qu'il avait l'imprudence de faire

Néanmoins, je ne demeurai pas longtemps incertaine sur la cause de ces bruits adroitement répandus. Au soin perfide de décréditer tout ce qui tenait à l'Impératrice, je reconnus l'œuvre de Fouché, un des plus violents partisans du divorce. Il ne fallait ménager aucun des membres d'une famille qu'on voulait éloigner. Mon frère était inattaquable, mais moi, comment résister aux menées d'un ministre si actif et si bien placé pour donner crédit à ses suppositions? Une femme est toujours sans défense; on savait l'estime que l'Empereur me portait; il l'avait montrée dans toutes les occasions; rien de plus simple pour me nuire dans son esprit et dans celui du monde que d'accréditer la fable d'une liaison qui n'existait pas. Ces manœuvres et tant d'autres étaient nécessaires à Fouché pour soutenir cette opinion du divorce que la France ne partageait pas. Ma mère y était trop aimée; bonne, généreuse, affable, accessible à chacun, toujours prête à secourir le malheur ou à intercéder pour lui, elle ne laissait à personne la pensée de souhaiter rien de meilleur ou l'espoir de le rencontrer jamais. L'intérêt pour elle s'était encore accru de la crainte de la perdre.

L'Empereur, instruit de ces dispositions favorables de la nation, balançait à se séparer de ma mère, et c'est pour triompher de cette indécision que la politique faisait à la fois jouer tous ses ressorts. On parlait hautement des dettes énormes de l'Impératrice, mais c'était sa bienfaisance qui les lui faisait contracter et l'infortune qui en recueillait le fruit (1). Témoin de ses dons, le

passer par la poste. Napoléon en fut prévenu et, le 15 octobre 1809, lui fit notifier l'ordre de quitter la capitale dans les vingt-quatre heures.

(1) La reine Hortense eut le souci constant de défendre sa mère contre sa réputation de prodigalité. Voir à ce sujet l'avant-propos

public ne l'en aimait que davantage de tout l'embarras qu'elle en ressentait. Mais l'Empereur, si passionné pour l'ordre, était seul inexorable sur ce point. La fin de chaque année était le moment le plus pénible pour ma mère, surchargée d'engagements onéreux qu'elle laissait accumuler de peur d'avouer à son époux une prodigalité qu'il lui reprochait souvent. Après s'être fâché, il finissait par les acquitter. Mais la police troauvit le secret de ranimer son mécontentement en lui découvrant que l'Impératrice avait encore caché la moitié de ce qu'elle devait. C'est ainsi qu'elle préparait la désunion en semant le trouble.

J'étais toujours établie à Saint-Cloud lorsque l'Empereur partit pour Erfurt (1), où devaient se réunir tous les souverains de l'Allemagne, ainsi que l'empereur de Russie. Je fus témoin des larmes que ma mère versait en pensant à ce voyage. L'Empereur la rassurait en lui disant que cette entrevue n'était que politique et n'avait aucun rapport à des projets d'alliance de famille qu'on s'était plu à lui supposer et, en effet, à cette époque, l'intimité qui existait entre l'Empereur Napoléon et l'Empereur Alexandre avait donné lieu à des conjectures sur un mariage de l'Empereur avec la grande-duchesse Catherine. Le résultat de cette entrevue parut être la plus tendre amitié entre les deux Empereurs. On ne cessait d'en donner des détails. Entre autres, pendant une tragédie représentée par les acteurs français, à ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux (2),

mis par elle en tête des *Lettres de Napoléon à Joséphine, loc. cit.*, édit. Garnier, p. XII.

(2) L'Empereur partit de Saint-Cloud le 22 septembre 1808.

(2) VOLTAIRE, *Œdipe*, acte I, scène 1, rôle de Philoctète. Cette représentation eut lieu le 4 octobre 1808.

l'Empereur Alexandre s'était penché vers l'Empereur Napoléon et l'avait pressé dans ses bras. La princesse de Bade eut le plus grand succès à Erfurt. La galanterie de l'empereur de Russie se déploya pour elle, et Duroc, qui m'en faisait le récit ainsi que de la passion qui depuis quinze ans remplissait le cœur de l'Empereur Alexandre (1), ajouta : « C'est le seul homme qui pourrait faire tourner la tête à Votre Majesté. Pour votre tranquillité, je ne voudrais pas que vous le vissiez et, malgré ses attentions pour votre cousine, je suis sûr qu'il deviendrait infidèle à tout ce qu'il aime. » — « Vous me flattez », lui dis-je, « je ne me crois aucun talent de plaire. » — « Vous faites plus », reprit-il, « vous touchez profondément et, autant que j'ai pu connaître l'Empereur Alexandre, je suis persuadé que votre esprit, votre caractère conviendraient parfaitement au sien. Il faut l'avouer : c'est un véritable chevalier français. Nous n'avons plus cette perfection de sentiments qu'il conserve seul et qui seule pourrait vous convenir. » — « Il faut donc que je ne le voie jamais », m'écriai-je en riant « puisque, à vous entendre, nous sommes tellement faits l'un pour l'autre que nous ne saurions échapper à un charme réciproque. Quoique je ne croie pas beaucoup à un coup de foudre, je suis fort aise de ne m'être pas trouvée à Erfurt, puisque le sort nous éloigne autant. »

J'ignorais complètement les événements du monde et l'Empereur se plaisait à nous laisser dans cette igno-

(1) Il est fait ici allusion, certainement, à la passion d'Alexandre pour Marie-Antovna Narychkine, née princesse Tchetwertinski, qui dura jusqu'en 1818. Mais le délai de quinze ans, en 1809, est un peu exagéré. D'après S. A. I. le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch, *l'Empereur Alexandre Ier*, Saint-Pétersbourg, Manufacture des Papiers de l'État, 1912, in-4°, t. I, pp. 48 et 56, les débuts de cette liaison ne remontaient qu'à 1804.

rance, même sur nos plus chers intérêts. Je n'appris la nomination de mon fils aîné au grand-duché de Berg (1) que par le maître des cérémonies lorsqu'il écrivit à ma dame d'honneur pour savoir quand je voudrais recevoir le Sénat qui devait venir me complimenter. J'envoyai mon fils remercier l'Empereur, et je reçus les félicitations sans le plus petit mouvement de satisfaction. Je ne puis expliquer cette indifférence que par l'élévation extraordinaire de notre position dans laquelle un duché de plus ou de moins ne pouvait produire grande sensation. Au contraire, je craignais tant que cet appareil de grandeur n'inspirât à mon fils de fausses idées de ce qu'il était, je tenais tant à ce qu'il valût quelque chose par lui-même, que je cherchais sans cesse à déprécier à ses yeux tous ces dons de la fortune et à lui persuader qu'il ne serait jamais rien que par son travail et ses bonnes qualités. Pour moi, je m'attristais quelquefois à la vue de tant de couronnes réunies dans notre famille et de ne voir que mes enfants seuls pour y succéder. Je me les figurais séparés toute leur vie de moi, l'un au Nord, l'autre au Midi et tant d'éclat et de grandeur ne me semblait heureux ni pour eux ni pour moi, car je n'avais jamais placé le bonheur sur le trône. Voilà comment nous devançons souvent par l'imagination la crainte de tourments qui ne nous sont pas destinés, mais d'autres tourments les remplacent.

Après l'entrevue d'Erfurt, tous les militaires prirent la route d'Espagne. Caroline partit pour Naples; ma mère et moi nous conduisîmes l'Empereur à Rambouillet,

(1) Le prince Napoléon-Louis fut créé grand-duc de Berg et de Clèves par décret du 3 mars 1809. Murat avait renoncé à ce grand-duché par le traité du 15 juillet 1808, qui lui assurait le trône de Naples.

d'où il se rendit à l'armée d'Espagne (1). L'Impératrice était encore plus triste qu'à l'ordinaire de voir partir l'Empereur : « Tu ne cesseras donc pas de faire la guerre? », lui disait-elle. Je me souviens que l'Empereur lui répondit : « Mais est-ce que tu crois que cela m'amuse? Est-ce que tu crois que je ne préférerais pas de rester tranquillement dans un bon lit, d'avoir un bon dîner, un bon lit, plutôt que d'aller souffrir toutes les privations qui m'attendent? Tu me crois donc fait autrement qu'un autre? Va ! je sais faire autre chose que la guerre, mais je me dois à la nécessité, à mes devoirs envers la France, et ce n'est pas moi qui dispose des événements : j'y obéis. »

Cette guerre commençait sous de si tristes auspices que chacun en concevait une vague inquiétude. On n'y courait pas avec cet enthousiasme guerrier que j'avais vu si souvent. L'obéissance seule semblait y conduire et personne ne voyait partir les objets de son affection sans être frappé d'un pressentiment funeste. Peut-être l'étais-je plus qu'une autre, car, malade, je m'exagérais encore tous les maux.

C'était alors la mode de rechercher les pierres gravées turques et j'en avais une grande quantité. Je me figurais qu'un cachet donné par moi pourrait servir de talisman, du moins je pris plaisir à me le persuader pour pouvoir distribuer à beaucoup de monde des petits souvenirs afin d'en envoyer à un seul et, d'ailleurs, j'aimais à me répéter : pourquoi n'aurais-je pas aussi quelque compensation? Si mon sort est malheureux, au moins que je porte bonheur aux autres ; alors je n'oserai plus me plaindre de la destinée (2). Je donnai donc à tous les aides de

(1) L'Empereur partit des Tuileries pour Rambouillet le 29 octobre 1808. Il quitta Rambouillet le 30 octobre au matin.

(2) La Reine exprime la même idée dans une lettre à Mme de Girardin, Arenenberg, 23 février 1835 : « S tout est compensé

camp de l'Empereur et à d'autres militaires des cachets que je leur recommandai de porter soigneusement s'ils voulaient être préservés du péril. [Quand le cœur est en jeu, il est étonnant à quel point les plus petites choses de la vie prennent une sorte d'importance. Plusieurs jeunes femmes qui adoraient leur mari, entre autres Mme Philippe de Ségur (1), venaient me demander très sérieusement de mes talismans turcs] (2). En effet, le hasard fit que presque tous ceux qui avaient eu mes talismans échappèrent à tous les dangers. M. de Bongars (3), qu'on avait cru mort, fut sauvé dans un couvent et, pendant qu'on ignorait son sort et qu'on s'en alarmait, j'assurais toujours qu'il reviendrait parce qu'il avait un cachet de moi. Le général Colbert perdit le sien à une bataille ; il me fit prier de lui en envoyer un autre. J'allais le faire quand j'appris la mort de cet homme

j'ai le droit de donner du bonheur puisque j'en ai si peu et j'aime à me bercer de la douce illusion que je puis au moins céder aux autres la part qui me manque. » (Catalogue d'autographes de M. Noël Charavay, n° 323).

(1) Il s'agit de la première femme de Paul-Philippe de Ségur, le futur général de division et futur académicien, née Antoinette-Charlotte-Laure Le Gendre de Luçay ; elle était la fille de la dame d'atours de Joséphine et fut elle-même dame du Palais. Née le 16 avril 1787, mariée à M. de Ségur le 25 septembre 1806, elle mourut à Paris le 23 janvier 1813. A l'époque dont la Reine parle, Ségur était major au 6e régiment de hussards depuis le 13 juillet 1808. Il fut fait adjudant-commandant, le 7 décembre 1808, après avoir été blessé à Somo-Sierra.

(2) Phrase ajoutée sur le deuxième manuscrit.

(3) Joseph-Barthélemy-Clair de Bongars dit de Roquigny, né à Saint-Riquier-en-Rivière (Seine-Inférieure), le 17 août 1762, page à la petite écurie du Roi en mars 1777, premier page en 1783, écuyer du Roi en 1785, cessa de servir de 1792 à 1807. Il fut nommé capitaine de cavalerie et officier d'ordonnance de l'Empereur le 3 janvier 1807, chef d'escadrons le 10 juillet 1808, aide de camp de Berthier le 1er avril 1812, colonel le 17 octobre 1812. En non-activité le 15 mars 1817, il mourut le 6 août 1833 (*Archives administratives de la Guerre*).

vraiment distingué (1). Elle me causa une vive peine et m'arracha malgré moi cette exclamation : « Pourquoi a-t-il perdu mon cachet? » Je m'aperçus que d'une plaisanterie dans l'origine j'avais fait une superstition, car, depuis, j'en envoyai constamment un à mon frère à chaque campagne et j'aurais peut-être été tourmentée s'il ne l'eût pas porté sur lui. Mon inquiétude cherchait partout une consolation, et j'aimais à croire à l'efficacité d'un appui qui venait de moi, croyance que ma raison pourtant désapprouvait.

L'Empereur, avant son départ, m'avait manifesté son désir de me voir retourner en Hollande. Après toutes mes souffrances, je trouvais de l'inhumanité à m'obliger de rejoindre un homme qui m'avait rendue si malheureuse. « Je n'ai donc pas de famille? » me disais-je. « On semble me souffrir ici, tandis qu'on devrait m'y retenir pour ma réputation, pour ma vie même. Je suis loin d'avoir des torts à me reprocher. On le sait et l'on ne me soutient pas. Au lieu de cacher pendant si longtemps et avec tant de soins, comme je l'ai fait, les persécutions de mon mari, devais-je donc les dévoiler à tous les yeux, l'accuser hautement et demander justice de tant de persécutions? J'ai tout gardé pour moi. Je subis donc la peine d'avoir bien fait. A présent que je me plains, on me traite comme une enfant qui se révolte contre son maître. »

On voit que la douleur m'empêchait de raisonner juste. J'aurais dû penser que mon mari était le frère de l'Empereur, que je n'étais que sa belle-fille, qu'il ne pouvait se prononcer pour moi sans attaquer son

(1) Le général Auguste-François-Marie Colbert fut tué d'une balle au front le 3 janvier 1809, près du village de Cacabellos (Noël CHARAVAY, *Les généraux morts pour la Patrie*, 2e série, Paris, Charavay, 1908, in-8°, p. 31).

frère, et que c'était beaucoup qu'il me permît si longtemps de rester à Paris quand mon sort était fixé en Hollande. C'était trop exiger que de prétendre à un intérêt plus marqué, mais c'est que, loin de jouir de la tranquillité qu'on m'accordait, je vivais dans l'appréhension continuelle d'un départ forcé. L'Empereur, cependant, me vit si malade qu'il n'insista plus sur mon retour en Hollande. L'intérêt de mes enfants contribua sans doute beaucoup aussi à ce qu'on ne me parlât plus de quitter la France, malgré tous les efforts de la famille de mon mari.

Un jour je vis arriver le grand-maréchal de Broc, pour qui cette haute dignité dont il était revêtu à la cour de Hollande n'en avait, pas plus qu'aux autres Français, rendu le séjour supportable. Il lui eût fallu d'ailleurs renoncer, d'après un décret du Roi, au titre de Français ! Il ne le voulut pas, et vint servir comme volontaire en Espagne près de son beau-frère, le duc d'Elchingen (1). Il m'apprit à son retour une chose dont j'ai voulu douter longtemps. Mon mari avait pour ministre de la Police et de la Justice M. Van Maanen (2).

(1) « M. de Broc ayant partagé avec tous les Français qui étaient à la Cour de Hollande, la prévention qui animait le roi Louis contre ses anciens compatriotes, vit chaque jour décroître sa faveur, sans qu'il eût rien fait pour le mériter, et le Roi, n'ayant pas la force d'éconduire ouvertement ceux qui ne lui plaisaient plus, donna à son grand maréchal la mission d'aller à Madrid féliciter le roi Joseph sur son avènement au trône d'Espagne ; mais, arrivé à Vittoria, où se trouvait le frère du roi de Hollande, M. de Broc, après avoir rempli sa mission, apprit bientôt sa disgrâce, ce qui le détermina à rentrer au service de France » (Louis GARNIER, *Mémoires, loc. cit.*, p. 269).

(2) Corneille-Félix Van Maanen, né à La Haye vers 1770, mort en 1843, fut successivement avocat, magistrat, procureur général à la Cour d'appel de Hollande. Louis en fit son directeur général et ministre de la Justice et de la Police, puis le disgracia en avril 1809. Van Maanen fut premier président de la Cour impériale de La Haye sous la domination française et de nouveau ministre après l'éléva-

Il le fit venir et lui ordonna d'user des moyens de sa place pour me déconsidérer. Voici comment il s'exprima : « Faites courir le bruit dans le public que la Reine déteste la Hollande, qu'elle s'amuse en France et y mène une conduite peu convenable ». Ce ministre recula d'étonnement et lui dit : « Ah ! Sire, il suffit que ce soit votre femme et la reine de Hollande pour que je résiste à un pareil ordre. » — « C'est très bien », répondit le Roi avec quelque embarras, « je voulais seulement vous éprouver ». Et le lendemain le ministre fut renvoyé. Il raconta le sujet de sa disgrâce à tout le monde et, entre autres, à M. de Broc qui me le répéta.

Pouvais-je croire la passion assez aveugle et assez emportée pour abaisser un honnête homme à de telles manœuvres contre la mère de ses enfants ? Je m'efforçais d'en douter ; j'aimais mieux supposer un faux rapport du ministre qu'une indignité de mon mari. Je cherchais à couvrir les honteuses faiblesses de sa jalousie par le souvenir de cette bonté que je m'étais plu quelquefois à reconnaître en lui. Mais, à la seule pensée d'un rapprochement, mon cœur se serrait ; tous ses torts se représentaient à mes yeux et un secret effroi ne me laissait plus d'autre explication de cette conduite que la haine que je lui supposais alors pour moi et la nécessité de m'y soustraire.

Depuis le départ de l'Empereur, ma mère habitait le palais de l'Élysée (1). Il avait décidé que les Français montés sur les trônes étrangers n'auraient plus de traitement en France. Je ne reçus donc plus rien pour tenir

tion du roi Guillaume au trône. Sa carrière politique se termina avec la révolution de 1830.

(1) Murat, qui possédait l'Élysée, avait abandonné ce palais à l'Empereur, comme toutes ses autres propriétés foncières en France, en devenant roi de Naples.

ma maison, et, ne voulant rien demander à personne, je renvoyai tous mes domestiques. J'allai m'établir à l'Élysée avec ma mère. Ce changement dans ma fortune était le moindre de mes tourments. L'Empereur apprit ce que j'avais fait et m'en gronda fortement. Il fixa pour mon traitement une somme de sept cent mille francs. Comme la guerre entravait la prospérité de Paris, que les travaux de luxe avaient diminué et que beaucoup d'ouvriers souffraient de cette stagnation, l'Empereur, qui savait s'occuper des grandes choses sans pour cela jamais négliger les petites, me fit remettre six mille francs par mois pour leur être distribués. Le cardinal Fesch, Madame Mère et la princesse Pauline en eurent autant, ce qui, joint aux dons personnels de chacun, formait une somme considérable. Pour mon compte, je contribuais le plus que je pouvais au soulagement des pauvres. Je le fis tout simplement. Ce n'est pas un mérite avec une grande fortune et dans une haute position. On ne croyait pas alors nécessaire, pour se créer une popularité, de faire connaître ces détails par les journaux. Aucun de nous ne songeait à s'en faire un mérite et l'Empereur l'eût trouvé mauvais.

Tandis que l'Empereur était vivement occupé de la guerre d'Espagne, l'Autriche lui donna des craintes qui l'obligèrent de revenir promptement, sans avoir achevé cette guerre qui prenait au contraire un caractère alarmant (1). M. de Talleyrand qui, même après sa sortie du ministère des Affaires étrangères, avait continué à s'occuper avec l'Empereur des affaires d'Espagne et avait, dit-on, conseillé la première marche qui fut suivie, ne vit pas plutôt la tournure que prenaient

(1) L'Empereur arriva à Paris le 23 janvier 1809.

les choses qu'il s'égaya aux dépens d'une expédition qui n'avait pas tout l'éclat des autres.

Un matin, je vis arriver chez moi Mme de Rémusat qui m'apprit le tort qu'on était parvenu à faire dans l'esprit de l'Empereur à M. de Talleyrand en lui attribuant des opinions qui n'étaient pas les siennes et des propos qu'il n'avait jamais tenus. Elle versa beaucoup de larmes en m'annonçant cette disgrâce. Elle ne concevait pas, me disait-elle, ce qui avait pu nuire près de l'Empereur à un homme qui lui était aussi attaché que M. de Talleyrand. Elle me pria donc de le recevoir et de chercher à faire sa paix avec l'Empereur (1). Je me rappelais ses soins qui m'avaient flattée à Mayence. Depuis, j'avais revu M. de Talleyrand et il avait à peine fait attention à moi. J'avais perdu mon fils, il est vrai, et il me semblait du nombre de ceux que le malheur éloigne. Cependant, il était venu comme grand dignitaire à la naissance de mon dernier enfant et, avec sa politesse nonchalante, il m'avait dit : « C'est affaire à Votre Majesté de nous donner des princes. Il faut se reposer sur elle de notre bonheur à venir ». Depuis, je n'en avais pas entendu parler et j'étais bien aise, je l'avoue, de me venger de cette indifférence affectée par le soin que j'allais mettre à lui être utile.

Il arriva quelques instants après le départ de Mme de Rémusat : sa démarche disait tout, car il m'ouvrit à peine la bouche sur ce qu'il désirait de moi. Son air n'était pas plus animé qu'à l'ordinaire, et je semblais

(1) Talleyrand, nommé vice-grand électeur le 10 août 1807, avait, la veille, été remplacé au ministère des Relations extérieures par Champagny, plus tard duc de Cadore. Le 28 janvier 1809, Napoléon fit une scène violente à Talleyrand, le traitant de lâche, de voleur, d'homme sans foi. Le 30, Talleyrand était relevé de sa charge de grand chambellan (Cf. MÉNEVAL, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. II, p. 227).

être la solliciteuse. Les larmes de Mme de Rémusat, sa chaleur à défendre un ami formaient un contraste frappant avec l'insouciance du dédaigneux personnage. Je promis de parler le soir même à l'Empereur et je crois qu'il avait trouvé le moyen de me le faire promettre sans me le demander. Mme de Staël, qui l'a si bien peint sous le nom de Mme de Vernon dans le roman de *Delphine*, le connaissait parfaitement et j'ai souvent eu lieu de retrouver l'exactitude du portrait (1).

Je me rendis, comme j'en avais fait la promesse, le soir même aux Tuileries. Je pris un air bien touché pour dire à l'Empereur que j'avais vu une personne bien désolée de sa disgrâce. Je parlai de son désespoir, de ses protestations de dévouement et je mentais si fort que je ne sais comment je pus tenir mon sérieux. Lorsque j'eus décliné son nom, l'Empereur partit d'un grand éclat de rire : « C'est de Talleyrand dont vous me parlez? » me dit-il. « Comment ! il est allé ce matin chez vous? » — « Oui, Sire, et il était fort affligé. » — « Mais il croit donc que j'ignore tous ses propos? Il voulait faire ses honneurs à mes dépens. Je ne l'en empêche plus. Qu'il bavarde à son aise. » — « Mais, Sire, comment peut-on prêter des propos à un homme qui ne dit jamais deux paroles de suite? C'est sans doute de la calomnie. » — « Vous ne connaissez pas

(1) La première édition de *Delphine* parut en décembre 1802. Delphine était Mme de Staël elle-même. — « Mme de Vernon, âme sèche et froide, ne croyant à rien, ne s'embarrassant de rien, n'estimant que le succès, douée d'ailleurs d'un charme auquel nul ne pouvait résister, c'était l'ancien ami de Mme de Staël, qui l'avait abandonnée depuis, M. de Talleyrand. Celui-ci se vengeait d'ailleurs du portrait par l'épigramme : « On dit que Mme de Staël nous a représentés tous deux dans son roman, elle et moi, *déguisés en femmes* » (Paul Gautier, *Madame de Staël et Napoléon*, *loc. cit.*, p. 103). — Voir aussi la préface de Sainte-Beuve dans l'édition Charpentier, Paris, in-12.

le monde, ma fille. Je sais à quoi m'en tenir. S'il ne dit rien devant vous, il s'en dédommage sur les deux heures du matin chez ses amies, Mme de Laval (1) et autres. Au reste, je ne lui fais pas de mal. Seulement je ne veux plus qu'il se mêle de mes affaires. » J'ignore si le tableau de M. de Talleyrand affligé toucha l'Empereur, malgré ce qu'il en disait, ou s'il y eut d'autres explications entre eux, mais l'Empereur parut se raccommoder avec M. de Talleyrand sans toutefois l'admettre de nouveau aux affaires, exclusion sensible pour un ambitieux et qu'il ne pardonne jamais. Sa place même de grand chambellan lui fut ôtée et donnée à M. de Montesquiou (2), ce qui fit dire de l'Empereur qu'il humiliait trop et ne punissait pas assez.

Mme de Talleyrand, que je connaissais fort peu, vint un matin me voir, lorsque son mari était encore grand chambellan. « Vous êtes si bonne, Madame », me dit-elle, « que je réclame pour M. de Talleyrand l'honneur de faire votre partie de whist le soir aux cercles de l'Empereur. C'est lui, comme grand chambellan, qui arrange vos parties, qui prend vos ordres pour avertir les personnes avec lesquelles vous voulez jouer et il est pénible pour lui, ayant une des premières places de

(1) La vieille amie de M. de Talleyrand, Catherine-Jeanne Tavernier de Boullongne, avait épousé le 29 décembre 1765 le général Louis de Montmorency-Laval, dont il a été parlé précédemment à propos des gendarmes d'ordonnance. Elle était divorcée depuis le début du siècle, mais elle continuait à porter le titre de vicomtesse de Laval. Elle mourut le 5 juillet 1838.

(2) Anne-Élisabeth-Pierre, comte de Montesquiou-Fezensac, né à Paris le 30 septembre 1764, mort à Courtanvaux (Sarthe) le 4 août 1834, avait été premier écuyer du comte de Provence et ministre plénipotentiaire avant d'être nommé grand chambellan de l'Empereur le 30 janvier 1809. Sa femme, Louise-Charlotte-Françoise Le Tellier de Louvois-Courtanvaux, fut gouvernante des Enfants de France, la « maman Quiou » du roi de Rome.

la Cour, de n'être jamais choisi par aucune des princesses. » Je promis à Mme de Talleyrand de faire ce qu'elle me demandait et il était vrai que jusque-là nous n'avions jamais pensé à jouer avec M. de Talleyrand parce que nous le croyions suffisamment occupé à faire les honneurs.

Des bruits vagues annonçaient une nouvelle guerre avec l'Autriche. Une chose, futile en apparence, nous porta à les croire fondés. Dans les grands cercles, après le spectacle ou le concert, il y avait jeu. Nous montions avec l'Impératrice dans le grand cabinet de l'Empereur où nos parties étaient placées. Ordinairement il ne se mêlait pas de ces parties et l'Impératrice, ainsi que nous, désignions au grand chambellan les personnes qu'il nous convenait de choisir. Il était d'usage que ce fussent les ambassadeurs des premières puissances de l'Europe ou les grands dignitaires. A cette époque, l'Empereur demanda d'un air indifférent à l'Impératrice : « Avec qui jouez-vous ce soir? » et, sans attendre la réponse, il désigna trois personnes. Il nous fit la même question et indiqua aussi nos joueurs. Il nous fut facile de deviner que ces désignations avaient pour but d'écarter M. de Metternich, ambassadeur d'Autriche, qui jouait toujours avec une de nous et qui fut relégué à la partie des dames d'honneur.

De même que Mme de Talleyrand s'était adressée à moi, Mme de Metternich (1) vint aussi me prier de faire en sorte que, du moins, les dames d'honneur n'invitassent pas son mari à jouer avec elles parce que, ne pouvant pas être de notre partie, il préférait n'être d'aucune, afin de ne pas appeler l'attention sur ce chan-

(1) Il s'agit de la première femme du futur chancelier d'Autriche. Marie-Éléonore de Kaunitz, née le 1er octobre 1775, mariée le 27 septembre 1795, décédée à Paris le 19 mars 1825.

gement de position. Je fis avec plaisir ce que désirait M. de Metternich pour le tirer d'embarras et, même, au souper où nous avions chacune notre table et où il n'y avait que les femmes qui fussent assises, comme l'Empereur ne nous avait prescrit ni invitation ni exclusion, je m'empressai de donner à Mme de Metternich le dédommagement qu'il m'était possible de lui offrir en l'invitant à ma table tous les jours de cercle. Autrement elle eût couru le risque d'être fort délaissée, car la défaveur de l'Empereur était contagieuse et il n'était pas habitué à voir protéger ceux qu'il délaissait. Aussi, dans la tournée qu'il faisait pendant le souper, s'éloignait-il de ma table sans rien dire, ne la voyant pas composée comme il lui convenait. J'en pris fort bien mon parti. J'y mettais même en cela une sorte d'esprit d'opposition, parce que je trouvais pénible pour Mme de Metternich, qui avait toujours été en dehors de la politique, de se voir tout à coup si négligée par tout le monde lorsque, encore quelques jours auparavant la défaveur de l'Empereur pour son mari, elle était tant fêtée. On s'empresse trop, bien souvent, de vouloir montrer du zèle aux souverains en allant plus loin qu'eux.

L'Empereur, selon son habitude, partit une nuit subitement, sans que personne en fût averti (1). Il emmena ma mère qui me fit dire de venir la rejoindre à Strasbourg et d'y rester avec elle pendant la guerre. Je me mis en voyage avec mes enfants peu de jours après (2) et je n'étais pas encore à Lunéville que je reçus la nouvelle d'une première victoire. En entrant à Strasbourg, le jeune page Oudinot (3) vint à ma portière

(1) Le 13 avril 1809 à 4 h. 30 du matin.
(2) La Reine partit de Paris le 27 avril 1809.
(3) Nicolas-Charles-Victor Oudinot, fils aîné du maréchal et futur

m'en annoncer une seconde. Il ne se passait pas de jour que nous ne vissions arriver des détachements considérables de prisonniers, menés par quelques soldats. Toutes nos troupes étant en campagne, très souvent, en nous promenant au delà de Kehl, nous nous trouvions seules, sans gardes, à travers les rangs des prisonniers sans que l'idée nous vînt que nous pussions avoir quelque chose à redouter. Je passais avec sécurité au milieu d'eux et leur envoyai toujours de l'argent, surtout aux charrettes de blessés (1). Le maréchal Kellermann, qui commandait à Strasbourg, me fit des reproches d'exposer ainsi une personne de la famille impériale à être emmenée prisonnière, mais je ne perdais rien de ma confiance et je pensais bien que des gens battus et malheureux ne s'occupaient que de leurs maux présents.

La reine de Westphalie, obligée de quitter Cassel, vint se réunir à nous, ainsi que la princesse de Bade. Le séjour de Strasbourg ayant encore augmenté mon dépérissement, je me laissai persuader d'essayer des eaux de la petite ville de Bade dont le site pittoresque et le bon air devaient être favorables à ma santé. J'y repris en effet quelque force. Mes enfants m'avaient accompagnée. J'étais assez près de ma mère qui restait à Strasbourg pour pouvoir aller la voir de temps en temps.

Mme la baronne de Krudener était alors à Bade (2)

général de division, commandant l'expédition de Rome de 1849, né le 2 novembre 1791, était entré aux pages le 13 décembre 1804. Premier page le 13 octobre 1808, il fut nommé lieutenant au 5e hussards le 17 août 1809 (*Archives nationales*, O²85).

(1) A Strasbourg, la Reine s'installa au palais impérial où était descendue Joséphine. Cf. Paul Marmottan, *le Palais impérial de Strasbourg*, Paris, Alcan, 1917, in-4°, p. 17.

(2) Barbe-Julie de Wietinghov, baronne de Krudener, née à

et venait quelquefois chez la princesse Stéphanie. Elle s'exprimait avec facilité et ses récits, auxquels elle se plaisait, étaient animés de toute la chaleur du sentiment. J'avais conservé, depuis mes malheurs, une contenance triste et presque abattue. Je n'avais plus la force de faire aucun frais dans la société et à peine adressai-je quelque lieu commun aux personnes qui m'étaient présentées. Un soir, chez la princesse de Bade, je laissais parler Mme de Krudener sans trop l'écouter lorsque mon attention fut captivée par l'histoire d'une jeune femme accablée de la perte d'un objet chéri et livrée à toute la violence du désespoir. Ces détails, conformes à ce que j'avais éprouvé en perdant mon fils, et mille petites particularités retracées avec soin me frappèrent et me reportèrent à une époque douloureuse. Je ne fus pas maîtresse de mon émotion et je me mis à fondre en larmes. Mme de Krudener chercha à me consoler et, depuis cet instant, me voua un tendre intérêt. Elle venait souvent chez moi, le matin. Nous faisions de longues promenades et ses idées sur la religion, quoique exagérées, me paraissaient alors saines et sans danger. Fort dévouée à la reine de Prusse, elle écoutait avec plaisir le bien que j'en disais, d'après tout ce que m'en avait rapporté mon mari qui lui était fort attaché. Femme charitable et heureuse alors de trouver en Dieu et dans la bienfaisance les consolations que le monde offre si peu, elle s'est depuis laissée aller à une exaltation qui a boule-

Riga en 1764, n'était pas encore l'amie d'Alexandre Ier, qu'elle ne rencontra, à Heilbronn, qu'en novembre 1814. « Elle avait eu des romans et en avait écrit », puis, s'était convertie. Elle voyagea ensuite. Elle venait d'être expulsée du Wurtemberg pour sa propagande : « Alors elle trouve asile dans le grand-duché de Bade, où elle essaie de convertir la reine Hortense qui résiste aux pieuses exhortations » (Pierre Rain, *Alexandre Ier*, 1777-1825, Paris, Perrin, 1913, in-8°, p. 267).

versé son existence en la transformant en chef de secte.

L'Empereur ayant appris mon séjour à Bade avec mes enfants me gronda fortement dans une lettre (1) d'avoir osé faire sortir ses neveux de France sans sa permission et il me recommandait de les envoyer sur-le-champ près de l'Impératrice, ce que je fis. Je ne tardai pas à les suivre.

La guerre se poursuivait avec activité. Ne soupirant qu'après la paix, notre espérance s'arrêtait toujours sur la dernière victoire. Accoutumés aux succès, notre unique soin était la vie des individus. J'avais à cette campagne plus d'un sujet d'intérêt ou d'alarmes. Mon frère commandait l'armée d'Italie, et nous eûmes le chagrin d'apprendre que sa première bataille ne fut pas heureuse (2). Il en exprimait son chagrin dans une lettre à ma mère avec une vivacité qui nous fit redouter de le voir s'exposer à de plus grands dangers que ceux qu'il avait courus (3). Par bonheur, il répara promptement cet échec, fit une campagne brillante, battit l'ennemi tous les jours et amena à l'Empereur, des bords de la Piave, une armée triomphante au moment où la bataille d'Essling, meurtrière pour nous, faisait recevoir à bras ouverts un renfort aussi inattendu et aussi nécessaire.

(1) Cette lettre a été publiée par la Reine dans *Lettres de Napoléon à Joséphine*, édit. Garnier, p. 254 en note. Elle est datée d'Ebersdorf, 28 mai 1809.

(2) Allusion à la bataille de Sacile (16 avril 1809). Eugène qui avait dû reculer de l'Isonzo sur Sacile fut battu près de cette dernière ville par l'archiduc Jean et dut de nouveau battre en retraite jusqu'à l'Adige.

(3) La réponse de Joséphine à cette lettre d'Eugène a été publiée par M. Frédéric Masson, *l'Impératrice Joséphine et le prince Eugène*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1916, p. 326.

L'Empereur ne cacha pas son contentement ; il fut au-devant d'Eugène, l'embrassa tendrement et le montra à l'armée. Il avait dit, en apprenant la jonction des deux armées : « C'est avec son cœur qu'on fait de telles choses » (1).

Toutes les nouvelles et toutes les lettres particulières s'accordaient à annoncer la mort du général Durosnel à cette bataille d'Essling (2). Elle nous affligea pour lui, officier distingué, et pour sa jeune femme, à laquelle ma mère se préparait à la faire annoncer (3). Je la priai instamment de différer. Je n'y pouvais croire. Le *Bulletin* disait qu'on n'avait pu retrouver son corps et, d'ailleurs, comment ne pas laisser au moins quelques jours d'espérance à sa malheureuse épouse? Ma mère devina ma pensée : « Je parie que tu lui as donné un talisman », me dit-elle, « et que, pour cette raison, tu doutes

(1) L'armée du Vice-roi rejoignit celle de l'Empereur à Ebersdorf le 29 mai 1809. — « J'eus l'honneur d'accompagner Son Altesse Impériale et Royale et d'être l'heureux témoin de l'accueil flatteur qu'elle reçut de Sa Majesté et de tout son état-major général. L'Empereur vint avec empressement au-devant du prince Eugène jusqu'à la porte d'entrée, et le tint étroitement serré dans ses bras ; puis, le présentant aux maréchaux et à l'état-major général, il s'écriait : « Ce n'est pas seulement le courage qui a amené ici Eugène, c'est aussi le cœur » (Baron DARNAY, *Notices historiques sur S. A. R. le prince Eugène, vice-roi d'Italie*, Paris, David, 1830, in-8°, p. 101).

(2) Le général Durosnel (Antoine-Jean-Auguste-Henry), né à Paris le 9 novembre 1771, général de brigade depuis le 24 décembre 1805, avait été fait général de division le 16 avril 1809. Il était écuyer cavalcadour de l'Empereur depuis le 14 thermidor an XII et fut nommé aide de camp le 30 juin 1810. Il mourut à Paris le 5 février 1849. — Le 10e bulletin de l'armée d'Allemagne, Ebersdorf, 23 mai 1809, disait : « Le général Durosnel, aide de camp de l'Empereur, a été enlevé par un boulet, en portant un ordre » (*Correspondance*, t. XIX, p. 43).

(3) Durosnel avait épousé, le 29 mars 1802, Jeanne-Louise Leclerc-Dubrillet, née à Versailles le 27 janvier 1788 (elle avait donc vingt et un ans en 1809), morte à Paris le 28 avril 1866.

de sa mort. » — « Eh bien ! je l'avoue, » répondis-je à ma mère. « Jusqu'à présent j'ai été si heureuse ! Aucun de ceux auxquels j'ai donné des souvenirs n'a été frappé. Je me complais dans ce doux sentiment, et je tiens bon à croire que pour le général Durosnel on se sera trompé et qu'il existe encore. » Ma mère se moqua de moi. Ce qui était annoncé dans un bulletin devait être hors de doute, disait-elle, et la lettre fut envoyée à la jeune femme qui pensa en perdre la raison. Chaque fois que ces détails nous arrivaient, je m'obstinais à soutenir que l'homme qu'on pleurait n'était pas mort et, cependant, tout en l'affirmant, je fus aussi surprise que les autres lorsqu'un jour ma mère reçut une lettre du général Durosnel, devenu prisonnier des Autrichiens (1). Il était tombé dans une charge. Plusieurs régiments lui avaient passé sur le corps. On était venu le dépouiller. Il n'avait pu sauver que mon cachet en le détachant vivement de sa montre et en le prenant dans sa main, et, dans sa lettre, il priait ma mère de témoigner à la reine de Hollande toute sa reconnaissance, sûr, disait-il, d'être redevable de la vie au talisman qu'il en avait reçu. Après ce fait, on peut concevoir quelle force nouvelle dut recevoir ma fantaisie superstitieuse. Le général Durosnel devint encore plus superstitieux que moi : il donna depuis des empreintes de ce fameux cachet à tous ses amis. Cette anecdote fut connue, et, au commencement de chaque campagne, les jeunes dames, encore avec plus de confiance que jamais, venaient m'en demander pour leurs maris, ce que je ne refusais jamais. Mon cœur trouvait tant de plaisir à jouir de ces bienfaits du hasard !

(1) Blessé à Essling (21 mai 1809), il resta prisonnier jusqu'au moment de l'armistice (juillet 1809).

CHAPITRE X

LA REINE DE HOLLANDE : LE DIVORCE IMPÉRIAL MARIE-LOUISE. L'ABDICATION DE LOUIS (1809-1810)

Voyage à Plombières. — Retour à Paris. — A Fontainebleau. — Mme de Barral. — Le divorce. — Conversation avec l'Empereur. — Arrivée d'Eugène. — Arrivée de Louis. — Le 15 décembre 1809. — A la Malmaison avec Joséphine. — Mme de Metternich. — La Vice-Reine. — La Cour. — A Compiègne. — Arrivée de Marie-Louise. — Le mariage. — Départ pour la Hollande. — Amsterdam. — Le Loo. — Départ pour Plombières. — L'abdication de Louis.

La réprimande sévère de l'Empereur m'ayant chassée de Bade, je me rendis aux eaux de Plombières (1) avec mes enfants. J'y avais accompagné ma mère avant mon mariage. Il me semblait que j'allais retrouver là cette santé, cette gaieté insouciante de ma jeunesse qui avaient fui si loin de moi. La nature était restée la même ; moi seule j'avais changé et, quoique les eaux me fissent du bien, je n'y pouvais renaître à ces douces et premières impressions qu'après de grands malheurs le cœur n'est plus disposé à recevoir.

Ma mère vint me rejoindre à Plombières. Nous y apprîmes le gain des batailles de Raab et de Wagram (2). La première, gagnée par le corps d'armée de mon frère, nous fut annoncée par M. de La Bédoyère, devenu aide

(1) La reine devait rester quatre mois à Plombières. Elle y arriva au début de juin 1809.

(2) 14 juin et 6 juillet 1809.

de camp du maréchal Lannes et qu'Eugène avait pris près de lui à la mort du maréchal (1). Les succès de mon frère avaient fait tenir beaucoup de propos à l'armée. On y désignait Eugène comme le seul successeur qui pût convenir à l'Empereur. Pendant l'armistice, un jeune étudiant des universités d'Allemagne fut arrêté à une parade au moment où il allait assassiner l'Empereur (2). Les généraux, les officiers épouvantés d'une pareille tentative et du résultat qu'elle pouvait avoir portèrent sur le champ leurs regards sur l'absence d'un héritier direct de l'empire. Il se demandèrent quel choix il leur eût été possible de faire au cas où le crime eût été accompli et ils désignèrent unanimement le Vice-Roi. L'opinion de la France fut d'accord avec celle de l'armée.

Le bruit qui en arriva jusqu'à l'Empereur lui déplut. Il réveilla toutes ses idées de divorce et, plus tard, donna lieu à cette phrase qu'il me dit un jour en m'en parlant : « C'est une chose indispensable ; l'opinion s'égarait ». Je crois aussi que Fouché, en homme habile qui voulait parvenir à son but et qui redoutait mon frère, n'aura pas laissé échapper l'occasion de faire connaître à l'Empereur un désir dominant en France et peut-être aura-t-il désigné ma mère et moi comme travaillant à le fortifier. D'un autre côté, une jeune comtesse polonaise que l'Empereur avait connue en Pologne, vint à Vienne pendant l'armistice (3). Ma mère sut qu'elle était enfermée à Schœnbrunn sans que personne la vît.

(1) La Bédoyère avait été nommé aide de camp de Lannes le 14 janvier 1808, aide de camp du prince Eugène le 10 juin 1809. Entre ces deux dates, il avait été promu capitaine le 9 janvier 1809.

(2) Tentative de Frédéric Staabs à Schœnbrunn, 12 octobre 1809.

(3) Marie Lontchinska, comtesse Walewska. Pendant le séjour de l'Empereur, elle fut logée dans une maison préparée pour elle, près

Cette infidélité d'un époux qu'elle aimait toujours tendrement la mettait au désespoir. La jeune femme devint enceinte. L'Empereur, quoique méfiant, ne pouvait douter qu'il ne fût le père de cet enfant (1) et, dès lors, l'espérance d'avoir un successeur, s'il contractait une nouvelle union, acquit de la certitude à ses yeux.

Les pluies continuelles forcèrent l'Impératrice à quitter Plombières (2), mais elle se trouva si triste, si isolée à la Malmaison que je lui envoyai mes enfants. Le soin de ma santé m'empêcha de les suivre. Pour la première fois depuis si longtemps, elle semblait reprendre un peu. Malgré le mauvais temps, les eaux avaient produit sur moi un effet salutaire. La solitude me convenait aussi. Je n'avais pour la partager que peu de personnes de ma maison. Le vieux chevalier de Boufflers et sa femme, restés seuls aussi longtemps que moi, formaient toute ma société (3). L'une travaillait près de nous, l'autre, toujours poète et toujours galant en dépit de l'âge, nous récitait ses derniers ouvrages, nous racontait ses voyages ou nous adressait quelques vers. Mes inquiétudes même avaient cessé avec la guerre. Le calme renaissait autour de moi ; j'étais si tranquille

du parc de Schœnbrunn (Cf. Frédéric Masson, *Napoléon et les femmes*, *loc. cit.*, p. 226).

(1) Alexandre-Florian-Joseph, comte Colonna Walewski, le futur ambassadeur, ministre et président du Corps législatif, naquit à Walewice (Pologne) le 4 mai 1810.

(2) Joséphine quitta Plombières au milieu d'août 1809.

(3) Stanislas-Jean de Boufflers avait alors soixante et onze ans, étant né à Nancy le 31 mars 1738. Membre de l'Académie française, depuis le 12 juin 1788, il fut poète, officier de hussards, gouverneur du Sénégal. Mme de Chastenay dit de lui qu'il fut « Tibulle dans son jeune âge, Philémon dans l'âge avancé » (*Mémoires*, t. I, p. 16). — Françoise-Éléonore Dejean, née le 3 mars 1749, avait épousé d'abord Joseph de Sabran dont elle devint veuve en 1775. Elle avait été longtemps l'amie de M. de Boufflers, avant de devenir sa femme (1797) ; elle mourut le 27 février 1827.

que je me croyais heureuse. Je frémissais à l'idée de rentrer dans le monde, lorsqu'une lettre du comte Lavallette vint m'annoncer les regrets de ma mère sur mon absence et les malignes interprétations qu'on y donnait : « Quoi? » m'écriai-je, « n'est-il pas permis à une pauvre femme malade de se rétablir? Qui peut s'occuper de moi? Est-on jaloux d'un instant de repos? Faut-il mourir pour intéresser le monde aussi injuste que léger et surtout pour en être oubliée? »

Je partis le lendemain (1) et j'allai porter quelques consolations à ma mère, toujours désespérée de la liaison de l'Empereur avec cette jeune Polonaise. En me voyant, elle oublia qu'elle s'était plainte de mon absence, mais Madame Mère me reçut fort mal. Quelque habituée que je fusse à l'injustice des parents de l'Empereur, je ne pus entendre sans étonnement le reproche qu'elle m'adressa d'avoir quitté ma mère et d'être restée seule aux eaux, surtout en l'absence de mon mari. Qui aurait dit que, dans le même instant, sa fille, la princesse Borghèse, était encore à Aix-la-Chapelle (2)? Mais, des autres tout était bien ; de moi tout était mal.

L'Empereur arriva à Fontainebleau (3) et nous fit dire de nous y rendre. Ma mère éprouva, au lieu de joie, un serrement de cœur inexprimable. Cependant, son époux la reçut assez bien (4). Pour moi, il me fit un

(1) Au début d'octobre 1809.

(2) Pauline, partie pour Aix-la-Chapelle avec Madame Mère, n'en devait revenir que quelques jours avant le retour de l'Empereur. Cf. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. IV, p. 452, et *Mémoires du comte Beugnot*, Paris, Dentu, 1866, 1 vol. in-8°, t. I, p. 354.

(3) L'Empereur arriva à Fontainebleau le 26 octobre 1809, à 9 heures du matin.

(4) Joséphine arriva à Fontainebleau seulement à 6 heures du soir, neuf heures après l'Empereur qui lui en fit des reproches. (Cf. L.-F.-J. de Bausset, *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du*

accueil très froid. Je lui avais écrit de Plombières pour lui demander la permission de faire un voyage en Suisse. Il ne m'avait pas répondu. J'y avais donc renoncé. Il me dit, en me voyant : « Vous avez été en Suisse sans ma permission? » J'eus beau lui répondre que non, il ne parut pas persuadé. Je ne puis attribuer ces faux rapports qu'au ministre de la Police, persévérant dans le système qu'il avait adopté contre tout ce qui appartenait à l'Impératrice. Tourmentée de tous côtés, je serais retombée dans mon ancien découragement sans le besoin que ma mère avait de moi.

Le divorce était arrêté dans la tête de l'Empereur. Il ne balançait que sur la manière de l'exécuter. Plus de tendresse, plus d'égards pour ma mère. Il semblait y avoir renoncé. Il devenait injuste, tourmentant. Notre famille semblait lui être à charge et la sienne lui devenir plus nécessaire. Il s'y était jeté tout entier comme s'il eût voulu faire désirer ce qu'il n'osait exiger encore. Ce qu'il n'avait jamais fait, il l'essayait : il allait se promener sans l'Impératrice, ne prenant dans sa calèche que la princesse Borghèse, chez laquelle il allait presque tous les soirs. On disait qu'une dame piémontaise de service était la cause de cette étrange assiduité (1). Je crois que cette conduite était plutôt un moyen de se

palais de Napoléon, *loc. cit.*, t. II, p. 2 ; et CONSTANT, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. III, p. 179).

(1) Il s'agit peut-être de Mme de Barral (Cf. *Mémoires anecdotiques du général marquis de Bonneval*, Paris, Plon, 1900, in-8°, p. 59, et *Mémoires du général Thiébaut*, Paris, Plon, 1897, in-8°, t. V, p. 347). Constance-Zoé-Pauline Le Roy de Mondreville, qui avait vingt-huit ans en 1809, avait épousé le 11 juin 1803, Pierre-Paulin-François de Barral, qui était le fils d'un président à mortier au parlement de Grenoble, et qui fut chambellan du roi de Westphalie. Devenue veuve le 1er février 1822, elle épousa en secondes noces Achille-Jean-Louis-Hippolyte Tourteau de Septeuil, ex-aide de camp du prince vice-connétable (1787-1861) et mourut le 14 mars 1851.

distraire et de se fortifier contre la séparation qu'il projetait. Sa volonté était ferme, son cœur hésitait encore. Il s'efforçait de l'occuper ailleurs. Peut-être aussi cherchait-il à y préparer ma mère.

Ce fut donc encore à Fontainebleau que recommencèrent les tourments de l'Impératrice. Rien ne jetait plus de doute dans les conjectures relatives au divorce que l'intrigue d'amour survenue ainsi au milieu de ces débats domestiques. Pour moi, je l'avoue, témoin des larmes continuelles de ma mère et des procédés qui les faisaient couler, je sentais mon cœur et ma fierté blessés se soulever également. J'appelais de mes vœux aussi cette séparation ; l'existence de ma famille, l'avenir de mes enfants n'étaient plus rien auprès de cette attitude humiliante. « Mon frère et moi avons seuls à perdre », me disais-je. « Lui doit renoncer à la couronne d'Italie, mes enfants à celle de France dont ils sont héritiers. Ce sacrifice est digne de nous et ma mère sera plus heureuse. Sa carrière est finie. Que sa vie, au moins, ne soit pas abrégée ! Que son cœur se détache de celui qui la fait souffrir ! Oublions toutes ces grandeurs qui nous étaient promises pour ne songer qu'à la tranquillité de notre mère (1). »

Dans cet état des choses nous retournâmes tous à Paris (2). Un matin, l'Empereur m'envoya demander. J'étais sortie et, quand j'arrivai, il était au Conseil. J'entrai chez ma mère que je trouvai tout en pleurs (3).

(1) Sur les angoisses de Joséphine à Fontainebleau, voir BAUSSET, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. II, p. 2.

(2) L'Empereur et l'Impératrice quittèrent Fontainebleau le 14 novembre pour revenir aux Tuileries.

(3) La suite du récit autorise à fixer pour cette scène et pour la suivante la date du 30 novembre 1809. A la fin du dîner, ce jour-là, comme on le sait, l'Impératrice eut un évanouissement dans le salon où elle était restée seule avec l'Empereur. Ce dernier dut la transporter

Elle m'apprit que l'Empereur lui avait enfin signifié qu'il ne pouvait plus vivre ainsi, qu'il était décidé au divorce. « Eh bien ! tant mieux ! » repris-je aussitôt, « Nous partirons tous et tu seras plus tranquille. » — « Mais vous, mes enfants, que deviendrez-vous? » — « Nous irons avec toi ; mon frère pensera comme moi et, pour la première fois de notre vie, loin du monde et en famille, nous connaîtrons le bonheur. » Cet air de résolution et tous les plans que je faisais sur l'avenir pour occuper son imagination semblèrent lui donner du calme. Lorsque je la quittai, elle était résignée.

Le soir, à dîner, un page vint encore me chercher de la part de l'Empereur. J'y allai, déterminée comme le matin à tout faire plutôt que de montrer la moindre faiblesse. Une sorte de fierté semblait me soutenir. L'Empereur sortit de son cabinet et, d'un air sec et ensuite animé, il me dit : « Vous avez vu votre mère. Elle vous a parlé. Mon parti est pris. Il est irrévocable. La France entière veut le divorce ; elle le demande hautement. Je ne puis résister à ses vœux. Aussi, rien ne me fera revenir, ni larmes, ni prières. » — « Vous êtes le maître de faire ce qu'il vous plaira, Sire », lui répondis-je d'un ton froid et calme. « Vous ne serez contrarié par personne. Puisque votre bonheur l'exige, c'est assez ; nous saurons nous y sacrifier. Ne soyez pas surpris des pleurs de ma mère. Vous devriez l'être plutôt si, après une union de quinze années, elle n'en versait pas. Mais elle se soumettra, j'en ai la conviction, et nous nous en irons tous, emportant le souvenir de vos bontés. »

Pendant que je parlais, sa figure et sa contenance avaient changé. J'achevais à peine que je vis des larmes

avec l'aide de Bausset dans sa chambre située au rez-de-chaussée du palais et il fit mander aux Tuileries Corvisart et Hortense. Cf. BAUSSET, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. II, p. 4.

abondantes couler de ses yeux et, d'une voix entrecoupée de sanglots, il s'écria : « Quoi ! vous me quitterez tous, vous m'abandonnerez ! Vous ne m'aimerez donc plus? Si ce n'était que mon bonheur, je vous le sacrifierais, mais c'est celui de la France. Plaignez-moi plutôt d'être forcé de le faire en renonçant à mes plus chères affections ». A la vue de cette vive émotion qui n'était pas feinte, je fus touchée moi-même ; je ne le vis plus que malheureux. Ma fierté m'abandonna. Je pleurai aussi et je ne pensai plus qu'à le consoler : « Prenez du courage, Sire », lui dis-je, « il nous en faudra pour n'être plus vos enfants. Nous l'aurons, je vous le jure. Nous penserons, en nous éloignant, que nous ne sommes plus un obstacle à vos desseins et à vos espérances ». Il combattit longuement cette idée de le quitter, protesta de nouveau que la politique seule le faisait agir, que notre mère serait toujours sa meilleure amie, qu'il ne cesserait pas de regarder mon frère comme son fils, mais que, n'étant pas de son sang, il ne pouvait en faire son successeur, que le seul moyen d'assurer la tranquillité à venir de la France était de laisser un fils de lui, qu'il le sentait depuis longtemps et que sa tendresse seule pour sa femme l'avait arrêté jusqu'ici : « Ne croyez pas, dit-il, que des intrigues de Cour fussent capables de m'influencer. Au contraire, à l'époque du couronnement, quand je crus m'apercevoir qu'il s'en élevait contre votre mère, non seulement je la fis couronner mais je la fis sacrer et j'espérais d'ailleurs que présenter mes neveux comme mes successeurs, ce serait satisfaire tous les vœux. Cependant, ces hommes que j'ai fait grands réclament la stabilité de nos institutions et ce peuple, auquel je me dois, il sent bien qu'en moi seul réside toute sa puissance et son bonheur. Après moi l'anarchie reparaîtrait et le prix de tant d'efforts serait

perdu pour la France. Au lieu de cela, en laissant un fils élevé dans mes sentiments, un fils que la France se sera habituée à regarder comme mon successeur, elle jouira du bien que je lui ai fait et elle profitera au moins du fruit de mes travaux. Le mal aura été pour moi; d'autres jouiront du bien. Quant à vous, l'intérêt de vos enfants, ce premier mobile d'une mère, doit vous retenir auprès de moi. Ainsi ne me parlez plus de me quitter. » — « Sire, je me dois à ma mère. Elle aura besoin de moi. Nous ne pouvons plus vivre auprès de vous. C'est un sacrifice à faire : nous le ferons » (1).

Je retournai faire part à ma mère de cet entretien. Chaque jour c'étaient de nouveaux combats. Je voulais lui persuader de nous laisser tout quitter et de nous permettre de la suivre, mais l'Empereur venait toujours détruire mon ouvrage. Souvent mon cœur était serré de douleur à la pensée de me séparer de mes enfants. J'espérais les conserver au moins jusqu'à sept ans, et mon imagination remplissait déjà l'intervalle de ces années de tous les dédommagements du sacrifice que nous allions faire. Je voyais une retraite paisible loin de la Cour, une douce intimité de famille, ma mère rendue à un repos souhaité depuis si longtemps; moi-même exempte de regrets et consolée de tout par la conviction d'avoir payé ma part de ce grand sacrifice.

(1) « L'Empereur a toujours redouté le spectacle de la sensibilité, particulièrement chez les femmes. Il était effrayé de son entretien avec la reine Hortense. Celle-ci le connaissait trop bien pour croire qu'il fût utile de l'attendrir... Elle arrive chez lui, résolue à témoigner une grande froideur. L'Empereur, qui ne prévoyait pas cette attitude, commença avec dureté... Il pleura encore longtemps, revenant sur cette dernière idée [qu'elle ne l'aimerait plus], n'écoutant rien de ce que la Reine disait pour la combattre... » (Comte de Sainte-Aulaire, *Souvenirs sur Napoléon Ier*, publiés par le vicomte Emmanuel d'Harcourt, dans la *Revue de Paris*, 1er juin 1925, p. 489).

Le sort de mon frère m'affectait plus vivement. Sûre de son caractère, je devinais sa conduite. Mais sa femme, élevée près d'un trône, se résignerait-elle aussi facilement que lui à y renoncer? Ne serait-elle pas trop sensible à la douleur de se trouver déchue de ses hautes espérances?

L'Empereur fit dire à Eugène par le télégraphe de venir (1). C'était la première fois qu'il rentrait en France depuis le moment où, simple colonel de la Garde, il était parti avec son régiment. J'allai au-devant de lui pour lui apprendre le motif de son voyage. Nos voitures se rencontrèrent à Nemours (2). Il monta dans la mienne. Après nous être embrassés en pleurant de joie de nous revoir, il me dit : « Le sujet qui nous réunit est-il bon ou mauvais? » — Je lui répondis : « Mauvais » et il devina le reste. Son premier mot fut : « Ma mère a-t-elle du courage? » — « Oui. » — « Allons ! nous nous en irons tous tranquillement finir notre vie plus doucement que nous ne l'avons commencée, mais pourquoi me marier avec une princesse? Ma pauvre femme sera la seule à plaindre. Elle espérait des couronnes pour ses enfants ; elle a été élevée à en faire cas ; elle croit qu'on m'appelle pour me déclarer héritier de celle de France, mais elle aura du courage. Elle m'aime si tendrement et elle est si parfaite qu'elle doit savoir qu'en faisant bien on n'est jamais malheureux (3) ». Pendant toute la route, je lui racontai tout ce qui pouvait l'intéresser de ce qui s'était passé depuis son départ de Paris.

(1) La dépêche était partie de Paris le 26 novembre. Eugène la reçut à Milan le 1er décembre. Il se mit en route le jour même pour Paris.

(2) 5 décembre 1809.

(3) Voir notamment dans les *Mémoires et Correspondance* du prince Eugène, *loc. cit.*, t. VI, p. 289, la très belle lettre adressée par la princesse Auguste à son mari le 13 décembre 1809.

J'avais retrouvé un protecteur, un ami, et, oubliant un moment le triste motif de son voyage, je me livrais à la douceur de lui confier mes peines. Il en savait beaucoup, mais je lui parus si changée qu'avant de m'avoir entendue, il devina ce que j'avais dû souffrir et m'avoua qu'il aurait eu peine à me reconnaître. Il me parla du charme répandu sur sa vie intérieure, de cette union inaltérable où il trouvait un adoucissement à tant de travaux et de veilles. Que nos destinées avaient été différentes ! Il avait emporté la balance du bonheur toute de son côté, mais ce bonheur me devenait plus précieux. Il me semblait que j'y avais contribué pour quelque chose par mes souffrances. Loin de m'en plaindre, je priais le Ciel de m'envoyer encore toutes les peines et de les épargner à mon frère.

Nous arrivâmes aux Tuileries. Il monta aussitôt chez l'Empereur et je me rendis auprès de l'Impératrice, qui était fort émue en pensant à son fils, qu'elle n'avait pas vu depuis Munich, où tout lui promettait un avenir si brillant. Elle n'avait jamais douté que lui ou mes enfants ne dussent succéder à l'Empereur et cet espoir s'évanouissait en un instant. C'est pour nous qu'elle en souffrait, car, pour elle, son parti était déjà pris et elle se représentait sans cesse tout ce qui pouvait l'y fortifier : la certitude de rester l'amie de l'homme qu'ele chérissait, d'habiter le même pays que lui, de voir sa vie se changer en de plus douces habitudes et surtout de contribuer pour sa part aux destinées de la France et à celles de l'Empereur. Résolue de ne pas s'éloigner de lui, elle attendait avec anxiété l'opinion de mon frère qu'elle craignait de trouver semblable à la mienne. L'Empereur descendit par l'intérieur avec Eugène. Cette réunion fut pénible. Tous les yeux étaient remplis de larmes. Celui même que j'avais vu inébranlable

semblait prêt à révoquer une volonté si fortement prononcée. Mais, mon frère et moi nous lui disions qu'il n'était plus temps ; que sa pensée nous était connue, que l'Impératrice ne pourrait être heureuse avec lui, que nous étions restés tranquilles aussi longtemps que nous avions pu croire à une intrigue de cour ou de famille, qu'il venait de s'expliquer, que c'était à nous à avoir la force de nous séparer de lui. L'Empereur répéta à mon frère ce qu'il m'avait dit. Tout devait, selon lui, se passer de bon accord. L'Impératrice ne perdrait rien de sa position ni des sentiments qu'il lui avait voués. Mon frère insistait pour la séparation entière : « Nous aurons une position fausse », disait-il. « Ma mère finira peut-être par vous gêner. On se permettra d'attaquer notre famille que l'on croira rejetée. Les actions les plus simples passeront pour des plans concertés. Vos ennemis mêmes nous nuiront en affectant de se montrer nos amis et vous inspireront contre nous d'injustes défiances. Il vaut mieux tout quitter. Désignez-nous un endroit où nous puissions, loin de la Cour et des intrigues, aider notre mère à supporter son malheur. »

L'Empereur se récria sur la mauvaise opinion que nous avions de lui et dit avec l'accent ému et solennel d'une sensibilité profonde : « Eugène, si j'ai pu vous être utile dans votre vie, si je vous ai tenu lieu de père, ne m'abandonnez pas. J'ai besoin de vous. Votre sœur ne peut me quitter. Elle se doit à ses enfants, mes propres neveux. Votre mère ne le désire pas. Avec toutes vos idées exagérées, vous feriez son malheur. Je dirai plus, vous devez songer à la postérité. Restez si vous ne voulez pas qu'elle dise : l'Impératrice fut renvoyée, abandonnée ; elle le méritait peut-être. Son rôle n'est-il pas assez beau d'être encore près de moi, de conserver son rang et ses dignités, de prouver que c'est là une séparation

toute politique qu'elle a voulue et d'acquérir de nouveaux titres à l'estime, au respect, à l'amour d'une nation pour laquelle elle se sacrifie? »

A ce raisonnement, aussi juste qu'inattendu, nous demeurâmes interdits. Cette prévoyance attentive pour la réputation d'une épouse, au moment même de la quitter, nous persuada. La conduite du mari dictait celle des enfants. Ils eussent été coupables de ne pas l'imiter. Quoi qu'il pût nous en coûter, nous nous efforcions de ne plus arrêter notre pensée que sur l'avenir honorable réservé à notre mère. Loin de contredire sa volonté de ne pas s'éloigner, nous allions nous faire violence afin de la seconder puisque cette volonté réunissait pour elle tous les avantages, de grandes habitudes si difficiles à perdre, une vie douce qu'elle aimait, des goûts particuliers qu'elle pourrait satisfaire, enfin un noble et grand souvenir inséparable de son nom. Notre intérêt se taisait devant le sien. Déjà même nous envisagions d'un regard ferme cette position nouvelle qui semblait nous confondre dans la foule de ceux que nous avions vus à nos pieds et nous réduisait à n'être rien aux mêmes lieux où nous avions été tout. Notre résignation était entière.

Le sacrifice une fois résolu, il ne restait qu'à le consommer. La famille de l'Empereur se réunit. Leur joie perçait malgré eux. Touchés en apparence du sort de l'Impératrice, chaque fois qu'ils se retournaient vers nous, constants objets de leur jalousie, ils se trahissaient par un air de satisfaction et de triomphe.

J'étais sans cesse destinée à une complication de tourments. J'appris l'arrivée de mon mari (1). L'Empereur, sans doute dans la vue d'un rapprochement,

(1) Louis arriva à Paris le 1er décembre 1809.

m'avait engagée à lui écrire afin de décider quelque chose sur notre manière d'être. Je l'avais fait et, en réponse, je reçus une longue récapitulation de tous les malheurs que je lui avais causés, terminée par le désir qu'il avait et qu'il me supposait aussi de nous séparer juridiquement (1).

Après un déjeuner que la princesse Pauline donna un jour à Neuilly (2) à l'Empereur, il m'appela au moment où tout le monde était réuni dans le jardin, me prit sous le bras et, s'éloignant un peu de la société, il me dit : « Votre mari arrive demain. Je sais qu'il a le projet d'aller demeurer chez sa mère. Je ne puis approuver cela. Ici j'ai le droit de le forcer d'aller dans son hôtel, mais je sais aussi combien il vous rend malheureuse par son fâcheux caractère. Dites-moi : cela vous ferait-il de la peine, si je l'obligeais d'aller chez vous? » — « Ah ! Sire ! » m'écriai-je, « je n'ai plus de courage pour supporter des tourments sans cesse renaissants. » — « Cependant, » reprit-il, « Louis est bon. Il est vrai que personne ne peut vivre avec lui, mais c'est parce que votre douceur laisse prendre trop d'empire à ses défauts. Une honnête femme doit toujours mener son mari. » — « Sire, laissez le faire ce qu'il désire », dis-je, « je vous en conjure ». L'Empereur eut l'air indécis, nous revînmes rejoindre la société et, en effet, mon mari, au lieu de descendre

(1) La lettre d'Hortense avait été portée à Louis par M. Turgot. Voir la réponse du Roi, à laquelle la Reine fait ici allusion, dans André Duboscq, *Louis Bonaparte en Hollande*, *loc. cit.*, p. 228. Elle est datée d'Amsterdam, 23 novembre 1809.

(2) Depuis l'ascension de Murat au trône de Naples, sa propriété de Neuilly appartenait à la princesse Borghèse. D'après le texte d'Hortense, ce déjeuner aurait eu lieu le 30 novembre. Schuermans ne le signale pas. Toutefois, on peut remarquer que la veille, 29 novembre, l'Empereur était allé chasser au bois de Boulogne avec le roi de Saxe. La Reine s'est peut-être trompée d'un ou plusieurs jours.

à son palais, alla loger chez sa mère (1), et, je l'avoue, malgré toute la malice des interprétations dont j'allais être victime, je m'en félicitai, tant sa présence me causait d'effroi. Ce fut le premier acte ostensible de séparation qui instruisit le public de notre désunion. Ses enfants allaient régulièrement passer la journée chez lui. Le plus jeune, malade pendant quelques jours, ne put sortir. Mon mari s'emporta vivement, dit hautement que je voulais le priver de la vue de cet enfant, et vint seul, le soir, pour se bien assurer qu'on ne le trompait pas et que son fils était réellement malade.

Dans un ménage malheureux tout devient un sujet de discorde et de chagrin. L'Empereur avait exigé que mon mari me fît une visite de cérémonie et que je la lui rendisse. Nous nous rencontrions quelquefois aux Tuileries et, comme je l'ai su depuis, il dit m'avoir trouvée si changée qu'il en avait été attendri. Il tomba malade. J'allai près de lui. J'étais entrée subitement pour m'informer de sa santé. Le lendemain, quand j'y retournai, il ne voulut pas me recevoir. J'en fus vivement affectée. Enfin, à nos pressantes sollicitations, l'Empereur consentit à assembler un conseil de famille pour prononcer sur notre séparation (2). Il ne se présenta

(1) Madame Mère, on le sait, habitait l'hôtel de Brienne, aujourd'hui hôtel du ministre de la Guerre, 14, rue Saint-Dominique. — « Il [Louis] avait eu le projet de demeurer à l'hôtel de la Légation de Hollande, puisqu'il ne voulait point descendre dans sa maison. Mais comme il apprit que cela déplairait et ajouterait à ses embarras, il demeura chez sa mère au faubourg Saint-Germain » (*Documens historiques, loc. cit.*, t. III, p. 177).

(2) Cf. lettre de Napoléon à Cambacérès ordonnant la réunion du conseil de famille, Trianon, 22 décembre 1809 (Léon Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon Ier*, Paris, Plon, 1897, in-8°, t. I, p. 386). — « Ils firent, chacun de son côté, une demande de séparation de corps au conseil de famille, aussitôt après l'arrivée de Louis à Paris. Mais, après avoir accordé la réunion de ce conseil, on refusa la sépa-

des deux côtés aucune cause capable de la motiver et l'Empereur répéta plusieurs fois : « Ce sont deux enfants. Il n'y pas une feuille de papier entre eux. Il faut qu'ils se raccommodent. »

A cette époque, Paris fut dans les fêtes. C'était pour la paix avec l'Autriche (1). Le divorce n'était plus un secret pour personne mais, fidèle à son système, l'Impératrice assista à toutes les assemblées avec la couronne sur la tête, quoique persuadée que bientôt elle passerait sur celle d'une autre. Pendant tout ce temps, jusqu'au jour du divorce, les rois de Saxe, de Wurtemberg, de Bavière arrivèrent à Paris (2). L'Impératrice les reçut. Mon frère était allé au-devant du roi de Bavière pour lui annoncer la séparation (3). Il en

ration qui cependant existait de fait depuis longtemps » (*Documens historiques, loc. cit.*, t. III, p. 180). — M. Frédéric MASSON a publié dans *Napoléon et sa famille*, t. V, p. 152, la lettre de Louis à l'Empereur, Trianon, 17 décembre 1809, demandant la réunion du conseil de famille. Celui-ci se réunit le 24 décembre, à 4 heures du soir, dans la salle du Trône aux Tuileries. Il était composé de Jérôme, Murat, Moncey, Laplace et Muraire. Le grand-juge Régnier remplissait les fonctions du ministère public et Regnaud de Saint-Jean-d'Angély en était le secrétaire. — L'original du procès-verbal de la réunion du conseil de famille, provenant de la succession de Cambacérès, se trouve aux *Archives nationales*, A. F. IV, 425, plaquette 3178. Le grand-juge émit l'opinion qu'il y avait lieu d'ajourner toute décision et que « LL. MM. les rois de Westphalie et de Naples doivent être invités d'employer pendant le délai près des deux époux la médiation qu'autorisent leur rang et leur proximité, appuyée de toute la sagesse de leurs conseils ». Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

(1) Grande fête à la Malmaison le 1er décembre ; *Te Deum* à Notre-Dame le 3 décembre ; grande revue aux Tuileries et fête à l'Hôtel de Ville le 4 ; fête à Grosbois le 11 décembre 1809 ; grand cercle à la Cour le 14.

(2) Le roi de Saxe était arrivé à Paris le 10 novembre, le roi de Wurtemberg le 1er décembre ; quant au roi de Bavière, il y arriva seulement, avec la Reine, le 21 décembre, c'est-à-dire après le divorce.

(3) Eugène le rencontra à Meaux.

fut au désespoir et contrarié de venir comme pour en être le témoin. Il voulait qu'on fît un sort au Vice-Roi ; l'Empereur était loin de s'y refuser et proposa à mon frère de lui former un royaume des provinces illyriennes, du Tyrol ou de tout autre pays. Mon frère répondait à tout : « Je ne veux rien ; ne vous occupez pas de moi. » L'Impératrice insistait beaucoup aussi pour que l'avenir de son fils fût fixé ; son titre de prince de Venise ne lui assurait pas la couronne d'Italie, qui appartiendrait de droit au second fils de l'Empereur. Mais le Vice-Roi s'expliquait nettement et ne voulait ni couronne, ni avantage dont le malheur de ma mère parût être le prix.

Enfin, le 15 décembre 1809, jour du divorce, toute la famille se réunit dans le grand cabinet de l'Empereur où il était seul avec l'Impératrice (1). Chacun prit place selon son rang. L'archichancelier et le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély entrèrent et se tinrent debout tous les deux. L'Empereur prit un papier qu'il lut d'une voix haute et assurée, mais, au moment où il dit : « Elle a embelli ma vie pendant quinze ans » (2), son émotion fut visible. L'Impératrice lut à son tour. Les larmes l'empêchèrent de continuer ; elle tendit le papier au comte Regnaud qui en acheva la lecture, lui-même tout en pleurs. Le procès-verbal dressé et signé par tout le monde, l'Empereur embrassa l'Impératrice, la prit par la main et l'emmena dans son appartement. Quelque temps après, il vint me chercher pour me conduire chez

(1) L'assemblée de famille, au cours de laquelle Napoléon et Joséphine donnèrent leur consentement mutuel au divorce eut lieu à 9 heures. Le conseil privé se réunit ensuite à 10 heures pour adopter le texte du sénatus-consulte.

(2) La phrase exacte est : « Elle a embelli quinze ans de ma vie ; le souvenir en restera toujours gravé dans mon cœur. »

elle. Je la trouvai abattue et accablée de la contrainte qu'elle s'était imposée. Je sentis qu'il fallait soutenir son courage jusqu'à la fin. Je lui rappelai l'infortune de cette reine qui l'avait précédée dans ce palais et qui n'en était sortie que pour monter à l'échafaud. Je lui montrai la différence de son sort et les consolations qui lui restaient. Je parvins à remonter son courage. Mon frère était allé la veille au Sénat annoncer le divorce et déclarer notre libre consentement à cet acte (1).

Le lendemain matin de bonne heure, je me rendis près de ma mère. Son salon était rempli de toutes les dames du Palais qui pleuraient de ce départ. Je redoutai beaucoup pour elle ce moment d'attendrissement, car, selon moi, le plus pénible était passé. Quitter une Cour n'était pas quitter un lieu de bonheur et je menai ma mère dans la voiture pendant que l'Empereur était au Conseil. Il lui avait dit adieu auparavant. Je n'avais pas été témoin de cette scène, mais j'imaginais tout ce qu'elle avait eu de déchirant. Notre route jusqu'à la Malmaison fut triste et silencieuse (2). En entrant dans ce lieu qu'elle aimait tant, son cœur était oppressé : « S'il est heureux », me dit-elle, « je ne m'en repentirai pas », et ses yeux étaient constamment remplis de larmes.

Le lendemain de son départ des Tuileries, l'Empereur vint lui faire une visite (3). Cette cérémonie d'aller

(1) La mémoire d'Hortense l'induit en erreur. C'est le 16 décembre, lendemain de la scène qui précède, qu'Eugène se rendit à 11 heures du matin au Sénat, où il prit séance comme grand dignitaire et lut le discours qui lui avait été remis tout écrit par Maret, mais qu'il modifia profondément. Le sénatus-consulte fut adopté par 76 voix contre 7 et 4 bulletins blancs, sur 87 présents.

(2) Joséphine quitta les Tuileries le 16 décembre à 2 heures de l'après-midi, par une pluie battante, dans la voiture de la Cour *l'Opale* (aujourd'hui conservée au musée de Malmaison).

(3) L'Empereur avait quitté les Tuileries le 16 décembre à 4 heures,

au-devant de celui qui, la veille encore, était son époux causa une vive impression à tout le monde. Il lui prit la main avec amitié et se promena longtemps près du château, causant avec elle. Tous les jours, il lui envoyait un page, porteur d'une lettre où il se plaignait aussi de son isolement et l'assurait qu'elle lui manquait beaucoup. Il alla à Trianon et nous engagea à venir lui faire une visite. J'y accompagnai ma mère : cette entrevue fut encore touchante (1).

L'Empereur voulut la garder à dîner. Comme à l'ordinaire il se trouva placé en face d'elle. Rien ne paraissait changé. La reine de Naples et moi y étions seules. Les pages et le préfet du Palais y assistèrent comme toujours. Il régnait un profond silence. Ma mère ne pouvait rien prendre et je la voyais prête à s'évanouir. L'Empereur essuya deux ou trois fois ses yeux sans rien dire et nous partîmes immédiatement après le dîner.

Ma mère me rappela les larmes qu'elle avait aperçues dans les yeux de celui qui l'occupait encore si vivement et sembla jouir un moment de voir au moins ses regrets sincèrement partagés. Mais les jours se passaient. Les lettres devenaient plus rares et elle était toujours à attendre. Elle avait un petit cabinet d'où elle voyait la grande route. Chaque fois qu'elle était prévenue d'une chasse dans la forêt de Saint-Germain, elle restait à la fenêtre jusqu'à ce qu'elle eût vu passer et repasser la voiture de l'Empereur. Je commençais à craindre que ce sacrifice ne lui coûtât plus que je ne l'avais cru d'abord. Mon frère et moi réunissions nos efforts pour la distraire. Elle parut se résigner peu à peu, quoique

deux heures après Joséphine, pour se rendre à Trianon où il passa, dit Méneval, huit jours « dans un désœuvrement inaccoutumé » (*Mémoires*, *loc. cit.*, t. II, p. 295).

(1) Cette visite eut lieu le 25 décembre.

longtemps encore la plus faible marque d'attention de l'Empereur fût seule capable de la satisfaire et de soutenir son courage. D'ailleurs, la Malmaison était sans cesse remplie de la foule des personnes qui s'empressaient toutes, depuis le plus petit marchand jusqu'aux ministres et aux maréchaux, de lui porter l'hommage de leurs respects et de leurs sentiments. Le froid devenu très vif, elle montra le désir de retourner à l'Élysée (1). L'Empereur y consentit et vint la voir une ou deux fois.

Je n'avais pas quitté ma mère un seul jour lorsque je reçus de l'Empereur ma nomination comme princesse protectrice des maisons des filles de la Légion d'honneur (2). De tout temps, il m'avait destiné cette place et elle devait me plaire puisqu'elle mettait les jeunes filles des braves de la France sous ma surveillance et sous ma protection. J'allai un soir en témoigner ma reconnaissance à l'Empereur qui me parut fâché de ce que je n'étais pas venue depuis longtemps. Il me crut de l'humeur et je n'avais que de la tristesse, bien naturelle après cette tentative inutile de séparation où je pouvais reconnaître qu'il eut plutôt l'intention de nous vouloir réunir, le Roi et moi.

D'ailleurs n'étais-je pas continuellement placée entre les tourments que me suscitait mon mari et ceux que lui donnaient à lui-même les affaires de la Hollande?

(1) L'Élysée lui avait été donné pour résidence à Paris, par décret du 16 décembre 1809 (*Archives nationales*, A. F. IV. 424, plaquette 3169). A cette date ce palais était habité par les Murat. Joséphine s'y installa le 3 février 1810.

(2) La Reine fut nommée « protectrice de l'Institut des maisons impériales Napoléon » par décret du 16 décembre 1809. L'original de ce décret se trouve aux *Archives nationales*, A. F. IV. 424, plaquette 3169, pièce 3. — Dans la même plaquette, un décret préparé au nom de Joséphine, mais que l'Empereur n'a pas signé, prouve que Napoléon a hésité pour cette dignité entre l'Impératrice et sa fille.

Quoique toujours étrangère à la politique, je n'en comprenais pas moins que le Roi voulait être souverain indépendant et faire comme il l'entendait le bonheur du peuple qu'il avait été appelé à gouverner, sans se soumettre à l'influence de la France. C'était un sentiment très noble assurément qui prenait sa source dans un cœur esclave de ses devoirs et des nouveaux engagements qu'il avait jurés. Mais pouvait-il s'isoler lorsque tous les souverains de l'Europe étaient forcés d'entrer dans le système du vainqueur, même contre leurs vœux? Je dis un jour à un de ses ministres, qui vint se plaindre à moi de la sévérité de l'Empereur, qu'il savait que je ne m'étais jamais occupée d'aucune affaire politique mais que mon mari, j'en étais persuadée, était mal conseillé; qu'avec une force capable de résister à l'Empereur, il pourrait peut-être séparer les intérêts de la Hollande de ceux de la France, s'il le croyait utile; qu'autrement il fallait marcher franchement avec elle; que la Hollande, au prix de quelques souffrances encore, serait enfin appelée à jouir des mêmes avantages par l'accroissement du territoire et l'appui constant d'un voisin aussi puissant; qu'un système contraire pourrait irriter l'Empereur et le porter à réunir à l'Empire un pays qui n'en suivrait pas la politique; qu'ainsi, avec les meilleures intentions du monde, on causait le plus grand mal possible à la Hollande, celui de compromettre son indépendance. Voilà la seule conversation d'affaires, que j'aie eue de ma vie avec les ministres hollandais, plus indifférente sans doute que je n'aurais dû l'être aux événements qui intéressaient ma famille; mais je pensais que tout cela ne me regardait pas, idée commode à un esprit paresseux qui place ailleurs que dans les grandeurs toute sa félicité.

Ma mère était fort occupée de savoir quelle serait celle

qui devait la remplacer. Elle s'informait avec soin de toutes les princesses de l'Europe à marier. Un jour, Mme de Metternich vint la voir ; elle lui parla beaucoup de l'archiduchesse Marie-Louise et sembla la désigner comme le choix le plus digne de l'Empereur. Mme de Metternich écrivit à son mari cette conversation (1) et reçut bientôt une réponse qu'elle m'apporta par suite de cette confiance que j'avais gagnée en l'accueillant quand tout le monde la délaissait (2). D'après cette lettre, son mari avait fait envisager à son souverain l'intérêt pour ses États et le bonheur pour sa fille de fixer le choix de l'Empereur Napoléon. L'empereur d'Autriche avait paru très disposé à accorder l'Archiduchesse si elle était demandée. L'Impératrice, sa femme, seule avait fait quelques difficultés, mais un instant de conversation avec M. de Metternich avait suffi pour les lever. Cette lettre avait été montrée le matin à M. de Talleyrand et, sans doute, l'Empereur en fut instruit sur-le-champ, car je sus bientôt par mon frère qu'il était chargé de la part de l'Empereur d'aller officiellement chez le prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, faire la demande de l'archiduchesse Marie-Louise (3).

Quelques jours avant, il y avait eu un conseil (4)

(1) Voir cette lettre de Mme de Metternich à son mari, datée de Paris, 3 janvier 1810, dans *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich*, Paris, Plon, 1880, 8 vol. in-8°, t. II, p. 314.

(2) Cette réponse est publiée dans le même volume, p. 316. Elle est datée de Vienne, 27 janvier 1810, mais elle ne contient aucune allusion à l'impératrice d'Autriche. Marie-Thérèse de Naples, mère de Marie-Louise et seconde femme de François I[er], était morte le 13 avril 1807. Ce dernier s'était remarié, pour la troisième fois, le 6 janvier 1808, à Marie-Louise-Béatrix de Modène qui mourut le 7 avril 1816.

(3) Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. V, p. 12.

(4) 28 janvier 1810.

pour savoir qui des deux princesses, russe ou autrichienne, conviendrait davantage. Le conseil fut partagé d'opinion. Ceux qui, comme mon frère, préféraient cette dernière donnaient pour raison que la Russie n'avait aucun point de contact avec la France, qu'il n'existait entre ces deux puissances aucune cause de rupture, qu'il était plus nécessaire de confondre par une alliance franche avec l'Autriche des intérêts dont le choc continuel troublait la paix depuis si longtemps. Cette dernière considération, soutenue du motif de la différence de religion, l'emporta, car il était décidé que la princesse russe ne changerait pas de religion et il y avait trop de danger à introduire des prêtres grecs entre un mari et une femme (1). Il fut donc décidé que l'archiduchesse Marie-Louise serait impératrice de France et que la reine de Naples irait la chercher jusqu'à la frontière d'Autriche. Le prince de Neuchâtel fut envoyé pour porter la procuration de l'Empereur à l'archiduc Charles qui l'épousa au nom de l'Empereur des Français (2).

Pour lui, entièrement occupé de sa jeune épouse, il semblait que les détails n'étaient jamais assez nombreux. Lorsqu'un aide de camp ou un page revenait après avoir porté un présent ou une lettre, il était accablé de questions. Tous s'accordaient à dire qu'elle était bien faite, blonde, fraîche, un joli pied, mais personne n'osait dire qu'elle était jolie. M. de Talleyrand me répéta, un jour, un de ces comptes rendus fait devant lui à l'Empereur par un jeune aide de camp : « Voyons, parlez-moi franchement, » dit l'Empereur.

(1) Sur les négociations entamées par Caulaincourt avec la Cour de Russie pour le mariage de l'Empereur et de la grande-duchesse Anne Pavlowna, voir Albert VANDAL, *Napoléon et Alexandre Ier*, t. II, p. 221.

(2) A Vienne, le 11 mars 1810.

« Comment avez-vous trouvé l'archiduchesse Marie-Louise? » — « Sire, très bien. » — « Très bien ne m'apprend rien. Voyons : quelle taille a-t-elle? » — « Sire, elle a la taille.... » Il hésita un moment et ajouta : « A peu près de la reine de Hollande. » — « Ah! c'est bien : de quelle couleur sont ses cheveux? » — « Blonds, à peu près comme ceux de la reine de Hollande. » — « Bon. Et son teint? » — « Fort blanc et des couleurs très fraîches comme la reine de Hollande. » — « Elle ressemble donc à la reine de Hollande? » — « Non, Sire, et cependant, dans tout ce que vous demandez, je vous ai rapporté l'exacte vérité. » L'Empereur le congédia, branla la tête et dit : « J'ai de la peine à leur arracher quelques mots. Je vois que ma femme est laide car tous ces diables de jeunes gens n'ont pu me prononcer qu'elle était jolie. Enfin, qu'elle soit bonne et me fasse de gros garçons, je l'aimerai comme la plus belle. »

Le choix de la dame d'honneur de la nouvelle Impératrice occupait tous les esprits de la Cour. Il fallait une femme d'une conduite irréprochable. Tout ce que la noblesse avait de plus ancien dans le faubourg Saint-Germain prétendait à cette place qui leur revenait de droit, disaient-ils. La nièce de l'infortunée reine de France ne pouvait avoir près d'elle que des familles attachées à sa tante. D'un autre côté, les militaires et les nobles du nouveau régime redoutaient cette ancienne Cour et les dédains dont elle semblait les menacer. L'Empereur fit le choix le plus convenable. Personne n'y avait songé et tout le monde l'approuva. La duchesse de Montebello, depuis la mort de son mari, vivait retirée, occupée uniquement de ses enfants, estimée, jeune et belle encore (1); elle était la preuve que l'Empereur

(1) Voir t. I, p. 123.

n'oubliait pas les braves morts pour leur pays et qu'il ne voulait pas placer près de sa jeune femme des personnes dont les souvenirs auraient pu lui apprendre à ne pas aimer également tous les Français.

Jamais on n'avait déployé autant de luxe qu'il s'en préparait pour le mariage de l'Empereur. Rien ne lui semblait assez beau pour l'Impératrice et il se mêlait des plus petits détails qui la regardaient comme s'ils eussent été son unique occupation.

Le roi et la reine de Westphalie, la reine d'Espagne, le roi et la reine de Naples, la duchesse de Toscane, le prince et la princesse de Bade, la princesse Pauline et mon mari se rassemblaient souvent le soir aux Tuileries. Je partageais mon temps entre ma mère et ces réunions assez embarrassantes pour moi à cause de mon mari. A l'une d'elles où je me trouvais, l'Empereur paraissait fort gai : « Il faut à présent, » dit-il, « que je devienne aimable. Mon air sérieux et sévère ne plairait pas à une jeune femme. Elle doit aimer les plaisirs de son âge. Voyons, Hortense, vous qui êtes notre Terpsichore, apprenez-moi à valser ». La proposition nous parut si extraordinaire de l'Empereur qu'elle nous fit rire aux éclats. Il insista. Ce n'était pas une plaisanterie. Je lui donnai une leçon pendant deux soirées. Il n'avait pas de grandes dispositions et riait lui-même de sa maladresse. Aussi s'en lassa-t-il bientôt en disant : « Laissons à chaque âge ce qui lui est propre. Je suis trop vieux. D'ailleurs, je vois que ce n'est pas par la danse que je dois briller » (1).

Mon frère était retourné en Italie (2) d'où il devait ramener sa femme pour assister au mariage. Je reçus

(1) Cette scène a été racontée avec quelques variantes par CONSTANT, *Mémoires, loc. cit.*, t. III, p. 215.

(2) Il repartit pour Milan le 13 février 1810.

de lui une lettre affligeante par laquelle il m'annonçait que le général de Broc, qui avait fait la campagne d'Allemagne sous ses ordres, était atteint à Milan d'une maladie dangereuse. Je ne pus cacher à mon amie une si pénible nouvelle. Elle partit sur-le-champ pour aller soigner son mari et, à Chambéry, mon frère et ma belle-sœur qu'elle rencontra lui apprirent sa mort (1). Elle en fut au désespoir. Je partageai sa peine comme la mienne propre. Jamais je ne vis de douleur plus vive et plus longue, sans toutefois que sa santé, sa fraîcheur même en fussent altérées. Heureux effet des larmes bienfaisantes qu'elle versait en abondance !

Je ne connaissais pas encore ma belle-sœur et j'étais en relations continuelles avec elle. Le bonheur qu'elle faisait goûter à mon frère me la rendait chère. J'allai au-devant d'elle sur la route de Fontainebleau (2). Je la trouvai comme on me l'avait dépeinte, d'une beauté et d'une fraîcheur remarquables. Sa taille, quoique fort grande et fort mince, était prise dans de si justes proportions qu'elle ne paraissait pas extraordinaire. Ses manières étaient naturelles et pleines de bienveillance. En tout c'était une princesse parfaite et je l'avais souvent entendu répéter à l'Empereur même. Nous nous liâmes sincèrement et autant qu'on peut l'être avec des intérêts communs, des sentiments semblables, mais sans la connaissance intime d'une vie toujours séparée dont l'une, vouée au bon-

(1) Le général de Broc mourut à Milan le 11 mars 1810, à l'auberge dite « Grande auberge impériale », nº 4143, rue de la Grande-Auberge, d'une maladie nerveuse ou fièvre maligne selon certaines pièces de son dossier aux *Archives administratives de la Guerre*, d'une maladie inflammatoire selon d'autres. Le 4 mars 1811, l'Empereur accorda à sa veuve une pension viagère de 4 000 francs, cet officier général étant mort sans fortune.

(2) Le Vice-Roi et la Vice-Reine arrivèrent à Paris le 20 mars 1810.

heur, n'aurait pu comprendre le malheur de l'autre.

L'Impératrice Joséphine alla à Navarre (1) pour s'éloigner de la capitale pendant les fêtes du mariage. Suivant notre système de donner à cette union notre complète adhésion, nous devions y assister, mon frère et moi. A cet effet, nous nous rendîmes à Compiègne avec l'Empereur et toute sa famille (2). La Cour offrait alors un spectacle remarquable. Aucune autre de l'Europe ne l'emportait par la réunion d'autant de femmes remarquables et distinguées. Les militaires qui s'étaient mariés en choisissant leurs compagnes indistinctement dans toutes les classes de la société n'avaient recherché ni illustre alliance, ni fortune mais seulement les agréments personnels, et alors l'Allemagne et l'Italie fournissaient à la Cour de France leur contingent de grâce, d'esprit et de beauté. Toutes les princesses placées sur les trônes étrangers avaient mis leur amour-propre à environner leurs personnes de ce qui pouvait le mieux en rehausser l'éclat. Rien de comparable, je crois, ne se rassemblera jamais pour former une plus brillante image de la jeunesse, du luxe, de tous les charmes et de tous les plaisirs.

L'Impératrice s'avançait vers Compiègne. Tous les jours l'Empereur recevait d'elle une lettre qui paraissait le satisfaire. Elle était accueillie sur son passage avec la plus grande joie et ce triomphe continuel devait flatter son amour-propre. Pour moi, cédant à l'habitude

(1) Château à 3 kilomètres d'Évreux, qui avait été érigé en duché par lettres patentes du 11 mars 1810 et donné à Joséphine le même jour pour elle, sa vie durant, et après elle pour un fils d'Eugène et ses descendants. Ce château appartenait avant la Révolution au duc de Bouillon. Joséphine s'y installa le 29 mars 1810. Il fut détruit par un incendie en 1834 et rasé deux ans plus tard. Cf. *Intermédiaire des chercheurs*, vol. LXXXIX, 10 avril 1926, p. 297.

(2) L'Empereur arriva à Compiègne le 20 mars 1810.



JOSÉPHINE
Tableau D'APPIANI
(Au prince Napoléon.)



de juger les autres d'après soi, je la plaignais. Je me rappelais mon mariage, mes idées de bonheur ; je les reportais sur elle ; je les lui supposais. Élevée à détester l'ennemi de sa famille, de son pays, pouvait-elle, me disais-je, espérer aimer l'Empereur? Non. La politique seule disposait de son sort. Je me la figurais malheureuse, sacrifiée. Elle me devenait chère et je l'attendais comme une personne qui allait m'intéresser. Je ne songeais pas assez que, pour une princesse, l'ambition est en première ligne dans l'ordre des sentiments et que le trône le plus élevé est toujours celui auquel elle aspire avec le plus d'ardeur et où elle place le plus de félicité. Puisque son cœur ne doit jamais choisir, c'est une éducation sage et raisonnable que celle qui lui propose pour but, lui apprend à trouver son bonheur dans ce qui fait sa destinée : la grandeur et le noble usage qu'elle doit en faire.

Nous étions logés (1) dans le même palais, mon mari et moi, et nous ne nous apercevions que le soir dans le salon de l'Empereur où toute la famille se réunissait. Il ne m'adressait pas la parole et, d'ailleurs, je paraissais assez étrangère à tout ce qui se disait. Un jour, le roi de Westphalie vint me prier à déjeuner pour le lendemain. J'y allai et je me trouvai seule avec mon mari, le Roi et la Reine. Je compris bien que c'était une chose arrangée. La crainte seule d'une explication me mettait déjà dans un état pénible. Cependant il fallut l'essuyer. Le Roi et la Reine sortirent et nous laissèrent seuls : « Madame », me dit mon mari, « depuis longtemps je désire vous parler. L'Empereur n'a pas voulu consentir à une séparation que nous désirions également. Vous ne pouvez donc être libre et indépen-

(1) A Compiègne.

dante de votre époux. » — « Quel bonheur espérez-vous de notre réunion? » lui répliquai-je. — « Je sais qu'elle n'est pas possible ; ce n'est pas elle que je demande, mais vous êtes reine de Hollande : c'est là que vous devez demeurer et je ne souffrirai plus que vous soyez ailleurs. » — « Quelle raison vous porte à m'y désirer? Si vous redoutez de me savoir à la Cour de l'Empereur, je ne tiens pas à y demeurer. Ma mère est maintenant dans la retraite. J'irai vivre avec elle. Je ne puis rien faire pour votre bonheur ; laissez-moi achever ma vie dans la tranquillité ; enfin ne pensez plus à moi ; regardez-moi comme morte. » — « C'est bien différent », me dit-il promptement. « Voyez l'empereur d'Autriche. Il s'est remarié sur-le-champ » (1).

Je ne sais si cette dernière phrase lui échappa, mais elle achevait de me convaincre que cet amour dont on m'avait tant parlé avait décidément disparu pour faire place à un sentiment si peu bienveillant que je devais encore le redouter. Toute sa conversation fut entièrement sur la nécessité de mon retour en Hollande et sur le droit qu'il avait de m'y contraindre.

J'eus ensuite à résister aux plus vives sollicitations de la famille de mon mari. Je répondais à chacun que je le croyais capable de tout pour me nuire, que, s'il n'était pas roi du pays, j'irais encore dans l'espoir qu'un juge suprême m'offrirait au moins une justice quelconque. Mais qu'attendre d'un homme qui me traiterait comme son ennemie? J'écrivis à l'Empereur une lettre désespérée. Il ne me répondit pas.

Enfin, mon frère même s'occupa sérieusement de cette espèce de rapprochement. Je lui exposai en

(1) Voir plus haut p. 59. — François I[er], trois fois veuf, se maria ou se remaria quatre fois.

détail mes malheurs. Mais qu'est-ce que raconter? Il faut voir les souffrances pour y croire. On s'imagine que la passion aveugle celle qui se plaint. On ne pense qu'à sa réputation, et peut-être on sacrifie sa vie. Il me répétait : « Fais encore ce dernier effort pour le monde. Il ignore combien de fois tu as essayé de ramener ce caractère difficile ; il te blâme parce qu'il ne te connaît pas. Montre-lui du courage et, si tu n'obtiens pas enfin de ton mari quelque bonheur intérieur, au moins tu auras acquis par ta persévérance le droit de vivre seule, estimée et tranquille ». Il est difficile de prendre assez d'intérêt à soi pour résister aux conseils d'un frère tendrement aimé et dont le suffrage est un besoin, mais il s'abusait et ne pouvait comprendre qu'il ne me restait plus ni force, ni santé, ni espérance après tant de vains efforts qui n'étaient connus que de moi. Aussi, plongée dans un morne découragement, absorbée par la pensée sans cesse renaissante que personne ne s'intéressait à moi et que ma vie n'importait pas même à ceux que j'aimais le plus, je donnai mon consentement à ce départ tant sollicité et je me préparai à retourner à ce lieu de douleur comme on se dispose à la mort (1).

Mon frère, dont la tendresse s'inquiétait à la fin de ne plus m'entendre faire une objection, voulut lui-même régler les conditions. Il fut convenu que je logerais dans le même palais que le Roi, qu'il ne pourrait m'empêcher d'aller aux eaux pour soigner ma santé, que j'aurais

(1) « On me dit qu'il avait envoyé chercher sa femme sur les onze heures du soir et qu'elle était rentrée chez elle à minuit en versant un torrent de larmes, disant aux personnes qui étaient attachées à sa maison qu'elle était forcée de quitter Paris et de suivre son mari en Hollande. » (Extrait d'une lettre inédite de M. de Sénègra, communiquée par le docteur Cabanès.)

la permission d'emmener mes femmes de chambre, car aucune de mes dames françaises ne pouvait m'accompagner. J'obtins de laisser mon jeune fils à Paris, à cause de sa santé trop délicate, et je me disposai à partir aussitôt après le mariage avec mon fils aîné, Mme de Boubers et M. de Marmol.

Mes tristes affaires n'occupaient que moi. Toute la cour s'entretenait de projets de fête et de la réception de l'Impératrice qui arrivait. Il s'éleva de nombreuses discussions entre les rois et les princes sur le cérémonial à observer pour aller au-devant d'elle ; personne n'en était satisfait. Je souriais quelquefois de voir traiter avec tant de feu une chose qui me semblait de si peu d'importance. Le cœur qui souffre sait donner à tout ce qui est vanité sa juste valeur. Rien n'était encore décidé lorsque l'Empereur mit tout le monde d'accord. Il partit un matin avec le roi de Naples dans une calèche pour aller seul au-devant de l'Impératrice. Il la rencontra près de Noyon, fit arrêter sa voiture, entra dans celle où elle était sans la prévenir et l'embrassa tendrement. La reine de Naples les accompagnait (1). A sept heures du soir, nous allâmes toutes au bas du grand escalier et en robes de cour la recevoir. Nous l'embrassâmes sans presque l'apercevoir. On traversa la galerie où toute la ville et la Cour étaient réunies, et nous ne la vîmes plus que le lendemain matin. Elle nous reçut

(1) On avait fait établir trois tentes à deux lieues de Soissons, pour la première entrevue de Napoléon et de Marie-Louise, réglée à l'avance par un cérémonial calqué sur celui de la réception de la dauphine Marie-Antoinette. Cette entrevue devait avoir lieu le 28 mars, mais, le 27, Napoléon partit à midi de Compiègne, rejoignit Marie-Louise devant l'église de Courcelles et la ramena directement à Compiègne, brûlant l'étape de Soissons. Les souverains arrivèrent au château à 9 h. 30 du soir. La reine de Naples était allée au-devant de la nouvelle Impératrice jusqu'à Braunau.

bien. Son air était doux et bon, quoique un peu embarrassé. Nous en fûmes toutes satisfaites.

On se rendit à Saint-Cloud (1) où se fit le mariage civil le 1er avril. Un cortège pompeux partit pour les Tuileries (2). J'étais avec la reine d'Espagne et le grand-duc de Wurtzbourg. Nous précédions la voiture de l'Empereur. Je ne ferai pas de description. Les journaux du temps ont dû la faire.

Sous l'Empereur, les cérémonies furent toujours belles et imposantes. L'arc de triomphe de l'Étoile, déjà commencé, avait provisoirement été achevé en bois (3). Il était facile de juger du magnifique effet qu'il aurait produit par la suite (4). Sur notre route, le peuple me parut assez froid. Il ne témoignait pas de plaisir à voir une Autrichienne, mais la société de Paris, qui s'était réunie tout entière dans la galerie du Louvre, laissa éclater l'enthousiasme le plus vif, les uns par d'anciens et chers souvenirs, les autres par l'espoir d'une paix solide, ou enfin par cette émotion que communique la vue de ce qui est puissant et brillant.

(1) L'Empereur et l'Impératrice quittèrent Compiègne le 30 mars à midi pour arriver à Saint-Cloud à 5 h. 15.

(2) Ce cortège partit de Compiègne le 2 avril pour Paris, où le mariage religieux fut célébré, ce jour-là, par le cardinal Fesch.

(3) La première pierre de l'Arc de Triomphe avait été posée le 15 août 1806 avant même que les plans du monument ne fussent arrêtés. En 1810, sept assises seulement étaient sorties de terre quand on dressa le simulacre en charpente et toile dont on trouvera la description et les dessins dans l'article de M. F. Cadet de Gassicourt, *l'Arc de Triomphe de l'Etoile*, paru dans la Revue *Napoléon*, Paris, Morancé, numéro de janvier-février 1926, p. 22.

(4) On ne doit pas s'étonner de voir la Reine écrire : *aurait produit par la suite*. En effet, les travaux de l'Arc de Triomphe furent interrompus en 1815. Louis XVIII songea même à faire détruire ce qui existait déjà. Les travaux ne furent repris qu'en 1823. Or, la Reine écrivit ses *Mémoires* en 1820. A cette époque on pouvait donc croire que le monument ne serait jamais achevé.

Avant d'aller à la chapelle provisoire, l'Empereur et l'Impératrice se reposèrent dans leurs appartements. Les manteaux impériaux furent apportés de Notre-Dame où ils étaient conservés depuis le couronnement (1). Celui dont ma mère avait été revêtue fut mis à l'Impératrice et nous le portâmes, la reine d'Espagne, la reine de Westphalie, la grande-duchesse de Toscane, la princesse Pauline et moi. La reine de Naples, la Vice-Reine et la princesse de Bade marchaient en avant, tenant les cierges et les différents honneurs. Nos premiers officiers soutenaient nos manteaux. Nous traversâmes ainsi la galerie et arrivâmes à la pièce où se trouvait la chapelle (2). La Cour et le corps diplomatique étaient dans des tribunes construites tout autour. La cérémonie fut assez courte. Les regards se portaient souvent et s'arrêtaient sur mon frère et sur moi pour démêler l'impression que nous pouvions éprouver. Ce mouvement de curiosité m'embarrassait, quoique je fusse assurée qu'aucune émotion ne viendrait altérer mes traits. Je croyais en effet ma mère plus heureuse dans sa douce solitude qu'environnée de tant d'éclat. Je ne pouvais regretter pour elle ce que je n'aimais pas pour moi.

Mon mari partit après le mariage (3) et me fit dire par Mme de Boubers qu'il me devançait et qu'il comptait sur ma promesse. J'appris par cette dernière qu'au moment de son départ ses sœurs l'avaient engagé à emmener son fils qui était là et qu'il avait résisté en disant : « La Reine me l'a promis ; elle ne me trompera

(1) Cf. Masson, *L'Impératrice Marie-Louise*, Paris, Ollendorf, 1902, in-8, p. 105.

(2) L'autel était dressé dans le salon carré du Louvre. Cf. Percier et Fontaine, *Description des cérémonies et des fêtes qui ont eu lieu pour le mariage de S. M. l'Empereur*, Paris, Didot, 1810, in-f°.

(3) Louis quitta Paris le 6 avril 1810. Il arriva à Amsterdam le 11 à 5 heures du matin.

pas ». Je devais lui savoir gré de cette justice et je prenais toutes mes dispositions pour ce voyage, lorsque Mme de Broc, faisant trêve à ses larmes, accourut chez moi : « Qu'est-ce que j'apprends? » me dit-elle. « Vous retournez en Hollande? Vous voulez donc mourir? Moi, qui vous ai si souvent engagée à remplir de si pénibles devoirs, je viens vous en détourner maintenant. Que votre désespoir ne vous entraîne pas au point de vous sacrifier ! » Elle devinait mon découragement et voyait bien que, depuis quelque temps, je ne me taisais avec elle sur mes chagrins que pour ménager les siens. « Je l'ai promis, ma chère Adèle ». Voilà tout ce que je pus lui dire et nous nous séparâmes accablées de douleur.

M. de Flahaut, resté longtemps malade à Vienne après la guerre et toujours souffrant depuis son retour (1), apprit à peine ma détermination qu'il réunit toutes ses forces pour me voir une fois. Ses larmes, sa profonde affliction, les protestations nouvelles de son éternel dévouement, tout dans ses adieux me prouvait un intérêt dont je doutais toujours, et ce sentiment qui, malgré moi, me retenait encore à la vie, me faisait regretter un courage qui semblait, en m'éloignant, me conduire à une mort certaine.

Ma mère était à Navarre (2). Je n'eus pas la force d'aller lui dire adieu. Je lui écrivis et j'ignore si elle vit dans ma lettre l'abandon total que je faisais de moi, mais elle fut inquiète et malheureuse du parti que je venais de prendre.

(1) M. de Flahaut, blessé au combat d'Ens, était alors à Paris chez sa mère, Mme de Souza : « Il est malade, crache le sang et souffre de rhumatismes » (*Madame de Souza et sa famille*, par le baron DE MARICOURT, *loc. cit.*, p. 264). Choisi comme aide de camp par Berthier le 21 juillet 1808, il avait été nommé officiellement à ces fonctions le 9 août.

(2) Elle ne revint à la Malmaison que le 15 mai 1810.

Je me rendis à Compiègne (1). L'Empereur était uniquement occupé de sa nouvelle épouse. Les princes et les princesses, livrés aux jeux, aux danses et au mouvement tumultueux de tant de plaisirs réunis, s'étudiaient à disputer de parures, de succès et de magnificence. La joie animait toute la Cour. Moi seule j'étais triste, étrangère à tout ce qui m'environnait. Mon chagrin m'isolait au milieu de ces fêtes. Leurs bruyants éclats, qui me forçaient de le concentrer, lui donnaient encore quelque chose de plus sombre. Les sœurs de l'Empereur, qui me voyaient enfin sur le point de partir, s'occupaient de moi avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Elles n'auraient pas eu besoin de me dire : du courage. Leur air satisfait provoquait assez ma fierté pour que je ne laissasse rien paraître de mes chagrins. Mais, si l'une d'elles m'eût serré la main avec tendresse, je n'aurais pu y tenir : mes larmes auraient trahi les tourments de mon cœur.

Enfin il fallut prendre congé de l'Empereur et de l'Impératrice que j'embrassai en pleurant. L'Empereur parut touché de mes larmes : « Pourquoi partez-vous si tôt? » me dit-il. Je ne répondis rien et je courus à ma voiture sans voir personne. Mon fils (2) et Mme de Boubers étaient seuls avec moi. Je respirai plus librement en quittant Compiègne (3). Je n'avais plus à me contraindre et c'était quelque chose après toutes les contraintes que je venais de m'imposer. Le voyage fut triste. Il semble que l'âme qui souffre ne prenne plaisir

(1) Le 9 avril 1810. Après le mariage et un court séjour à Saint-Cloud, Napoléon et Marie-Louise étaient revenus à Compiègne où ils étaient arrivés le 5 avril.

(2) Le prince Napoléon-Louis. Charles-Louis-Napoléon, le plus jeune fils de la Reine, restait à Paris.

(3) Le 11 avril 1810.

qu'à se retracer des souffrances. Lorsque je vis la garde hollandaise qui m'attendait sur la frontière, je pensai à ce premier voyage où je me croyais si à plaindre ; rien ne paraissait changé, je retrouvais tout à la même place, mais, moi, j'avais alors encore mon fils ! Il n'existait plus et dans quel état étais-je ! Les idées superstitieuses se mêlent toujours aux profondes impressions du malheur. Je croyais que j'allais mourir et un enterrement que je rencontrai à l'entrée du premier village sembla m'en donner l'assurance.

J'arrive à Utrecht (1). On ne m'attendait pas. Le Roi était à Amsterdam. Mme de Boubers va coucher mon fils. Mes autres voitures n'étaient pas arrivées. Je reste seule trois heures. Que de pénibles réflexions ! Une simple bougie que le concierge avait allumée s'était éteinte sur ma cheminée sans que je m'en aperçusse. Je reste un moment dans l'obscurité et j'en éprouve de l'effroi. Le Roi arrive le lendemain. Il revoit son fils avec joie. A peine semble-t-il faire attention à moi. Je reçois toute la ville et ma pâleur est si grande, mon changement si surprenant que chacun me regarde avec intérêt et pitié. J'arrive à Amsterdam (2). Tous les esprits étaient prévenus contre moi. On me croyait encore jeune et fraîche, jouissant des plaisirs de Paris et méprisant ceux du pays que mes enfants étaient appelés à gouverner. On me voit et, en un instant, la prévention fait place à un intérêt marqué. Le peuple même s'écriait avec un geste expressif et un accent attendri : « *Koningin* misérable ! Notre pauvre Reine ! »

Je reçus toutes les autorités (3). Je me recommandais

(1) Le 14 avril 1810.
(2) Après avoir passé la Semaine sainte à Utrecht, la Reine arriva à Amsterdam le 24 avril 1810 à 3 heures. Le Roi la rejoignit à 6 heures.
(3) Le 26 avril 1810.

aux prières des ministres de chaque religion. Plusieurs, en me faisant leur discours, montrèrent une émotion qui m'étonna. J'en demandai l'explication plus tard à l'abbé Bertrand qui me dit que, quand ils arrivaient, ils étaient très prévenus contre moi, que ma vue les avait touchés, qu'ils s'étaient reproché leur injustice et qu'ils disaient hautement qu'on les avait trompés.

Le palais d'Amsterdam, autrefois l'Hôtel-de-Ville, était fort beau à l'intérieur (1). Le Roi y avait fait beaucoup d'embellissements mais, jamais, demeure ne fut plus triste au dedans. Mon salon, qui servait autrefois au tribunal criminel, avait dans sa frise pour ornements des têtes de mort en marbre noir et blanc, et on n'avait pas voulu détruire ces sculptures fort estimées. Les galeries étaient sombres ; mon appartement donnait du côté d'une église ; l'odeur y était affreuse et, lorsqu'on ouvrait les fenêtres, le canal n'envoyait qu'un air épais et une vapeur de soufre. Mes dames hollandaises me paraissaient fort bien mais je les connaissais peu ; elles étaient nouvelles la plupart. Je passais donc ma matinée seule, dans mon appartement, à lire. A peine si je voyais mon fils. On venait me prévenir que le Roi m'attendait pour dîner ; j'arrivais. A table, il ne se proférait pas une parole. Après le dîner, le Roi promenait ses doigts sur un piano qui se trouvait ouvert. Il prenait son fils sur ses genoux, l'embrassait, le menait sur le balcon qui donnait sur la place. Le peuple, en les voyant, poussait quelques acclamations. Le Roi rentrait, revenait s'asseoir au piano, récitait quelques vers français ou fredonnait un air. J'étais sur un fauteuil sans rien dire à

(1) Après avoir voulu établir sa capitale à Utrecht, Louis avait choisi Amsterdam. Le 9 avril 1808, il avait accepté la maison de ville, construite en 1649, pour en faire le palais royal et l'avait fait aménager par les architectes Thibault et Zierenis.

regarder ce qui se passait dans la chambre, et, lorsque quelques heures s'étaient écoulées ainsi, il sonnait, s'apercevant alors de cette position forcée, et faisait entrer le service hollandais ainsi que les dames. On apportait des tables de jeu. Je faisais quelquefois une partie de mon côté et je retournais chez moi à 9 heures, après lui avoir adressé le bonsoir, seul mot que nous nous fussions dit. Voici exactement toutes mes journées à Amsterdam.

J'y étais donc moins malheureuse, moins tourmentée qu'autrefois, mais mes forces s'étaient usées dans la douleur ; j'avais perdu mon ancienne énergie. Cet isolement dans un pays étranger me glaçait de terreur. La mort qui, auparavant, m'avait souri et que j'avais appelée se présentait alors sous un aspect effrayant : « Que suis-je venue faire ici? » me disais-je. « Quoi? périr loin de mon pays sans qu'une main amie adoucisse ce dernier moment, sans pouvoir adresser un tendre adieu à tous ceux que j'aime? Comment m'a-t-on laissée partir et, moi, qui a pu m'y décider? » Je ne nourrissais plus qu'une idée : celle de sortir de ce pays et de retrouver ma liberté.

Je n'avais de distractions que dans la lecture des romans les plus sinistres. Les productions d'Anne Radcliffe (1) m'ont été bien utiles. Mon attention n'aurait pu se reposer sur rien de sérieux. Pour m'oublier un instant, il me fallait cet intérêt qui s'attache à d'épouvantables récits et à l'image de maux semblables aux nôtres.

Le palais était comme celui de l'Inquisition : personne n'osait se parler, tout le monde tremblait. Quand

(1) Anne Radcliffe, née Ward, qui devait mourir en 1823, avait déjà publié en 1810 tous ses romans dont le mystère, le merveilleux et la terreur formaient la base.

l'abbé Bertrand venait me voir, je le renvoyais bien vite de peur de lui nuire. Enfin, je me sentais tous les jours dépérir et le souvenir de mes anciennes douleurs, comme l'abandon présent dans lequel j'étais, livraient constamment ma pensée aux plus sinistres présages.

Je ne puis mieux peindre l'état dans lequel j'étais qu'en copiant une lettre de moi écrite à Mme de Broc et que j'envoyai par l'aide de camp de mon frère :

« Me voici à Amsterdam, ma chère Adèle, seule, « absolument seule. Qui me comprendrait? Tu es « loin de moi ! Je t'avoue que je commence à être « effrayée de cette solitude et surtout du peu d'intérêt « que je dois inspirer autour de moi. Si j'allais mourir « ici, dénuée de soins, d'affection ! Cette idée, malgré « moi, se présente souvent et je n'ai qu'à me regarder « pour croire la mort possible. J'ai eu plus de courage « que de force en souscrivant aux désirs de ma famille. « Toi seule, qui savais tout ce qui m'attendait, tu as « tout fait pour m'en empêcher. Je me suis laissée aller. « Le Roi a désiré me revoir près de lui. Que me veut-il? « J'y suis venue, mais quelle vie ! Mon fils même, à « peine si je le vois ; il est bien gâté, j'en souffre et je « n'y puis rien ; ainsi la volonté de Dieu soit faite ! « Ce pauvre abbé Bertrand est venu me voir. Il m'a « donné du courage en m'apprenant le retour de l'opi- « nion sur moi, malgré le mal qu'on en avait répandu. « L'on s'est écrié : « Comment ! cette femme que nous « avions vue si fraîche et qu'on nous peignait insatiable « de plaisirs et détestant la Hollande, la voilà mou- « rante ! On nous a donc trompés. » Ainsi, ma chère « Adèle, de se sacrifier, de faire toujours ce que l'on « croit le mieux, il en revient au moins quelque chose. « Le palais est ici absolument comme une inquisition.

« Personne n'ose se parler. Tout le monde tremble. « J'ai bien vite renvoyé l'abbé de peur de lui nuire en « le gardant, car je ne puis recevoir personne. Ce n'est « plus, comme autrefois, cette souffrance qu'un rire « de jeunesse venait calmer. Ah ! que tout cela est « loin de moi ! Ce qu'un grand malheur a d'affreux, « c'est qu'il dispose à ne plus perdre une impression. « Elles frappent toutes sur un cœur ulcéré. Tout ce « qui m'environne me fait retrouver mes anciennes « douleurs. Jusqu'à cette odeur de tourbe et jusqu'à « ces hommes qui crient la nuit et que j'entendais « avec un frémissement terrible quand j'étais auprès « de son lit à veiller mon enfant, je les entends encore ! « Ah ! ma chère Adèle, je ne crains pas de mourir, si « je dois le rejoindre.

« Mais je t'afflige : tu m'as prédit tout ce que j'éprou« verais. Console-toi : au moins je suis tranquille et, en « venant ici, j'ai dû être résignée. Je le suis. Pouvoir « pleurer seule me semble même assez doux. Tu sais « qu'autrefois c'était un crime. Toi aussi tu pleures « mais jouis d'être entourée de ta famille. C'est par « l'affection qu'on vit et c'est ici l'affection qui me « manque. Tu penses à moi, malgré ta douleur, n'est-ce « pas, ma chère Adèle? Songe que tu m'es nécessaire. « J'espère au moins qu'on nous permettra de vivre « ensemble et nos chagrins, en se mêlant, en seront « moins amers. Soigne ta santé : elle soutient le cou« rage et il en faut tant dans la vie ! J'ai reçu hier « toutes les autorités. Je n'ai pu m'empêcher de me « recommander aux prières des ministres de chaque « religion. Plusieurs, en me faisant leurs discours, se « sont attendris et l'abbé m'a expliqué qu'ils arri« vaient très prévenus contre moi et, je ne sais pour« quoi, en me voyant, ils se sont trouvés injustes et ont

« dit hautement que, sans doute, on les avait trompés « et qu'ils s'en voulaient d'avoir jugé sans connaître. « Les pauvres gens ! Je leur pardonne. On a tout fait « pour cela ! Mais pourquoi me faire revenir? Certai- « nement c'est une idée politique et je ne puis la de- « viner. Mais, adieu. Je soulage mon cœur. Cela me fait « du bien. Toi seule peux m'en procurer à présent. Calme « donc ta douleur pour me donner les moyens d'adoucir « la mienne.

Signé : HORTENSE. »

Mon frère, inquiet de mon état, m'envoya un aide de camp. Il fut longtemps à parvenir jusqu'à moi. Personne n'osait approcher de mon appartement pour me l'annoncer : je lui dis de rassurer mon frère ; j'étais trop touchée de ce soin pour accroître ses inquiétudes en lui parlant de ma santé et de mon découragement.

Les troupes françaises, je ne sais sous quel prétexte, entraient en Hollande (1). Le Roi qui, pour conserver l'indépendance de la Hollande, avait fait de très grands sacrifices de territoires à la France, se trouvait pourtant encore en discussion avec son frère et leur correspondance se ressentait toujours de l'aigreur de ces relations politiques (2). Il crut qu'une lettre de moi pourrait

(1) L'article 2 du traité du 16 mars 1810, prévoyait l'occupation des embouchures des rivières par un corps franco-hollandais. Ce furent des forces presque exclusivement françaises qui occupèrent Leyde et La Haye le 20 avril. Le 1er mai, le corps d'armée d'Oudinot, chargé de ces opérations, prit le nom de : Corps d'observation de la Hollande.

(2) Les lettres de Napoléon à Louis ont été publiées par M. ROCQUAIN, dans *Napoléon Ier et le roi Louis, loc. cit.*, d'après les originaux conservés aux Archives nationales. La dernière en date est celle du 23 mai 1810. Elle se termine par ces mots : « C'est la dernière lettre que de ma vie je vous écris ». En fait, Napoléon n'écrivit plus à Louis jusqu'au mois de janvier 1813.

avoir quelque effet pour obtenir de l'Empereur la révocation d'une occupation militaire qui pouvait nuire à la popularité de mes enfants. Je fis ce qu'il désirait, mais je ne reçus aucune réponse.

Cependant, l'air épais d'Amsterdam augmentait mon état de souffrance. Je ne pouvais plus respirer qu'en faisant continuellement brûler du vinaigre dans ma chambre. Le médecin français de mon mari s'alarma de me voir si mal. « Madame », me dit-il, « votre état est inquiétant. Si je dis la vérité, on ne me croira pas. Je vous en supplie : voyez le premier médecin hollandais. Il faut absolument que vous changiez d'air et lui seul pourra le faire comprendre au Roi ». En effet, ce médecin ainsi que l'autre me trouva dans un état très alarmant. J'ignore s'il le dit au Roi, mais je n'entendis parler de rien. Je me sentais mourir si je restais et, comme je l'ai déjà dit plus haut, mourir là, isolée, sans intérêt, sans consolation, était une idée affreuse. Mais comment partir? Je ne le pouvais sans le consentement du Roi.

Mon mari alla passer quelques jours à Haarlem avec son fils (1). Je demeurai encore plus seule dans ce grand palais. Une nuit, j'entends tirer le canon. J'écoute et plusieurs coups se succèdent. J'appelle mes femmes de chambre. Comme moi, elles ne doutent pas du bruit qui frappe nos oreilles : c'est le canon. Il est minuit. Quelle raison pour le faire tirer à cette heure? C'est peut-être une surprise des Anglais : ils sont maîtres d'Amsterdam ! Cette idée, le croira-t-on, me fit sentir comme un mouvement de satisfaction. Qu'il faut être malheureux pour éprouver une impression de joie à l'idée de changer de maître et de prison ! Que mes

(1) En 1808, le Roi avait acheté à M. Hope une maison de campagne sise à Haarlem dont il avait fait le « Pavillon royal ».

enfants, que mes amis, que la Hollande me le pardonnent : c'est le seul mouvement d'égoïsme que j'aie éprouvé dans ma vie, et ne suis-je pas excusable d'avoir songé un peu à moi, lorsque, abandonnée de l'univers, je me sentais mourir? Ce bruit, qui avait un moment suspendu mes souffrances par une espérance vague, continuait toujours. Une femme de chambre éveille un domestique. Il monte dans les corridors du second étage pour pouvoir mieux juger d'où part le canon et découvre une fenêtre laissée ouverte que le vent frappe par intervalles et dont le son prolongé sous ces grandes voûtes cause notre erreur. Je souris de ma méprise ; je rougis d'une émotion de joie que je trouve coupable et je me replonge dans tout mon malheur pour me justifier moi-même par la vue de tout ce que je souffre.

Il ne me fut permis qu'une seule fois de recevoir l'ambassadeur de France (1) et encore devant mes dames et mes officiers. Je lui avais fait demander par Mme de Boubers si ce que Mme de Broc m'avait raconté sur l'ordre donné par le Roi à M. Van Maanen, son ministre, de me déconsidérer dans le public avait en effet quelque fondement. Il me le confirma, en ajoutant même que M. Van Maanen était prêt à le signer.

Cependant mon état empirait chaque jour. Je sentais que si je n'avais le courage de demander à partir, je n'en aurais bientôt plus la force. La terreur que me causait mon mari était toujours si grande que j'osais à peine lui adresser une question. Je me hasarde enfin.

(1) Alexandre-François de La Rochefoucauld, fils du duc d'Estissac, avait remplacé, sur la demande de Louis, le général Dupont-Chaumont et il avait été accrédité comme ambassadeur en Hollande le 2 février 1808. Né à Paris le 26 août 1767, il mourut le 2 mars 1841. — Il était allié aux Beauharnais par sa femme, née Adélaïde-Marie-Françoise Pyvart de Chastullé, qui fut dame d'honneur de l'Impératrice Joséphine.

Je lui parle de l'air d'Amsterdam qui me tue, de sa promesse de me laisser aller aux eaux et des médecins qui me l'ordonnent. Il me fait beaucoup d'objections et décide enfin que je puis me rendre au château du Loo (1), situé en Hollande, dans un air meilleur que celui que j'habite. Je me sépare de mon fils avec un profond serrement de cœur, mais tranquille sur lui : je le laissais aux soins de Mme de Boubers (2).

Le Loo fut pour moi comme Amsterdam. Je n'avais d'espoir de salut que dans ces bienheureuses montagnes qui avaient vu ma brillante jeunesse et dont l'air pur faisait toute mon envie. J'écris au Roi que je ne pouvais tarder plus longtemps à essayer de ce remède autrefois si salutaire. Il n'ose me le refuser et me répond une longue lettre sur le sort de mes enfants en Hollande et sur notre commune obligation de leur conserver ce pays (3). Je ne compris pas alors beaucoup ce qu'il voulait me dire, car j'ignorais que les discussions entre les deux frères en étaient arrivées au point que mon mari craignait pour l'indépendance de la Hollande.

Je partis avec une de mes dames hollandaises et MM. de Renesse et de Marmol, deux de mes écuyers (4).

(1) Résidence royale construite par le stathouder Guillaume III et située à 29 kilomètres au nord-est d'Arnhem.

(2) Hortense quitta Amsterdam pour le Loo le 21 mai 1810.

(3) Cette lettre du Roi, dont nous n'avons pu retrouver le texte, met fin à la légende qui veut que la Reine se soit enfuie du Loo, à l'insu de son mari, dans des circonstances mélodramatiques. M. Frédéric Masson avait déjà fait remarquer que le voyage de la Reine à Plombières avait été annoncé par avance dans les journaux hollandais.

(4) Ce départ eut lieu le 1er juin 1810. — Les archives du prince Napoléon renferment la minute autographe de la lettre ci-dessous d'Hortense à Louis, non datée mais qui ne peut guère s'appliquer qu'à cet instant de la vie de la Reine :

« Sire, en quittant pour toujours les lieux où vous êtes et ne doutant plus de l'opinion que vous avez de moi, je vous renvoie des

A mesure que j'approchais de la France, je me sentais renaître à la vie. Tout était émotion pour moi. Les premiers douaniers qui parlent ma langue me font battre le cœur. La première montagne que j'aperçois me fait venir les larmes aux yeux. Cependant je craignais de ne pas arriver malgré mon courage. J'étais bien mal ! Si j'avais pu m'abuser, l'effroi peint sur les visages de ceux qui m'entouraient, les paroles échappées au peuple qui venait me voir lorsqu'on changeait mes chevaux : « Ah ! qu'elle a l'air malade ! Elle est mourante ! » tout m'apprenait assez à quel état j'étais réduite. « Que je sois une fois à Plombières », me disais-je, « et je suis sauvée ». J'atteignis enfin ce lieu si désiré mais pour y voir ma maladie s'aggraver encore par une inflammation de poitrine et un crachement de sang. Mon médecin (1) et Mlle Cochelet arrivèrent de Paris. De bons soins, ma jeunesse, plus de tranquillité d'esprit me rappelèrent encore à la vie. Mme de Broc accourut aussi près de moi,

lettres que vous désavoueriez sans doute maintenant puisqu'elles parlaient d'une amitié que vous ne ressentez plus. Je vous les rends, car, si j'avais besoin de les relire, ce ne serait qu'un chagrin de plus puisque celui qui les écrivit n'est plus le même pour moi. Il a été abusé comme tout le monde sur mon compte et c'est ce qui m'est le plus pénible car je ne tenais qu'à lui seul et je me faisais une joie de le revoir et de lui raconter toutes les intrigues dont j'ai été environnée et qui existent encore autour de moi. A lui seul j'aurais tout dit, car, connaissant sa loyauté, je n'aurais pas craint de lui confier le secret des autres, mais il a cru avoir ses preuves contre moi et il n'a pas eu le soin de s'en éclaircir. Cela seul me prouve ses sentiments et je ne puis qu'en gémir et me taire... Je ne me plains de rien. Je vais aller vivre loin d'un monde que je déteste, ce que j'aurais dû faire il y a un an. C'est mon unique tort. J'espère que, dans un endroit tranquille, n'étant plus en butte à la jalousie de personne, ce monde voudra bien m'oublier entièrement et j'y ferai encore des vœux pour votre bonheur et je tâcherai d'oublier votre amitié pour ne plus rien regretter dans ce monde.

« H... »

(1) Le docteur Lasserre.

mais toujours si inconsolable de la perte de son mari, dont elle ne cessait de m'entretenir, que sa douleur que je partageais trop vivement augmentait ma fièvre lente. Mon médecin exigea qu'elle retournât à Paris pour ne plus retarder ma convalescence.

Le repos m'était indispensable et, sans cesse, quelque coup imprévu venait le troubler. On m'écrivit de Paris les détails affreux du feu qui avait eu lieu chez le prince de Schwarzenberg pendant la fête qu'il donnait à l'Impératrice Marie-Louise. Ma famille, mes amis y avaient couru de grands dangers et le récit de cet affreux malheur devint même un véritable péril pour moi par l'émotion qu'il me causa, dans l'état de faiblesse où je me trouvais (1).

J'appris aussi bientôt après, par un courrier, l'abdication du Roi au trône de Hollande et ma nomination comme régente, conformément à la constitution (2).

(1) Cette fête eut lieu le 1er juillet 1810, dans l'ancien hôtel de Montesson, rue de la Chaussée-d'Antin, alors occupé par l'ambassadeur. Le vice-reine d'Italie, grosse de plusieurs mois, qui était restée dans la salle, fut sauvée par la présence d'esprit de son mari, lequel découvrit à temps une porte dérobée. Mme Durosnel, amie d'Hortense, fut cruellement brûlée.

(2) A la nouvelle de l'ordre d'occupation d'Amsterdam par les troupes françaises, donné par Napoléon à Oudinot le 24 juin 1810, Louis rédigea son acte d'abdication, un message au Corps législatif et une proclamation au peuple. Il écrivit en même temps à son frère. Ces documents, datés du 1er juillet 1810, sont publiés par ROCQUAIN, *loc. cit.*, pp. 322, 326 et 327. La Reine apprit la nouvelle, d'abord par une lettre de Mme de Boubers, puis par une lettre du Roi où il disait : « La régence appartient à Votre Majesté de droit. En attendant votre retour, les ministres exercent la régence ». (ROCQUAIN, *loc. cit.*, p. 282). Voici la lettre de Mme de Boubers, restée jusqu'à présent inédite :

Haarlem, 3 juillet.

Madame, je suis ici auprès du prince Napoléon qui se porte très bien. Le Roi est parti dans la nuit sans que personne s'en soit douté.

Une inquiétude réelle sur le Roi fut mon premier sentiment. On ignorait où il s'était réfugié (1). Je me le figurais en Amérique, seul, sans secours, sans consolations. Son nouveau sort réveillait tout mon intérêt. J'aurais pu croire même qu'il m'était cher depuis qu'il était malheureux.

J'écrivis à l'Empereur pour calmer son ressentiment et réclamer son appui en faveur de celui contre lequel je le croyais irrité (2). J'en reçus plusieurs courriers par lesquels il m'annonçait son projet de réunir la Hollande et m'envoyait les réponses à faire aux différents corps de l'État (3) qui avaient député vers moi le baron de

Il a laissé par écrit ses intentions au grand maréchal du Palais, qui est venu ce matin me les communiquer, pour ce qui me regarde.

Sa Majesté veut que je prenne vos ordres relativement au Prince et désire, en attendant, que je reste avec lui à Haarlem jusqu'à ce que Votre Majesté en ordonne autrement. Mon beau-frère, le général Bruno, a été nommé commandant général de la Garde pour remplacer le général Travers. Tout le service militaire et celui de la Maison se fera autour du Prince comme pour le Roi. Par les décrets de Sa Majesté, on apprendra plus en détail ce que l'on doit faire. Probablement l'Empereur sera de même instruit de la résolution que le Roi a prise. J'aurai l'honneur d'écrire tous les jours à Votre Majesté pour lui donner des nouvelles de la santé du Prince...

de F. de Boubers.

(*Archives nationales*, A. F. IV. 1720, dossier où se trouve également l'original de la lettre de Louis à la Reine).

(1) Louis avait signé son abdication à Haarlem. Dans la nuit du 2 au 3 juillet, peu après minuit, il était parti pour une destination inconnue, accompagné du général Travers, du contre-amiral Bloys van Treslong, ses aides de camp, et de son valet de chambre Laforce.

(2) Voir à la fin de ce volume, les lettres échangées entre l'Empereur et Hortense.

(3) Voir le texte des lettres qu'Hortense devait écrire au président du Corps législatif et au président du Conseil de gouvernement, dans Félix Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis, loc. cit.*, p. 289.

Spaen (1) pour m'apprendre ma nomination à la régence.

Les lettres de l'Empereur renfermaient de sévères reproches sur mon mari. Souvent un terme énergique y exprimait un fait simple par lui-même et le mécontentement éclatait par la violence des expressions. Il me disait par exemple : « Le Roi est parti et a laissé son fils dans le dernier dénuement (2). » J'aurais dû penser que la colère l'emportait, mais il frappait mon cœur à son endroit le plus sensible. L'irritation de mes nerfs, l'agitation continuelle où me tenait l'arrivée de ces courriers, tout me disposait à accueillir les images les plus tristes. Celle de mon fils privé de tout appui s'offrait seule à moi. J'oubliais le trône où il était encore assis pour ne le voir que dans un abandon absolu et moi dans l'impuissance de le secourir. A la première nouvelle, j'avais envoyé M. de Marmol le chercher, mais l'Empereur me devança en expédiant M. de Lauriston, un de ses aides de camp (3), et le fit venir à Saint-Cloud près de lui, après ses huit jours de règne, car il avait déjà reçu les serments des différents corps de l'État lorsque la réunion à la France fut déclarée (4).

(1) Alexandre-Jacob, baron van Spaen van Biljœn, conseiller d'État, né le 26 juillet 1776, mort à Biljœn le 28 octobre 1848.

(2) Voir plus loin la lettre du 10 juillet. — Avant son départ, Louis avait vendu seulement une partie de ses propriétés de Hollande et mis ses diamants en sûreté. Cf. MASSON, *Napoléon et sa famille*, *loc. cit.*, t. V, p. 271.

(3) Dès le 10 juillet, Napoléon avait envoyé le comte de Lauriston à Amsterdam, avec mission de ramener en France le grand-duc de Berg. Cf. *Correspondance*, t. XX, pp. 530 et 531, l'Empereur au maréchal Oudinot et au général Clarke, Rambouillet, 10 juillet 1810.

(4) Lauriston, arrivé le 13 à Amsterdam, était de retour à Paris le 20 juillet. Il conduisit immédiatement le jeune prince à Saint-Cloud où l'Empereur affecta comme résidence à ce dernier le pavillon de Breteuil et lui constitua une maison. Il est à remarquer que, contrairement à ce que l'on pourrait croire d'après le texte d'Hortense, le conseil de régence n'avait pas proclamé le nouveau roi. Toutefois,

J'appris que mon mari était parti du palais de Haarlem dans le plus grand secret (1) avec le général de sa Garde qui, Français et officier dans son ancien régiment de dragons, lui devait sa fortune et lui avait sacrifié avec plaisir ses espérances (2). Le Roi avait bien découvert que la ferme résolution de l'Empereur était de réunir la Hollande. Les troupes françaises en étaient maîtresses ; il ne pouvait s'y opposer. Il prit donc le parti de se retirer. J'étais loin de blâmer une telle conduite. Au contraire, il y a toujours de la noblesse à renoncer au trône pour obéir à sa conscience. Seulement j'avais de la peine à lui pardonner de m'avoir fait venir pour servir à sa politique, moi qui m'en étais toujours tenue si éloignée.

Je reçus bientôt la nouvelle de son arrivée aux eaux de Tœplitz. La certitude de ma complète inutilité auprès

le décret, daté d'Amsterdam, 3 juillet 1810, par lequel le Conseil se constituait, est rendu au nom du roi Napoléon-Louis (*Archives nationales*, A. F. IV, 1720). La Hollande fut réunie à l'Empire par décret daté du palais de Rambouillet le 9 juillet 1810.

(1) En quittant Haarlem, Louis, contournant Amsterdam, s'était dirigé par Naarden et Osnabrück sur Dresde, où il arriva le 9 juillet. Le 11 juillet, il était aux eaux de Tœplitz (Bohême).

(2) Le général Travers. Il ne devait pas tarder à quitter Louis et il reprit du service en France, avec le grade de général de brigade le 11 novembre 1810. — Étienne-Jacques Travers, né à Saint-Georges de Néhou (Manche) le 21 octobre 1765, décédé le 10 septembre 1827, avait fait toute sa carrière au 5e dragons, régiment de Louis. Il s'y était engagé le 11 mai 1790, y avait été nommé sous-lieutenant le 6 janvier 1797, lieutenant le 22 janvier 1799, capitaine le 2 février 1800, chef d'escadrons le 22 juin 1804. Autorisé à passer au service de la Hollande le 7 juin 1806, il avait été nommé colonel des cuirassiers de la Garde royale le 4 juillet 1806, général-major et aide de camp du Roi le 5 mars 1808, colonel général de la gendarmerie et des troupes à cheval le 6 août 1808, premier aide de camp du Roi le 10 août 1808. Promu premier capitaine des gardes à cheval le 18 septembre 1809. Rentré au service de France, il commanda le département de la Dyle et démissionna le 5 avril 1816. Louis l'avait créé baron de Jever.

de lui et même la crainte de troubler encore son repos en ne pouvant lui apporter par ma présence que le souvenir d'un passé qu'il avait rendu si malheureux, m'empêchèrent seules de céder au premier mouvement qui me portait à aller le rejoindre. Si j'eusse cru pouvoir apporter quelque soulagement à sa position, je n'aurais pas hésité, et je n'aurais même placé qu'en seconde ligne les intérêts sacrés de mes enfants mais, avec ma conviction, je n'aurais fait que me donner aux yeux du monde une apparence de générosité sans pouvoir adoucir l'existence de celui pour lequel j'aurais fait un semblable sacrifice (1).

(1) Par un sénatus-consulte du 13 décembre 1810, inséré au *Moniteur* du 15, Napoléon laissait à Louis le titre personnel de roi et lui constituait un apanage que le mari d'Hortense refusa, en cédant toutes ses propriétés à la Reine, par un acte du 30 décembre 1810 (*Documens historiques*, t. III, p. 362). — A la fin de juillet 1810, le bruit courut de la mort de la Reine à Plombières. Le roi Louis, alors à Tœplitz, envoya le baron de Jever auprès de M. de Bourgoing, ministre de France à Dresde, pour recueillir des informations. Pour le cas où la nouvelle n'aurait pas été exacte, M. de Jever était porteur d'une lettre du Roi à Hortense, lettre qui fut expédiée sur-le-champ à cette dernière (*Archives nationales*, AF. IV., 1683, 4e dossier, pièce 61, note datée de Dresde, 1er août 1810, adressée par M. de Hatzfeldt au grand-duc de Francfort (copie).

CHAPITRE XI

LA REINE HORTENSE : LA COUR IMPÉRIALE (1810-1812)

Voyage en Suisse. — A Aix. — Retour à Paris. — Marie-Louise. — La duchesse de Montebello. — Pauline. — Le sort de Louis. — La maison de la Reine. — M. de Flahaut. — La Cour de l'Empereur. — Rovigo. — Écouen. — La naissance du roi de Rome. — Le baptême. — A Aix. — Caroline. — Le bal paré et le bal masqué. — Un amoureux de la Reine.

Ma mère était aux eaux d'Aix-en-Savoie et m'engageait à venir la rejoindre (1). Elle ne pouvait me cacher sa joie de me voir enfin, par le départ de mon mari, libre et tranquille pour la première fois de ma vie (2). Mon médecin, qui commençait à craindre sérieusement pour ma poitrine, me défendait les eaux de Plombières et ne parlait que des eaux sulfureuses pour arrêter les progrès d'un mal que tant de secousses avaient redoublé.

La Suisse était un pays que je désirais connaître. D'après toutes les descriptions que j'en avais entendu faire, mon imagination me la représentait comme un lieu de repos et de bonheur. Ces mœurs simples, cette gra ndeet belle nature, cet horizon toujours borné qui semble mettre une barrière entre nous et les maux

(1) Joséphine était partie de Malmaison vers le 15 juin 1810 pour Aix, voyageant sous le nom de comtesse d'Arberg.

(2) Cf. *Lettres de Napoléon à Joséphine, loc. cit.*, p. 269, Joséphine à Hortense, Aux eaux d'Aix, 18 juillet 1810.

inévitables du grand monde, tout m'aurait portée à fixer là une félicité idéale, à laquelle cependant j'avais renoncé depuis longtemps. En allant à Aix-en-Savoie, me trouvant presque à la frontière de ce beau pays, je ne pus résister au désir d'y entrer.

J'envoyai par la route française qui traverse Genève toutes mes voitures (1). La moitié de ma maison et moi, dans le plus grand incognito, pour n'être pas grondée de l'Empereur qui ne m'avait pas donné la permission de sortir de la France, nous suivîmes la route de Besançon, Pontarlier et Lausanne. J'étais si faible que deux domestiques me portaient sur une petite chaise faite exprès lorsque, dans les montagnes, la route devenait trop fatigante.

Dans une de ces courses, je vis une espèce de cabane si misérable que je ne pus la supposer habitée. Elle était placée entre deux arbres, exposée au vent et à la pluie. J'y entrai pourtant. Un vieillard s'y trouvait seul, assis sur une chaise en bois ; il avait les jambes dans de la paille et paraissait dans le plus grand dénuement. Il m'apprit qu'il avait près de cent ans, qu'il avait assisté à la bataille de Fontenoy et qu'il vivait de la charité des voyageurs. Ma première pensée fut de l'élever tout à coup à une meilleure situation. Je me disposais à lui donner une assez forte somme, mais je m'arrêtai. Trop de biens à la fois pouvait lui devenir fatal. J'envoyai chercher du vin dans mes voitures et, à chaque cuillerée que je lui donne moi-même, j'augmente le nombre des napoléons que je lui mets dans la main. Enfin son bonheur devient si vif qu'il est saisi d'un tremblement effrayant et, moi, je me mets à pleurer

(1) Voyageant sous le nom de Mme Durougsky, la Reine était à Lausanne le 26 juillet. Elle arriva au Sècheron le 27 juillet.

dans la crainte d'avoir causé la mort de ce malheureux.

Le souvenir de cette scène se retrace encore à moi avec un intérêt touchant. Les domestiques, les postillons, attirés par la curiosité, avaient abandonné les voitures. Chacun éprouvait comme moi sans doute un genre d'émotion tout nouveau. Ordinairement c'est sur le malheur qu'on s'attendrit. Ici c'était le bonheur dont on redoutait l'effet.

Je ne pouvais me décider à m'éloigner de ce pauvre homme, lorsque nous vîmes sa femme, âgée de soixante-dix ans, qui rapportait quelques fruits. Elle parut plus capable que son mari de supporter la joie, mais la pauvre mère, voyant arriver si soudainement le bonheur chez elle, ne croyait pas qu'il pût avoir des bornes et paraissait ne reconnaître aucune borne à mon pouvoir d'obliger. Elle me parla de son fils dont elle ignorait le sort depuis qu'il avait été à la prise de Toulon, il y avait de cela vingt ans, et elle me conjura de lui en donner des nouvelles. Tout ce que je pus faire fut de lui promettre de m'en occuper sans pouvoir rassurer son inquiétude maternelle. Après toutes ces questions, je me retirai tranquille, voyant qu'il avait suffi d'un désir non satisfait pour calmer une impression de bonheur dont j'avais redouté la vivacité. Tant il est vrai qu'une douleur revient encore oppresser le cœur, même au milieu d'une jouissance. Il y a donc dans notre âme un besoin sans cesse renaissant que rien ne saurait satisfaire et, dans la félicité où nous ne pouvons jamais atteindre, le malheur seul nous est connu dans tout son excès. L'un est toujours au-dessus de nous, l'autre toujours à nos côtés.

J'arrivai très fatiguée à Genève, mais non sans avoir éprouvé quelque bien de cet air pur des montagnes et de l'aspect de cette belle nature. Je me logeai en dehors

de la ville, au Sècheron (1). Je me retirai dans ma chambre pour prendre quelque repos, mais vainement. J'allai rejoindre mes dames dans le jardin de M. Heutsch, voisin de celui de l'auberge du Sècheron (2). Elles causaient avec quelques messieurs inconnus qui, les jugeant étrangères, leur faisaient la description du pays. A mon arrivée, l'attention se fixa sur moi. L'un d'eux, homme tout franc et tout serviable, me considéra avec attention et me trouva l'air si souffrant qu'il se mit à me vanter aussitôt le séjour de la Suisse. J'étais assurée, disait-il, d'y retrouver la santé. Il lui devait la vie ainsi qu'aux soins d'un habile médecin, son ami, qu'il me montra se promenant à quelques pas de là et, là-dessus, sans attendre ma réponse, il courut le chercher et me l'amena. Ce médecin s'avança vers moi et me demanda avec un œil pénétrant : « Depuis combien de temps êtes-vous malade? Quel mal avez-vous? » Je crus lui entendre dire : « Quels chagrins ont affligé vos jours? » car mes chagrins, c'était mon mal, et me parler de ma santé, c'était me les rappeler aussi. Pour toute réponse je me mis à fondre en larmes. L'intérêt de l'étranger, qui m'avait amené le médecin, redoubla à cette vue. Il me prit le bras avec émotion, m'offrit ses soins, m'engagea à me distraire, me fit admirer les bords du lac et, voyant M. Heutsch sur le seuil de sa porte avec sa famille, il me présenta en qualité d'étrangère sans me consulter et me fit entrer dans la maison où devait se réunir ce

(1) Le Sècheron était alors un hameau dépendant de la commune du Petit Sacconnex, à 1 kilomètre au Nord de Genève. — M. Heutsch était un banquier de Genève qui, par la suite, rendit de grands services à la Reine en lui servant d'intermédiaire pour sa correspondance au temps de l'exil (*Archives nationales*, F[7] 6890, le préfet du Bas-Rhin au ministre de la Police, 9 janvier 1816).

(2) Elle était descendue à l'hôtel d'Angleterre, tenu par Dejean.

jour-là une assez nombreuse société. Je ne pouvais rien dire. J'étais trop émue et je me laissais entraîner. Le médecin ne me quittait pas des yeux pour tâcher de découvrir mon mal. Mes dames suivaient en silence et n'osaient trahir mon incognito; pour cacher mon émotion trop visible en entrant dans le salon, je saluai et me hâtai de prendre une feuille de musique placée sur le piano : « C'est une romance nouvelle », dit le maître de la maison, « elle est de la reine de Hollande. Ma nièce la chante fort bien ». En effet, elle chanta et, à l'assurance de la nièce, je jugeai qu'elle ne croyait pas l'auteur si près d'elle. Je voulais me retirer lorsque l'on entendit de la musique sur le lac. Il fallut céder encore à l'empressement de mon hôte et de mon introducteur improvisé et aller au-devant de la société. J'ignore si c'est la contrariété, l'embarras ou l'action de cette musique sur mes nerfs, mais d'abondantes larmes coulèrent encore de mes yeux. Plus j'en étais honteuse, moins je pouvais les arrêter. La nouvelle société qui arrivait de Genève descendit de bateau et une personne m'ayant sans doute reconnue, on se parla à l'oreille. Mon nom vint jusqu'au monsieur qui ne voulait pas me quitter, qui, dans son empressement à m'obliger, m'avait offert un dîner de campagne pour le lendemain, une partie sur l'eau et tous les plaisirs que peuvent procurer les environs du lac de Genève. Tout à coup, il me lâcha le bras. A sa contenance gênée, à sa crainte de m'avoir déplu, je vis bien que l'incognito était trahi. Mais, avant que toute la société fût assurée que c'était bien moi, je profitai du moment de liberté que je venais de reconquérir et je me hâtai de retourner à mon auberge, laissant toute la joyeuse compagnie retourner à Genève.

Je me trouvai si malade dans la soirée que je fus obligée d'avoir recours à ce même médecin qu'on avait

voulu me faire consulter peu d'instants auparavant. Je n'eus pas besoin d'explications pour sortir de mon incognito, car il avait fallu me nommer pour faire ouvrir les portes de la ville et en ramener le médecin. Le lendemain matin, me trouvant un peu mieux et voulant réparer ma brusque sortie de la veille et répondre à tant de politesses qui m'avaient été faites sans me connaître, je fis dire à mon voisin que je retarderais mon départ pour accepter avec mes dames le déjeuner qu'il m'avait offert avec tant de bonne grâce. J'y allai en effet. On y eut la discrétion de ne pas paraître me reconnaître, tout en ajoutant aux égards qu'on avait déjà eus une nuance de politesse attentive qui ne me laissait aucun doute. [J'expliquai mes larmes comme je pus. Je fis répéter la romance qui, cette fois, ne fut chantée qu'en tremblant,] et je partis à midi pour rejoindre ma mère.

J'avais passé le premier relais lorsque j'aperçus assez loin deux cavaliers accourant au grand galop. L'esprit préoccupé d'un seul objet, nous croyons le voir partout et, si nous le rencontrons en effet, nous ajoutons foi aux pressentiments. Aussi me suis-je écriée : « J'ai deviné juste » à la vue de l'un d'eux. Mon cœur battit fortement, mais je cachai mon émotion pour ne montrer que de la surprise au moment où M. de Flahaut et M. de Pourtalès (1), écuyer de ma mère, approchèrent de ma voiture. Le premier était à Aix pour prendre les eaux à cause de sa santé ; le second accompagnait ma mère ;

(1) Jules-Henri-Charles-Frédéric Pourtalès, né à Neuchâtel le 28 février 1779, mort à Clarens le 30 janvier 1861, était le troisième fils du président du Conseil d'État de Neuchâtel. Il avait été aide de camp de Louis et fut, après le divorce, nommé écuyer de Joséphine. Passé en Prusse, il y devint membre du Conseil privé et grand maître des cérémonies du roi de Prusse. Il épousa, le 18 novembre 1811, Marie-Louise-Élisabeth de Castellane-Norante.

elle les avait envoyés au-devant de moi et m'attendait à une lieue. Je fus bientôt dans ses bras. Qu'il est doux de passer de l'agitation au repos et d'un isolement affreux aux soins de la plus tendre affection ! Mais comme la douleur, le bonheur, pour être supporté, a besoin de force et je n'en avais plus. Un orage attaquait-il mes nerfs, je me créais mille tristes chimères. La vue de M. de Flahaut, qui passait ses journées chez ma mère, me causait une impression toujours plus difficile à cacher et trop vive pour ma faible santé. C'était la première fois, depuis que je l'aimais, que je le voyais de suite. S'occupait-il de moi? Mon embarras était extrême. Parlait-il avec gaieté ou empressement aux jeunes femmes de notre société? Un sentiment inexprimable remplissait mon cœur d'amertume et de honte ! Je voulais tout combattre, tout surmonter, et je ne savais que me retirer précipitamment chez moi, pleurer, blâmer ma faiblesse et rougir d'apercevoir dans mon âme, au lieu du calme de l'amitié, tous les tourments de l'amour.

Mes yeux étaient sans cesse mouillés de larmes, malgré la tendre sollicitude de ma mère et les soins empressés de tout le monde. J'étais leur unique intérêt, leur occupation constante. Le premier mot de chacun était de s'informer de ma santé, de m'éviter une émotion, de me procurer un plaisir ; enfin ma vie devait m'être chère puisqu'elle semblait l'être à tout ce qui m'entourait. Que me fallait-il de plus pour être satisfaite? Je me suis rappelé ce mois passé si doucement comme le temps le plus heureux de ma vie. Mais comment en jouir au milieu de ces combats intérieurs que ma faiblesse ne pouvait soutenir et qui absorbait ma vie tout entière?

Le récit du danger que ma mère avait couru sur le

lac du Bourget, la veille de mon arrivée, m'avait fait trembler d'effroi. Elle était partie d'Aix pour visiter l'abbaye d'Hautecombe. Elle avait eu le plus beau temps à son départ, mais, à son retour, l'orage l'avait surprise au milieu du lac. Ces guirlandes, ces toiles déployées et tous ces ornements du bateau, multipliés pour lui faire fête, avaient augmenté le danger en donnant plus de prise aux vents. Le naufrage semblait inévitable. M. de Flahaut et M. de Pourtalès la tenaient déjà par la main, prêts à la sauver. Tous les villages environnants, témoins du danger que courait l'Impératrice, s'étaient réunis sur le rivage, guettant la possibilité de la secourir. Le courage et le dévouement de ses matelots purent seuls triompher de cet affreux orage. La barque arriva enfin au port et la bonté du Ciel m'épargna l'horrible malheur dont je pouvais être frappée (1).

Le congé très court de M. de Flahaut expirait. Il retourna à Paris. Ma mère fit une petite course en Suisse (2). Je restai entièrement seule aux eaux d'Aix, excellentes pour la poitrine et si favorables à ma santé que, sans le besoin de revoir mes enfants, mon séjour s'y serait prolongé.

L'Empereur m'écrivit de venir à Paris rejoindre mes enfants. Ma mère, que je rejoignis à Genève, s'affligea beaucoup de mon départ (3). Elle craignait

(1) Cf. *Mémoires* de Mlle Avrillon, *loc. cit.*, t. II, p. 225. Voir également la lettre de Napoléon à Joséphine, dans le recueil Didot (édition Garnier, p. 195). Elle porte la date du 10 juin 1810, mais cette date est erronée. Peut-être faut-il lire : 10 août, puisque Hortense, arrivée le lendemain de l'accident, était à Aix à la fin de juillet.

(2) Dans les premiers jours de septembre, Joséphine avait quitté Aix pour s'installer au Sècheron, à l'hôtel d'Angleterre.

(3) Hortense avait rejoint sa mère à Genève le 21 septembre. Elle quitta cette ville ou plutôt le Sècheron le 24 septembre 1810.

que l'Empereur ne voulût l'éloigner de la France, puisqu'il ne lui écrivait pas, et, quelque agréable que fût l'habitation, nommée Prégny (1), qu'elle avait achetée au bord du lac de Genève, rien n'aurait pu la dédommager de son pays et de sa chère Malmaison. Quelques lettres de personnes qui veulent se mêler de tout lui conseillaient d'aller s'établir en Italie auprès de son fils (2). Elle me chargea de sonder l'Empereur sur son désir à cet égard (3). Pour la première fois, la pensée lui vint qu'elle pouvait être gênante et abandonnée, et son cœur en éprouva un déchirement difficile à exprimer.

J'arrivai à Fontainebleau où toute la Cour était réunie (4) ; mes enfants m'y attendaient. Le soir même, l'Empereur vint me voir avec l'Impératrice. Il me la montra d'un air satisfait : « Voyez comme sa taille grossit », me dit-il. « Si c'est une fille, ce sera une petite

(1) Joséphine acheta au cours de ce voyage (le contrat ne fut passé que le 25 avril 1811) le domaine de Prégny-la-Tour, sur les communes de Prégny et du Petit-Sacconex, qui appartenait aux héritiers de M. Henry Melly. Les prix portés à l'acte étaient : 145 000 francs pour les immeubles, 20 000 francs pour les meubles. M. Pierlot, intendant de la maison de Joséphine, avait donné pouvoir de traiter pour cette acquisition à MM. Calandrini et Cie, banquiers à Genève, par acte du 12 décembre 1810 devant Noël, notaire à Paris.

(2) Allusion notamment à une lettre de Mme de Rémusat à Joséphine que la Reine a publiée dans *Lettres de Napoléon à Joséphine, loc. cit.*, p. 197. L'original de cette lettre est conservé dans les archives du prince Napoléon. Voir également une lettre de Joséphine à Eugène, le Sècheron, 25 septembre 1810, publiée par F. MASSON, *l'Impératrice Joséphine et le prince Eugène* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1916, p. 795.

(3) M. Frédéric MASSON a publié dans *Joséphine répudiée*, Paris, Ollendorf, in-8°, s. d., p. 421, une lettre de Joséphine, datée du Sècheron, 23 septembre, que Hortense était chargée de remettre à l'Empereur.

(4) La Cour s'y était transportée le 25 septembre.

femme pour votre fils Napoléon, car elle ne doit sortir ni de la famille ni de la France, celle-là ». Il ne put être question de ma mère ce soir-là. Je demandai une audience pour le lendemain matin et je devinai bien, en lui parlant, tout le plaisir qu'il aurait eu à ce que ma mère choisît elle-même son séjour près de son fils en Italie.

« Je dois penser au bonheur de ma femme, » me dit-il. « Les choses ne se sont pas arrangées comme je l'espérais. Elle est effarouchée des agréments de votre mère et de l'empire qu'on lui connaît sur mon esprit. Je le sais à n'en pas douter. Dernièrement je voulus aller me promener avec elle à la Malmaison. J'ignore si elle crut que votre mère y était, mais elle se mit à pleurer et je fus obligé de changer de direction. Quoi qu'il en soit, jamais je ne contraindrai l'Impératrice Joséphine en rien. Je me souviendrai toujours du sacrifice qu'elle m'a fait. Si elle veut s'établir à Rome, je l'en nommerai gouvernante. A Bruxelles, elle peut encore y tenir une Cour superbe et faire même du bien au pays. Près de son fils et de ses petits-enfants, elle serait mieux encore et plus convenablement. Mais écrivez-lui que, si elle préfère vivre à la Malmaison, je ne m'y opposerai pas. » J'assurai l'Empereur que c'était son seul vœu (1) et ma mère arriva peu de temps après (2). Je revins bientôt répéter de sa part à l'Empereur qu'ayant été sa femme et Impératrice des Français, elle n'ambitionnait plus d'autre gloire, qu'elle

(1) Cf. lettre de Napoléon à Joséphine, Fontainebleau, 1er octobre 1810, dans *Lettres de Napoléon à Joséphine*, *loc. cit.*, p. 197, et, dans le même recueil, p. 273, lettre de Joséphine à Hortense, Berne, 13 octobre 1810. — Dans ces lettres, il n'est question que de Navarre et non de Malmaison.

(2) Joséphine, partie le 1er novembre de Genève, passa quelques jours à Malmaison, puis se rendit le 22 novembre 1810 à Navarre.



ne désirait que mourir dans sa patrie et au milieu de ses amis.

L'Empereur, depuis mon retour, affectait de me traiter avec distinction : « Venez le matin voir ma femme », me disait-il quelquefois. « Dessinez avec elle. Faites de la musique. Vous lui ferez plaisir. Elle n'oserait pas vous le demander. » Je connaissais trop le monde pour ne pas savoir que c'était à elle à en avoir le désir et à le témoigner. D'ailleurs, il n'était ni naturel ni bienséant dans ma position de vouloir pénétrer dans son intérieur. Aussi ai-je toujours été très bien avec elle, parce que je n'ai jamais recherché l'intimité. J'y allais le soir comme tout le monde et, cependant, elle m'a toujours distinguée davantage que mes belles-sœurs. Elle me parlait même quelquefois avec confiance. Un jour, entre autres, elle me raconta qu'aussitôt son mariage arrêté, M. de Metternich, d'après les intentions de l'empereur d'Autriche, voulant lui faire connaître les personnes avec lesquelles elle allait vivre, lui dit que la princesse Pauline était la plus jolie personne du monde, la reine de Naples la plus spirituelle, mais que la reine de Hollande était la seule avec qui elle pût se lier intimement. Je dus être flattée de cette distinction, surtout en l'apprenant d'elle-même. Je lui ai donné, dans toutes les circonstances, des marques d'attachement et j'en ai constamment reçu des témoignages d'intérêt. Mais elle ne fut liée intimement qu'avec sa dame d'honneur (1).

C'était une espèce d'adoration difficile à comprendre pour beaucoup de monde (2), facile à expliquer pour celui

(1) La duchesse de Montebello.

(2) « N'aimant que ses enfants et sa famille, elle avait toujours joui de la meilleure réputation : c'est ce qui lui valut la place de dame d'honneur. L'Empereur disait qu'il la lui avait donnée parce qu'*elle*

qui sait lire dans les replis du cœur. Une princesse, dès sa naissance, est entourée d'hommages, de soins. C'est à qui la recherchera, étudiera ses goûts, préviendra ses moindres désirs. Elle s'habitue à tout voir du même œil, chacun lui plaît et l'ennuie également puisque chacun agit de même. Mais si une personne placée près d'elle semble avoir d'autres intérêts, d'autres plaisirs que les siens, semblable à ces coquettes qui, toujours sûres d'attirer, ne remarquent que les indifférents, une princesse, objet de toutes les adorations, s'étonne, s'afflige de cette nouveauté. Celle qui demande à s'éloigner ne lui laisse à redouter ni l'intrigue, ni la flatterie. Le désir de la fixer, de la ramener, l'occupe comme un sentiment même ou le fait naître réellement. Telle était la position de l'Impératrice et de la duchesse de Montebello.

Cette dernière n'aimait pas la vie de la cour. Depuis la mort de son mari, l'éducation de ses enfants, la douce société de sa famille, de quelques amis, suffisaient à son bonheur et, loin de cacher l'ennui que lui causait sa place, elle semblait se faire gloire de le montrer. Aussi, lorsqu'elle s'éloignait un instant, l'Impératrice lui écrivait de petits billets. Elle ne pouvait s'en passer. Les amis de la duchesse étaient les seuls Français que l'Impératrice connût, quoiqu'elle ne les vît pas. Elle savait tout ce qui les concernait. Le jour de l'an, elle n'était occupée qu'à donner quelques jolis cadeaux aux enfants de la duchesse. Mme de Montesquiou, gouvernante du Roi de Rome, en fut même souvent

était véritablement dame d'honneur. Mais si elle convenait à sa place par ses mœurs, elle y convenait peu par son caractère. » (*Mémoires sur Napoléon, l'impératrice Marie-Louise et la Cour des Tuileries*, par Mme Veuve du général DURAND, Paris, Ladvocat, 1828, in-8°, p. 66).

jalouse pour le Roi. Mais le plus extraordinaire fut la calomnie inventée dans le monde et qui n'a jamais eu le plus léger fondement. Le bruit courut que l'Empereur distinguait beaucoup la duchesse. Au contraire, ni l'un ni l'autre ne se plurent jamais et il fallait toute la justice dont le caractère de l'Empereur était plein pour ne pas trouver mauvais l'ascendant qu'une autre personne que lui pouvait prendre sur l'esprit de sa femme. Je l'ai entendu plusieurs fois dire à l'Impératrice : « Tu te trompes bien si tu crois que ta duchesse a de l'affection pour toi. Elle n'aime qu'elle et ses enfants. Tu es une dupe de t'y attacher autant. » Cependant il la supporta toujours, la respecta et fit tout ce qui était en lui pour qu'elle fût respectée comme méritait de l'être une personne vertueuse et amie de sa femme (1).

Malgré toutes ses qualités, la duchesse de Montebello, il faut l'avouer, n'était pas faite pour la place de dame d'honneur, peut-être parce qu'elle ne voulait pas s'en donner la peine. Par exemple, elle ne s'informait jamais de l'état, de la position des personnes présentées, du bien à faire, des choses à éviter. Étrangère à tout ce qui l'entourait, l'Impératrice a souvent commis des erreurs bien naturelles, bien excusables, mais dont le monde ne fait jamais grâce à une impératrice. Que de fois elle a demandé des nouvelles d'un mari à une femme qui venait de le perdre dans une bataille et qui, les larmes aux yeux, était forcée d'annoncer elle-même un événement malheureux dont elle s'attendait à être consolée !

La famille de l'Empereur ne se vit pas sans étonnement éloigner de la nouvelle Impératrice. Ma mère

(1) Cf. *Mémorial*, édit. Garnier, t. I, p. 253.

avait toujours été visible pour eux et les avait toujours reçus avec amitié ; c'était elle alors qu'on chargeait d'obtenir ou de dire mille choses qu'on n'osait demander directement à l'Empereur. Quel changement maintenant ! Plus d'intimité, beaucoup de cérémonie et, jusqu'à Madame Mère, chacun sentait la différence.

La princesse Pauline était, par sa jolie figure, ses petites mines, l'enfant gâtée de la famille : on lui passait tout. L'Empereur même qui la grondait souvent supportait en elle ce qu'il aurait blâmé vivement dans toute autre. On répétait sans cesse : « C'est une enfant », et c'était une si jolie enfant ! Ce qu'elle disait semblait toujours sans conséquence et je ne conçois pas comment j'ai pu m'affecter autant de la façon dont elle me parla à mon arrivée. Elle me reprocha avec beaucoup de vivacité d'être la cause de la perte de la Hollande pour mes enfants, de la vie errante de mon mari et de son malheur. Je fus vivement affligée à l'image des maux qui m'étaient imputés. La réflexion et ma conscience me disaient assez que j'étais innocente, mais, trop faible pour repousser une fausse accusation, mes peines présentes s'aggravaient des souvenirs mêmes que j'invoquais pour me justifier. La princesse Pauline qu'occupaient seulement les modes et les plaisirs dut être étonnée et satisfaite peut-être de faire pour la première fois de sa vie quelque impression pour une chose sérieuse.

Au reste tout le chagrin de la famille fut, je crois, de me voir revenir encore à la Cour. Je conçois la jalousie d'affection ; je ne saurais comprendre celle des préséances, de quelques robes plus ou moins bien faites, de quelques succès plus ou moins marqués dans le monde. Leur joie, à mon départ pour la Hollande, me

faisait juger de leur mécontentement de ce retour, dont surtout ils ne pouvaient plus me faire un crime puisque le sort de mes enfants venait de nouveau de se fixer en France.

L'Empereur avait tout fait, sans dessein il est vrai, pour entretenir cette jalousie de sa famille contre la nôtre. Il m'avait traitée longtemps avec une distinction particulière, parce que, voulant adopter le fils, il voulait faire respecter la mère. Que de fois Caroline est-elle venue me dire : « Je reçois comme toi, j'agis en tout de la même manière puisque je viens te consulter d'avance, et l'Empereur te montre toujours pour exemple, comme si toi seule savais bien faire. Il dit aussi sans cesse à Murat et à mes frères : Voyez Eugène ! Comment veut-il que l'union règne entre nous? »

Depuis, on a tant répété à l'Empereur qu'il nous avait fait trop valoir aux dépens de sa propre famille qu'il a dû prendre un système contraire.

Madame Mère, inquiète sur le sort de son fils, songea à lui envoyer M. Decazes (1) qui, à son arrivée de Hollande en France, sur le refus que j'avais fait de le nommer mon secrétaire des commandements, avait repris son ancienne place de juge à un tribunal de Paris (2). Il était resté en relations avec mon mari. La famille de l'Empereur pensait qu'une lettre de moi pourrait déterminer mon mari à revenir. Je la donnai et, chose extraordinaire, plus je craignais ce retour, plus je m'efforçais d'y concourir, pour m'excuser à mes propres

(1) Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. V, p. 301, qui raconte en détail les intrigues de Decazes pour se faire donner cette mission et les négociations auxquelles il prit part.

(2) Il était alors juge au tribunal de 1re instance de la Seine et fut nommé conseiller à la Cour impériale de Paris le 9 décembre 1810.

yeux de ne pas désirer ce qui pouvait être le bien d'un autre. Je fis donc prendre à M. Decazes ma meilleure voiture dans la pensée qu'elle servirait au Roi (1). Je payai les différents voyages qu'il fit en Autriche et, quelques mois plus tard, en apprenant que mon mari refusait de rentrer en France, je fus très heureuse de n'avoir aucun reproche à me faire de cet éloignement.

L'Empereur avait fixé un traitement de 2 millions pour le Roi, dont 500 000 francs en bois autour de Saint-Leu, apanage destiné à mon second fils, le reste sur le Trésor (2). Sur le refus du Roi de l'accepter, l'Empereur m'en donna la jouissance (3). Je payai toutes les

(1) M. Decazes, ayant quitté Paris à la mi-septembre, arriva à Tœplitz le 24 septembre. Il partit avec le Roi le 1er octobre pour Gratz. De retour à Paris en octobre, il repartit en novembre pour Gratz où il arriva le 24.

(2) Sénatus-consulte du 13 décembre 1810 (DUVERGIER, *Collection complète des lois*, Paris, 1826, t. XVII, p. 264). En réalité Louis obtenait 500 000 francs de revenu annuel sur les forêts de Montmorency, Chantilly, Ermenonville, l'Isle-Adam, Coye, Pontarmé et du Lys, 500 000 francs sur des domaines situés dans les Bouches-du-Rhin, un million sur les fonds généraux du Trésor.

(3) Par une décision prise au palais de Saint-Cloud, le 20 juillet 1810, l'Empereur avait accordé à la Reine la jouissance du palais de la rue Cerutti et de Saint-Leu, plus 1 750 000 francs de rente, dont 1 000 000 pour sa maison, 500 000 francs pour celle du grand-duc de Berg et 250 000 pour celle du prince Charles-Louis-Napoléon (*Archives nationales*, A. F. IV, 467, plaquette 3546). Par un autre décret rendu aux Tuileries, le 26 décembre 1810, l'Empereur accorda à Hortense 500 000 francs à prendre sur les 2 000 000 de revenus concédés à Louis par le sénatus-consulte du 13 décembre 1810 (*Archives nationales*, A. F. IV, 509, plaquette 3937). Mais Louis, ayant par une lettre du 30 décembre 1810, publiée dans ses *Documens historiques*, t. III, p. 359, refusé cet apanage, l'Empereur, par un nouveau décret signé à Saint-Cloud, le 24 avril 1811, accorda à Hortense la jouissance complète dudit apanage « jusqu'à ce que le roi Louis rentre en France » (*Archives nationales*, A. F. IV, 549, plaquette 4296). Cf. une lettre de Mollien à l'Empereur, 17 avril 1811 (*Archives nationales*, A. F. IV, 1086, 1er dossier, pièce 114).

dettes de mon mari (1). Je fis des pensions à tous ceux qui lui avaient été dévoués, même à ceux dont j'avais eu souvent à me plaindre. A son retour, M. Decazes me dit que mon mari l'avait chargé d'une lettre pour moi, que l'Empereur l'avait prise ainsi que quelques autres adressées au Sénat, au secrétaire de la famille impériale, etc. En effet, le soir même, après avoir été d'un grand sérieux pendant le concert, l'Empereur, auprès de qui j'étais placée, me dit : « Votre mari est fou. Il écrit à toutes les autorités françaises. Il vous écrit aussi une lettre que vous ne recevrez pas (2). Je l'ai gardée. Il veut jouer un rôle et oublie ce qu'il doit à la France et à moi. Il mériterait que j'abandonnasse ses enfants ». Je ne comprenais rien à toutes ces phrases entrecoupées ; à la dernière, les larmes me vinrent aux yeux. L'Empereur s'en aperçut : « Heureusement, je suis bon », dit-il « et l'on y compte toujours. Ce n'est pas la faute de ces pauvres enfants. Mais il faudrait les plaindre, s'ils n'avaient que leur père qui s'occupât d'eux ». Je n'en ai jamais su davantage et je fus longtemps à chercher quel nouveau sujet de plaintes le Roi avait pu donner à l'Empereur. Ce n'est qu'en 1814 que je vis imprimée

(1) Louis n'avait pas voulu payer les achats de voitures et frais divers occasionnés pour les fêtes du mariage. Hortense les régla.

(2) Voir la lettre de Louis à Hortense dans ses *Documens historiques*, t. III, p. 362. Elle est datée de Gratz, 30 décembre 1810. Louis dit : « Ma douleur et mon malheur seraient à leur comble, si je pouvais accepter l'apanage honteux que me destine, ainsi qu'à mes enfants, le sénatus-consulte que je vois dans le *Moniteur* du 15 de ce mois. Je vous ordonne de refuser jusqu'à la moindre partie de ce don vil et douloureux ». La protestation de Louis au Sénat, de la même date, se trouve dans le même volume, p. 359. — Ces divers documents furent apportés à Paris non, comme pourrait le faire croire le récit de la Reine, par Decazes, qui avait quitté Gratz dans le courant de décembre, mais par le valet de chambre de Louis qui arriva à Paris le 22 janvier 1811.

dans la *Gazette de Lausanne* (1) la déclaration de mon mari au Sénat et la défense qu'il me faisait de rien accepter de l'Empereur. Il me laissait sa campagne de Saint-Leu et tous ses biens particuliers qui n'ont jamais consisté en France qu'en son hôtel de Paris et Saint-Leu, campagne charmante, d'un produit nul et d'un entretien de plus de 30 000 francs (2).

Le voyage de Fontainebleau était fini (3). Ma mère était de retour à la Malmaison et moi établie dans mon hôtel à Paris et pour la première fois maîtresse d'arranger ma vie selon mes goûts. Ma maison venait d'être formée de nouveau et montée avec toute la grandeur de ma position (4). L'Empereur l'ordonnait ainsi

(1) La lettre de Louis à Hortense, Gratz, 30 décembre 1812, parut pour la première fois dans le *Journal d'Arau* du 2 août 1814.

(2) L'acte de cession de tous ses biens par Louis à Hortense est publié dans *Documents historiques*, t. III, p. 363. — Voir aux *Archives nationales*, O² 1221 l'« État et description du château de Saint-Leu-Taverny et de ses dépendances » dressé le 15 mars 1811, à la suite de la prise de possession par la Reine, par l'intendant du château, Massey. Cet état est suivi de l'inventaire du mobilier, dressé également par Massey le 21 février 1811. La contenance totale du château et du parc, non compris les annexes (dont l'école des sœurs) était de 780 689 mètres carrés 27. Les forêts comprenaient 13 449 hectares 6 et rapportaient 553 891 fr. 68 desquels il fallait déduire 30 923 fr. 25 pour frais de surveillance.

(3) La Cour revint aux Tuileries le 16 novembre.

(4) Par décret du 6 novembre 1810, Hortense avait vu sa maison reconstituée « sur le même pied qu'elle était et doit être comme princesse française ». Les almanachs impériaux de 1811 et 1812 donnent la composition de la « Maison de Sa Majesté la reine Hortense » : Chapelain : l'abbé Bertrand. Dame d'honneur : la comtesse de Caulaincourt. Dames pour accompagner : la comtesse d'Arjuzon, la baronne de Broc, Mme de Villeneuve, Mme de Lesné Harel de Kessel. Lectrice : Mlle Cochelet. Chambellans : le comte d'Arjuzon, M. de Villeneuve. Écuyers : le baron de Turgot, M. de Marmol. Intendant : en 1811, M. Pierlot, en 1812 le baron Devaux. Secrétaire des commandements : M. Desprez. Gouvernante : X. Sous-gouvernantes : Mme de Boucheporn, Mme de Mailly-Couronnel (Mlle de Mornay). — F.-A.-A. de Boissonière de Mornay avait épousé, le

et, avec raison, il voulait que les revenus des princes fussent employés tout entiers et qu'ils retournassent au peuple comme à la source d'où ils provenaient. Mme la comtesse de Caulaincourt, mère du duc de Vicence, était ma dame d'honneur : elle m'avait vue naître et m'était sincèrement attachée (1). J'avais conservé la dame hollandaise qui m'avait suivie et mes anciennes dames et mes officiers français (2). M. de Marmol fut attaché à mes enfants et l'abbé Bertrand à ma chapelle. Mme de Broc était venue demeurer avec moi ; son vif chagrin avait fait place à une douce mélancolie ; sa tendresse pour moi semblait remplir son cœur, et moi, également occupée de mon amie, je ne pensais qu'à retrouver un homme aussi digne d'elle que celui qu'elle avait perdu. Mes yeux se portèrent sur M. de Pourtalès, ami de M. de Flahaut, que j'avais fait nommer écuyer auprès de ma mère, dont la fortune était immense et dont le caractère m'avait paru charmant, mais il fallait du temps et surtout la précaution de cacher mes idées à Adèle.

La vie sédentaire aurait seule convenu à ma santé toujours mauvaise et j'étais forcée d'aller quelquefois le soir chez l'Empereur et tous les dimanches au dîner de famille qu'il donnait. Je n'étais pas moins fatiguée

2 mars 1808, Charles-Louis-François de Mailly-Couronnel, né à Velu le 4 octobre 1767, mort à Velu le 26 août 1839. Elle mourut le 16 janvier 1849 sans postérité (*Souvenirs d'une ancienne famille*, par le comte DE MAILLY-COURONNEL, Limoges, Herbin, 1889, in-8°, p. 421.

(1) Joséphine-Augustine-Renée de Barandier de la Chaussée d'Eu, avait épousé, en 1770, Gabriel-Louis de Caulaincourt dont elle était veuve depuis le 28 octobre 1808. Elle mourut le 17 janvier 1830.

(2) Mme de Lesné Harel de Kessel. — Charlotte-Wilhelmine de Bosset, née en 1772, morte en 1832, était la fille du colonel Henri de Bosset et avait épousé Édouard-Jacques Lesné-Harel, baron de Kessel, député des Bouches-de-la-Meuse au Corps législatif de février 1811 à 1814.

de mes fréquents voyages à la Malmaison et de cette foule d'indifférents qui s'y rencontraient, pour laquelle je n'avais plus la force de faire aucun frais. Aussi tout mon plaisir était de rester chez moi. J'évitais les cercles, les concerts, le spectacle, et j'avais formé une société dont on parla bientôt. Toutes les personnes en étaient distinguées par leurs grâces, leur esprit et leur bonne réputation. J'avais fait une liste fort limitée qui m'attira quelques ennuis. Tout ce qui était reçu à la Cour avait la prétention d'y être porté et cela m'eût été difficile, à moi qui ne voulais que repos et douce conversation.

Le matin personne n'était admis chez moi. Je dessinais avec Adèle ; je dînais seule ou quelquefois avec elle et, le soir, entourée de mes enfants, je recevais à huit heures les personnes inscrites sur ma liste. On faisait de la musique, on jouait au billard ; une grande table ronde au milieu du salon (1) procurait à chacun l'occupation qui lui convenait. Les dames travaillaient ou causaient. On prenait du thé à dix heures et bien souvent minuit ou une heure du matin venait arrêter une discussion animée qui se serait prolongée fort avant dans la nuit sans la faible santé de la maîtresse de la maison. J'avais eu beaucoup de peine à persuader à mes officiers de ne pas rester debout comme sous les armes et de prendre part aux agréments de la société. Je voulais que mon intérieur ressemblât à une réunion de famille où le bon ton règne toujours et où une gaieté

(1) Je fus la première en France qui établit dans son salon une table ronde pour pouvoir travailler ou s'occuper le soir, comme on le fait à la campagne. Les maîtresses de maison françaises étaient autrefois placées auprès de la cheminée ; toutes les dames étaient en cercle ; les hommes debout au milieu d'elles et une conversation où chacun faisait briller son esprit était la seule occupation de la soirée *(Note de la reine Hortense)*.

paisible n'exclut pas le respect dû à celle qui la préside.

J'étais si bien parvenue à composer un salon comme je l'entendais et comme il n'en existait plus beaucoup, qu'il eut une réputation que j'étais loin de désirer. Malgré mes grands cercles et mes bals, l'ambition de chacun était de venir à mes petites soirées. Mes belles-sœurs me critiquèrent beaucoup de recevoir les hommes en frac (1). Je craignis même le mécontentement de l'Empereur s'il en était instruit. Il me dit simplement un jour : « On assure que vous avez un bureau d'esprit chez vous. » — « Comme il faut qu'on parle toujours de nous », lui répondis-je, « j'aime autant cette réputation-là qu'une autre. » Et il ne fut plus question de rien. Cette société devait me plaire sous plus d'un rapport. Je me disais avec satisfaction : « Aujourd'hui ce sont des connaissances ; dans dix ans ce seront des amis ; la calomnie ne m'atteindra plus. J'aurai au moins des défenseurs ; on peut m'approcher à présent, me juger, et si je procure quelque agrément, j'aurai en retour de l'affection. Que me faut-il davantage? » Je ne cacherai pas que le désir de voir chez moi l'homme que j'aimais m'avait fait en recevoir beaucoup d'autres et prendre plus de soins à me former un intérieur agréable. Je ne priais jamais ceux que j'avais prévenus une fois pour toutes qu'ils étaient sur ma liste ; c'était ma façon d'entendre la vie de société. Je ne voulais pas que mon rang imposât la contrainte d'accepter mon invitation et d'en refuser d'autres plus agréables peut-être. Cette grande liberté

(1) D'Espinchal parle en ces termes, en 1808, du salon de la Reine : « La Reine Hortense a eu l'extrême bonté de m'admettre à ses soirées qui finissent presque toujours par la danse... Je vais aussi chez la princesse Borghèse... Ses soirées [de la princesse] sont... un peu décolletées et d'un genre tout à fait différent de celles de la Reine » (*Mémoires, loc. cit.*, t. I, p. 197).

faisait mettre plus de prix à être admis chez moi et si j'étais absente un jour, j'étais assurée de voir ceux qui ne m'avaient pas trouvée accourir le lendemain avec plus d'empressement encore.

M. de Flahaut n'était pas un des moins assidus (1). Dès qu'il entrait, j'aurais eu la conversation la plus facile que je devenais embarrassée. Je n'avais plus d'esprit quand il était là ; je ne trouvais plus un mot ; il fallait, je le sentais bien, lui adresser la parole comme aux autres, mais c'était sans le regarder et d'une voix qui n'était plus naturelle. S'il parlait, je n'avais pas l'air de l'entendre et cependant rien de ce qu'il disait n'était perdu pour moi. Souvent il se plaignait de n'être pas traité aussi bien que les autres. Un sourire lui laissait voir le plaisir que me causait ce reproche, car j'étais satisfaite d'avoir pu lui cacher la vivacité de mes sentiments.

M. de Flahaut m'écrivait souvent. En lui répondant je ne craignais plus de lui exprimer toute ma tendresse. Loin de lui, il me semblait que je l'aimais mille fois davantage ; j'osais m'y livrer au moins. Je n'avais plus à combattre et je m'en serais voulu de ne pas lui montrer à quel point il m'était cher. Mais quand je le revoyais, c'était tout différent. Je devais être inexplicable pour lui. Moi seule pouvais me rendre compte de toutes mes impressions. C'est surtout lorsque la guerre l'entraînait au milieu des périls que je ne vivais plus. Je ne savais que m'entretenir de lui avec Adèle, m'en occuper uniquement. Revenait-il? Ce n'était que trouble et embarras et l'amour ne se faisait sentir que par le mal même que j'avais à le renfermer. J'ignore

(1) M. de Flahaut, colonel depuis le 13 mai 1809, était toujours attaché à Berthier et, par conséquent, en garnison à Paris.

si j'avais pour lui l'air de l'indifférence. Les personnes qui m'entouraient n'ont pas dû s'y tromper, trop intéressées à lire dans le cœur de celle dont elles dépendaient pour n'y pas découvrir ce qu'il lui était si difficile de cacher.

L'amitié d'Adèle était quelque chose d'admirable. Si, appuyé près de la cheminée, M. de Flahaut était parvenu à rester seul auprès de moi, si notre conversation durait trop longtemps, elle s'approchait et me rappelait que d'autres personnes étaient là qui se formaliseraient de ne pas avoir un mot de moi. Une douce sollicitude lui faisait deviner la malignité des autres et sa tendresse veillait sans cesse pour m'en préserver. Aussi une parole, un signe d'elle était-il compris, et mon cœur se montrait toujours aussi reconnaissant que docile aux inspirations du sien. Oserai-je avouer un de mes défauts, le plus cruel de tous? J'étais jalouse et de cette jalousie concentrée qui aigrit le tourment de l'âme parce qu'elle ne laisse pas échapper le plus léger reproche et qui nous consume d'autant plus qu'elle se tait.

M. de Flahaut était l'homme dont les qualités et les défauts pouvaient le plus entretenir un tel sentiment. L'air distingué, l'esprit vif, agréable, brillant même, sensible, mais léger, plus animé du désir de plaire que pénétré du besoin d'être aimé, tout entier à ce qu'il faisait en charmant celle dont il fixait l'attention, il troublait souvent celle qu'il semblait oublier. Si son empressement était extrême pour me voir, il mettait le même feu pour tous les plaisirs qui l'en éloignaient et, s'il n'en est pas un qu'il ne m'eût sacrifié, il n'en est pas un non plus qu'il ne recherchât. Je le pressais de s'y livrer, honteuse du mouvement caché qui m'eût portée à le retenir, heureuse s'il m'eût désobéi, tremblant de le trouver docile et finissant toujours par me

répéter que si c'était ainsi qu'on aimait, comment appeler ce que je ressentais? Malgré le désir que j'avais constamment de le revoir, je ne lui dis pas une seule fois : « Vous verrai-je demain? » J'attendais toujours que ce désir vînt de lui. Je ne savais jouir que de ce qui m'était offert de plein gré.

Beaucoup de dames semblaient s'occuper de M. de Flahaut. Je m'en apercevais. S'il me l'eût dit, je me serais reposée sur lui. Je ne cessais de lui répéter qu'il n'existe pas un sentiment solide sans la confiance, que la franchise rachète tous les défauts, que si nul de nous n'est parfait, au moins devons-nous tous être vrais. Vainement m'assurait-il qu'il ne pourrait jamais en aimer une autre (1), qu'il était trop difficile de rencontrer une personne comme moi, que la première je lui avais fait croire au bien, que je le rendais meilleur, qu'il n'aurait pas le courage de me tromper. Cependant, malgré toutes ces protestations, j'avais toujours à lui arracher l'aveu de quelque faiblesse et le présent, comme l'avenir, en était troublé. Je sentais trop avec ce caractère qu'il fallait m'habituer à n'être plus aimée un jour. Mais je voulais qu'il vînt me l'apprendre, me dire : « J'en aime une autre ». Je l'exigeais, sûre que j'étais de tendre encore la main à celui qui me percerait le cœur et de porter même de l'intérêt à celle qui m'enlèverait son affection. Si ce n'est pas là de l'amour, c'est sans doute mieux.

Chaque fois que je me plaignais à Mme de Broc d'être malheureuse : « Non, certainement, » me disait-elle, « vous n'avez pas le bonheur que vous avez rêvé, mais regardez autour de vous. Qui est parfaitement heureux? Le sort vous avait liée irrévocablement à un

(1) Cf. *Mémoires* de la comtesse Potocka, *loc. cit.*, p. 270.

homme avec lequel vous ne pouviez vivre, et le sort vous en sépare sans vous laisser même le reproche d'avoir amené cette séparation. Après un si long esclavage, vous êtes libre enfin, maîtresse de vos actions. Vous avez vos enfants près de vous, une fortune immense, la facilité de faire du bien. Vous êtes aimée, estimée de ceux qui vous connaissent, et vous accusez la Providence ! » Touchée de la sagesse de ces remontrances, je surmontais mon découragement et je m'occupais au moins du bonheur des autres. Je mettais surtout un grand soin à laisser libre ce qui m'environnait. Je ne crois pas avoir dit non à une seule demande qui pût être agréable aux autres. Eh bien ! je voyais souvent du mécontentement. Si l'on se plaignait de trop de service près de moi, j'en dispensais aussitôt. Alors on se plaignait de mon indifférence. On aurait voulu me trouver exigeante. Jusqu'à ces jeunes personnes qui étaient près de moi et que je voulais marier me supposaient ingrate et insensible de ce que je les éloignais de moi, tant il est difficile à une princesse de satisfaire tous les amours-propres mis en jeu autour d'elle. Peut-être celle qui est fière et hautaine y parvient-elle mieux. Moins elle se laisse approcher, moins elle accorde de faveurs, plus on est sensible à une légère marque de sa bonté. On en est surpris, touché. On la redoute habituellement ; on se tient à une certaine distance ; on ose à peine s'exprimer à son égard ; enfin, c'est une place de devoir que l'on remplit chez elle et l'affection, la douce intimité, on ne songe à les retrouver que chez soi. Au contraire, la princesse bonne, affable, abordable à tout le monde, donne à chacun la prétention d'être son amie. On exige beaucoup d'elle et on la juge sans cesse avec passion. Dit-elle une fois ce qui la touche? On s'imagine avoir droit à son secret le plus

intime. Un étranger lui parle-t-il trop longtemps? On est jaloux, on critique, on se plaint, on n'en pense pas du mal mais on en fait penser aux autres, et voilà comme ceux qui s'appellent nos amis, qui croient l'être, nous font souvent plus de tort que des ennemis placés trop loin pour que leur médisance puisse nous atteindre.

Malgré ces petits inconvénients inséparables de la grandeur, mon intérieur était assez calme et aussi uni qu'il était possible.

Quant à la Cour de l'Empereur, elle était sérieuse et grave. Elle manquait même de cette délicatesse de manières, de cette urbanité qui est le premier degré de la galanterie française. Un jeune homme osait peu s'approcher d'une femme. Il aurait craint de se faire remarquer par la plus petite prévenance et il aurait pu lui nuire en effet. La Cour se composait de tant de partis différents que la plus grande réserve y était nécessaire. Les femmes, en général, y avaient une tenue remarquable, de la noblesse, de la dignité, même un peu de roideur, de la timidité sans gaucherie. Jamais un éclat de voix et, si l'on n'y trouvait pas l'aisance, l'esprit et les grâces des Sévigné, des La Fayette, les agréments du temps où le désir de plaire était la principale affaire de chacun, on y voyait des vertus solides, l'assiduité de l'amour maternel et tous les devoirs qu'il impose, le sacrifice facile des plaisirs aux soins les plus sérieux et, pour les affaires d'intérêt, une surveillance non moins habile que celle des maris occupés dans les camps ; enfin, tous les talents, la musique, la peinture, la danse, le chant, portés au plus haut degré de perfection. Mais on se serait moqué d'une femme qui aurait fait des vers ou bien se serait mêlée de politique. Cela convenait à l'Empereur qui trouvait misérable ce temps où des femmes avaient quelque influence sur les gou-

vernements. Que de fois a-t-il répété à ma mère ou à moi sur une simple réflexion ou sur la demande d'une place pour quelque protégé : « Allons, nous allons tomber en quenouille, et moi je ferai de la tapisserie. »

L'Empereur était si sévère pour les mœurs qu'il renvoya souvent à l'armée des jeunes gens pour des attentions trop marquées auprès de quelques dames dont le ménage aurait pu en être troublé. Il était surtout fort jaloux de la réputation des dames de sa Cour et des femmes des généraux (1). Mais il y nuisait souvent en voulant la protéger, car on parlait ouvertement de la cause de ces départs précipités et la méchanceté alla jusqu'à lui supposer un intérêt personnel, ce qui n'a jamais été vrai. Il était seulement bien aise d'effrayer celle qui aurait pu s'oublier un instant ; il me dit une fois : « Je suis sûr que les jeunes gens n'osent jamais vous approcher. Ils ont peur de moi » ; et cette idée lui plaisait.

C'était avec intention qu'il voulait que sa Cour fût sévère plutôt qu'agréable. Un jour que la reine de Naples racontait à l'Impératrice, ma mère, une soirée passée au bal masqué et les choses spirituelles qu'elle y avait dites, l'Empereur l'interrompit avec impatience : « Autrefois », s'écria-t-il, « tout cela pouvait être charmant. A présent cela n'est plus convenable. Une princesse doit donner l'exemple et marcher avec son siècle.

(1) « L'Empereur honorait les femmes en raison de leur vertu » (SAINTE-AULAIRE, *Mémoires, loc. cit., Revue de Paris*, 1er juin 1926, p. 492). Voir tout le tableau que Sainte-Aulaire trace de la Cour. Sa femme confirme son témoignage : « On a beaucoup parlé dans le faubourg Saint-Germain des scandales de la Cour impériale. Le mot était faussement appliqué. L'Empereur, au contraire, détestait les scandales et il faut n'avoir pas vécu de son temps pour ignorer que ce qu'il détestait n'était pas » (Comtesse DE SAINTE-AULAIRE, *Souvenirs*, Périgueux, impr. Bounet, 1875, in-8°, p. 83).

Nous ne sommes pas au temps des choses aimables et frivoles. Il ne faut que du grave et du sérieux. »

Cependant, dans son intérieur, il était quelquefois fort gai, surtout du temps de ma mère. Il lui disait mille folies à l'oreille, et, s'il croyait que j'avais pu les entendre et que j'en étais embarrassée, il éclatait de rire à en avoir les larmes aux yeux. Dans un de ces moments où il parlait de ses anciens succès près des dames, il me dit devant ma mère : « Je n'ai jamais rencontré de cruelles. » — « C'est que vous ne vous êtes jamais adressé qu'à celles qui ne l'étaient pas », lui répondis-je. Il se mit à rire, me tira l'oreille à me faire crier et dit à ma mère : « Entends-tu ta fille comme elle me traite? Elle croit que j'ai toujours été vieux ! »

Je l'ai toujours vu plus grave avec sa nouvelle épouse, mais plus doux et plus complaisant ; il l'engageait souvent à jouir des plaisirs de son âge : « Si tu aimes à danser, fais venir de la musique ; va voir passer les masques ; va visiter des manufactures, des établissements publics ». — « Non », répliquait l'Impératrice, « à moins que tu ne viennes avec moi. » — « Mais je n'ai pas le temps », répondait l'Empereur, « va avec Hortense ; ta présence fera plaisir aux Parisiens. » — « Non, je préfère rester », et tout finissait là. Si elle se faisait attendre pour le dîner, il la recevait en disant : « Ah ! je vois. C'est que vous vous êtes faite belle ». Et souvent, pour une chose aussi indifférente que d'attendre quelques minutes, il avait montré beaucoup d'humeur à ma mère.

Un jour de grand cercle où nous étions toutes couvertes de diamants, après nous avoir fait compliment de notre parure, il se regarda dans la glace avec son petit habit de la Garde et dit en se retournant : « Il faut avoir bien de l'amour-propre pour être mis aussi

simplement ». Il enchantait tout ce qui l'entourait lorsqu'il se laissait aller à sa bonhomie. Jamais on ne se serait douté, à le voir ainsi, que c'était le même homme qui faisait trembler l'Europe et celui dont la grandeur naturelle nous imposait tant à nous-mêmes ainsi qu'à toute sa Cour. Il ne montrait jamais dans le monde qu'un visage sérieux ; on l'imitait car, où il se trouvait, il attirait tous les regards et absorbait toutes les attentions. Chacun attendait un mot de lui et j'ai vu des hommes, aux soirées chez l'Impératrice, refuser de s'asseoir à une table de jeu avec de jeunes femmes aimables et jolies dans l'espoir que l'Empereur, qui aimait quelquefois à causer avec ceux qui restaient inoccupés dans le salon, pourrait leur adresser la parole et ils préféraient rester debout à l'attendre.

Quand l'Empereur était disposé à la conversation, il n'était pas de question importante sur laquelle il ne jetât un nouveau jour. Il ne reculait devant l'expression d'aucune idée politique. Il dit un jour, en présence de personnes de la Cour groupées autour de lui : « Je n'ai jamais pensé à ramener les Bourbons. Ils n'auraient pû faire le bonheur de la France pour deux raisons : la nation leur a fait trop de mal pour avoir confiance en eux, et jamais il n'aurait été en leur pouvoir de contenter les prétentions de ceux qu'ils auraient ramenés à leur suite. Il fallait un homme nouveau, assez étranger aux excès de la Révolution pour réunir tous les partis et assez fort pour en conserver tous les avantages ».

Je crois qu'il n'y eut pas de Cour où les mœurs fussent aussi pures qu'à celle de l'Empereur et cependant peu de Cours furent aussi calomniées, ce qui peut s'expliquer facilement. Quelques républicains, fâchés de l'élévation brillante de beaucoup des leurs, cherchaient par le sarcasme à flétrir les rangs élevés qu'ils avaient dé-

daignés. L'ancienne noblesse, charmée de retrouver tous les usages attachés à une Cour, conservait cependant un peu de dédain pour la noblesse nouvelle et un peu de jalousie de tant de gloire. Comme il fallait se faire pardonner le plaisir qu'elle prenait à l'éclat et à la magnificence de la représentation, de retour chez les vieux parents restés fidèles, elle critiquait, plaisantait, comme pour s'excuser par quelques railleries de la faiblesse de partager tant de brillants honneurs. Que de démarches faites pour être placé et que l'on expliquait par ces mots : *j'ai été forcé,* ce qui a fait dire à M. de Talleyrand : « J'ai une liste de gens qui demandent à être forcés ».

La police du duc de Rovigo a nui beaucoup aussi aux dames de la Cour (1). Son prédécesseur, Fouché, ne nuisait qu'à l'Empereur en lui faisant exiler quelques personnes du faubourg Saint-Germain loin de Paris. Lorsqu'on venait se plaindre à lui, il semblait tout ignorer, se rejetait sur la vivacité de l'Empereur, sur l'existence de mille autres polices dont il ne pouvait répondre et promettait de trouver un moment favorable pour faire cesser l'exil. Plus tard, en effet, et selon qu'il lui convenait, il priait l'Empereur de rétracter l'ordre que lui-même avait sollicité, se donnant toute la gloire et laissant tout l'odieux à son souverain. Il se faisait ainsi des créatures mais ne s'inquiétait nullement des bruits de salon ou des petites intrigues de société.

Le duc de Rovigo, au contraire, ne semblait occupé qu'à recueillir les moindres détails de la vie de chacun. Il faisait sa police lui-même, voulait être le confident

(1) Savary avait remplacé Fouché, comme ministre de la Police générale, le 3 juin 1810.

de toutes les dames, les brouillait entre elles, racontait des histoires vraies ou fausses, faisait des visites toute la matinée et si, dans une promenade au bois de Boulogne, une femme environnée de ses enfants, de ses amies, parlait à un homme et qu'elle aperçût le duc de Rovigo, elle se croyait perdue. Toutes nos jeunes dames le fuyaient et prétendaient qu'il les compromettait par calcul pour faire oublier celle qui lui tenait de près et que le monde attaquait vivement (1).

Le duc de Rovigo pouvait avoir de l'esprit, de la bravoure, du dévouement à son souverain et d'autres qualités, mais une vertu solide est seule capable de préserver de la corruption au milieu de ce gouffre de la police. Quel droit ne s'arroge-t-on pas quand on se croit le droit d'épier le secret des autres et que respectera-t-on lorsqu'on ne respecte pas l'intérieur des familles? Si la tranquillité des États autorise ces violations jusqu'à un certain point, que la pureté de l'homme rassure au moins sur la nature de ses actes, que son caractère soit une garantie pour la société que le pouvoir lui livre. Aussi l'Empereur, en donnant à M. Lavallette la direction des Postes lui avait-il dit : « Je vous confie cette place comme au plus honnête homme que je connaisse », et jamais M. Lavallette n'inspira d'inquiétude (2).

Savary, estimé comme aide de camp de l'Empereur, ne le fut pas comme ministre. Que l'Empereur désirât

(1) Allusion à la liaison de Rovigo avec Mme du Cayla. Cf. *Mémoires* de la comtesse DE BOIGNE, t. I, p. 287 et t. III, p. 129.

(2) « Ces circonstances, les graves inconvénients qu'elles pouvaient amener, les grands résultats qu'elles pouvaient produire, faisaient la principale importance du directeur général des postes et commandaient dans sa personne beaucoup de prudence, de sagesse et de sagacité. L'Empereur a donné à ce sujet de grandes louanges à M. Lavallette » (*Mémorial, loc. cit.*, t. I, p. 354).

connaître ce qui se passait à sa Cour et surtout dans sa famille, rien de plus simple, mais son ministre n'avait pas le droit de faire part à d'autres de ses soupçons ou de ses incertitudes. Je n'ai pas eu lieu de me plaindre de lui. Je n'en ai reçu au contraire que des marques de considération et d'estime. Mais il n'aimait pas les sœurs de l'Empereur et il a dû leur faire grand tort en racontant sur leur intérieur mille histoires, vraies ou fausses, dont personne n'avait pu être témoin, et que chacun répétait d'après lui.

Je persiste donc à dire, malgré tous les libelles, que jamais Cour ne fut plus pure et même plus sévère que celle de l'Empereur. Tout s'y passait en réceptions. Malgré les grands cercles dans les grands appartements, il y avait deux fois [par semaine] chez l'Impératrice spectacle ou concert sur un petit théâtre. La réunion des premiers talents n'en ôtait pas le froid et le cérémonieux. Les plaisirs étaient si gênés qu'ils en devenaient tristes. Chez ma mère, au contraire, dans sa retraite de la Malmaison, tout était gracieux et bienveillant. La dignité n'empêchait pas l'aisance ; les jeunes personnes remplies de talent dont elle s'était entourée, outre ses dames du Palais, répandaient sur les soirées du charme et de la gaieté. On y accourait encore malgré l'éloignement et quoiqu'il n'y eût plus de grâces à obtenir.

Le ton qui distinguait les hommes à cette époque, sans être aussi galant, aussi complimenteur qu'on nous le peint dans les siècles passés, s'était sans doute perfectionné depuis l'établissement de l'Empire puisqu'il était sans prétentions, franc et poli. J'avais vu, au commencement du Consulat, tous ces jeunes républicains à la tête haute avec l'air de ne pas vouloir de supérieurs. J'avais vu, depuis, de jeunes nobles aux

manières méprisantes avec l'air de ne pas vouloir d'égaux. Tous s'étaient formés aux usages du temps et tous y avaient gagné.

A entendre les critiques de la ville, il semble que la Cour ne puisse se passer de courtisans et de flatteurs. C'est la mode de prodiguer ces épithètes aux personnes qui y sont appelées. Je conçois que, sous un roi faible, chacun aspire au titre de favori et puisse y arriver par quelque bassesse ; je conçois encore que, même sous un roi fort, l'homme qui parvient à la confiance du prince soit poursuivi du nom de courtisan si l'intérêt lui fait préférer la louange à la vérité. Mais un palais qui réunit les personnes les mieux élevées n'est pas différent d'une maison de bonne compagnie, excepté que dans l'un c'est la tradition des convenances qui fait la loi, et dans l'autre c'est le bon goût de la maîtresse de la maison. Combien de jeunes gens qui, par la crainte du ridicule attaché au nom de courtisan, prennent un ton dégagé, un air d'insolence et de mépris pour les autres ! S'ils ont de l'esprit, ce travers n'est pas de longue durée. Ils s'aperçoivent eux-mêmes du contraste et de leur désavantage, reviennent à ce qu'ils semblaient fuir et se font courtisans à leur tour, puisqu'on attache à ce nom l'idée de ce qu'on appelle le bon ton et la politesse.

Il faut être juste : ce respect pour les femmes, cette bienveillance pour tous, cette galanterie remplie de délicatesse, ces relations toujours polies, ces apparences toujours décentes et surtout ces dehors d'une estime si facile à montrer et si flatteuse à recevoir, voilà tout ce qui séduit dans un monde distingué. Le vice peut être là-dessous, je le sais, mais au moins vaut-il mieux de trouver à chaque pas même l'apparence des vertus, et n'est-ce pas lui rendre hommage, à cette vertu, que

de chercher à s'en parer pour plaire? Pourquoi le fond ne répond-il pas toujours à ces formes brillantes? C'est qu'elles servent trop souvent à l'intérêt pour cacher ses manœuvres. Quant à la flatterie, chose tant attribuée aux courtisans, personne n'a de reproches à se faire. Qui flatte plus qu'un roi? Que de fois il dit, sans y croire : Je compte sur votre dévouement ; je me repose sur votre honneur. S'il entend la louange, ne la prodigue-t-il pas? Sans conséquence, il est vrai, de part et d'autre, c'est une monnaie de convention qui ne trompe personne. Si je défends ainsi le ton qui distingue les Cours, je trouve cependant qu'il est bien permis de désirer qu'une noble franchise puisse devenir la vertu de toutes les conditions.

Vers cette époque, je fis mon entrée à Écouen comme princesse protectrice (1). Cet établissement devait son origine à un beau mouvement d'enthousiasme de l'Empereur. Le lendemain de la bataille d'Austerlitz, touché de la perte de tant de braves dont la mort venait d'affermir sa gloire, il décréta, sur le champ de bataille même, qu'il adopterait les enfants de ceux qui avaient payé de leur vie cette fameuse journée (2). A son retour, indécis encore s'il exécuterait son décret à cause de l'opinion où il était que l'éducation des filles appartenait à leur mère, il fit venir Mme Campan, la consulta et finit par lui dire (3) : « Je ne me bornerai pas à faire

(1) Voir plus haut p. 57.

(2) Décret du camp impérial d'Austerlitz, 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805), art. 1er : « Nous adoptons tous les enfants des généraux, officiers et soldats morts à la bataille d'Austerlitz ». — Voir également le décret rendu au palais de Schœnbrunn, le 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805), ordonnant la création de « maisons d'éducation pour les filles des membres de la Légion d'honneur » (*Fastes de la Légion d'honneur*, Paris, 1843, t. I, p. 72).

(3) La Reine était intervenue auprès de l'Empereur en faveur de

élever un petit nombre de filles. Je n'aime pas les petites choses ; elles ne servent à rien. Saint-Cyr n'était qu'une guirlande de fleurs offerte à Mme de Maintenon par l'amour de Louis XIV. Deux cent cinquante filles nobles n'étaient rien pour huit mille familles de pauvres gentilshommes. J'élèverai quatre à cinq cents filles ou point et je réformerai les mœurs. » L'exécution de ce projet fut ajournée, mais, le lendemain de la bataille de Friedland, il écrivit de sa propre main et envoya un règlement très étendu qui, depuis, a été constamment suivi dans la maison (1). Ma réception à Écouen fut touchante (2). J'étais heureuse chaque fois que

Mme Campan comme le prouve la lettre ci-dessous, conservée aux *Archives nationales*, A. E. II. 1518. Cette lettre montre également que l'Empereur, même avant Austerlitz, avait songé à assurer le sort des orphelines de la guerre.

SIRE,

On dit que malgré vos grandes occupations vous pensez à former un établissement pour de jeunes personnes. Mme Campan, qui a fait le projet dont vous lui avez parlé, m'a prié de vous l'envoyer. Je n'ai pas cru devoir le lui refuser par l'intérêt que je lui porte et par les bontés que vous avez eues pour elle.

Vous voyez, Sire, combien je compte sur votre indulgence et sur votre amitié. Cette assurance sera toujours mon bonheur comme le désir de vous plaire fait ma plus chère occupation.

Votre fille,

Hortense B.

Ce 14 frimaire [an XIV-5 décembre 1805].

(1) C'est, contrairement à ce que dit la Reine, un mois avant Friedland, le 15 mai 1807, que l'Empereur écrivit, de Finkestein, sa lettre à Lacépède et sa Note sur l'éducation des jeunes filles élevées à Écouen, au point de vue de la religion, de l'arithmétique, de l'écriture et de l'orthographe, etc. L'organisation des maisons de Saint-Denis et d'Écouen qui devaient comprendre six cents élèves, fut réglée par le décret impérial du 29 mars 1809.

(2) Hortense fit encore une visite officielle à Saint-Denis le 7 septembre 1812 et à Écouen le jeudi 12 novembre de la même année (*Moniteur universel*, n° 255 du 11 septembre 1812, p. 1004, et n° 320 du 15 novembre 1812, p. 1263).

j'allais dans ce lieu où tant de jeunes cœurs étaient élevés à me chérir, où je retrouvais les émotions de mon enfance et cette vivacité, cette confiance de sentiment que cet âge seul éprouve et que le monde vient trop vite altérer.

Cette institution s'éleva bien au-dessus de celle de Saint-Cyr. Il est vrai que Mme Campan la secondait de toute la supériorité de ses talents (1). J'avais fait faire une route de Saint-Leu à Écouen pour m'y rendre aussi souvent que ma santé me le permettait. La maison de Saint-Denis s'organisait aussi (2) et, de plus, six maisons de jeunes orphelines d'où les talents [d'agrément] étaient exclus et où l'on n'apprenait que les choses utiles (3). J'avais tous ces établissements sous ma protection. J'étais comme la mère de toutes les jeunes filles de la France. Dans leurs prières, mon nom seul et celui de l'Empereur étaient prononcés (4). De toutes mes grandeurs voilà celle dont mon cœur fut le plus satis-

(1) Le château d'Écouen avait été cédé à la Légion d'honneur par décret du 6 juillet 1806. Mme Campan avait été nommée directrice de la Maison impériale Napoléon d'Écouen, par décret du 5 septembre 1807.

(2) L'abbaye de Saint-Denis ne fut cédée à l'Ordre que le 25 mars 1809.

(3) Ces six maisons dites « Maisons impériales d'orphelines » avaient été créées par décret de Rambouillet, 15 juillet 1810, et placées également sous la protection d'Hortense. Elles étaient réservées aux filles, orphelines de père ou de mère, des officiers et chevaliers de la Légion d'honneur. Trois de ces maisons furent établies, par décret du 15 février 1811, à Paris, rue Barbette, hôtel Corberon, aux Barbeaux (forêt de Fontainebleau) et aux Loges (forêt de Saint-Germain). Par décret du 2 décembre 1811, le couvent du Mont-Valérien fut affecté à la quatrième de ces maisons, mais celle-ci ne reçut jamais d'élèves. Une cinquième devait être créée à Pont-à-Mousson.

(4) L'ordre du grand chancelier du 8 novembre 1810 prévoyait des prières pour l'Empereur, l'Impératrice, la reine Hortense et *collectivement* pour les membres de la famille impériale et tous les membres de la Légion d'honneur.

fait (1). Aussi me l'a-t-on enviée et a-t-on répété souvent à l'Impératrice que cette place devait lui appartenir. On alla jusqu'à lui en inspirer le désir, mais l'Empereur me la conserva toujours. Il fit organiser pour elle la Société maternelle dont elle fut présidente (2) et Madame Mère fut mise à la tête de toutes les Sœurs de la charité (3). Ainsi c'est à sa famille que l'Empereur avait donné le soin de la jeunesse et de l'infortune.

Les couches de l'Impératrice approchaient. Mon frère fut mandé pour y assister (4). Le grand-duc de Wurtzbourg était à Paris. Un page vint un soir me chercher parce que l'Impératrice ressentait les première douleurs (5) ; je me rendis aux Tuileries. Toute la Cour devait s'y trouver réunie. Dans la chambre de l'accouchée étaient l'Empereur, Madame Mère, Mme la comtesse de Montesquiou, gouvernante, Mme de

(1) Par une lettre signée à Paris, le 18 janvier 1810, l'Empereur ordonna au duc de Bassano de préparer des décrets instituant une principauté d'Écouen en faveur de la Princesse protectrice, une principauté de Raab en faveur d'Eugène, une principauté de Laeken en faveur « d'un prince de notre maison » (non désigné). On trouvera les originaux de ces décrets aux *Archives nationales*, A. F. IV, 1040, 5e dossier, pièces 46 à 50, mais ils ne furent jamais signés par l'Empereur.

(2) Voir t. I, p. 231.

(3) Madame Mère avait été nommée en 1807 « Protectrice de toutes les maisons chrétiennes et de tous les hospices de l'Empire ». Voir *Rapport sur le chapitre général des sœurs de charité* dans le *Moniteur universel*, 6 février 1808, no 38, p. 149.

(4) Eugène quitta Milan dans la nuit du 4 au 5 mars 1811.

(5) « Mardi, à 10 heures du soir, j'étais chez la reine Hortense, qui ne se doutait de rien, lorsqu'un page vint la prévenir que le travail commençait » (M. de Sainte-Aulaire à M. d'Estourmel, lettre inédite, s. d. Nous devons la communication de la très précieuse correspondance échangée entre Sainte-Aulaire et M. d'Estourmel à la bienveillance de M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt, petit-fils du comte de Sainte-Aulaire, et nous tenons à dire ici notre gratitude pour le service qu'il nous a rendu avec cette bonne grâce que connaissent tous ceux qui l'approchent).

Montebello, dame d'honneur, Mme de Luçay, dame d'atours, Mme de Boubers que j'avais cédée à l'Empereur pour être sous-gouvernante de ses enfants, et Mme de Mesgrigny avec le même titre (1), toutes les femmes, les médecins et accoucheurs. Deux jeunes dames d'annonce prises à Écouen se tenaient toujours dans le petit cabinet qui séparait la chambre de l'Impératrice du salon où nous étions, mon frère, le grand-duc de Wurtzbourg, la princesse Pauline, la reine d'Espagne et moi. Tous les autres salons étaient remplis par la cour et les autorités. L'Empereur venait de temps en temps nous donner des nouvelles. Selon que les souffrances étaient plus ou moins vives, il paraissait plus ou moins agité. Il s'inquiétait de ces longues douleurs, nous demandait s'il pouvait en résulter pour la mère ou l'enfant des conséquences fâcheuses. Il n'osait pas se livrer à l'espoir d'avoir un fils. On voyait qu'il cherchait à prendre son parti dans le cas contraire. Cependant il s'informait avec soin si quelques indices pouvaient marquer d'avance le sexe de l'enfant et trahissait par ses questions toute son anxiété.

J'étais si fatiguée que, vers quatre heures du matin, j'acceptai la chambre d'une des dames d'annonce (2).

(1) Marie-Antoinette-Éléonore Berthelot de Rambuteau avait épousé, en 1802, Adrien-Charles-Marie, baron de Mesgrigny, écuyer de l'Empereur (1778-1849). Elle mourut à Champgrenon (Saône-et-Loire) le 22 janvier 1876. Cf. *Mémorial*, édit. Garnier, t. III, p. 139.

(2) « Je regretterai toujours que la vulgaire fatigue m'ait empêché de savourer tous les moments de cette nuit *verhangnissvoll;* le spectacle en était piquant sous tous les rapports : des femmes coquettes, des hommes endormis, des ministres désœuvrés, l'Empereur ému, tout cela presque pêle-mêle autour des tables où l'on servait du vin, du chocolat, etc... A six heures, on nous avertit que le travail paraissait suspendu ; nous pouvions retourner chez nous. L'envie de dormir nous avait tellement blasés sur toutes les belles pensées ci-dessus

Je me jetai toute habillée sur son lit et je lui dis de venir m'appeler si elle entendait l'Impératrice crier. Pendant mon sommeil, ses douleurs s'étaient calmées. On crut que l'accouchement n'aurait pas lieu sitôt et l'on engagea tout le monde à aller prendre du repos. Vers 7 heures, les douleurs revinrent. L'enfant se présenta mal. L'accoucheur (1) en perdait presque la tête, lorsque l'Empereur lui dit avec beaucoup de sang-froid d'agir comme il ferait près de la femme de la plus basse classe et avant tout de sauver la mère (2). L'Impératrice fut donc accouchée avec des fers. L'Empereur ne la quitta pas un instant. Il la tenait dans ses bras, cherchait à lui donner du courage, mais lui-même avait été si complètement ébranlé par le spectacle des douleurs de sa femme qu'il avait gardé pendant toute la journée comme une espèce d'agitation nerveuse.

Vers 8 heures du matin, ma jeune dame d'annonce, dans un désordre extrême, entra tout à coup dans la chambre où je reposais. Elle me dit toute en larmes que l'Impératrice faisait des cris affreux. Je m'empressai de descendre et je trouvai l'Empereur sortant de la chambre de sa femme, pâle, respirant à peine : « C'est fini », me dit-il, « elle est sauvée » (3). Son air était si malheureux

que chacun a été se coucher et n'a été réveillé que par le canon. » (Lettre inédite de Sainte-Aulaire à d'Estourmel, s. d.).

(1) Dubois.

(2) « Duroc m'a dit que, pendant un quart d'heure, il avait cru que l'un ou l'autre périrait. L'Empereur l'a cru aussi à l'air indécis de Dubois et il a dit une belle parole. Je la tiens pour sûre et je la répète volontiers parce qu'elle tient à l'homme et que l'homme est plus rare que le héros. Il dit donc à Dubois : « Faites comme pour un bourgeois du faubourg du Temple; sauvez la mère! » (Sainte-Aulaire à d'Estourmel, lettre inédite, s. d.).

(3) Le roi de Rome naquit le 20 mars 1811, à 9 heures du matin, d'après le *Moniteur*. Cf. *Mémoires sur Napoléon, l'Impératrice Marie-Louise et la Cour des Tuileries*, par Mme Veuve du général DURAND,

que je lui demandai avec crainte : « Est-ce un garçon? » — « Oui », me dit-il, tout oppressé. A ce mot, je l'embrassai, mais il était tellement oppressé qu'il me repoussa : « Ah ! je ne puis sentir tout ce bonheur-là », me dit-il, « la pauvre femme a tant souffert ! » et il me quitta pour donner l'ordre de tirer les cent coups de canon. J'entrai dans la chambre de l'Impératrice. Elle était encore sur son lit de souffrances et l'accoucheur auprès d'elle. Je m'avançai vers la sage-femme qui tenait l'enfant. Il me parut fort et bien portant. Je m'approchai ensuite de l'Impératrice pour la féliciter. Il y avait tant de monde dans la chambre que j'en sortis. Je retrouvai l'Empereur tellement frappé encore par l'inquiétude qu'il venait d'éprouver sur le sort de sa femme que, pour se rendre maître de son émotion pénible, il ne montrait qu'un air sérieux au lieu de laisser éclater sa joie. Cette apparence d'immobilité formait un contraste frappant avec l'enthousiasme qui se manifestait sur tous les visages. On était surpris de ne pas apercevoir sur le sien cette douce sérénité que donne le bonheur et surtout au moment où la fortune comblait ses vœux. Plus elle avait paru inépuisable dans ses dons, plus on attendait de lui de la reconnaissance. Il fut jugé sévèrement. On le crut insensible, tandis que, justement, c'est une des occasions où je lui ai vu le plus de véritable sensibilité. Oublier toutes ses idées de grandeur, d'ambition, d'avenir, n'être qu'époux tendre lorsqu'il devenait père heureux, je laisse à penser si le cœur n'a pas plus de part à ces impressions que tout le reste. Pour moi, je l'avouerai, j'étais embarrassée des regards qui se fixaient sur moi avec une sorte d'intérêt et de curiosité.

loc. cit., p. 76, et BAUSSET, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. II, p. 65, qui fixe, comme la Reine, 8 heures comme heure de la naissance de l'enfant.

J'avais été émue de l'émotion de l'Empereur, sans penser que cette naissance éloignait mes fils du trône. Je lui souhaitais ce qu'il désirait, comme un enfant le souhaite à son père et à son bienfaiteur. Il ne m'était pas venu à l'idée que mes enfants pussent avoir la couronne de France. Du moins, je ne l'avais jamais ambitionnée pour eux et, si c'eût été un sacrifice, il devait être fait le jour du divorce. Je partageais donc franchement le bonheur de l'Empereur, mais qu'on devient gauche et gênée lorsqu'on s'aperçoit que le monde veut toujours vous juger d'après lui ! Il vous suppose triste, remarque de la joie et vous croit fausse. Comme il a besoin de vous plaindre ou de vous blâmer, il faut se contraindre pour lui plaire, cacher un bon sentiment comme on en cacherait un mauvais, ou, si l'on est vrai, encourir sa disgrâce. Je pris dans cette circonstance le même parti que dans beaucoup d'autres ; je me laissai aller à mes impressions. Je les sentais bonnes et, quand elles n'étaient pas blâmables à mes yeux, je m'inquiétais peu qu'elles le fussent aux yeux des autres.

L'Empereur donna à son fils le titre de Roi de Rome. Il fut ondoyé le soir même à la chapelle. J'y assistai et, deux mois après, son baptême eut lieu à Notre-Dame (1). L'empereur d'Autriche était parrain ainsi que le roi d'Espagne. Madame était marraine avec la reine de Naples. Le grand-duc de Wurtzbourg représentait l'empereur d'Autriche et moi j'avais la procuration de la reine de Naples. Lorsque le grand-maréchal Duroc vint m'annoncer cette nouvelle, je refusai. Je trouvais que la reine de Naples pouvait se faire remplacer par d'autres et je ne me décidai pas à assister

(1) 9 juin 1811.

à cette cérémonie dans la même église où était déposé le corps de mon fils (1).

Mon refus donna de l'humeur à l'Empereur, auquel je n'avais pas rendu compte du motif de ma répugnance. Il trouva fort extraordinaire que je ne voulusse pas tenir son fils ; il crut que je regardais comme au-dessous de ma dignité de le tenir par procuration ; on en discuta au conseil ; on rappela que ce n'était pas le premier exemple d'une princesse qui en remplaçait une autre dans une circonstance semblable, qu'elle ne pouvait s'en dispenser, et il fut décidé qu'on n'accepterait pas mon refus. La veille au soir, je me rendis chez l'Empereur au moment où il se retirait. Je m'avançai pour le supplier de ne pas exiger ma présence à cette cérémonie, alléguant que j'étais trop malade. Il s'éloigna brusquement et me dit qu'il n'avait pas cru m'humilier en me faisant l'honneur de tenir son fils. Je rentrai chez moi, le cœur oppressé, et ne sachant que résoudre.

Depuis la mort de mon fils, je n'avais pas eu la force d'aller à l'église de Notre-Dame, où son corps avait été enseveli. Il fallait donc me retrouver dans ce même endroit et au milieu d'une cour brillante, couverte de diamants et de fleurs, avec tous les signes de la joie, fouler aux pieds peut-être ces restes chers et sacrés. Je ne m'en sentais pas le courage : « Je ne serai pas maîtresse de mon émotion », disais-je à Adèle. « Ne dois-je pas éviter une scène publique? » Elle me faisait envisager le mécontentement de l'Empereur qui m'accuserait sans me comprendre. Enfin, pour tout arranger, je me décidai à me rendre à l'instant même à Notre-Dame afin de me livrer dans la solitude à ces premières

(1) Jusqu'à ce que Saint-Denis fût achevé, le corps de mon fils avait été provisoirement déposé à Notre-Dame *(Note de la reine Hortense)*.

impressions et de prendre plus de force sur moi-même, pour les vaincre le lendemain. Adèle combattit mon projet ; elle redoutait une émotion trop vive pour ma faible santé. « Au moins, je serai seule avec toi », m'écriai-je. « Personne ne troublera mes tristes impressions et demain j'aurai la force de les renfermer ». Il était minuit.

Dans une simple voiture, sans livrée, j'arrivai seule avec Adèle à la porte de Notre-Dame. L'église était fermée. Je me rendis à l'archevêché (1) d'où, après quelques sollicitations, le portier nous conduisit sous cette grande voûte imposante par tant de souvenirs, monument de douleur pour une mère qui le voit s'élever au-dessus du cercueil de son fils. Tout y était prêt pour la fête du baptême. Quelques ouvriers, dans le fond de l'église, travaillaient encore. Le peu de lumière que jetaient leurs faibles lampes, les coups de marteau qui venaient rompre par intervalles un silence si semblable à celui de la mort, surtout quand c'est la mort qu'on vient chercher, tout remplit mon cœur d'effroi et de douleur. Le passé se retraça avec tout ce qu'il avait de cruel et d'amer. J'étais accablée. Je ne pouvais me soutenir. Je tombais à genoux aux pieds de l'autel et je versais un torrent de larmes. Le vieux portier, une lampe à la main, me regardait avec étonnement. Il aida Adèle à m'arracher de ce lieu. Le lendemain, j'y rentrais en cérémonie. Le clergé vint au-devant de nous à la grande porte. Debout, à côté de l'Impératrice qu'il haranguait, je me rappelai qu'à cette même place, quelques années avant, il était venu recevoir le corps de mon pauvre enfant. Mon courage fut près de m'abandonner, mais la visite de la veille le soutint et personne ne s'aperçut de la violence que je me faisais.

(1) Alors sur les bords de la Seine, près Notre-Dame.

Les fêtes du baptême furent magnifiques. J'assistai à celle de l'Hôtel-de-Ville et à celle de Saint-Cloud. Enfin, incapable de supporter plus longtemps tant de cérémonies, je partis pour les eaux d'Aix-en-Savoie (1). L'Empereur avait permis à mes enfants d'habiter pendant mon absence le pavillon d'Italie (2). Depuis la naissance du Roi de Rome, ils n'avaient pas cessé d'aller, comme auparavant, au déjeuner de leur oncle. Il les recevait toujours avec bonté, les faisait asseoir à sa table où il y avait à peine de la place, car son déjeuner lui était servi à la hâte sur un petit guéridon. C'était aussi l'heure à laquelle il recevait les personnes qui n'avaient pas leurs entrées à la Cour : les artistes distingués, ses architectes avec lesquels il s'entretenait des embellissements de Paris et quelquefois Talma, ce qui a fait tenir ce ridicule propos qu'il prenait des leçons de lui (3).

L'Impératrice Joséphine désirait vivement voir le Roi de Rome. Mme de Montesquiou le mena un jour à Bagatelle où elle se rendit (4). Elle le caressa beaucoup, ne put s'empêcher de pleurer en l'embrassant et de s'écrier : « Ah ! cher enfant ! tu sauras peut-être un jour combien tu m'as coûté ! » L'Empereur fit à ma mère une visite dont l'Impératrice Marie-Louise

(1) Le 4 juillet 1811.

(2) Auparavant de Breteuil, dans le parc de Saint-Cloud.

(3) « A la première entrevue qu'ils eurent ensemble depuis le retour de l'île d'Elbe, l'Empereur, s'adressant à Talma avec sa familiarité ordinaire, lui dit : « Chateaubriand assure que vous me donnez des leçons pour jouer l'Empereur. Je prends ceci pour un compliment parce qu'il fait voir du moins que j'ai assez bien rempli mon rôle » (J. Hobhouse, *Lettres écrites de Paris pendant le dernier règne de Napoléon*. Gand, Houdin, 1817, t. I, p. 42).

(4) Probablement au cours de l'hiver de 1811-1812. Sur cette date, cf. Frédéric Masson, *Joséphine répudiée, loc. cit.*, p. 303. Cf. aussi Ménevai, *Mémoires*, t. II, p. 465.

éprouva de la peine. Il croyait cependant avoir pris ses précautions pour qu'elle l'ignorât. De peur de lui causer une nouvelle inquiétude, il n'y retourna plus.

Les eaux d'Aix me firent du bien. Mon frère vint m'y voir à son retour en Italie (1) et m'engagea à profiter de la proximité pour faire connaissance avec sa jeune famille. Le rendez-vous était sur le lac Majeur. Je voulus me mettre en route vers la fin de la saison (2) et je tombai malade. Des illuminations, des joutes m'attendaient sur le lac Majeur. Mon frère traversa le Simplon, inquiet de mon état, et je fus forcée de retourner en France sans avoir réalisé un si agréable projet.

L'Empereur, pendant ce temps, avait fait avec l'Impératrice le voyage de la Hollande (3). Ils y virent mes appartements, y apprirent des détails sur mon intérieur et en revinrent avec un intérêt plus marqué pour moi.

Je désirais donner un gouverneur à mes enfants (4).

(1) Après la naissance du roi de Rome, Eugène resta à Paris, accompagna l'Empereur à Cherbourg (22 mai-4 juin 1811), puis fit un nouveau séjour à Paris avant de revenir à Milan. Son entrevue avec sa sœur eut donc lieu dans le courant de juillet.

(2) La Reine quitta Aix le 31 août 1811. — « S. M. la reine Hortense... est partie d'Aix ce matin... Elle compte passer quinze jours dans la maison de Sa Majesté l'Impératrice à Genève et elle ne sait encore si, de là, elle ira voyager en Suisse où si elle se rendra aux vœux du Vice-Roi qui doit venir au devant d'elle jusqu'aux îles Borromée pour la conduire à Monza. Sa Majesté m'a fait demander des passeports pour la Suisse sous des noms empruntés » (Le baron Finot, préfet du Mont-Blanc, à Rovigo, Chambéry, 31 août 1811, *Archives nationales* F[7] 6569, dossier 2685).

(3) 19 septembre 1811 — 11 novembre 1811.

(4) Louis insistait à ce moment pour que ses fils fussent retirés « des mains des femmes » Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. VII, p. 126.

MM. de Las Cases (1) et de Sainte-Aulaire (2) se présentèrent. J'en parlai à l'Empereur qui me dit : « La France verrait avec peine l'éducation de mes neveux confiée à un noble. C'est un brave de mon armée qui doit élever des princes français. » Le choix me parut si difficile qu'il fut ajourné.

Le reine de Naples, à qui 400 lieues ne coûtaient rien à faire, arriva à Paris inopinément et sans qu'on eût même appris son départ (3). Quelques différends s'étaient élevés entre l'Empereur et son mari qui, créé par l'Empereur roi de Naples, aspirait aussi à l'indépendance. Elle arrivait dans l'espoir de les concilier. Murat avait affecté fort longtemps le plus tendre attachement pour l'Empereur. Il ne pouvait s'en séparer un jour, aurait refusé toutes les couronnes du monde pour vivre près de lui et n'avait d'autre ambition, disait-il,

(1) Marie-Joseph-Auguste-Emmanuel-Dieudonné de Las Cases, né à Belleserre (Tarn) le 20 juin 1766, le futur auteur du *Mémorial*. Après avoir été lieutenant de vaisseau et conseiller d'État, il était chambellan de l'Empereur et il mourut le 13 mai 1842.

(2) Louis-Clair de Beaupoil de Sainte-Aulaire, né le 9 avril 1778, sorti de Polytechnique, était ingénieur hydrographe. Il fut successivement préfet, député, pair de France, ambassadeur et membre de l'Académie française. Il mourut à Paris le 12 novembre 1854. — Extrait d'une lettre inédite de M. de Sainte-Aulaire à M. d'Estourmel, 2 décembre 1812 : « Une dame me propose d'élever ses enfants. Il ne dépend pas tout à fait d'elle de se décider ; mais sa recommandation sera pressante et elle sera chaude. L'offre a été faite comme à un ami de dix ans et rarement mon amour-propre a eu lieu d'être autant flatté ». Le 10 février 1813, M. de Sainte-Aulaire écrivait au même correspondant : « J'ai reçu d'elle [Hortense] un mot qui m'avertissait de passer chez elle. Elle m'a demandé à l'Empereur, a parlé de moi avec détail et en bons termes ; on a écouté et répondu de manière à donner de l'espoir. J'en suis là. Le succès est incertain, mais c'est déjà un grand point que d'être ainsi classé dans sa tête ». Le 12 mars 1813, Sainte-Aulaire fut nommé préfet de la Meuse et il n'est plus question de ce projet dans sa correspondance.

(3) Le 1er octobre 1811.

que celle de le servir. Caroline répétait sans cesse : « L'Empereur est un Dieu pour mon mari. Je devrais en être jalouse, de cette adoration ! » Et l'Empereur lui-même, quoiqu'il dît souvent qu'un souverain doit être craint pendant sa vie (1), qu'il est aimé seulement après sa mort, s'était laissé séduire par les démonstrations de Murat qu'il croyait d'un dévouement à toute épreuve.

Murat était bon. Il avait une bravoure brillante et des talents militaires, un grand désir de plaire et d'être distingué. Il cherchait à avoir de bonnes formes et les outrait. On voyait, par sa mise exagérée, par ses soins près des dames, qu'il voulait ressembler aux Villarceaux, aux Sévigné du temps de Louis XIV. C'étaient les modèles qu'il avait pris, mais le guerrier républicain se retrouvait malgré lui et le mélange de ces deux êtres si opposés aurait prêté au ridicule si le brave militaire ne se fût montré pour arrêter la critique. Aussi était-il, malgré sa beauté mâle et guerrière, beaucoup moins dangereux qu'il ne l'espérait. Son cœur était excellent, son esprit médiocre et sa fortune avait été trop belle pour qu'il n'en eût pas la tête un peu tournée. L'ambition, sans les qualités qui la soutiennent, n'est qu'un défaut misérable et il n'appartient qu'aux grands hommes de l'élever quelquefois jusqu'à la hauteur de la vertu. L'ambition de Murat naquit de sa fortune, et d'un général distingué il devint un souverain peu marquant. Il me fit sourire, un jour, lorsque, n'étant

(1) J'entendis souvent l'Empereur répéter cette assertion. Un jour, entr'autres, il me dit : « Qu'est-ce qu'un souverain doit désirer le plus? » — « C'est d'être aimé », lui répondis-je vivement. — « Vous n'y entendez rien, ma fille », me dit-il, en me pinçant l'oreille, « si un souverain a fait le bien, on le sait après sa mort et c'est alors qu'on l'aime, mais, pour être obéi pendant sa vie, il faut qu'il paraisse méchant pour être craint » *(Note de la reine Hortense)*.

que grand-duc de Berg, il se plaignait vivement de l'Empereur qui voulait réunir la ville de Wesel à la France. « L'Empereur n'a pas le droit de me prendre cette place », me disait-il. « Elle ne me vient pas de lui. C'est un traité avec le roi de Prusse qui me l'a donnée ». Et qui avait fait ce traité? Qui avait donné le duché, la place et tout? Une autre fois que l'Empereur lui reprochait de trop tirer d'argent de son duché de Berg : « Comment, Sire, » dit-il avec son accent un peu gascon, « j'y mets du mien ! »

La reine de Naples savait toujours défendre les intérêts de son mari vis-à-vis de l'Empereur, mais, lorsqu'elle était seule avec lui, un désir égal de gouverner amenait entre eux une mésintelligence continuelle. « Je suis plus malheureuse que toi », me dit-elle un jour, « Louis ne peut avoir plus de jalousie et de mauvais procédés que Murat. Il est tout simple que je désire connaître la première ce qui se passe dans mon royaume. Mon valet de chambre de confiance sort mystérieusement. Il a rendez-vous sur le port avec celui du ministre des Relations extérieures ou du ministre de la Police. S'il arrive une nouvelle, on me l'envoie aussitôt et la crainte que le Roi inspire est si grande que le ministre, lorsqu'il me revoit, est pâle et tremblant et me demande avec empressement si j'ai brûlé le papier qui pourrait le perdre. Dis-moi s'il est permis d'être traitée ainsi? » Loin d'obtenir ma compassion, elle me prouvait par son récit que le Roi n'avait pas tort de redouter une reine à qui je voyais tous les ministres vendus, et je trouvais autant de différence dans notre sort que dans nos caractères.

Nulle autre ne posséda comme elle l'art d'attirer et de charmer par une grâce qui avait quelque chose de la noblesse asiatique et séduisante des odalisques. Il est vrai qu'une petite griffe se faisait quelquefois sentir

sous sa main caressante, mais l'abandon le mieux étudié et le soin le plus gracieux venaient bientôt guérir la blessure et enchaîner de nouveau. Fière, courageuse, persévérante, passionnée, inconséquente, ce même attrait qui captivait en elle ne pouvait ycacher l'ambition de tous les pouvoirs et la jalousie de tous les succès. Telle était la reine de Naples. Le bon accord avait assez longtemps régné entre nous, une petite rivalité nous brouilla.

L'Empereur décida qu'il y aurait deux beaux bals à la Cour, l'un paré, l'autre masqué, et qu'on inviterait les princesses à faire deux quadrilles. Caroline, logée aux Tuileries, le sut la première et, au lieu de se consulter avec moi, se pressa de faire la liste des plus jolies femmes de la Cour, des hommes les plus agréables et de les engager pour son quadrille. J'étais, le soir, chez moi avec mes dames et mes officiers et quelques jeunes gens de ma société, lorsque le grand maréchal du Palais vint me faire part du désir de l'Empereur dont la reine de Naples était chargée de me prévenir la veille. Je craignais beaucoup de fatigue pour ma faible santé. Je voulais refuser, mais chacun se récria contre cette détermination. Ce n'était pas à la reine de Naples, disait-on, qu'il appartenait de faire les honneurs de la Cour de France. Je ne devais pas céder mon rang comme cela et surtout résister au désir de l'Empereur. On ajoutait que la danse, loin de me fatiguer, me ferait plutôt du bien et qu'on m'éviterait tous les embarras; qu'on m'empêcherait surtout de parler pour ménager ma poitrine en exécutant à l'instant tous mes ordres. Je me laissai convaincre et j'acceptai les jeunes gens qui étaient là, tels que MM. de Sainte-Aulaire, Germain (1), de

(1) Auguste-Jean Germain, créé comte de Montforton le 19 décembre 1805, était né le 8 décembre 1786 à Paris. Il fut chambellan

Flahaut, de Canouville (1) et plusieurs autres, qui me prièrent de les prendre de mon côté et d'envoyer sur-le-champ prévenir ceux qui me conviendraient, bien sûrs, disaient-ils, qu'ils donneraient la préférence à mon quadrille sur celui de la reine de Naples. J'envoyai en effet mon chambellan qui arriva en même temps que les billets d'invitation de la Reine. Les invitations écrites furent toutes refusées et les miennes furent acceptées. La Reine fut vivement piquée et se plaignit même à l'Empereur qui n'y fit aucune attention. La Cour était assez nombreuse pour que les deux quadrilles fussent composés de jolies femmes, mais, dans le mien, étaient les meilleurs danseurs et il y avait sujet de les regretter.

La reine de Naples, jointe à la princesse Pauline, avait imaginé de représenter une allégorie sur la réunion de Rome à la France. Elles avaient choisi le jour du bal paré : à ma grande satisfaction, on m'avait laissé celui du bal masqué qui devait avoir lieu quelques jours après (2). La rivalité qui s'établit entre ces deux quadrilles était réellement plaisante. Les hommes, même les moins futiles, traitaient la chose sérieusement. On venait avec un chagrin marqué m'annoncer qu'on avait découvert que le quadrille opposé était rempli d'allusions fines et spirituelles sur la gloire de l'Empereur, sur celle de la France, etc., et on me conjurait de tout faire pour ne pas rester au-dessous et de prendre aussi quelque sujet allégorique. J'avais besoin de toute mon éloquence pour les persuader et je fatiguais ma faible

de l'Empereur, préfet, ministre plénipotentiaire et pair de France sous la Restauration. Marié le 24 février 1812 à Constance-Jeanne-Stéphanie d'Houdetot, il mourut à Paris le 26 avril 1821.

(1) Alexandre-Charles-Marie-Ernest de Canouville, né à Paris le 22 février 1784, baron de l'Empire le 22 octobre 1810, maréchal des logis des palais de l'Empereur, décédé à Paris le 22 septembre 1863.

(2) Le bal paré eut lieu le 6 février, le bal masqué le 11 février 1812.

voix à répéter que nous n'étions pas engagés à danser pour faire des compliments à l'Empereur, que je le connaissais assez pour être assurée que cela ne lui plairait pas, que, d'ailleurs, selon moi, des personnes de la société ne dansaient jamais avec assez de perfection pour s'exposer à figurer dans un pas seules, que cela ne convenait qu'à des artistes habitués à compter sur leur talent, qu'une allégorie représentée à visage découvert peut prêter parfois au ridicule et que l'effet d'un quadrille de société devait reposer uniquement sur l'éclat et sur l'élégance des costumes, l'harmonie des couleurs, le bon goût des danses et la perfection de l'ensemble.

Une autre fois, on venait me tourmenter pour obtenir que je surchargeasse le costume de nouveaux ornements et chacun voulait sacrifier l'effet général à sa propre convenance mais, comme je donnais les costumes, je maintins mon opinion avec autorité. J'avais quelquefois envie de rire en apercevant le découragement et le chagrin que causait ma décision, surtout lorsque quelques curieux étaient parvenus à découvrir toutes les perfections que promettait le quadrille opposé. Le jour où fut donnée la fête, on avait transformé le théâtre des Tuileries, où elle eut lieu, en salle de bal. L'Empereur était placé sur une estrade entre l'Impératrice et moi. Toute la Cour et les étrangers de marque remplissaient la salle et les loges étaient données aux habitants de Paris.

Les deux princesses étaient éclatantes de beauté et de pierreries. L'une représentait Rome et l'autre la France (1). Leurs charmantes figures, leurs petits casques, leurs boucliers couverts de diamants et de pierres de couleur jetaient un brillant éclat. Les autres

(1) Caroline représentait la France, Pauline Rome.

femmes, en naïades du Tibre, en Heures, en Iris, étaient toutes belles et gracieuses, mais ces visages de chambellans et d'écuyers qu'on reconnaissait en Étoiles, en Zéphirs et en Apollons excitèrent la gaieté. La pantomime ne parut pas non plus appropriée à la dignité des personnes et au lieu de la représentation (1).

Après le quadrille, l'Impératrice et moinous ouvrîmes le bal par une contredanse française. Ensuite, toutes les danses continuèrent. L'Empereur, pendant ce temps, allait parler à tout le monde. Il ne dit pas un mot de l'allégorie, mais, le lendemain au soir, lorsque j'arrivai chez lui et que la reine de Naples y fut aussi, il lui dit avec assez d'humeur : « Où avez-vous été chercher le sujet de votre quadrille? Il n'a pas le sens commun. Rome est soumise à la France, mais elle n'en est pas contente. Comment avez-vous pu avoir l'idée de la représenter heureuse et satisfaite de sa dépendance? C'est là une flatterie ridicule. Je sais bien que vous ne vouliez qu'être jolie et qu'avoir un beau costume, mais vous pouviez bien trouver d'autres sujets sans mettre la politique en danse ». Alors, se retournant vers moi : « Et vous? Avez-vous aussi préparé quelque fadaise? Je n'aime pas les compliments, je vous en avertis ». Je m'empressai de lui dire que mon quadrille n'avait

(1) « J'ai vu ce soir la répétition du quadrille de la reine de Naples. C'est une féerie. Mardi, nous ne serons que de la petite bière. C'est Dupaty qui en fait les paroles et heureusement qu'elles n'expliquent rien, car le sens gâterait le spectacle. Ce sont les Heures, les Nymphes, les Génies, les Étoiles, Rome, la France, Egérie, Zéphir, l'Amour, Apollon, le génie de l'Agriculture, Numa. Figures-toi tout cela dansant ensemble, la reine de Naples et la princesse Pauline armées de pied en cap et combattant à coups de lance. Mais encore une fois, rien n'est plus magnifique que ce coup d'œil. Les costumes sont presque aussi beaux que s'il n'y en avait pas. Cela avait été la première idée, mais on conserve beaucoup de diamants » (Sainte-Aulaire à d'Estourmel, février 1812, lettre inédite).

aucune allusion à la politique ni à lui. « A la bonne heure, » dit-il, puis, s'apercevant de la supériorité qu'il me donnait dans ce moment sur sa sœur qui, dans le fond, avait voulu lui être agréable, ou soit qu'il fût en train de gronder et se rappelant les sujets qu'il pouvait en avoir, il se promena de long en large dans le salon et continua à dire : « Ah ! ces jeunes femmes, c'est plus difficile à mener qu'un régiment. Je ne suis cependant pas un ours. On peut m'aborder, me consulter sur ce qu'on désire faire. Mais non ! Ces dames ne doutent de rien et pourtant, dans notre position, rien n'est indifférent ».

Puis, s'adressant à moi : « Et vous? qui vous a inspiré l'idée d'habiller votre fils en lancier polonais? Savez-vous que pour cela je peux avoir la guerre par votre faute? Déjà Kourakin (1) s'en est plaint ; déjà on dit que je veux faire votre fils roi de Pologne. Et de quel droit aussi lui faites-vous porter une épaulette de capitaine? Il faut s'être battu pour l'avoir. Je lui avais fait quitter ses ordres de Hollande, vous le savez, parce que je ne veux pas qu'un enfant en France ait aucune distinction avant de l'avoir méritée. Ma famille doit tout gagner comme moi à la pointe de son épée. Enfin, » dit-il, en se radoucissant « si, pour faire votre fils beau, il vous faut un habit militaire, eh bien ! donnez-lui l'uniforme de lancier rouge de la garde hollandaise et je suis bien bon encore de vous permettre l'épaulette de sous-lieutenant que votre fils gagnera, je l'espère, plus tard. » Je n'avais rien répondu pendant tout le temps que parlait l'Empereur, car c'était ma mère qui,

(1) Le prince Alexandre Kourakin, né en 1752, ancien ambassadeur de Russie à Vienne et ancien ministre du Tsar, l'un des négociateurs de Tilsitt, était ambassadeur de Russie en France depuis 1808. Il quitta ce poste en 1812 et mourut en 1818.

pour le jour de l'an, avait fait faire l'uniforme polonais. Le tailleur y avait posé une épaulette et le fait est que je n'y avais fait aucune attention ni personne non plus.

Je retournai chez moi, très contente pourtant d'avoir eu assez de fermeté pour régler mon quadrille selon mes idées, puisque je voyais qu'elles étaient semblables à celles de l'Empereur. Les costumes que j'avais choisis étaient éblouissants. Vingt-quatre dames étaient mises en prêtresses du Soleil, tout en or ; douze dames et douze messieurs étaient en Péruviens et Péruviennes, étoffes d'or et plumes rouges, couverts de diamants et de rubis. Moi, en grande prêtresse, mise toute en argent, diamants blancs et plumes blanches, et [entourée de huit dames mises aussi argent et plumes blanches et] des parures de diamants et turquoises. Tout ce quadrille, avec des petits masques noirs, formait des danses autour du Soleil que portaient les prêtresses. Gardel (1) avait été le compositeur de ce ballet qui eut tant de succès que l'étiquette même ne put empêcher d'éclatantes manifestations d'approbation, et que l'Empereur dit à la reine de Naples au souper : « Ah ! c'est mieux, beaucoup mieux que vous » (2).

Après la danse, comme j'étais masquée, je fus accablée de compliments que mon déguisement autorisait à me faire. Il n'y avait ni estrade, ni trône. Tout le monde dans la salle était confondu et masqué. Un domino que je reconnus me dit : « Que vous êtes brillante ! On ne peut vous regarder ! » — « Je serais de bonne prise,

(1) Pierre-Gabriel Gardel, né à Nancy en 1754, était, depuis 1787, maître des ballets à l'Opéra. Il quitta l'Opéra en 1816 et mourut en 1840.

(2) Ce ballet des Incas fut, en effet, l'événement de la saison. Cf. Frédéric Masson, *l'Impératrice Marie-Louise*, Paris, Ollendorf, 1902, in-8°, p. 371, et du même auteur : *les Quadrilles à la Cour de Napoléon*, dans *Jadis*, 1re série, *loc. cit.*, et Paris, Daragon, 1904, in-32.

n'est-ce pas, ainsi couverte de diamants? » — « Vous savez très bien » répondit-il « que le plus beau diamant, le diamant sans prix, c'est celui qui est caché sous tous ceux-là ». Ce masque était l'Empereur et les compliments de lui étaient trop rares pour que celui-là ne dût pas me flatter beaucoup.

La reine de Naples, la princesse Pauline ne me pardonnèrent pas un succès si général, même pour un sujet si peu important.

L'Empereur se plaisait au bal masqué. Il y allait à peu près une ou deux fois par an, chez l'archichancelier et chez le prince de Neuchâtel. On aurait eu de la peine à deviner l'attrait qu'il y trouvait, car il ne disait pas un mot. Je le comprenais bien, moi; j'éprouvais la même impression et je n'étais pas plus aimable. Voir du monde sans être regardé ni suivi est, pour les personnes toujours remarquées, une nouveauté qui a du charme et, lorsque le cérémonial vous entoure toujours, se trouver confondu dans la foule est quelquefois un plaisir. Aussitôt qu'il arrivait à un de ces bals, il faisait appeler la reine de Naples ou moi, croyant être moins reconnu s'il donnait le bras à une femme. Nous nous promenions sans rien dire. Il me demandait quelquefois : « Quelle est cette personne-là? » Je n'en savais rien et je cherchais à la découvrir. « Bonjour, beau masque! Comment vous portez-vous? » ou bien « Comment vous nommez-vous? » étaient les seuls mots qui me vinssent à l'idée et j'en restais à cet effort d'esprit. Si on nous avait devinés, on se rangeait en nous faisant une profonde révérence. Si non, on nous tournait le dos en s'écriant : « Qu'ils sont bêtes! » ce qui amusait autant l'Empereur que moi. Après une heure ou deux de promenade aussi intéressante et employée souvent à chercher l'Impératrice qui jouait le même jeu avec

la duchesse de Montebello, nous allions souper avec l'Empereur, l'Impératrice et les personnes marquantes qui se trouvaient là, et chacun racontait ses hauts faits du bal. Le seul plaisir de l'Empereur avait été de n'être pas reconnu ou du moins de le croire, et, lorsqu'on a dit qu'il était charmant au bal, qu'il intriguait tout le monde, c'était sans doute une plaisanterie.

A un de ces bals où je ne donnais pas le bras à l'Empereur, j'étais à me reposer sur un banc. Je voyais souvent passer M. de Flahaut, mais je n'osais lui parler, quoique j'en eusse le désir, m'imaginant que tout le monde devinait qui j'étais. Un jeune homme rempli de distinction vint s'asseoir près de moi, avec l'air assez ennuyé. Je l'avais vu deux fois à mes grands bals ; à peine s'il avait entendu ma voix. Je lui parlai avec assurance. Dans la conversation, il me questionnait sur toutes les personnes qui passaient et s'étonnait de me voir connaître tant de monde. Je piquai sa curiosité ; il ne voulut plus me quitter, m'accabla de questions : « Que faites-vous toute la journée? Êtes-vous mariée? Avez-vous des frères, des sœurs, des enfants? » Chacune de ces questions me faisait rentrer en moi-même, et, au milieu de ces distractions bruyantes qui m'avaient un moment distraite de mes malheurs, à mesure que m'arrivait une question sur les réalités de ma vie, la douleur m'arrivait avec elle et m'emportait bien loin de tout ce mouvement joyeux qui m'environnait et, pour un moment, m'avait étourdie. A ces mots surtout : « Combien avez-vous d'enfants? », la perte de mon fils se retraça si vivement à ma pensée que je ne pus contenir mon émotion. J'étais embarrassée de ma faiblesse et, oubliant que j'étais masquée, je me sentais confuse d'en rendre un étranger témoin. Je ne pouvais, en effet, lui cacher complètement tout ce que j'éprouvais et je

me le reprochais. C'est accorder trop que de dévoiler une impression, fût-elle pure comme celle que j'éprouvais, c'est dérober à l'amitié ce qu'elle seule a le droit d'entendre. Je me hâtai d'échapper aux marques d'intérêt de ce jeune homme et à ses empressements. J'exigeai sa parole de ne rien faire pour savoir qui j'étais et je partis avec mes dames. J'ignore s'il fut fidèle à ce qu'il m'avait promis, mais je le vis, à un bal, me regarder avec attention, peu de temps après. Il m'écrivit une lettre passionnée. Il avait été en Hollande, disait-il, avait entendu parler de moi par le général Bruno (1). Mes malheurs lui avaient fait une vive impression. En parcourant les lieux que j'avais habités, il ne formait qu'un vœu, c'était de connaître un jour celle qu'on lui avait dépeinte si malheureuse, celle qu'il aimait avant de l'avoir vue, au service de laquelle il voulait désormais consacrer sa vie. J'étais si troublée de cette lettre que je me décidai à demander conseil à M. de Flahaut. Il m'apprit que les hommes étaient bien avantageux, qu'ils croyaient peu à la vertu des femmes, qu'il fallait s'en méfier et surtout ne pas leur répondre. Je suivis son conseil, mais j'étais préoccupée de l'idée que ce jeune homme pouvait me juger légèrement puisqu'il osait me parler d'amour, et cette opinion du monde que les personnes d'un haut rang font toujours les avances me rendait presque coupable à mes propres yeux de lui

(1) Adrien-François Bruno, né à Pondichéry le 10 juin 1771, engagé au 4e régiment de hussards le 1er septembre 1793. Sous-lieutenant le 3 juillet 1795, capitaine le 4 janvier 1798, chef d'escadrons le 14 décembre 1801, passé au service de Hollande le 28 juin 1806. Aide de camp de Louis le 10 juillet 1806, colonel du 2e hussards hollandais le 27 septembre 1806, général major le 6 avril 1807, lieutenant-général le 2 novembre 1808, grand-écuyer du Roi. Rentré au service de France, général de brigade le 11 novembre 1810, mort à Paris le 2 mars 1861 *(Arch. adm. de la Guerre)*.

avoir la première adressé la parole, quoique notre conversation eût été toute simple et que sa lettre fût demeurée sans réponse. Bientôt je sus qu'il était malheureux, que mon silence n'avait fait qu'exalter sa tête, tandis que j'avais espéré la calmer par ce silence même. Il vint jusque chez mes dames, eut l'air d'être porté au désespoir. J'en fus extrêmement affligée et je ne pensai qu'à le guérir. Comme cela m'avait réussi à d'autres, je le reçus un jour et je lui dis : « Monsieur, ma position élevée peut frapper l'imagination, mais vous ne pouvez aimer ce que vous ne connaissez pas. Non seulement je rejette votre amour, mais je ne puis y croire. Si vous avez pensé que vous pourriez me plaire, parce que je vous ai parlé au bal masqué, vous vous êtes trompé. Le hasard a tout fait. Je ne sais pas rire de l'affliction, mais je ne conçois pas l'exagération. Prouvez-moi l'estime que je mérite en cessant de vous occuper de moi. Je vous promets la mienne à ce prix », et je le quittai.

Lorsque je répétai cette conversation à M. de Flahaut, il me dit : « Vous croyez que c'est le moyen d'empêcher qu'on ne vous aime? Plus vous vous ferez connaître, plus on vous aimera. » — « On m'estimera », repris-je. « Voilà tout ce que j'ambitionne. Croyez que si des femmes, avec l'accent de la vérité, sans aucune coquetterie, sans cet air qui affirme le contraire de ce qu'elles disent, ôtaient comme moi tout espoir, elles auraient plus d'amis, peut-être, et moins de ces amours qui finissent par de la haine. » Au reste, j'ai eu raison encore cette fois, car ce jeune homme m'a dit depuis que je lui avais rendu un grand service de lui parler avec franchise et il m'a donné dans la suite des preuves d'un véritable dévouement (1).

(1) Plus loin, la Reine dira son nom : c'était de Brack.

CHAPITRE XII

LA REINE HORTENSE : DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE A LA PREMIÈRE ABDICATION (1812-1814)

Le carnaval de 1812. — Eugène à Paris. — Marie-Louise. — L'Empereur revient de Russie. — Eugène à la Grande Armée. — La retraite de Russie. — Le Carnaval de 1813. — Visite de Schwarzenberg et de Bubna. — Départ de l'Empereur. — A Aix. — Mort de Mme de Broc. — A Dieppe. — Retour de l'Empereur. — L'invasion. — Le trésor de l'Empereur. — Napoléon part pour la campagne de France. — Eugène en Italie. — Le 28 mars. — Départ de l'Impératrice. — Départ de la Reine. — Glatigny. — Trianon. — Rambouillet. — Louye. — Navarre. — Nouvelles de l'Empereur. — Le prince Léopold de Saxe-Cobourg. — La Reine va à Rambouillet.

Jamais le carnaval n'avait été aussi brillant que le fut celui de l'hiver de 1812. Les bals et les fêtes se succédaient et semblaient couvrir par leur bruit l'expédition la plus formidable qu'on eût encore vue et qui se préparait en silence. Les départs devinrent si fréquents que l'attention se fixa tout entière sur le Nord.

La France était heureuse. Toutes les ambitions étaient satisfaites, tous les désirs comblés. Un murmure général s'éleva tout à coup. L'Empereur ne pouvait l'ignorer, instruit de l'opinion par ses différentes polices et par la correspondance de plusieurs personnes de tous les partis. Il lisait seul ses lettres secrètes et

les brûlait aussitôt (1). Il ne faisait jamais ni réponse, ni reproche et s'éclairait ainsi sur la vérité. S'il cédait quelquefois à la justesse de quelques avis, son génie entreprenant rejetait les conseils qui semblaient l'éloigner de son but constant : l'abaissement de l'Angleterre et la grandeur de la France. Son plan était arrêté ; il le présentait avec tant d'art et tant de force de raisonnement que, dans le Conseil, il ramenait tous les suffrages ; mais la France entière, qui ne pouvait l'entendre, demeura mécontente d'une guerre qu'elle ne voulait pas. L'Empereur persistait à la regarder comme le dernier effort pour arriver au repos. Il croyait tout possible à la valeur française et rien ne l'arrêta.

Mon frère fut mandé à Paris (2) et ne déguisa pas l'opinion publique et l'exaspération des pays tant de fois parcourus. L'Empereur ne répondit pas un mot. Au Conseil, seulement, il permettait que l'on s'expliquât. Eugène m'en parla avec chagrin, ainsi que du sujet qui l'avait appelé. L'Empereur voulait le laisser

(1) Un dimanche que nous dînions en famille aux Tuileries, l'Empereur me dit : « Lisez nous ce petit conte que je reçois. » Je jetai les yeux sur le papier qu'il me présentait et je reconnus l'écriture de Mme de Genlis. Pendant que l'on s'asseyait en cercle autour de moi pour pouvoir écouter la lecture que je me disposais à faire, je parcourus des yeux ce que j'allais lire, et je vis, au lieu d'un conte, un récit de l'effet produit par une mesure que le gouvernement venait de prendre. Pourtant, je commençais à lire lorsque l'Empereur se jeta vivement sur les feuilles de papier qu'il m'avait données en s'écriant : « Ah ! je me suis trompé » et il courut chercher dans son cabinet une autre feuille de la même écriture qui contenait une petite nouvelle que je lus à haute voix *(Note de la reine Hortense)*. — « Il [Napoléon] avait chargé plusieurs personnes de lui rendre compte de tout ce qui se passait parmi les savants, les commerçants, les militaires... Mme de Genlis, Fievée, Regnaud de Saint-Jean d'Angély étaient ses correspondants et pensionnés comme tels » (Comte CHAPTAL, *Mes souvenirs sur Napoléon*, Paris, Plon, 1893, in-8°, p. 381).

(2) Parti de Milan le 18 avril, Eugène arriva à Paris le 22 avril 1812.

régent en France pendant son absence (1). En le lui apprenant, il le regarda fixement. Il ne pouvait douter de lui, mais il lui confiait beaucoup. Eugène répondit qu'il préférerait le commandement de son corps d'armée, mais, comme un peuple qui murmure cherche de nouveaux objets d'affection et que l'idée de garder Eugène avait causé trop de joie, il n'en fut plus question (2).

L'Empereur ne pouvait être jaloux, lui qui n'avait pas d'égal, mais l'histoire, dans laquelle son esprit lumineux avait si bien su lire, lui avait trop appris à pénétrer les hommes et à s'en méfier. Il avait vu l'ambitieux naître du sujet le plus humble par la popularité. Aussi fixait-il toujours ses regards sur l'homme le plus sûr. Aussitôt qu'il l'avait fait grand, personne n'était indépendant de lui, ni par la fortune, ni par les honneurs et, lorsque l'opinion, qui n'a pas de loi, se manifestait trop fortement en faveur de quelqu'un,

(1) Le duc d'Abrantès fut nommé commandant du 4e corps d'armée puisque mon frère devait rester à Paris. Ce corps était composé de toute l'armée d'Italie, organisée avec le plus grand soin par le Vice-Roi et qui manœuvrait à l'égal des troupes françaises. Mon frère reçut une lettre qui lui donna beaucoup d'humeur. Junot, l'ayant rejoint près de Dresde en pleine marche, il s'était mis à leur tête pendant la route, se plaisant à les faire manœuvrer malgré la pluie et la fatigue pour juger sans doute de leur instruction. Mais mon frère, qui aimait son armée comme ses enfants, me disait : « Junot avait donc cru qu'il avait affaire à des conscrits. Il verra mes troupes sur le champ de bataille. Mais pourquoi va-t-il me les fatiguer inutilement? Cela ne se conçoit pas. » Eugène alla bientôt rejoindre son corps et reprit son commandement. *(Note de la reine Hortense).*

(2) Le baron DARNAY dit dans ses *Notices historiques, loc. cit.*, p. 162, que « le bruit courait alors à Paris que l'intention de Napoléon était de laisser le Vice-Roi en France pour y tenir les rênes du gouvernement pendant son absence ». Il ajoute : « Il paraît certain que telle a été, un moment, la pensée de l'Empereur. On a ignoré les motifs de son changement de résolution ». Le bruit courut également qu'Eugène allait être nommé roi de Pologne.

il avait soin de modérer la louange, de la donner avec mesure et réserve, connaissant tout le prix de ce qui venait de lui et en redoutant les effets. Si c'est une faute pour un souverain faible de ne pas assez se méfier d'une grandeur ambitieuse, c'en est une pour un souverain fort de ne pas assez se reposer sur l'habileté désintéressée. Il arrive trop souvent, sous le règne d'un grand homme, que lui seul est tout. Le reste n'est rien. Les facultés des autres s'endorment à mesure que les siennes se développent. Il semble ne rechercher dans ses semblables que des machines bien organisées, s'en sert, les laisse, les reprend et ne veut s'éclairer que de sa propre lumière. Entouré à la fin d'hommes que son génie même a rendus inhabiles, le jour où il est forcé de les livrer à eux-mêmes, ils lui manquent et, sans trahison, il est trahi.

Mon frère était le seul homme que l'Empereur dût laisser en France. Les craintes que je viens d'expliquer et l'intrigue qui les exagéra l'en détournèrent. Il plaça l'archichancelier à la tête des affaires et se rendit en Russie (1). L'Impératrice l'accompagna jusqu'à Dresde, où il y eut une réunion des souverains d'Autriche et de Prusse. Je vis partir mon frère (2) ; je vis partir celui que j'aimais et mon cœur en fut navré (3). Nous redoutions jusqu'aux victoires qui allaient frapper encore quelques familles de plus et, après tant de gloire, nous n'aspirions plus qu'au bonheur de la paix.

Les soins que nécessitait le jeune âge de mes enfants

(1) L'Empereur partit de Saint-Cloud avec Marie-Louise le 9 mai 1812. Ils arrivèrent à Dresde le 16 mai. Napoléon en repartit le 29 mai pour rejoindre l'armée.

(2) Le prince Eugène partit de Paris le 2 mai 1812, se dirigeant sur Mayence pour prendre le commandement du 4e corps d'armée.

(3) M. de Flahaut était toujours aide de camp de Berthier.

étaient la seule distraction à ces tristes pensées. Je ne pus m'en séparer et je les emmenai avec moi aux eaux d'Aix-la-Chapelle (1). Mon fils aîné y eut une fièvre scarlatine (2). Mes veilles, mes fatigues affaiblirent le bon effet des eaux. Celles de Spa me remirent un peu (3). Ma mère était allée à Milan auprès de ma belle-sœur qui y accoucha d'une fille (4).

La reine de Naples gouvernait son royaume pendant l'absence du Roi, alors avec l'Empereur. Les autres princesses étaient à différentes eaux. Il me fallut revenir auprès de l'Impératrice Marie-Louise qu'on trouvait trop seule (5). Elle venait quelquefois me voir à Saint-Leu et s'y plaisait toujours beaucoup (6) ; elle recevait souvent des nouvelles de l'Empereur et m'en donnait habituellement. Sa tendresse, ses inquiétudes

(1) La Reine partit de Saint-Leu, où elle venait de passer trois semaines, à la fin de mai 1812.

(2) Cette fièvre se déclara le 7 juillet et l'enfant fut en danger pendant quelques jours. Cf. *Lettres de Mme de Rémusat*, 1804-1814, publiées par son petit-fils Paul de Rémusat, Paris, Calmann Lévy, 1881, 2 vol. in-8°, t. II, p. 423, Mme de Rémusat à M. de Rémusat, Aix-la-Chapelle, 8 juillet 1812.

(3) Elle arriva à Spa le 1er août 1812 (*Journal de l'Empire*, 13 août 1812) et y était encore le jour de la Saint-Louis, 25 août.

(4) Joséphine, partie le 16, arriva le 28 juillet à Milan où, le 31 juillet 1812, la princesse Auguste accoucha de la princesse Amélie-Auguste-Eugénie, plus tard impératrice du Brésil.

(5) Hortense était de retour avant le 29 août, puisque ce jour-là elle dînait à Saint-Cloud avec Marie-Louise. — « La Reine est revenue plus aimable que jamais ; j'ai joué hier au soir avec elle. » (Sainte-Aulaire à d'Estourmel, Saint-Cloud, 1er septembre 1812, lettre inédite).

(6) « Cette semaine a été fort raccourcie parce que l'Impératrice nous a menés lundi à Saint-Leu ». (Sainte-Aulaire à d'Estourmel, 18 septembre 1812 (vendredi), lettre inédite). D'autres lettres du même au même (Sainte-Aulaire était alors chambellan de service), il ressort que Marie-Louise alla encore à Saint-Leu pour deux jours, les 13 et 14 octobre, puis le 25 du même mois et le 14 novembre.

me paraissaient sincères et je lui savais gré de partager nos anxiétés.

La vie de toutes les femmes était vraiment digne de pitié. La France semblait tout entière en Russie. Les vœux, les craintes, les espérances, tout était là. Jamais la nation ne s'était vue si séparée de ses défenseurs et l'éloignement de la guerre en redoublait l'effroi. Que de plaintes contre celui qui l'avait transportée dans des régions si lointaines ! Il dut les pardonner ; la douleur est mauvais juge des grands desseins et pourtant elle n'en était encore qu'aux premiers murmures ; mais que sommes-nous devenus lorsque la fortune, lasse enfin d'être avec nous, sembla nous abandonner tout à coup, se plut à confondre cruellement le génie et le courage et souleva jusqu'aux éléments contre notre armée? Quel renversement de notre grandeur ! Quel abaissement de notre orgueil ! Alors, cet empire du Nord, qui avait d'abord reculé devant nous, ne renvoya plus à la France que les débris de son naufrage, mutilés, dispersés, mais, quoique fugitifs, vainqueurs encore.

Rien n'égala nos désastres que notre douleur à en gémir. Tout se couvrit de deuil. Aussi désolée que surprise d'éprouver un revers, depuis longtemps confiante et soumise aux volontés d'un seul homme, la France se redressa enfin et parut prête à vouloir se mêler de ses propres destinées.

Pour lui, dont le cœur était brisé, mais dont l'habileté avait besoin de calculer et d'arrêter les effets de cette grande infortune, il arriva à Paris aussitôt que la nouvelle (1). Sa présence subite, son attitude ferme

(1) 18 décembre 1812. — M. de Saint-Aulaire à M. d'Estourmel (lettre inédite reçue le 26 décembre 1812) : « Le nom français est chargé de la haine de toute l'Europe. Toute cette haine est concen-

continrent tous les esprits. Les murmures n'échappèrent plus. On se sentait trop humilié pour se plaindre et l'orgueil national n'osa plus regarder aux sacrifices.

Aussitôt que j'appris le retour de l'Empereur, je me rendis aux Tuileries ; il me parut fatigué, préoccupé mais non pas abattu. Je l'ai vu souvent montrer de la vivacité pour des niaiseries, une porte ouverte ou fermée, une salle plus ou moins bien éclairée. Jamais il n'était plus maître de lui que dans les moments malheureux ou difficiles.

Je m'informai avec anxiété si les désastres de l'armée avaient été aussi cruels qu'il l'annonçait dans son bulletin (1). Il me répondit avec un sentiment de douleur contenue : « J'ai dit toute la vérité. » — « Mais, » m'écriai-je, « nous n'avons pas été seuls à souffrir, et nos ennemis ont dû aussi éprouver de grandes pertes? » — « Sans doute », me répliqua-t-il, « mais cela ne me console pas. »

Je lui demandai des nouvelles de mon frère ; il m'en donna assez froidement. J'en devinai la cause.

Le duc de Rovigo, pendant la campagne, manquait de détails ; Paris était alarmé ; il sut que le secrétaire de mon frère en avait envoyé à sa famille par la dernière estafette arrivée de Russie et il voulut les connaître. Il y courut. La lettre qu'on lui montra était

trée sur sa tête et il traverse l'Europe tout entière, offrant la vengeance à qui oserait la prendre, avec une suite qui ne rassurerait pas un fils de famille qui entreprendrait un voyage de plaisir. Il va plus vite que l'éclair, plus vite que la renommée. N'est-ce pas César disant : « Tu portes César et sa fortune »? Dans le fait, 300 000 hommes de plus n'ajouteraient guère à la force d'un pareil homme... Il savait que pas un cosaque n'oserait l'approcher, que son traîneau ne pouvait pas se briser en mauvais chemin... »

(1) Cf. le 29e bulletin de la Grande Armée, Molodetchna, 3 décembre 1812, inséré au *Moniteur* du 16 décembre 1812 (*Correspondance*, t. XXIV, p. 377).

remplie d'éloges de la conduite de mon frère. Son corps d'armée, disait-on, avait seul combattu à Malo-Jaroslavetz et avait remporté un avantage signalé (1). L'Empereur l'en avait complimenté hautement. Ce récit, par ordre de M. de Rovigo, fut mis en entier dans le journal pour rassurer les Parisiens. Ma mère, en voyant la belle conduite de son fils, s'en était félicitée. Pour moi, je ne comprenais pas comment l'article ne se trouvait pas dans la feuille officielle, surtout lorsque, le lendemain, le bulletin donna des détails de l'avantage remporté par le corps d'armée de mon frère sans dire un mot de lui (2). Le duc de Rovigo ne fut pas moins frappé de cette différence dans le récit de la même action, et, dans la crainte qu'on ne lui attribuât ces éloges trop flatteurs, il écrivit à l'Empereur que le secrétaire de mon frère les avait seul fait

(1) 24 octobre 1812.

(2) La Reine commet certainement ici une confusion. Le communiqué officieux dont elle parle est évidemment l'article daté : Paris, 18 novembre, publié dans le *Journal de l'Empire* du 19 novembre 1812. Il commence ainsi : « Nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante de Wilna, en date du 7 novembre ». La conduite d'Eugène y est en effet mise en valeur. Or, c'est la veille et non le lendemain que, dans son numéro du 18 novembre, le *Journal de l'Empire* avait publié le 27e bulletin de la Grande Armée, daté de Vereya, le 27 octobre 1812, bulletin déjà publié par le *Moniteur universel* du 17 novembre, nº 322, p. 1273. Ce bulletin dit d'ailleurs, en parlant du combat de Malo-Jaroslavetz : « Ce combat fait le plus grand honneur au Vice-Roi et au 4e corps d'armée ». Dans le 28e bulletin, Smolensk, 11 novembre 1812, on revient encore sur ce combat et Eugène y est encore nommé (*Moniteur universel* du 29 novembre 1812, nº 334, p. 1320). Voir également aux *Archives du ministère des Affaires étrangères, Mémoires et documents*, France, vol. 1794, p. 111, une lettre d'Hortense à Eugène (copie), Paris, 22 novembre 1812 : « L'Impératrice [Joséphine] est enchantée d'un article du *Journal de l'Empire* et dit que cela vient de l'Empereur. Dieu le veuille, car cela nous rendrait bien heureux qu'il fasse dire autant de bien de toi ».

insérer. J'appris par M. Lavallette et, plus tard par d'autres que l'Empereur avait été excessivement sensible à ce qu'il crut être une petite manœuvre de notre part et il lui en resta assez d'impression pour qu'il dît un jour au maréchal Marmont : « J'ai rendu justice à tout le monde, malgré les compliments qu'on s'est fait mettre dans les journaux. »

Le duc de Vicence qui, seul, avait accompagné l'Empereur de Wilna à Paris (1), vint me voir le lendemain de son arrivée. Je lui parlai de mon frère, de mon extrême inquiétude de le savoir resté sous les ordres du roi de Naples (2). Il me donna de grands détails sur nos malheurs, me dit qu'Eugène et le maréchal Ney s'étaient particulièrement distingués, surtout par leur présence d'esprit lorsque tout le monde en manquait : « Mais », ajouta-t-il, « il ne faut parler que du maréchal Ney et n'occuper personne de votre frère, croyez-moi. » Il n'en dit pas davantage.

Ma belle-sœur aussi exprima avec vivacité, dans une lettre à l'Empereur, son chagrin de savoir son mari sous les ordres du roi de Naples. L'Empereur me dit à propos de cette lettre : « Ces jeunes femmes, si on les écoutait, perdraient leurs maris. »

Je ne doutai plus, après tous ces détails, que l'Empereur, abusé par quelque faux rapport, n'oubliât le cœur, la loyauté d'Eugène et ne conçût des idées

(1) A son arrivée à Paris, l'Empereur n'était plus accompagné que du duc de Vicence, du comte Wonsowicz et de Roustan.

(2) Napoléon, à son départ de l'armée, le 5 décembre 1812, en avait laissé le commandement à Murat. Eugène commandait toujours le 4e corps, mais il avait demandé à l'Empereur de « n'être plus employé » sous les ordres du roi de Naples, « surtout d'après les sentiments de cette personne à mon égard, sentiments que Votre Majesté connaît aussi bien que moi » (Cf. *Correspondance*, t. XXIV, p. 393, Eugène à Napoléon, 5 décembre 1812, et réponse de Napoléon).

indignes de tous les deux et qu'il n'était pas en mon pouvoir de détruire. Mais j'étais bien sûre qu'elles ne devaient être que passagères. En effet, lorsque Murat abandonna subitement l'armée pour retourner à Naples, que le découragement était à son comble, l'Empereur se confia à Eugène qui, par ses soins infatigables, parvint à rallier les débris de tant de corps et à former de ces soldats blessés, désarmés, découragés, une masse capable encore d'en imposer également aux ennemis qui poursuivaient et à ceux qui se déclaraient à chaque pas (1). Jamais général ne s'était trouvé dans une position plus difficile et plus critique. Eugène s'y dévoua tout entier sans espérance de gloire et soutenu par la seule conviction de bien faire. L'Empereur fut forcé de reconnaître qu'il lui avait une grande obligation, mais il ne le témoigna pas.

Nous étions avides des détails de la retraite de Russie. Nous avions besoin de plaindre et d'admirer tant de malheurs et de courage.

J'aimais à entendre répéter tous les traits qui honorent notre faible humanité et je détournais mes regards de ceux qui la dégradent. Je ne me lassais pas de récits que chacun me faisait de quelques anecdotes qui rehaussaient les Français à mes yeux. Un jeune Bourgoing, au risque de périr lui-même, n'avait pas abandonné (2) son frère malade, et son courage persévérant

(1) Murat avait quitté l'armée le 16 décembre. L'Empereur confia le commandement à Eugène par sa lettre du 22 janvier 1813 : « Mon fils, prenez le commandement de la Grande Armée. Je suis fâché de ne pas vous l'avoir laissé à mon départ ; je me flatte que vous seriez revenu plus doucement et que je n'aurais pas éprouvé d'aussi immenses pertes ». (*Correspondance*, t. XXIV, p. 485).

(2) Cf. *Souvenirs militaires du baron de Bourgoing* (1791-1815) publiés par le baron Pierre de Bourgoing, Paris, Plon, 1897, in-12, p. 232. — Le plus jeune de ces deux frères était Paul-Charles-

l'avait sauvé des glaces et de l'ennemi. MM. de Brack (1) et Cubières (2) s'étaient chargés d'une malheureuse femme et de son enfant (3). Aussitôt qu'on avait pu

Amable de Bourgoing, né à Hambourg le 17 décembre 1791, mort à Paris le 16 août 1864, après avoir été ambassadeur, pair de France et sénateur. (Il est l'auteur des *Souvenirs*). Il avait été élève de Saint-Cyr en 1809, en était sorti en 1811 comme sous-lieutenant aux tirailleurs de la Garde. Après avoir fait les campagnes de 1812, 1813, 1814 et avoir été aide de camp du duc de Trévise, il entra dans la diplomatie en 1816. — Paul-Charles-Amable fut sauvé en 1812 par son frère Armand-Marie-Joseph de Bourgoing, né à Nevers le 27 décembre 1786. Élève à l'école de Fontainebleau le 5 septembre 1803, sous-lieutenant au 4ᵉ dragons le 20 mars 1805, lieutenant le 28 juin 1807, capitaine le 9 juillet 1809, aide de camp de Ney le 20 août 1811, il fit la campagne de Russie et fut fait prisonnier en janvier 1813. Lieutenant-colonel le 10 juin 1823, il fut réformé le 11 septembre 1830 (Cf. *Lettres d'un Saint-Cyrien de* 1812, publiées par le comte Gaspard DE SOULTRAIT, *Carnet de la Sabretache*, 1920).

(1) Le futur auteur du célèbre livre sur les *Avant-postes de cavalerie légère*, Antoine Fortuné Brack, né à Paris le 8 avril 1789, était sous-lieutenant au 7ᵉ hussards depuis le 9 avril 1807 et aide de camp du général Colbert depuis le 29 avril 1809. Capitaine le 3 mars 1813, il passa le 10 août 1813 au 2ᵉ chevau-légers lanciers. Lieutenant-colonel au 13ᵉ chasseurs à cheval le 11 septembre 1830, colonel du 4ᵉ hussards le 5 janvier 1832, maréchal de camp le 24 août 1838, il commanda (2 septembre 1838) l'École de cavalerie et abandonna ce commandement le 19 novembre 1840, ayant été frappé d'une attaque d'apoplexie. Commandant de l'Eure le 28 novembre 1840, retraité le 8 juin 1848, il mourut à Évreux le 21 janvier 1850.

(2) Amédée-Louis Despans-Cubières, né le 4 mars 1786, sous-lieutenant au 51ᵉ de ligne le 23 octobre 1804, capitaine le 7 juin 1809, chef de bataillon le 8 octobre 1812, colonel le 19 novembre 1813, maréchal de camp le 22 février 1829, lieutenant-général le 31 décembre 1835, ministre de la Guerre du 31 mars au 12 mai 1839 et du 1ᵉʳ au 30 octobre 1840, condamné à la dégradation civique pour corruption de fonctionnaire dans une affaire de concession de mines dans la Haute-Saône (affaire Teste) le 17 juillet 1847, réhabilité le 28 août 1852, décédé le 6 août 1853.

(3) Cette femme, russe d'origine, était la femme de M. Delaveau consul de France à Moscou. Elle avait avec elle son fils âgé de quatre ans. Après la Bérésina, elle put continuer son chemin dans les équipages du général Sebastiani qui la ramenèrent à Paris. La reine

lui trouver un cheval et un traîneau, le cheval mourait, puis les cosaques les entouraient. Il fallait, épuisé comme on l'était, les défendre encore et sacrifier à la mère et à l'enfant les seuls moyens de transport qui restassent.

Mon frère, par une manœuvre habile et une présence d'esprit admirable, parvint à s'échapper la nuit en silence avec tout son corps d'armée et à tromper ainsi l'ennemi qui l'entourait. Le maréchal Ney fit la même manœuvre et fut moins heureux : il se perdit dans les glaces. Mon frère, en rejoignant l'Empereur, apprit que ce corps du maréchal Ney était perdu ou pris. L'Empereur en était inconsolable : « Je donnerais tous les trésors que je possède », disait-il, « pour qu'un pareil malheur ne fût pas arrivé. » Mon frère et son corps d'armée se dévouèrent. Quoiqu'ils vinssent d'échapper au même danger et que le repos leur devînt un bien nécessaire, ils partirent (1). Mon frère marchait en tête dans la direction où l'on supposait que devait être le maréchal. Jamais scène ne fut plus touchante que celle à laquelle donna lieu la rencontre de ces deux armées. Jamais on ne salua avec plus d'enthousiasme la vue de ces aigles fraternelles. Sauveurs et obligés, tous étaient également heureux.

A la montagne de Wilna, que la glace rendait impraticable, le trésor de la Garde était resté au bas. On chargea l'argent sur les soldats qui se trouvaient là.

Hortense lui fit donner une place à la maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis où elle était encore en 1814. Cf. *Mémoires* de Mlle Cochelet, *loc. cit.*, t. I, p. 362.

(1) Il s'agit de la manœuvre du prince Eugène en avant d'Orscha, le 20 novembre 1812. Cf. général duc de Fezensac, *Journal de la Campagne de Russie*, Tours, Mame, 1849, in-8°, p. 124, et Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Paulin, 1856, in-8°, t. XIV, p. 577.

Ils le rapportèrent intact ; il n'y manquait rien, et tous cependant étaient dans la dernière misère et supportaient les plus affreuses privations. Qui ne connaît aussi l'histoire de cette orpheline de Wilna sauvée par les soldats, adoptée et soignée par eux, comme elle l'eût été par une mère? Il est doux de retracer tant de preuves de courage et de générosité. Un grand nombre sans doute sont restées inconnues, mais j'aime à rappeler, dans le peu de faits que je viens de citer, qu'il est encore de hautes vertus parmi les hommes et qu'au milieu de nos plus grands désastres les Français en ont donné l'exemple.

La tentative de Malet (1) est une des choses qui avait le plus inquiété l'Empereur pendant son absence et avait le plus contribué à lui faire hâter son retour à Paris. Lorsqu'on y fut remis de la surprise causée par l'audace du général Malet, on s'amusa beaucoup de la figure de M. Pasquier, préfet de Police, et du duc de Rovigo, menés en prison par ceux qui y étaient un moment auparavant. Mais l'Empereur vit dans ce qui s'était passé si peu de fermeté et tant de mobilité dans ceux qui devaient soutenir sa dynastie et affermir son empire qu'à son retour toute son attention parut se porter sur cette affaire. Cependant les immenses préparatifs pour réparer nos pertes se poursuivaient avec activité et ceux qui demandaient ce que l'Empereur était venu faire à Paris l'apprirent bientôt dans les champs de Lutzen et Bautzen.

Tous les militaires arrivèrent à Paris après tant d'inquiétudes. J'eus un grand bonheur à revoir M. de

(1) Octobre 1812. — Cf. lettre d'Hortense à Eugène, Saint-Leu, 13 novembre 1812, dans *Lettres interceptées par les Russes durant la campagne de 1812*, publiées par Léon HENNET et le commandant Emmanuel MARTIN, Paris, *La Sabretache*, 1913, in-8°, p. 345.

Flahaut (1). Sa conduite à l'armée lui avait acquis une estime générale. Dans ces moments de désastre l'homme se découvre avec ses imperfections et ses qualités, et, alors, ou il reste au-dessous de ses semblables ou il s'élève beaucoup au-dessus. Comme c'est l'égoïsme qui domine surtout, l'honneur appartient à celui qui s'oublie pour les autres. Le valet de chambre de M. de Flahaut, vieux, malade, était resté au bas de la montagne de Wilna. Les cosaques suivaient de près. La montagne était encombrée et couverte de glace. M. de Flahaut l'avait déjà traversée avec l'état-major (2) lorsqu'il apprend que son domestique a été abandonné. Il revient sur ses pas, le prend sur ses épaules et, après des difficultés inouies, rejoint l'état-major et le place sur un traîneau. Tant de générosité devait toucher mon cœur, mais ne m'étonnait pas de celui que j'avais distingué. L'Empereur l'avait employé souvent et, content de ses services, le nomma son aide de camp. Je le rencontrai alors à la Cour et ce séjour me parut moins triste. Quel lieu ne s'embellit pas de la présence de ce qu'on aime?

Le carnaval (3) fut assez sérieux, malgré les bals inévitables dans une grande capitale.

La position de mon frère nous causait, à ma mère et à moi, de continuelles alarmes. Il s'était retiré à Magdebourg où il réorganisait l'armée. Toute la cavalerie française avait été anéantie par l'hiver de Russie. Mon frère était obligé de se mettre lui-même à la tête de son état-major pour faire de simples reconnaissances afin d'en imposer à l'ennemi, et s'exposait comme le

(1) M. de Flahaut avait été nommé général de brigade le 4 décembre 1812 et aide de camp de l'Empereur le 26 janvier 1813.

(2) De Berthier auquel M. de Flahaut était alors attaché.

(3) De 1813. Cf. MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. VIII, p. 26.

dernier des soldats. Un colonel polonais, nommé Klicki, poursuivi par des cosaques, au moment où il allait en être victime, lui fut redevable de la vie, mon frère ayant tué le cosaque d'un coup de pistolet (1). Il est toujours délicat de recommander la prudence à un militaire. Pour me faire écouter, je composais des romances de circonstance et j'envoyais à Eugène ma morale en chansons (2).

L'Empereur alla passer quelques jours à Trianon (3). Il y fit une chute de cheval qui nous effraya beaucoup et le força de se coucher (4). Il fit entrer l'Impératrice et moi dans sa chambre pour dîner près de son lit : « Eh bien ! Hortense, me dit-il, ma mort eût été une grande nouvelle aujourd'hui pour les Anglais. » Je fus étonnée d'entendre parler des Anglais ; depuis longtemps je les avais oubliés, mais toute la question était là et l'Empereur n'envisageait qu'eux dans la grande affaire qui l'occupait.

Nos malheurs (5) venaient d'être si cruels en Russie que je ne doutais pas qu'ils ne décidassent l'Empereur à renoncer aux grands projets, mobiles de ses grandes

(1) Le colonel Klicki, après avoir été major du 1er régiment de lanciers polonais, avait été nommé colonel le 14 août 1809. Il avait, sur la demande du prince Eugène, été attaché à l'état-major du 4e corps d'armée le 5 mai 1812. La scène dont parle Hortense est rapportée par DARNAY, *Notices historiques, loc. cit.*, p. 191. Elle a été popularisée par la gravure (*Bibliothèque nationale*, collection *Henin*, 13433).

(2) C'est à ce moment que la Reine publia son premier recueil de « *Romances mises en musique par S. M. L. R. H.* »

(3) 7-22 mars 1813. Hortense fit partie de la suite très restreinte qui l'y accompagna.

(4) Cf. Frédéric MASSON, *Trianon sous Napoléon* dans *Pour l'Empereur*, 1re série, p. 182, et Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. I, p. 62.

(5) Les paragraphes suivants, jusqu'à « M. de Flahaut, aide de camp » non reproduits dans le manuscrit rouge, sont tirés du manuscrit vert.

actions et que tant de victoires agrandissaient encore à mesure que l'exécution lui en devenait plus facile. Je ne doutais pas qu'il ne fît des sacrifices au besoin de la paix, besoin manifesté par la France comme par l'Europe entière. Un succès lui était peut-être nécessaire pour prouver aux ennemis de la France que les revers de la Russie n'avaient pas anéanti sa force et sa puissance. Mais je pensais que la paix, même moins brillante qu'il ne l'eût faite avant cette triste campagne, devait suivre immédiatement une bataille gagnée. Habituée par caractère à observer et m'étant toujours plu à deviner le but des actions de l'Empereur, j'étais si convaincue qu'une seule victoire nous assurait la paix, qu'une chambre nouvelle et élégante dont je faisais le plan depuis longtemps fut définitivement commandée le jour même où j'appris la bataille de Lutzen. Aussi ai-je été bien vraie dans une conversation que j'eus à Paris avec le prince de Schwarzenberg (1) après le retour de l'Empereur.

Nous ne recevions jamais les ambassadeurs que dans nos grands cercles et toujours avec étiquette. L'Empereur n'eût souffert aucune intimité avec eux. Je fus donc bien étonnée lorsqu'un soir, étant seule avec mes dames, mon valet de chambre m'annonça le prince de Schwarzenberg et le comte de Bubna (2). Ce dernier venait d'être envoyé de Vienne auprès de l'Empereur. Nos domestiques, je ne sais comment, les avaient laissés monter. Ils attendaient à la porte

(1) Le prince Charles-Philippe-Jean-Népomuk-Joseph de Schwarzenberg (1771-1820), ambassadeur d'Autriche à Paris depuis 1809.

(2) Le général Ferdinand de Bubna de Littitz (1768-1825) avait été envoyé à Paris muni d'instructions du 20 décembre 1812. Il eut sa première audience de l'Empereur le 31 décembre. Cf. A. Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, t. VIII, p. 37.

de mon salon. Je ne pouvais les renvoyer et je les reçus sans avoir l'air de m'apercevoir de la manière peu usitée dont ils me faisaient cette visite. Je m'aperçus bientôt qu'ils avaient à me parler. Après quelques phrases insignifiantes, le prince s'approcha de moi et me dit tout bas : « Madame, vous qui connaissez le caractère de l'Empereur, croyez-vous franchement qu'on puisse espérer la paix de lui? Nous la voulons. L'Europe est fatiguée; mais l'Empereur, s'il obtient un succès, ne voudra-t-il pas reprendre tous ses avantages? » Je lui répondis que j'étais convaincue qu'une victoire lui était nécessaire pour relever la confiance en ses armes et effacer nos derniers désastres, et j'ajoutai que je ne doutais pas qu'il n'existât en lui ce besoin de repos ressenti par toute l'Europe, qu'il était aussi grand administrateur que grand général et que s'occuper du bien-être du peuple était une occupation digne de lui et qu'il savait apprécier, que toute sa force n'ayant consisté jusqu'alors qu'à satisfaire les besoins et les désirs de la France, maintenant qu'elle se déclarait pour la paix il ne s'écarterait pas de cette volonté : « N'auriez-vous pas assez d'empire sur lui pour bien le convaincre de cette nécessité? » me dit le prince. — « Il n'obéit qu'à la volonté générale qui devient la sienne », répondis-je, « et mon âge et ma qualité de fille obéissante m'ont toujours empêchée d'oser lui exprimer un avis. » — « Eh bien ! » reprit-il, « que le prince Eugène qui gouverne un grand pays, qui connaît le sentiment des peuples, parle avec fermeté à l'Empereur, qu'il lui dise toute la vérité. » — « Mon frère, plus que personne, comprend cette nécessité de repos. Je vais lui écrire. Il en parlera, soyez-en sûrs, mais, je vous le répète, l'Empereur voit trop juste pour avoir besoin de conseils. Une victoire encore et il ne s'occupera plus que des améliora-

tions qui peuvent amener la prospérité à donner aux peuples qu'il gouverne. »

M. de Bubna me répéta à peu près les mêmes choses que le prince de Schwarzenberg. Je lui répondis de la même manière et je les congédiai, fermement convaincue que la paix dépendait de l'Empereur Napoléon et qu'il la ferait. Après ses victoires, il la voulut, en effet, mais il balança sans doute à faire de trop graves sacrifices et peut-être l'exigence augmentait-elle à mesure que nous nous affaiblissions et que les forces ennemies s'accroissaient par la défection (1).

(1) On a beaucoup dit que le mariage de l'Empereur avec une archiduchesse d'Autriche lui avait donné une trop grande sécurité et que cette confiance en l'Autriche l'avait perdu. C'est justement tout le contraire. Sa méfiance en elle lui a fait balancer à conclure la paix à Dresde tandis qu'elle lui devenait si nécessaire alors. Je crois que l'empereur d'Autriche et ses ministres la voulaient franchement mais, à Vienne comme à Londres, l'aristocratie toujours haineuse ne cachait pas sa joie de nos malheurs et ses espérances renaissantes d'abattre enfin cette prépondérance française qu'elle redoutait tant depuis la Révolution. M. de Narbonne, notre ambassadeur à Vienne, avec son nom, ses nobles manières aristocratiques, pénétra facilement les sentiments et les vœux du parti qui, malgré le caractère dont il était revêtu, le crut des leurs et l'initia dans son intimité. Il instruisit l'Empereur de ces projets hostiles contre lui, ce qui le fit balancer avec raison d'accepter des préliminaires d'une paix qui allait le déposséder de toutes les places fortes qui étaient encore en son pouvoir et, certain de la mauvaise foi de l'Autriche, il balança à les livrer. La paix était si vivement désirée qu'il eut tort, puisque la fortune lui fut contraire, mais c'est donc sa méfiance qui le perdit et non, comme ses détracteurs le disent, qu'il se laissa endormir par une aveugle sécurité ou entraîner par une ambition impossible. Pour juger un tel génie et oser dire aussi légèrement qu'il a commis des fautes, il faut se donner la peine de l'étudier et connaître parfaitement les circonstances sur lesquelles on veut le juger. Mais il est plus facile de dire, tout en reconnaissant le génie de l'homme supérieur, qui est incontestable : à sa place, j'aurais beaucoup mieux fait que lui ; donc j'eusse été plus grand ! Faiblesse humaine trop commode dans le temps où nous vivons » (*Note de la reine Hortense*). — Cette note, sur feuille volante épinglée à l'une des pages du manuscrit vert, est de la main de la Reine.

M. de Flahaut, aide de camp de l'Empereur, fut envoyé par lui près du Vice-Roi pour lui donner des instructions (1). Il vint avant son départ me demander mes lettres pour mon frère et me dit que l'Empereur désirait que je mentionnasse dans mes lettres la satisfaction particulière que lui faisait éprouver la conduite d'Eugène (2).

Les troupes placées sous le commandement de mon frère se concentrèrent ; celles de l'Empereur s'avancèrent et se réunirent à Lutzen où cette fameuse bataille répara si noblement nos revers (3). Ce fut au même endroit où Gustave-Adolphe avait été tué et près du monument élevé à sa mémoire qu'Eugène rejoignit l'Empereur qui descendit de cheval et l'embrassa près du monument même.

Mon frère, par le gain d'une bataille à laquelle son corps d'armée avait si puissamment contribué et par les témoignages de l'estime générale, recueillit le plus beau fruit de toutes ses peines.

Avant son départ, l'Empereur avait nommé l'Impératrice régente avec un conseil de régence. Nous fûmes toutes présentes au serment prêté entre ses mains (4).

J'allai prendre les eaux à Aix-en-Savoie (5). Ma santé, que de continuelles alarmes sur ce qui nous était cher altérait toujours davantage, exigeait des soins assidus.

(1) M. de Flahaut, parti le 12 mars 1813, était de retour le 24 mars (Cf. *Correspondance*, t. XXV, pp. 102 et 138).

(2) La Reine est ici abusée par M. de Flahaut ou par sa tendresse fraternelle. L'Empereur, en effet, était à ce moment fort mécontent d'Eugène. Cf. ARTHUR-LÉVY, *Napoléon et Eugène de Beauharnais*, Paris, Calmann Lévy, 1926, in-12, p. 214.

(3) 2 mai 1813.

(4) L'Empereur quitta Paris le 15 avril 1813. Le serment fut prêté le 30 mars à l'Élysée. Cf. *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. I, p. 73.

(5) Elle partit à la fin de mai, laissant ses fils à Malmaison. A Aix, elle s'installa, au-dessus de la ville, dans la maison Chevalay.

Après tant de malheurs, je n'existais que par l'usage de ces eaux bienfaisantes qui, chaque été, me rendaient un peu de force et m'aidaient aussi à supporter de nouveaux coups.

J'appris la mort du maréchal Duroc (1) et j'en fus vivement affligée. J'estimais son caractère ferme, loyal, franc jusqu'à la rudesse. Il était esclave de ses devoirs et probe jusqu'au scrupule ; réunissant au dévouement le plus entier le courage de dire la vérité toute nue, il connaissait trop le cœur de celui qu'il servait pour ne pas en apprécier souvent les ordres à leur juste valeur et quelquefois même se permettre de les enfreindre quand il les croyait dictés par un premier mouvement de vivacité. Un souverain serait mieux jugé s'il n'avait auprès de lui que de tels serviteurs. C'est à ceux-là qu'on doit donner le nom d'amis. Aussi l'Empereur voulut-il adoucir par sa présence ses derniers moments et le regretta-t-il sincèrement. Sa femme joignait aux qualités solides de son mari le naturel le plus aimable. Son bon esprit, son jugement sain la firent toujours distinguer parmi les jeunes femmes de la Cour qui jouissaient de la meilleure réputation. L'amitié et la confiance qu'elle m'a toujours marquées m'ont mise à même de juger de tout ce qu'elle valait.

Mais celle qui faisait l'ornement du monde par ses agréments et ses vertus devait en disparaître bientôt, et, par sa perte, me porter un des coups les plus funestes de ma vie.

Depuis la mort de son mari et mon retour de Hollande, Adèle ne me quittait plus. Sa vie se partageait entre l'amitié et l'infortune. Elle était toute remplie

(1) 23 mai 1813.

par les soins, les consolations qu'elle me prodiguait et par les œuvres de charité sans nombre qu'elle prodiguait à tous les genres de malheur. Souvent je l'ai vue quitter la robe de cour la plus brillante, les plaisirs les plus enviés pour porter des secours à l'indigence jusque dans les réduits les plus obscurs. Elle m'accompagna à Aix. Nous allâmes ensemble voir une cascade (1). Je passai la première sur une planche mal assurée. Je me retourne : grand Dieu ! Quel spectacle ! Mon amie, entraînée par les flots, disparaît à mes yeux... Je ne retrouve que son corps inanimé. Mes officiers, mes domestiques veulent m'arracher de ce lieu de douleur. Je ne puis consentir à m'éloigner. Je m'obstine à espérer, mais vainement. Elle n'existait plus ! Quel désespoir ! Me voilà encore plus isolée que jamais sur cette terre et sans l'amie qui m'aidait à supporter toutes mes souffrances ! L'avenir m'effrayait ; je n'allais plus avoir sa raison pour soutenir la mienne, le calme de ses doux sentiments pour tempérer la vivacité des miens. J'accusais la Providence d'injustice. Je m'accusais moi-même d'avoir tant occupé de mes malheurs celle que je perdais et de ne lui pas avoir dit assez à quel point je l'aimais, à quel point elle m'était nécessaire. Je me trouvais coupable d'avoir osé tant me plaindre autrefois puisque je l'avais encore.

A cette nouvelle, ma mère voulut accourir près de moi (2). Elle devinait tout mon chagrin et m'envoya son chambellan, le comte de Turpin (3), pour s'assurer

(1) La cascade de Grésy, près de Moiron. Cet accident eut lieu le 10 juin 1813. On en trouvera un récit détaillé dans les *Mémoires* de Mlle Cochelet, *loc. cit.*, t. I, p. 98.

(2) Voir lettre de Joséphine à sa fille, Malmaison, 16 juin 1813, dans *Lettres de Napoléon à Joséphine*, édit. Garnier, p. 297.

(3) Lancelot-Théodore, comte de Turpin de Crissé, né à Paris

de mon état. L'Impératrice Marie-Louise m'écrivit aussi avec intérêt sur ce douloureux sujet et tout le monde prit part à mon malheur parce que tout le monde aimait celle dont la perte le causait. Pour moi, qu'est-ce qui pouvait me consoler?

Je fondai à Aix un hôpital avec des Sœurs de la charité (1). J'envoyai le corps de ma pauvre amie dans une chapelle à Saint-Leu (2). C'était l'avoir près de moi. Je ne pouvais me distraire de cette perte affreuse, mais je cherchais à faire du bien pour en alléger la peine : il me semblait que c'était m'occuper d'elle que de l'imiter.

A mon retour à Saint-Leu (3), ma mère me ramena mes enfants. Ses soins, sa tendresse me touchaient sans me consoler. J'allai à Paris voir le père d'Adèle et ses sœurs, la maréchale Ney et Mme Gamot. Cette entrevue fut déchirante. Mme Campan aussi était inconsolable. Elle perdait une fille chérie dans celle qu'elle avait élevée et dont elle était fière, mais c'était moi qui perdais le plus.

Les bains de mer me furent ordonnés. Je me rendis à Dieppe avec mes enfants dont je ne pouvais plus

le 9 juillet 1782, chambellan de Joséphine, plus tard membre de l'Académie des Beaux-Arts, décédé à Paris le 15 mai 1859.

(1) Par décret impérial, daté de Dresde, 29 août 1813, fut approuvée la fondation de dix lits à l'hôpital d'Aix, moyennant une somme de 1 485 fr. 85 pour frais de premier établissement et une rente de 556 francs pour l'entretien. Une messe devait être dite chaque année dans l'église paroissiale d'Aix.

(2) Mme de Broc fut inhumée dans une chapelle attenante à l'église de Saint-Leu où furent plus tard déposés les corps de ses deux sœurs : Mme de La Ville et la maréchale Ney, et de l'une de ses nièces, Mme de Montarnal. Cette chapelle fut la seule partie de a vieille église conservée quand Napoléon III fit reconstruire l'édifice. On y voit encore le tombeau en marbre blanc élevé par la reine Hortense à Mme de Broc.

(3) La Reine arriva à Saint-Leu à la fin d'août et en repartit au début de septembre 1813.

me séparer comme du seul intérêt qui m'attachait à la vie ou au moins du seul auquel je fusse nécessaire (1).

Le roi Joseph, forcé de quitter son royaume d'Espagne, s'était retiré à sa campagne de Mortefontaine; j'allai lui faire une visite. La Reine partageait sa retraite. C'était un modèle parfait de bonté, de douceur, d'abnégation de soi-même. Elle n'avait pas été plus que moi sensible aux avantages de sa haute position et, pas plus que moi, elle n'avait trouvé le bonheur. Son mari, d'un caractère opposé à celui du mien, lui causait des chagrins d'un autre genre. Sans procédés pour elle, occupé par d'autres femmes, il la comptait pour rien et lui manquait souvent d'égards. Ses chagrins domestiques me rappelaient la vie que j'avais menée si longtemps.

La vie d'une femme esclave et malheureuse me fit faire un retour sur moi-même. Je songeai aux conseils de mon amie, lorsqu'elle me reprochait de ne pas assez jouir des biens qui me restaient. Je me croyais punie. Je me retournais vers mes enfants, ces objets chéris qui réclamaient mes soins et mon énergie. « Au moins, me disais-je, je puis les élever à mon gré. Je suis maîtresse de mes actions, je puis pleurer tranquille. Si la vie n'est pas un bonheur, elle n'est plus un tourment. Ah! que le ciel ne me punisse pas dans ce que j'aime d'avoir exigé trop de lui et de n'avoir senti que le mal qu'il m'a fait! » Ces réflexions et des événements qui nécessitèrent mon courage me rendirent à cette bienheureuse résignation qui n'est pas l'oubli du malheur mais qui est la force de le supporter.

Je vis à Mortefontaine la reine de Westphalie, heu-

(1) Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. I, p. 146) qui était du voyage, dit : « Nous habitâmes un petit château qu'on avait loué : il était assez loin de Dieppe mais fort près de la mer ». — La Reine était de retour à Saint-Leu à la fin de septembre 1813.

reuse par son mari, jouissant avec plénitude et sans mélange de toutes les douceurs de la vie et de tout l'éclat de la grandeur. La perte d'un royaume était, heureusement pour elle, le seul point sensible par lequel elle eût été frappée et, satisfaite dans tout le reste, les affaires politiques l'occupaient uniquement. Aussi ce fut le sujet de tous nos entretiens et nous étions toutes d'accord sur la nécessité urgente de la paix.

L'Empereur était à Dresde où l'on croyait qu'il pouvait la faire, mais dépendit-elle de lui ou bien eut-il trop de confiance dans la force de ses armes, dans les ressources de la France, dans son alliance avec l'Autriche, dans sa fortune? Craignait-il trop de paraître faible s'il cédait quelque chose ou si une fois il paraissait faible, de voir éclater les haines longtemps comprimées? Enfin était-ce à ses yeux s'avouer vaincu que de ne plus dicter des conditions? Peut-être la postérité jugera-t-elle que ce fut là sa faute et que si la paix dépendait de lui il devait l'accepter, puisque l'orgueil national avait été relevé à Lutzen et à Bautzen. Mais l'Angleterre entraîna l'Autriche. L'humiliation et le malaise d'une trop longue occupation militaire souleva les peuples. Les rois, sur leurs trônes, oublièrent qui les y avait placés; leurs soldats, sur le champ de bataille, passèrent dans les rangs opposés et d'alliés devinrent tout à coup ennemis. On n'eut plus recours qu'à la trahison et l'on n'écouta plus que la vengeance.

L'armée, obligée de céder au nombre à Leipzig, retourna jusqu'à Mayence à travers les obstacles qui se multipliaient à chaque pas. Le nombre de nos ennemis croissait avec nos malheurs. Partout où l'armée combattait, elle était victorieuse, mais ce n'était plus que pour arriver au sol de la patrie et la défendre encore.

A peine l'avait-elle touché qu'une épidémie acheva de détruire ce que la guerre avait épargné.

L'Empereur revint à Saint-Cloud (1). Les négociations de la paix parurent seules l'occuper. La France la voulait. Épuisée par ses derniers efforts, elle ne semblait pas disposée à en faire de nouveaux. Ses militaires ruinés, épuisés par les désastres essuyés dans les deux dernières campagnes, commencèrent à se demander quel était donc le fruit de leurs travaux. Le découragement succédait déjà à l'élan si naturel dans les temps de conquête. Les anciens républicains, réduits au silence depuis si longtemps par l'état prospère de la France, élevèrent de nouveau la voix et crurent qu'il y avait encore du courage dans l'opposition. Ce n'était pas le moment ; il fallait le faire lorsqu'au plus haut point de sa gloire, la France semblait n'avoir plus qu'à perfectionner ses institutions. Il était donc trop tard ou trop tôt. L'approche de l'étranger devait réunir tous les intérêts, toutes les opinions pour la défense de la patrie et il fallait se confier au seul homme capable de la sauver encore. Mais on ne sentait que le poids de cette main qui s'était appesantie si longtemps et l'on oubliait sa force tutélaire. Erreur trop commune et toujours fatale. Pouvait-il exister rien de plus funeste que cette division qui nous livrait à un pouvoir jaloux et destructeur? Le grand homme, même avec ses fautes, valait mieux que l'étranger avec ses promesses.

L'Empereur eut donc à lutter seul contre ses ennemis personnels et contre ceux de la France, et, secondé comme autrefois, il eût peut-être encore triomphé. Ses frères se réunirent près de lui. Mon mari, qui avait constamment refusé de quitter les pays étrangers, lors-

(1) 9 novembre 1813.

qu'il les vit en guerre avec la France, vint joindre ses efforts à ceux de sa famille pour être utile dans ce moment de crise (1). Il alla encore demeurer chez sa mère ; je ne le vis pas une seule fois.

Lorsque mon mari avait vu tous les souverains faire une loi à la France de renoncer à tout agrandissement en dehors de ses limites naturelles, il avait pensé que la Hollande ne pouvait manquer d'être rendue à elle-même et il avait proposé à l'Empereur de revenir sur son abdication et de reprendre la couronne de Hollande. L'Empereur avait refusé (2).

Depuis la mort du grand-maréchal Duroc, sa place restait vacante. L'Empereur aimait M. de Flahaut, et l'avait employé beaucoup avec satisfaction dans la dernière campagne. Il y pensa pour cette place. Le duc de Rovigo, qui avait quelque prétention de l'obtenir, parla à l'Empereur du sentiment que M. de Flahaut avait pour moi et dont on s'occupait à Paris. L'Empereur voulait pour son grand-maréchal un homme tout à lui. Il redouta une influence qui ne serait pas uniquement la sienne. Il avait employé M. de Flahaut à une petite négociation qui demandait du secret (3).

(1) Voir lettre de Louis à Napoléon, Ischel, 4 août 1813. Louis arriva à Paris le 1er janvier 1814. Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. VIII, p. 278.

(2) Voir dans les *Documens historiques*, t. III, p. 363, la lettre de Louis à Napoléon, Gratz, 1er janvier 1813, et la réponse de Napoléon, 16 janvier 1813.

(3) Il est difficile de préciser à quelle mission la Reine fait allusion. M. de Flahaut avait été désigné, le 6 juin 1813, comme « commissaire pour l'exécution de l'armistice conclu avec les armées russes et prussiennes ». Toutefois, il est plus vraisemblable que la Reine veut parler de l'envoi de Flahaut auprès du prince Eugène en mars 1813. Flahaut reçut à ce sujet, le 11 mars, des instructions publiées par lord KERRY, *The First Napoléon, loc. cit.*, p. 38. M. de Flahaut avait été nommé général de division le 24 octobre 1813.

Le duc de Rovigo vint me voir et, me regardant fixement, me dit quelques mots de cette négociation comme si je devais la connaître. Peu habituée à dissimuler, je me fis violence pour affirmer que je n'en savais rien, bien sûre autrement de nuire à celui qui n'avait rien de caché pour moi. Je soupçonnais que cette petite ruse avait été employée pour s'assurer du degré de confiance qui existait entre nous. Le résultat fut que Savary resta ministre de la Police et que l'Empereur nomma le général Bertrand, déjà son aide de camp, grand-maréchal du Palais (1). Tout le monde approuva ce choix; c'était un homme de talent, modeste, doux, honnête et pur. Il avait épousé Mlle Dillon, alliée à ma famille (2); j'avais fait leur mariage à Saint-Leu. Mon aumônier, l'évêque d'Osmond, leur avait donné la bénédiction nuptiale et c'était l'union la plus heureuse. Mlle Dillon avait de l'élan, de l'élévation, de la noblesse, mais, extrême dans ses dévouements, elle montrait particulièrement sa vivacité dans son amour excessif pour son mari, et c'était un exemple que le contraste des caractères n'est pas un obstacle au bonheur.

Cependant on n'apprenait rien sur la paix, objet des vœux les plus ardents. La France s'agitait; les partis se ranimaient. Pour les attirer tous à lui, l'Em-

(1) Le comte Henry-Gratien Bertrand, général de brigade depuis le 6 septembre 1800, avait été nommé aide de camp de l'Empereur le 7 mars 1805, général de division le 30 mai 1807. Il obtint, le 18 novembre 1813, la charge de grand-maréchal du Palais qu'il conserva pendant les Cent-Jours et à Sainte-Hélène. Condamné à mort par contumace le 7 mars 1816, amnistié le 24 octobre 1821, il mourut le 31 janvier 1844.

(2) Bertrand avait épousé Fanny-Élisabeth-Marie Dillon, fille du général Arthur Dillon, guillotiné en avril 1794. Sa mère, née Marie de Girardin, avait épousé en premières noces M. Le Vassor de la Touche, descendant de Guillaume d'Orange, et par conséquent pa-

pereur, autrefois, avait pris un moyen violent. Ce que la conviction n'avait pu faire, il l'avait entrepris par la force. Il avait réussi ; les jeunes gens de l'ancienne noblesse qui, malgré l'opposition de leurs parents, avaient été forcés de servir à la Cour ou à l'armée, le jour où ils furent admis au partage de notre gloire, se crurent des nôtres et s'attachèrent au nouvel ordre de choses. Cette fois, ne laissant derrière lui qu'une vieille noblesse dont il n'avait ni le besoin, ni la crainte, l'Empereur fit un nouvel appel à toute la jeunesse riche et considérable de la France et la força d'entrer dans les gardes d'honneur (1). Ses ordres étaient déjà sévères, mais, par malheur, l'exécution en fut sans mesure. Il en résultat de grandes inimitiés.

Les victoires auraient tout calmé ; les malheurs ont tout aigri. En un instant furent oubliés les bienfaits du législateur, les hauts faits du général. On ne vit que le conquérant. Nous-mêmes, sa famille, habitués à le considérer comme l'arbitre de tout, nous osâmes nous révolter et blâmer trop une guerre qu'il n'était peut-être plus en son pouvoir d'arrêter.

Le prince de Bénévent, humilié depuis longtemps, vit la faiblesse de la position et chercha à en profiter. Il avait les moyens de nuire. Il les employa. Rarement la haine sans audace laisse échapper l'occasion qu'elle a épiée dans l'ombre.

Cependant, cette croisade de tous les peuples du Nord ligués entre eux mit enfin le pied sur le sol fran-

rent de Joséphine. Mme Bertrand était la sœur de Mme de La Tour du Pin Gouvernet et la cousine de Mme de Boigne. Elle mourut en mars 1836. — Cf. marquise DE LA TOUR DU PIN, *Journal d'une femme de cinquante ans, loc. cit.*, t. II, p. 277, et *Mémoires* de Mme DE BOIGNE, t. I, p. 270.

(1) Les quatre régiments de Gardes d'honneur furent créés par sénatus-consulte du 3 avril 1813.

çais, intact depuis tant de victoires. Jamais effroi ne fut semblable à celui qui saisit la capitale. L'ennemi en France, s'écria-t-on ! Qu'est devenue notre armée? Qu'opposer à une invasion si formidable? En effet, aucun mouvement n'avait annoncé qu'on songeât à se défendre.

Je m'étais rendue à la messe aux Tuileries. La duchesse de Montebello me dit d'un air effrayé : « Madame, savez-vous la nouvelle? Les alliés ont passé le Rhin. La consternation est à Paris. A quoi pense l'Empereur? » L'Impératrice, instruite par la duchesse, me parut fort troublée : « Je porte le malheur partout où je suis », me dit-elle. « Tout ce qui m'a approchée en a été plus ou moins frappé et, depuis mon enfance, j'ai passé ma vie à fuir constamment de chez moi. »

Je revins le soir au dîner de famille. L'Empereur était seul avec l'Impératrice lorsque j'entrai. Il la tenait dans ses bras et avait l'air de se moquer d'elle. « Eh bien ! Hortense », me dit-il en se retournant en riant. « On a donc bien peur à Paris? On y voit déjà les cosaques. Ah ! ils n'y sont pas encore et nous n'avons pas oublié notre métier. Sois tranquille », dit-il à sa femme, « nous irons encore à Vienne battre papa François. » Au dîner, son fils vint au dessert. Il lui répéta plusieurs fois : « Allons battre papa François », et l'enfant répétait cette phrase si souvent et si bien que l'Empereur paraissait enchanté et riait aux éclats.

Après le dîner, il fit appeler le prince de Neuchâtel : « Allons, Berthier, mettez-vous là », lui dit-il en lui désignant sa table à tapis vert, « il nous faut recommencer la campagne d'Italie, » et il lui dicta pendant une heure devant nous et de tête toute l'organisation de l'armée qui devait se rassembler dans les plaines de Châlons.

Il fit venir les quatre généraux de sa Garde (1), les questionna sur le nombre des hommes malades, sur celui des hommes disponibles et s'occupa de la réorganisation de leur corps en particulier. Cela dura assez longtemps, puis, ensuite, il congédia tout le monde et il nous dit : « Eh bien ! Mesdames, êtes-vous contentes? Croyez-vous qu'on nous prenne si facilement? »

Les finances du Trésor impérial étant embarrassées dans ce moment, son trésor particulier fournit aux dépenses de cette nouvelle guerre. L'ordre de sa maison était si parfait qu'il pouvait servir de modèle à toutes les administrations.

Il était économe pour lui-même, grand et généreux pour les autres. Il citait souvent l'exemple de Charlemagne qui faisait vendre jusqu'aux herbes de son jardin, et ôta à M. de Rémusat, son chambellan, la charge qu'il lui avait donnée des dépenses de sa toilette, parce qu'il lui faisait dépenser 80 000 francs par an. Il nous en parla un jour : « Concevez-vous une telle somme pour moi qui ne porte qu'un petit habit d'officier? Aussi ai-je chargé des dépenses de ma toilette M. de Turenne. Je lui ai fixé 24 000 francs, et je ne veux pas que cela soit dépassé. » Comme il était fort recherché pour le linge et qu'il en perdait beaucoup aux armées, M. de Turenne, pour arriver à cette économie, était toujours aux expédients et courait jusqu'après ses gants qu'il laissait dans ses calèches (2). Tant d'éco-

(1) Il pourrait s'agir ici des quatre colonels-généraux qui commandaient respectivement les grenadiers à pied, les chasseurs à pied, la cavalerie, l'artillerie de la Garde impériale.

(2) M. de Turenne donnait dix sols au valet de pied lorsqu'il lui rapportait un gant de l'Empereur laissé dans sa calèche *(Note de la reine Hortense)*. — Henry-Amédée-Mercure, marquis de Turenne, né à Pau le 23 septembre 1776, avait servi sous Dugommier comme

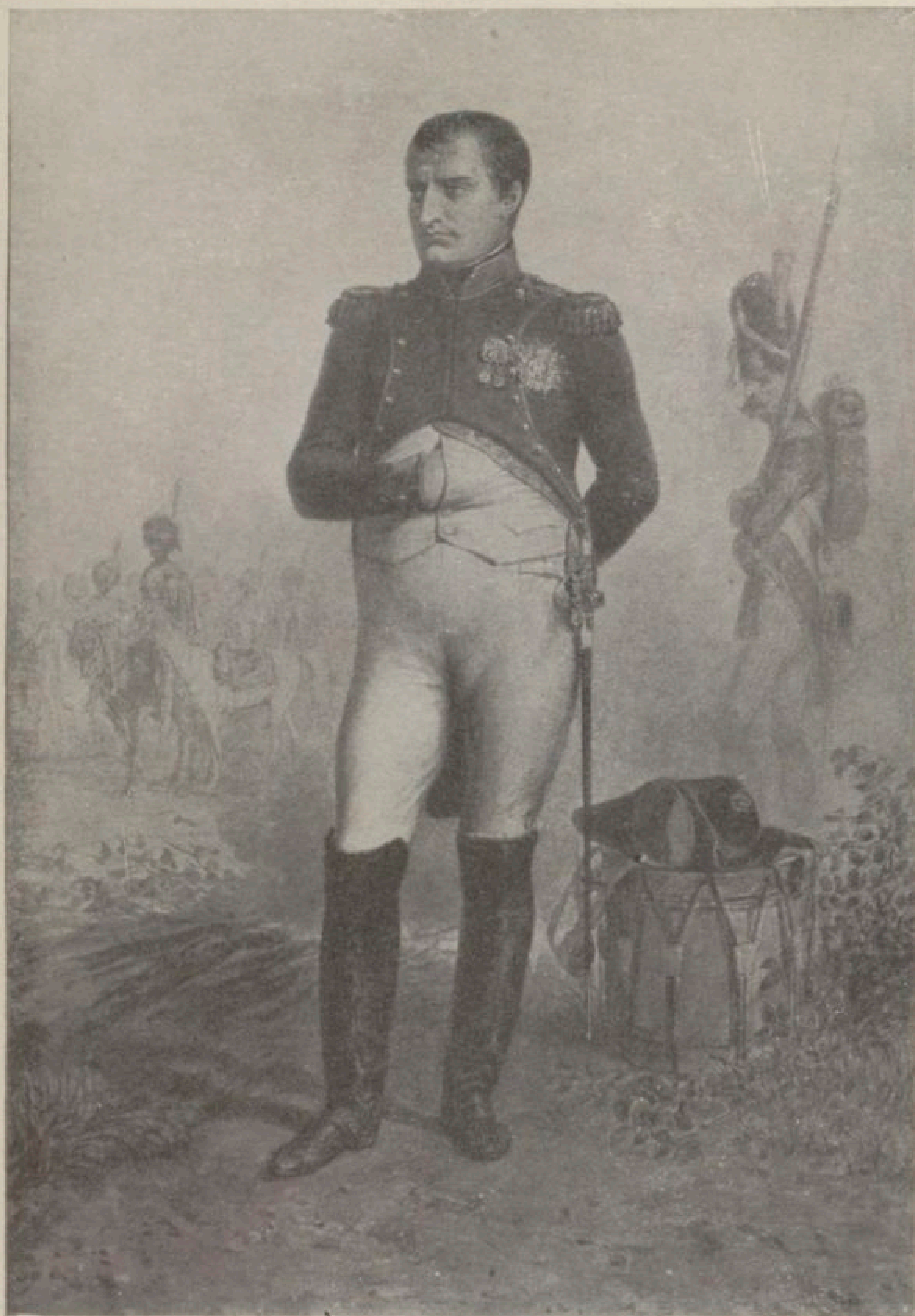
nomie donnait à l'Empereur le moyen de réparer la pénurie du Trésor. Il accordait souvent aussi à des maréchaux, à des généraux des sommes de deux cents, de trois cent mille francs pour payer leurs dettes, pour s'acheter une terre ou un hôtel. Avant mon départ pour la Hollande, il vint à un bal chez moi : « Vous n'êtes pas aussi élégante que les autres princesses. Est-ce que votre mari ne vous donne pas une assez forte pension? Eh bien! je vous accorde cent mille francs par an sur ma cassette. » Mais il est à remarquer qu'il ne donnait jamais plus qu'on ne pouvait dépenser.

Le départ de l'Empereur ne se fit pas longtemps attendre. Un matin, toute la garde nationale fut réunie dans la salle des Maréchaux (1). L'Empereur fit venir le roi de Rome qu'il prit dans ses bras et, entouré de l'Impératrice et de nous, il annonça son départ pour l'armée et la confiance qu'il mettait dans sa garde nationale de Paris en lui confiant la défense de la capitale et celle de ce qu'il avait de plus cher.

L'enthousiasme qui lui répondit n'était pas feint, car la position était critique et l'intérêt général et particulier semblait reposer entièrement sur les efforts de son génie. J'ai vu des yeux remplis de larmes dont l'émotion n'était pas jouée et, peu de jours après, ces

volontaire. Le 19 septembre 1806, il fut nommé officier d'ordonnance de l'Empereur et capitaine dans les chasseurs à cheval de la Garde. Chef d'escadrons le 14 novembre 1808, colonel le 8 mars 1814, il reçut le 31 octobre 1827 le grade de maréchal de camp honoraire et mourut le 16 mars 1852 à Paris. Sur la disgrâce de M. de Rémusat, voir les *Mémoires* de Constant, *loc. cit.*, t. IV, p. 319.

(1) L'Empereur quitta Paris le 25 janvier 1814. La présentation du roi de Rome aux officiers de la Garde nationale eut lieu le dimanche 23 janvier, aux Tuileries, avant la messe. Ce même jour, Napoléon avait signé les lettres patentes conférant la régence à l'Impératrice. Cf. *Mémoires de* Rovigo, *loc. cit.*, édit. Garnier, t. IV, p. 308.



NAPOLÉON
Dessin de Raffet
(Au prince Napoléon.)

mêmes hommes, non seulement abandonnaient la cause de l'Empereur mais l'accablaient des injures les plus grossières! Le soir, j'étais seule avec l'Empereur et l'Impératrice. Elle ne cessait de pleurer et l'Empereur de l'embrasser pour la consoler. Il nous fit entrer dans son cabinet. Il y fit la revue de tous ses papiers pendant que nous étions toutes les deux à nous chauffer auprès de la cheminée. Il brûla beaucoup de lettres et, chaque fois qu'il se rapprochait de la cheminée, il embrassait sa femme et nous disait : « Ne soyez pas tristes; ayez confiance en moi. Est-ce que je ne sais plus mon métier? » Et, en serrant sa femme dans ses bras, il ajoutait : « Je vais encore battre papa François. Ne pleure pas; je reviendrai bientôt. »

Les armées ennemies s'avançaient lentement et avec crainte. Un congrès établi à Châtillon donnait encore l'espoir d'une paix générale. Il m'avait semblé, dans les dispositions prises par l'Empereur devant nous, que le total de cette armée qui allait résister à toute l'Europe se montait à peine à 50 ou 60 000 hommes; j'étais effrayée de ce petit nombre, mais ses talents devaient suppléer à tout.

Jamais il ne déploya plus de moyens et plus d'activité. On le vit presque en même temps battre l'ennemi sur un point et, à trente lieues de là, le repousser sur un autre; et l'armée, le chef semblaient se multiplier. On eût dit qu'en présence de la France le génie et le courage de ses défenseurs trouvaient de nouvelles ressources. Ce fut ainsi, qu'avec une poignée de braves, l'Empereur arrêta cette ligue européenne que, sans la trahison, il aurait peut-être vaincue.

Le roi de Naples osa oublier tout ce qu'il devait à l'Empereur et s'abusa assez pour espérer survivre à

la chute de son protecteur naturel (1). Sa femme partagea son erreur. L'ambition aveugle toujours, et le juste sentiment de ce qu'on se doit à soi-même est le meilleur guide à suivre dans toutes les circonstances et celui qui ne trompe jamais.

Mon frère, que l'Empereur avait envoyé de Dresde organiser une armée en Italie, s'y défendait avec vigueur (2). Il reçut des souverains alliés les mêmes propositions que Murat (3). Il devait conserver la couronne d'Italie s'il abandonnait la cause de la France. Sa réponse ne pouvait être douteuse. Il refusa et en instruisit l'Empereur qui lui ordonna d'envoyer sa femme prête d'accoucher et ses enfants en France (4). Cet air de méfiance, excusable dans l'homme qui vient d'être trompé si cruellement par un membre de sa propre famille, offensa mon frère. La seule apparence du soupçon révolte une âme noble et délicate. Sa femme refusa avec énergie d'obéir et courut s'enfermer dans la place de Mantoue pour y faire ses couches au milieu des horreurs de la guerre, mais trouvant qu'elle ne pouvait être mieux qu'auprès de son mari (5).

(1) Murat venait de signer le traité du 11 janvier 1814 avec l'empereur d'Autriche.

(2) *L'Empereur à Eugène*, Dresde, 12 mai 1813 (*Correspondance*, t. XXV, p. 334).

(3) Le roi de Bavière, au nom des Alliés, avait offert le Milanais et même l'Italie à Eugène le 22 novembre 1813. Cette proposition avait été renouvelée le 17 janvier 1814. Cf. lettre d'Eugène à Napoléon, Vérone, 22 novembre 1813, et réponse de Napoléon, Paris, 28 novembre 1813 (*Correspondance*, t. XXVI, p. 554).

(4) Cf. *Notes et Documents du général comte d'Anthouard*, dans le *Carnet de la Sabretache*, 2e série, t. V (1906), p. 397, et *Correspondance*, t. XXVII, pp. 242 et 358, Napoléon à Eugène, Surville, 19 février 1814; Eugène à Napoléon, Volta, 27 février 1814; Napoléon à Eugène, Soissons, 12 mars 1814. Voir dans les *Mémoires* d'Eugène, *loc. cit.*, t. X, p. 85 à 136, plusieurs lettres sur cet incident.

(5) La princesse Auguste accoucha à Mantoue le 13 avril 1814.

Eugène eut des avantages et, sans l'armée napolitaine, il eût fait une diversion aux grandes attaques dirigées contre nous et peut-être par là aidé puissamment les efforts de l'Empereur.

La France était dans la plus grande perplexité. Le nombre de ses ennemis s'augmentait tous les jours. Les Chambres, silencieuses et dociles jusqu'alors, murmuraient hautement. Elles voulurent même s'opposer aux mesures d'un pouvoir qu'une longue habitude rendait absolu. Soulever en ce moment de telles discussions, c'était alors apprendre à l'étranger notre faiblesse et lui donner le secret de nous vaincre.

Avant son départ, l'Empereur avait dissous la Chambre qui lui semblait vouloir entraver ses moyens de défense (1). On cria à la tyrannie ; on fit entendre le nom de liberté et, dès ce moment, quiconque voulut se déclarer contre lui se revêtit du titre de libéral. Des généraux, des maréchaux eux-mêmes, fatigués, découragés, mêlèrent leurs plaintes à la plainte commune, et, comme s'ils eussent senti renaître un républicanisme caché si longtemps sous la gloire, ils accusèrent une ambition dont ils avaient été les plus fermes appuis et dont ils avaient recueilli les fruits les plus beaux. L'Empereur voulait la paix aussi bien qu'eux, mais il la voulait honorable et, pour cela, il fallait encore vaincre. L'on a les défauts de ses qualités. Entreprenant, hardi, inébranlable, d'une ténacité qui lui avait fait surmonter tous les obstacles et souvent rester maître d'un champ de bataille, il ne savait plus ployer

de sa fille, la princesse Théodelinde, qui épousa, le 8 février 1841, le comte de Wurtemberg, plus tard duc d'Urach, et mourut à Stuttgart le 1er avril 1857.

(1) Décret impérial du 31 décembre 1813 ajournant le Corps législatif (*Moniteur universel* du 1er janvier 1814, nº 1, p. 1).

assez promptement son caractère quand les circonstances l'exigeaient et se perdait par l'inflexibilité même qui avait été si longtemps sa force. Il parvint cependant, dit-on, à triompher de ses répugnances à adopter une paix dont il prévoyait trop la mauvaise foi.

Si cette paix, même désavantageuse, eût été définitivement conclue à Chatillon, nous eussions vu l'Empereur rentrer à Paris tout aussi populaire que jamais, tant elle était ardemment désirée. Mais il avait toujours compté sur son génie et sur la valeur française. Le succès inouï de Montmirail (1) avait relevé ses espérances et il dut croire à de meilleures conditions pour le pays, car il avait toujours préféré la gloire de la France à la sienne propre.

Quelque temps avant, voulant réunir toutes ses forces, il avait ordonné au ministre de la Guerre d'écrire à mon frère qu'il eût à abandonner l'Italie pour se concentrer en France (2). Impatient de tout délai, il écrivit à ma mère pour qu'elle communiquât ses prompts désirs à son fils : « La France avant tout », mandait-il à ma mère. « Elle a besoin de réunir tous ses enfants autour d'elle (3). » Aussitôt que mon frère fut informé par là des intentions de l'Empereur, il lui expédia son aide de camp Tascher (4) pour lui rendre compte de

(1) 11 février 1814.

(2) Napoléon à Clarke, Nogent, 8 février 1814, confirmant une lettre de Napoléon à Eugène, Paris, 17 janvier 1814 (*Correspondance*, t. XXVII, p. 56 et 156).

(3) La lettre que Joséphine écrivit à Eugène, sur le désir de l'Empereur, est publiée dans les *Mémoires* du prince EUGÈNE, *loc. cit.*, t. X, p. 86. Elle est datée du 9 février. Hortense, le lendemain 10 février, écrivit dans le même sens à son frère (même volume, p. 86). Voir également p. 92 et 95 les réponses d'Eugène à l'Empereur et à Joséphine, datées du 18 février.

(4) Voir t. I, p. 143 (Louis de Tascher). Tascher partit de Volta où se trouvait le quartier général du Vice-Roi le 9 février 1814 ; il

la situation de son armée. Il venait de remporter une victoire contre les Autrichiens et plusieurs avantages contre les Napolitains (1), ce qui lui permettait de contenir l'ennemi de ce côté en conservant la ligne de Mantoue. Au lieu de cela, en quittant sa position, il courait le risque de voir son armée d'Italiens s'amoindrir à mesure qu'il s'avancerait vers la France, et il était convaincu qu'il n'amènerait avec lui qu'une poignée de Français et, en même temps, qu'il verrait l'ennemi déborder de ce côté sur la France. M. Tascher joignit l'Empereur sur le champ de bataille de Montmirail et lui rendit compte de sa mission : « Repartez sur-le-champ », lui dit l'Empereur. « Racontez ce que vous avez vu et dites à Eugène qu'il tienne, qu'il tienne bon en Italie (2) ». Cette victoire était le dernier triomphe réservé à l'Empereur.

Il s'opiniâtra toutefois à retenir la France sur le penchant de sa chute. L'armée seule partageait cette noble obstination et ne raisonnait pas ; fidèle à son devoir, fidèle à ses serments, comme lui elle n'avait qu'un désir, qu'un espoir : celui de défendre et de sauver la patrie, mais la fortune n'était plus pour nous.

Paris avait été fortifié à la hâte. Tous ces apprêts guerriers causaient de la terreur dans la capitale, mais ne pouvaient altérer la gaieté française. Les autres nations sont sérieuses, graves ; le malheur ne les surprend pas ; elles en ont étudié toutes les chances et

était à Paris le 16 et il rejoignit l'Empereur à Guignes le même jour. Il le quitta le 18, après avoir assisté au combat de Nangis, vit Hortense à son passage à Paris et fut de retour à Volta le 25 février 1814. Voir son rapport sur cette mission dans les *Mémoires* du prince EUGÈNE, *loc. cit.*, t. X, p. 104.

(1) Bataille du Mincio gagnée contre Bellegarde (8 février 1814). Un peu plus tard, le général Grenier chassa les Napolitains de Parme.

(2) Cf. baron DARNAY, *Notices historiques*, *loc. cit.*, p. 239.

trouvent l'énergie dans la réflexion. Le Français trouve la sienne dans sa gaieté. Au moment où la capitale était menacée, toutes les fortunes compromises, l'on riait encore et l'on s'occupait à soustraire des objets précieux aux cosaques comme l'on se serait occupé d'une partie de campagne. Les spectacles restèrent ouverts jusqu'au dernier moment.

La garde nationale était dans les meilleures dispositions. Tous les citoyens, à l'approche du danger, se seraient faits soldats et brûlaient de défendre leurs foyers. Il ne manquait qu'un homme et l'Empereur ne pouvait être partout. Il tourna l'armée ennemie de façon à la renvoyer sur Paris. Il avait fait demander si cette capitale pouvait tenir quelques jours. On lui avait bien répondu que non, mais, malgré cette réponse, il effectua sans doute son projet et, à l'instant, privé du seul guide qui pouvait le diriger, l'État fut abandonné au hasard. L'habitude de l'obéissance à un génie supérieur donne une juste défiance de soi-même, ôte à chacun la force de prendre un parti, qui, fût-il faible, est préférable à n'en prendre aucun, car agir c'est déjà servir sa cause.

Les frères de l'Empereur se réunissaient entre eux. J'allais voir l'Impératrice nommée régente (1) et je semblais, comme toujours, étrangère au reste de la famille. Mon salon devint un atelier de travail et nous faisions continuellement de la charpie pour les hôpitaux. Ces tristes occupations avaient quelque chose de consolant. Les objets de nos affections n'étaient plus emportés dans des climats glacés. A présent, en pays ami, presque sous nos yeux, une sœur, une épouse, une mère pouvait aller secourir celui que le sort avait

(1) Par lettres patentes du 23 janvier 1814.

frappé, et cette assurance de partager le malheur commun, de ne plus être isolé, donne l'énergie que réclament les circonstances et fait renfermer toute marque de faiblesse que l'impuissance d'être utile rend si ordinaire dans une femme.

Le 28 mars 1814, ma première femme entra chez moi de bonne heure et, d'un air très effrayé, m'annonça que les ennemis n'étaient pas loin de Paris et que des blessés français se réfugiaient aux barrières. Quoique peu instruite des événements, je ne pouvais croire les Alliés si près de moi sans que personne de ma famille m'en eût dit un mot. La veille, j'avais passé la soirée chez l'Impératrice qui ne paraissait pas en savoir plus que moi. J'avais fait une partie de whist avec M. de Talleyrand et M. Molé. Nous avions plaisanté sur de prétendues prédictions qui portaient que l'ennemi devait se rendre maître de Paris, bien éloignés d'ajouter aucune foi à ces folies.

Depuis un mois je sortais tous les jours à cheval pour ma santé. J'allais faire ma promenade habituelle sur les boulevards extérieurs et je ne tardai pas à reconnaître par moi-même la vérité des récits de ma femme de chambre. Beaucoup de soldats blessés qu'on renvoyait à Versailles, lieu de leur dépôt, m'assurèrent que l'ennemi était à peu de distance. Cette image de la guerre à mes côtés et sous mes yeux me causa une vive impression. Je rentrai chez moi, le cœur serré, mais sentant bien que le moment de réunir tout son courage était arrivé.

J'allai le soir, de bonne heure, chez l'Impératrice. Elle se rendait au Conseil, où, me dit-elle, on allait discuter son départ. Je m'efforçai par mille raisons de la persuader de ne jamais quitter Paris. Je lui dis qu'en s'éloignant elle ne tomberait pas moins au pouvoir

de l'ennemi, s'il devenait maître de la capitale, tandis que sa présence encouragerait tout le monde ; qu'il fallait savoir se maintenir dans la position où le sort nous avait placés et en remplir toutes les obligations ; que si le malheur était notre partage, nous devions alors nous résigner, mais qu'avant, elle avait des devoirs à remplir, que, dans Paris, seule elle ne courait aucun risque personnel et pouvait, par sa présence, électriser tous les courages et tous les dévouements.

Je lui parlais encore lorsque le roi Joseph entra. Je continuai. Il m'écouta, mais sans répondre un mot, sans doute par l'habitude qu'on avait sous l'Empire de traiter comme vaines et légères toutes les réflexions des femmes sur la politique.

Je restai seule dans le salon à attendre la décision du Conseil. Il m'importait d'en être instruite sur-le-champ afin de prévenir ma mère qui, seule à la Malmaison, était loin de se douter des événements et à laquelle personne n'aurait songé.

La duchesse de Montebello vint me tenir compagnie. Je connaissais son ascendant sur l'Impératrice et je lui expliquais, plus en détail que je n'avais pu le faire avant, combien la présence de l'Impératrice était nécessaire à Paris. J'ajoutai que l'Empereur devait connaître notre position et savait trop bien manœuvrer pour ne pas s'occuper de venir nous en retirer et que c'était une terreur bien mal calculée que d'abandonner Paris quand, au contraire, il fallait à tout prix le défendre ou courir le risque de tout perdre.

A son retour du Conseil avec le roi Joseph et l'archichancelier, l'Impératrice me dit d'un air moitié riant, moitié craintif : « Je pars et je vous conseille d'en faire autant, car le ministre de la Guerre assure qu'il est impossible de défendre Paris. » Je restai stupéfaite.

Je lui répondis : « Au moins, ma sœur, vous savez que vous perdez votre couronne. Je vois avec plaisir que vous en faites gaiement le sacrifice. » Elle s'approcha alors de moi et me dit tout bas : « Vous avez peut-être raison, mais on vient de le décider ainsi, et si l'Empereur a un reproche à faire, ce ne sera pas à moi. »

Il fut résolu qu'elle partirait dans la nuit. L'archichancelier se récria sur cette précipitation. Il déclara qu'aucune disposition n'était prise, aucun ordre donné, que l'Impératrice aurait à peine le temps d'avoir quelques effets emballés ; que, pour lui, jamais il ne pourrait être prêt. Le départ fut différé jusqu'au lendemain matin. On allait même oublier le Trésor lorsqu'on jugea à propos de le faire partir en même temps que l'Impératrice pour éviter une double escorte.

Je m'approchai du roi Joseph et je lui demandai si quelque chose avait été arrêté à notre égard. Il me répondit que, dans des circonstances si délicates, on ne pouvait donner de conseil et que chacun ferait ce qui lui conviendrait.

Je retournai chez moi, révoltée de tant de faiblesse et, à la vue de M. Lavallette qui m'y attendait, je m'écriai : « Il n'y a que les femmes qui ont du nerf dans les grandes occasions (1) et, quand le sort des États est remis à des hommes comme ceux que je viens de voir, il ne faut pas s'étonner si tout va de travers et si on perd les meilleures causes. » Alors, en mêlant au sérieux du moment un peu de malignité sur le ridicule dont j'avais été témoin, je racontai les craintes de l'archichancelier, le défaut absolu d'énergie au moment où on avait le plus besoin d'en avoir et les

(1) Au Conseil, Boulay de la Meurthe avait proposé comme modèle à Marie-Louise la conduite de sa grand'mère Marie-Thérèse. Cf. *Souvenirs* de LAVALLETTE, *loc. cit.*, t. II, p. 87.

tristes conséquences d'une telle conduite, qui faisait partir l'Impératrice et son fils en plein jour, sans troupes, sans ordres, sans tête capable de la guider, au risque d'être prise deux jours après et sans penser à l'effet accablant qui allait en résulter pour la capitale (1). Puisqu'on me laissait ma liberté, j'étais bien tentée de ne pas courir tant de hasards et de rester à Paris. Je me couchai en remettant à prendre au lendemain matin un parti aussi important pour moi. J'avais envoyé des Tuileries un homme à cheval à la Malmaison annoncer à l'Impératrice ce qui se passait et l'engager à se rendre sur-le-champ à Navarre (2).

Je venais de m'endormir lorsqu'on vint me réveiller de la part de mon mari qui m'écrivait la décision de l'Impératrice. Je répondis que je la savais et j'essayai de me rendormir. Un instant après il m'envoya une seconde lettre pour m'inviter à suivre l'Impératrice. Je répondis encore qu'il serait assez tôt de m'en occuper le lendemain de bonne heure et je crus que j'allais enfin trouver quelque repos, mais, pour la troisième fois, il me fit ordonner de quitter Paris. Cette nuit si interrompue, avec ma faible santé, ne me préparait pas bien à supporter trop de fatigues et les tourments qui s'annonçaient. Pourtant je me levai et me disposai à obéir. Depuis longtemps, toujours prête en cas d'événements,

(1) L'Impératrice et le roi de Rome partirent des Tuileries pour Rambouillet le 29 mars à 11 heures du matin (Cf. *Mémoires* de la générale DURAND, *loc. cit.*, p. 179).

(2) La lettre de la Reine à Joséphine, datée du 28 mars 1814, est passée plusieurs fois en vente publique : « Elle [Marie-Louise] est au Conseil et l'on va décider si elle doit rester à Paris ou partir... » Hortense envoie à sa mère un ordre écrit prescrivant à sa garde de partir avec elle pour Navarre, « car si l'on décide que l'Impératrice devra rester, on fera sûrement le siège de Paris et tu seras fort mal à la Malmaison » (Fiches d'autographes de M. Noël Charavay).

je pouvais me mettre en route dans peu de moments.

L'Impératrice venait de partir. J'appris aussitôt le mauvais effet qu'avait produit ce départ de l'Impératrice. La garde nationale, auparavant décidée à se battre, était maintenant complètement découragée. Le peuple qui, le matin, ne demandait que des armes, était dans la consternation. Il avait crié après la voiture de Madame Mère (1) et, témoin de tous ces départs en plein jour, il s'était emporté à des propos contre une famille qui semblait l'abandonner.

Chose extraordinaire : le petit roi de Rome, qui allait se promener tous les jours, ce matin-là, par un caprice qu'on pouvait appeler pressentiment, se refusa avec obstination à quitter son appartement. Il s'accrochait à toutes les portes en criant : « Je ne veux pas sortir de chez moi ! » Il fallut l'emporter de force et tout en larmes (2).

J'ai su depuis que M. de Talleyrand, reconduisant la duchesse de Montebello jusqu'à la voiture de l'Impératrice et l'aidant à y monter, lui serra la main et lui dit : « Ah ! ma pauvre duchesse, comme on vous joue ! » Dans le Conseil, il avait été d'avis que l'Impératrice ne s'éloignât pas de Paris.

[J'étais dans la plus grande incertitude. Je n'avais personne auprès de moi capable de me conseiller et même de guider ma fuite si elle avait lieu. Les officiers de service près de moi n'étaient pas militaires et j'allais me trouver dans tous les embarras d'une retraite]. M. de La Bédoyère, blessé à Bautzen à la tête du régiment dont il était colonel et qui était à Paris pour

(1) Madame Mère, partie le matin de Paris, arriva le 29 mars au soir à Rambouillet. Larrey (*Madame Mère*, Paris, Dentu, 1891, in-8°) ne parle pas de la manifestation qui aurait eu lieu à son départ.

(2) Cf. *Mémoires* de MÉNEVAL, t. III, p. 233.

se soigner, arriva chez moi le matin (1). Je ne l'avais pas revu depuis son mariage. [En apprenant nos départs précipités et comme ancien aide de camp de mon frère], il vint me prier d'accepter ses services et de disposer de sa personne. [Ses conseils m'eussent été nécessaires]. Je refusai en lui témoignant toute ma reconnaissance, mais je fus touchée de ce dévouement, lui dont la famille était si contraire à notre cause, lui qui venait d'épouser une femme dont les intérêts personnels s'identifiaient si bien avec une autre dynastie (2).

Un paysan avait apporté à la duchesse de Bassano un mot de son mari, alors près de l'Empereur, qui lui disait : « Nous serons bientôt près de vous. » Elle vint chez moi avec plusieurs dames de la Cour, désolées de ce départ de l'Impératrice qui paralysait tous les moyens de défense et persuadées comme moi que si Paris pouvait tenir un jour, l'Empereur arrivait et sauvait la capitale. Mais, malgré notre conviction, que pouvaient faire des femmes seules et sans expérience? Cependant la garde nationale envoya savoir s'il était vrai que je dusse partir aussi. Le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, qui en commandait alors une partie (3), était celui qui fut envoyé chez moi. Je fis répondre que si l'on voulait résister je promettais de rester avec mes enfants. En effet, mes chevaux furent

(1) La Bédoyère, qui commandait le 112e régiment d'infanterie depuis le 1er mai 1813, avait été blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche le 23 août 1813 à Golberg, en Silésie. Le 13 février 1814, il avait reçu le commandement provisoire de la 2e brigade de la 1re division de Paris. Ayant refusé cette brigade, il fut désigné pour commander les 1er et 4e bataillons de son régiment à l'armée de Lyon, le 14 mars 1814, mais il ne rejoignit pas et courut à Fontainebleau se mettre à la disposition de l'Empereur le 31 mars.

(2) Il avait épousé le 22 novembre 1813 Georgine de Chastellux.

(3) Depuis le 8 janvier 1814, Regnaud de Saint-Jean d'Angely était commandant de l'une des légions de la garde nationale de Paris.

décommandés et je me disposai à courir toutes les chances de la capitale.

Mon mari, en apprenant que je n'étais pas partie malgré ses ordres réitérés, n'avait pas voulu accompagner l'Impératrice, quoiqu'il eût été désigné pour cela. Il attendait que je fusse montée en voiture pour prendre la même route que moi, sa santé ne lui permettant pas de monter à cheval. C'est ce qui l'avait fait désigner pour accompagner l'Impératrice. Les rois Joseph et Jérôme restèrent pour défendre Paris. Mon mari, apprenant ma nouvelle résolution, me fit dire que, malgré l'opinion où il était qu'on avait tort d'abandonner la capitale, cependant le ministre de la Guerre déclarait qu'elle ne pouvait se défendre et que, si je persistais, il allait reprendre ses enfants et les emmener avec lui, que je ne savais pas à quoi je m'exposais, que si mes enfants étaient pris pour otages, je répondais de ce qui pouvait leur arriver. Ce langage était trop fort pour qu'il me fût permis de balancer encore, mais j'avais engagé ma parole et je ne voulais pas y manquer. D'ailleurs, j'étais convaincue que l'Empereur allait venir nous délivrer et qu'avec un peu d'énergie Paris pouvait bien tenir un jour ou deux. Je restai donc malgré toutes les raisons qu'on me donnait.

Vers le soir, le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, fort agité, vint m'engager, de la part de la garde nationale même, à ne pas rester davantage, ajoutant que l'ennemi venait de s'emparer des premières hauteurs, que la ville serait sans doute bombardée et prise le lendemain matin, qu'on ne répondait plus de rien, que non seulement on me rendait ma parole, mais qu'on désirait me savoir, ainsi que mes enfants, hors de tout danger. Je cédai enfin, voyant bien que personne n'était à la hauteur des circonstances, qu'on avait

complètement perdu la tête et qu'il fallait se résigner aux décrets de la Providence.

Ma position particulière avec mon mari n'était pas ce qui m'occupait le moins. Après tant d'années de souffrances, rien ne me causait plus d'effroi que de me retrouver près de lui et sous sa dépendance. L'idée de devenir prisonnière des étrangers me paraissait à peine aussi cruelle que celle de me réunir à l'homme qui avait répandu tant d'amertume sur ma vie. Il me semblait attendre ce moment pour reprendre sa proie ; du moins, je me le figurais ainsi, car il avait dû accompagner l'Impératrice et, sous quelque prétexte, il s'en était dispensé. Il avait commandé des chevaux et ne voulait pas se mettre en route avant moi. Un valet de chambre à lui ne quittait pas ma porte et devait aller lui annoncer mon départ. Il paraissait mettre la plus grande importance à ce que je ne restasse pas à Paris. Son inquiétude pour ses enfants motivait assez, du reste, une telle agitation. Tourmentée de toutes ces craintes, je montai en voiture à huit heures du soir (1). Déjà, depuis quelques heures, on était venu m'annoncer qu'on apercevait des cosaques dans la plaine des Vertus (2). J'avais accepté d'une dame (3) l'offre d'aller coucher à son château près de Versailles et, au sortir de la barrière, j'avais recommandé à mon piqueur d'aller à cent pas en avant de ma voiture,

(1) Hortense quitta Paris le 29 mars, à 9 heures du soir d'après les *Mémoires* de Mlle COCHELET, *loc. cit.*, t. I, p. 233. Dans une première voiture, se trouvaient la Reine et ses deux enfants ; dans une seconde Mme de Mailly, M. et Mme d'Arjuzon et la nourrice du prince Charles-Louis-Napoléon ; dans une troisième, Mlle Cochelet et une femme de chambre.

(2) On appelait ainsi à cette époque la plaine d'Aubervilliers.

(3) Mme Doumerc, ancienne compagne d'Hortense à Saint-Germain. Sa mère, Mme Rousseau, possédait le château de Glatigny.

et, s'il voyait des cosaques, de tirer un coup de pistolet en l'air pour avertir mes cochers de retourner.

J'arrivai sans accident à Glatigny, fatiguée de tant d'émotions différentes, incertaine si j'irais à Rambouillet près de l'Impératrice Marie-Louise, ou si je rejoindrais ma mère à Navarre où elle devait être déjà (1). Dans les temps difficiles, l'irrésolution est ce qui nous agite le plus. La mienne venait surtout de la préoccupation continuelle où me tenait la crainte de me réunir à mon mari. Il est vrai, d'un autre côté, que les tourments domestiques avaient tant d'empire sur moi qu'ils me rendaient moins sensible aux revers de la fortune et me laissaient la liberté d'esprit nécessaire pour les envisager avec fermeté.

Il était tard lorsque j'entrai à Glatigny. Je fis sur-le-champ coucher mes enfants. Je me jetai moi-même sur un lit. Je m'étais à peine reposée que le jour commençait à paraître et que j'entendis le canon et même la fusillade de Paris : « Voilà du canon qui tue ! » Je ne l'avais entendu que pour des réjouissances ! L'affreuse idée de la mort qui frappait mes compatriotes si près de moi, loin de précipiter ma fuite, me retenait au contraire par le besoin de connaître le sort de cette ville qui avait été mon berceau, et dont les habitants semblaient aujourd'hui devenus tous mes amis.

Je crus que ma position ne me permettait pas de demeurer dans une maison particulière et je me rendis au Petit-Trianon. Je fis venir le général Préval, commandant les dépôts de la cavalerie de Versailles (2),

(1) Joséphine avait quitté Malmaison le 29 mars au matin, avait couché à Mantes et était arrivée le 30 au soir à Navarre.

(2) Claude-Antoine, vicomte de Préval, né à Salins (Jura), le 6 novembre 1776, volontaire au régiment d'Enghien le 24 août 1782, sous-lieutenant le 2 septembre 1789, lieutenant le 26 août 1792, capi-

et je lui annonçai mon intention d'attendre là les événements, le priant de m'avertir au moindre danger. Je savais très bien que, par la route de la Malmaison et de Bougival, des cosaques pouvaient arriver à Trianon, mais je me fiais à lui pour s'occuper de ma sûreté.

J'ordonnai à mes gens de ne pas s'éloigner et je me promenai dans les jardins d'où j'entendis des coups répétés qui me perçaient le cœur. Bientôt je commençai à respirer lorsque le bruit du canon cessa de se faire entendre et que je pus penser qu'au moins on ne se battait plus. Assez longtemps après, je vis venir de loin, et à pied, un chasseur qui demanda à me parler seul, de la part du général. Son calme, sa tranquillité, cette route faite à pied ne me présageaient rien de fâcheux. Il était envoyé pourtant de la part du général pour me dire que je n'avais pas un instant à perdre, que les dépôts évacuaient Versailles, que les princes et les ministres étaient déjà passés et que, dans peu d'heures, la ville serait au pouvoir de l'ennemi. Il était encore heureux que, dans cette alerte, le général eût pensé à moi !

Je fis chercher mes gens dont quelques-uns, malgré mes ordres, s'étaient rendus à Versailles. Je tâchai de rassurer par mon sang-froid ceux qui restaient et enfin je pris la route de Rambouillet, que je trouvai encombrée de voitures, de soldats, de blessés et de paysans en fuite. Cependant qu'allais-je devenir? Que devais-je faire? D'un côté, j'allais retomber sous la domination de mon mari, de l'autre, ma mère était

taine le 23 juin 1794, chef de bataillon le 5 février 1799, adjudant-général le 23 août 1799, général de brigade le 31 décembre 1806, général de division le 10 mai 1814, décédé le 19 janvier 1853. Depuis le 4 février 1814, il commandait le dépôt central de cavalerie à Versailles.

presque abandonnée et semblait me réclamer ; enfin mon sort était lié à celui d'une famille dont le chef avait été mon père. Devais-je m'en séparer dans le malheur? Cette dernière idée l'emporta et je me déterminai à rejoindre l'impératrice Marie-Louise.

J'étais en proie à toutes ces réflexions, tandis que mes enfants, avec la sécurité et l'indifférence de leur âge, jouaient dans ma voiture et s'agitaient autour de moi, comme s'ils eussent été à une partie de jeu et comme si, dans ce moment, ils ne perdaient pas tout leur avenir.

J'arrivai fort tard à Rambouillet (1) et au moment où les princes et les ministres, ayant fait reposer leurs chevaux, repartaient pour Chartres. Ils éprouvèrent une extrême surprise de me voir. Mon premier soin fut de m'informer de Paris. Le roi Joseph paraissait encore vouloir faire un mystère de la capitulation, mais le roi Jérôme m'en donna les détails et me montra même la proclamation attribuée au prince de Schwarzenberg qui engageait les Parisiens à imiter la ville de Bordeaux où les Bourbons venaient d'être appelés (2). Ils me conseillèrent de ne pas rester une heure de plus à Rambouillet, car les cosaques y seraient sans doute dans la nuit. Je fis peu de cas de leurs avis, les supposant, à tort peut-être, trop effrayés du danger et, d'ailleurs, je n'aurais pu continuer ma route avec des chevaux qui venaient de faire dix lieues, et j'envoyai tranquillement mes enfants se coucher. J'allais moi-même me livrer au repos, en ayant un besoin extrême,

(1) Nuit du 30 au 31 mars.

(2) Les Anglais s'étaient emparés sans résistance de Bordeaux où le duc d'Angoulême avait été bien accueilli. — La Reine fait allusion à la déclaration des puissances alliées, Bondy, 29 mars 1814 (*Mémoires* de Rovigo, t. V, p. 435).

lorsqu'on m'annonça un officier d'ordonnance porteur d'une lettre de mon mari. Le Roi avait traversé Versailles pendant la nuit (1) et furieux, en arrivant près de l'impératrice, de ne pas m'y trouver, il me prescrivait, dans les termes les plus durs, de m'y rendre à l'instant et m'envoyait un ordre officiel du ministre secrétaire d'État et de l'Impératrice même. Il y avait dans la lettre de mon mari une expression si offensante que j'en fus révoltée. Elle fixa mes incertitudes et je ne balançai plus à aller me réunir à ma mère. J'écrivis à mon mari que j'allais rejoindre l'impératrice Marie-Louise, mais que sa dureté me rappelait mes anciennes souffrances et que je voulais m'y soustraire en allant auprès de ma mère et, en même temps, je le rassurai sur ses enfants. J'écrivis également à l'Impératrice et à l'Empereur pour excuser ma démarche par son véritable motif et je remis toutes mes lettres à cet officier qui avait eu presque l'ordre de me mener comme prisonnière.

J'avais été interrompue un instant par le colonel de Carignan (2), désigné avec son régiment pour protéger la retraite et qui, ne trouvant personne à qui s'adresser, était dans le plus grand embarras. Il s'emportait contre le ministre de la Guerre qui ne lui avait laissé aucun ordre. Ce fut moi qui les lui donnai. Je le

(1) Louis avait rejoint l'Impératrice à Rambouillet ; il la suivit à Blois où il resta jusqu'au 9 avril. Il se rendit ensuite à Lausanne où il arriva le 15 avril (*Documens historiques, loc. cit.*, t. III, p. 333.)

(2) Joseph-Marie, prince de Savoie-Carignan, né à Paris le 30 octobre 1783, soldat le 21 janvier 1803, sous-lieutenant le 8 décembre 1803, capitaine commandant dans les gendarmes d'ordonnance le 22 mars 1807, capitaine le 10 septembre 1807, officier d'ordonnance de l'Empereur le 21 juillet 1808, chef d'escadrons au 8e hussard le 18 août 1809, colonel au 6e chasseurs le 18 décembre 1812. Il commandait encore ce régiment en 1814. Maréchal de camp le 25 avril 1821, il mourut à Paris le 17 octobre 1825.

priai de faire rester son régiment jusqu'à mon départ et surtout de me faire avertir dès que ses vedettes apercevraient les cosaques (1). Cela fait, toutes mes lettres écrites et expédiées, j'étais morte de fatigue et j'allais me reposer quand, tout à coup, on vint crier et frapper à ma porte : « Allons, vite, vite, partons. » Je ne doutais plus que ce ne fussent les cosaques. Je me levai à la hâte. C'était une fausse alerte de quelques personnes qui se mettaient en route et qui, par erreur, avaient frappé à mon appartement. Le château de Rambouillet, envahi par tous ceux que la crainte chassait de Paris, était devenu comme une auberge ouverte aux passants.

A la pointe du jour arrivèrent les duchesses de Raguse et de Reggio, Mmes de Saint-Aulaire (2) et Mollien. Elles étaient au désespoir qu'on eût aban-

(1) Mlle Cochelet dit que, malgré cet ordre, Carignan et son régiment étaient déjà partis le lendemain matin quand la Reine quitta Rambouillet (*Mémoires, loc. cit.*, t. I, p. 243).

(2) Louise-Charlotte-Victoire de Grimoard du Roure, seconde femme du chambellan de l'Empereur qu'elle avait épousé le 29 mai 1809. Elle mourut à Versailles le 16 mai 1874. — Mme de Sainte-Aulaire et ses compagnes avaient quitté Paris, le 29 mars 1814 à 4 heures du soir et, après avoir couché à Versailles, d'où elles repartirent le 30 à 8 heures du soir, arrivèrent le 31 à 2 heures du matin à Rambouillet : « La Reine... laissait... deviner toutes les craintes, les amertumes et les reproches de son cœur... Pendant cet entretien, qui avait lieu dans une grande chambre mal éclairée par le jour qui se levait à peine et des bougies qui s'éteignaient, on voyait des femmes de chambre éplorées hâter les apprêts et la fuite de cette princesse » (*Récits de guerre et de foyer. Le maréchal Oudinot d'après les souvenirs inédits de la maréchale*, par Gaston STIEGLER. Paris, Plon, 1894, in-8°, p. 37). — « A Rambouillet, nous trouvâmes la reine Hortense qui suivait l'Impératrice avec ses deux fils, Napoléon et Louis. Elle nous fit offrir de passer quelques heures de la nuit au château ; nous acceptâmes et au point du jour nous reprîmes la route de Chartres » (Comtesse DE SAINTE-AULAIRE, *Souvenirs, loc. cit.*, p. 99).

donné Paris. Elles me répétaient que l'Empereur allait sans doute se rendre sous les murs de la capitale, que leurs maris s'y feraient tuer à ses côtés (1). Après mille commentaires inutiles, je les engageai à ne pas demeurer plus longtemps à Rambouillet, qu'il y aurait du danger, et je le quittai immédiatement moi-même pour aller à Navarre. Je devais traverser la forêt (2). Je me fis précéder d'une garde pour me servir de guide. J'entrai à peine dans le bois quand un de mes valets de chambre accourut, de toute la vitesse de son cheval et tout essoufflé, et m'annonça qu'il venait de rencontrer des cosaques dans la plaine de la Queue (3). Je jetai les yeux sur une carte des environs de Paris que j'avais eu la précaution de me procurer, n'ayant autour de moi personne capable de me conduire, et je vis, en calculant l'heure et la distance, que j'allais droit aux cosaques. Je revins sur mes pas et je repris la grande route militaire (4). A peine avais-je fait une demi-lieue que je vis un cosaque sortir du bois et galoper dans la plaine. Mon piqueur s'avança sur-le-champ au galop contre lui et il rentra dans le bois.

Je n'avais plus un moment à perdre pour traverser la plaine avant l'arrivée des masses de cosaques et, ne pouvant m'arrêter à Maintenon, je demandai au colonel d'un régiment français qui, heureusement, se trou-

(1) Extrait d'une lettre inédite de M. de Sainte-Aulaire (qui avait accompagné Marie-Louise) à M. d'Estourmel, Vendôme, 8 avril : « Tout ce qui se fait à Paris est infâme et la trahison se montre sous de si tristes couleurs que je ne puis croire que la France entière veuille en être complice. »

(2) La route la plus directe de Rambouillet à Évreux traversait la forêt de Rambouillet, passant par Houdan et Dreux.

(3) La Queue-les-Yvelines, au Nord de la forêt de Rambouillet. D'après Mlle Cochelet, ce valet de chambre escortait une voiture qui n'avait pu suivre la veille et qui venait d'arriver à Rambouillet.

(4) Route de Paris à Chartres, par Rambouillet et Maintenon.

vait là, une escorte pour m'accompagner au travers les terres jusqu'à Louye (1), campagne de M. d'Arjuzon, mon chevalier d'honneur, qui m'accompagnait ainsi que sa femme. C'est là que j'avais formé le projet de passer la nuit. Au même instant, passa un courrier qui m'apprit qu'il venait de quitter l'Empereur à la Cour de France, que, seul dans une calèche avec un aide de camp, il se rendait en toute hâte à Paris.

Cette nouvelle me causa un mal extrême. Je me figurais Paris en cendres, l'Empereur lui-même, après mille efforts pour arracher la capitale aux mains de l'ennemi, succombant peut-être avec tous ceux qui l'entouraient. Quelle affreuse perspective ! « Ah ! » m'écriai-je, « et si l'on m'avait crue, tant de malheurs pouvaient être évités ! » L'agitation de ces pensées bouleversait toute mon âme.

Une fois à Louye, je renvoyai l'escorte et, livrée à moi-même, dans une solitude profonde, je m'abandonnai enfin à toute la faiblesse de mon sexe. Tant que j'avais été forcée de veiller à la sûreté de mes enfants, tant que j'avais été en action, le courage ne m'avait pas manqué. A présent, rassurée sur ces êtres si chers, mes amis, ma patrie se représentaient à mes yeux. Mon imagination voyait tout à feu et à sang, et ce calme répandu autour de moi formait un tel contraste avec tous les maux que je supposais avec effroi être à quelques lieues de là, que j'allai jusqu'à regretter l'agitation dont je venais de sortir. Cependant, cette nuit passée à Louye me procura un repos bien nécessaire après tant de fatigues de tous genres.

(1) Louye, canton de Nonancourt (Eure), à 28 kilomètres d'Évreux. Le château de Louye appartient aujourd'hui au comte de Viel-Castel et à la comtesse, née de Bassano, sœur de Mlle de Bassano, dame d'honneur de S. A. I. et R. la princesse Napoléon.

Le lendemain (1), j'arrivai chez ma mère qui, après tant d'inquiétudes et de tourments sur mon sort, éprouva un grand bonheur à me revoir. Elle ignorait encore, comme moi, tout ce qui se passait à Paris. Nous l'apprîmes bientôt par un valet de chambre parvenu à s'échapper. Il me rendit compte de l'entrée des Alliés dont il avait été le témoin et du retour des Bourbons dont on parlait. Cette nouvelle me parut supportable en comparaison de tout ce que je m'étais figuré. « C'était donc un changement de dynastie, » disais-je. « Eh bien ! si la France n'en souffre pas, nous seuls nous sommes sacrifiés. » Ce malheur n'était pas aussi grand que je le pensais et ma vive émotion se calmait. Mais lorsque, parmi les jeunes femmes les plus empressées à courir au-devant des étrangers, il m'en nomma plusieurs de la maison partilière de l'Impératrice (2), nous souffrîmes beaucoup de voir des Françaises bien nées jouer un rôle dont des femmes de la dernière classe de la société auraient rougi, et l'honneur national ne me rendit plus sensible en ce moment qu'à la honte dont elles se couvraient, même aux yeux de l'ennemi (3).

La maison du prince de Bénévent (4), ainsi que je l'ai appris, était le centre de tous les mouvements de cette révolution. Depuis longtemps en relations avec

(1) 1er avril.

(2) « Hormis Mme d'Arberg qui, avec une extrême dignité, continue à remplir sa place de dame d'honneur, hormis la princesse Giedroye et les Van Berchem — une Belge, une Polonaise et deux Suisses — tout ce qui est français [dans la maison de l'Impératrice] aspire aux Bourbons » (Frédéric MASSON, *Joséphine répudiée, loc. cit.*, p. 344).

(3) Faut-il voir notamment dans cette phrase une allusion au rôle fâcheux de Mme de Rémusat en cette occurrence?

(4) Ancien hôtel de l'Infantado, aujourd'hui hôtel de Rothschild, au coin de la rue Saint-Florentin et de la rue de Rivoli.

les ennemis de la France par l'intermédiaire de la princesse de Courlande (1) et du duc de Dalberg (2), il avait eu soin de se faire arrêter à la barrière le jour où il feignit de suivre l'Impératrice et il avait passé la nuit chez le duc de Raguse pour l'entraîner sans doute à la trahison qui eut lieu le lendemain (3). Ce dernier, en livrant ses troupes, osa stipuler pour la vie de l'Empereur que sa capitulation livrait à l'ennemi! Il en concevait donc bien d'avance toutes les conséquences. Stipuler avec l'étranger la vie de son général! Qui devait donc être à ses côtés pour la défendre?

Nous attendions avec la plus grande anxiété des nouvelles de l'Empereur. Il avait appris à la Cour de France la capitulation de Paris et, ne pouvant plus y entrer seul et sans troupes, il était retourné à Fontainebleau (4).

M. de Maussion, auditeur employé près du duc de

(1) On connaît l'affection qui unit Talleyrand à Anne-Charlotte-Dorothée de Medem, née le 3 février 1761, décédée le 20 août 1821, mariée le 6 novembre 1779 à Pierre de Biron, duc de Courlande. La fille cadette de la duchesse, Dorothée de Biron, princesse de Courlande, née le 21 août 1793, décédée le 19 septembre 1862, avait épousé, le 22 avril 1809, le neveu de Talleyrand, Edmond de Périgord, qui devint duc de Dino en 1827 et duc de Sagan le 29 novembre 1839.

(2) Emeric-Joseph de Dalberg, neveu du Prince-primat, né à Mayence en 1773, mort à Hernsheim en 1833. Il avait épousé la marquise de Brignole, dame d'honneur de Joséphine. Très lié avec Talleyrand, il fut l'un des premiers en 1814 à abandonner l'Empereur qui l'avait naturalisé Français et fait duc le 14 avril 1810.

(3) Sur la comédie jouée par Talleyrand le 30 mars, voir les *Mémoires* de BOURRIENNE, *loc. cit.*, t. X, p. 10. — Quoi qu'en dise la Reine, Talleyrand ne semble pas avoir assisté à la conférence tenue chez le duc de Raguse en son hôtel de la rue de Paradis, où fut décidée la trahison, mais il agissait pendant ce temps.

(4) Parti de la maison de poste de la Cour de France à Fromenteau-Juvisy le 31 mars, vers 4 heures du matin, l'Empereur arriva à 6 heures du matin à Fontainebleau.

Bassano (1), fut le premier qui vint donner des détails à ma mère. Au milieu de la nuit, elle entra dans ma chambre, se jeta toute en larmes sur mon lit et s'écria : « Ah ! ma fille, ce pauvre Napoléon qu'on envoie à l'île d'Elbe ! Le voilà donc malheureux... Sans sa femme, j'irais m'enfermer avec lui (2). » Je vis à quel point elle l'aimait encore et je pensai avec amertume au courage qu'il lui avait fallu pour s'en séparer.

M. de Maussion acheva de nous donner les détails de cette catastrophe. Pendant son récit, ma mère ne semblait touchée que du malheur de l'Empereur. Son sort nous désolait, mais, pour moi personnellement, en apprenant que les Bourbons étaient rappelés en France, que la paix allait s'établir, que la nation paraissait satisfaite et que nous n'avions personne à pleurer, ce dénouement me parut bien doux au prix des désastres que j'avais redoutés quelques jours avant. Il est facile de prendre son parti sur la perte de la fortune et d'une couronne ; il y a dans ces vicissitudes humaines quelque chose qui agrandit l'âme. Elle est fière et satisfaite de n'en être même pas émue et il semble qu'on s'élève à mesure que notre position s'abaisse. Toujours vive à embrasser une résolution, je me voyais déjà privée de tout ce que je possédais en France, n'ayant que

(1) Adolphe, baron de Maussion, né en 1786, avait fait, comme auditeur au Conseil d'État attaché au grand quartier général, les campagnes de Russie, de Saxe et de France. Fils de l'intendant de Rouen, il fut colonel de la garde nationale en 1815 et aide de camp du duc de Reggio.

(2) Maussion, d'après les *Mémoires* de Mlle Cochelet, t. I, p. 253 et 261, semble être arrivé à Navarre dans la nuit du 2 au 3 avril. Cependant l'entrevue du duc de Vicence avec l'Empereur, où il fut question de l'île d'Elbe, n'ayant eu lieu que dans cette même nuit, cette exclamation de Joséphine est difficilement explicable. Comme Mlle Cochelet partit pour Paris le 3 avril, on ne peut proposer une autre date pour le séjour de Maussion à Navarre.

mes diamants pour toute ressource, allant m'établir à la Martinique dans une habitation que possédait encore ma mère. Combien je me félicitais alors d'avoir de bonne heure inspiré à mes enfants de ces principes qui fortifient l'homme contre toutes les vicissitudes de la vie! Je profitai de cette circonstance pour les habituer à ne pas compter sur tout ce qui était en dehors d'eux. Je mis une espèce de satisfaction à leur peindre leur situation présente sous de tristes couleurs et je leur dis gaiement : « Mes enfants, vous n'êtes plus rien. Plus de royauté, de principauté, plus de duchés. Vous en vaudrez peut-être mieux, mais il faudra pour cela être bien obéissants et bien travailler. »

Déjà, à l'approche de l'ennemi, pour leur faire partager le malheur commun, j'avais supprimé le dessert de leur dîner et ils avaient supporté cette petite privation avec joie. Cette fois, mon fils me répondit encore : « Maman, si vous voulez, je me ferai soldat et je deviendrai peut-être un jour colonel. » — « Hélas! » lui dis-je, toute émue, « tu ne pourras peut-être plus servir en France. » — « Ah! maman! » s'écria-t-il vivement, « jamais je ne servirai contre la France. » Je l'embrassai pour toute réponse. Son frère me demanda s'il ne pouvait plus avoir son cheval de bois. Je lui dis qu'il fallait en faire le sacrifice et il n'y pensa plus.

Mlle Cochelet, à laquelle j'avais parlé de mon dessein d'aller à la Martinique, me fit promettre de la conserver près de moi, n'importe quelle serait ma position, et elle partit avec M. de Maussion pour arranger ses affaires à Paris (1).

Toujours avides de détails sur l'Empereur, nous n'en

(1) Cf. *Mémoires* de Mlle Cochelet, t. I, p. 254 et 261.

recevions pourtant que par les journaux qu'un piqueur, resté à la Malmaison, nous envoyait. Ils étaient remplis de tant d'outrages contre l'Empereur que l'Impératrice en éprouvait autant de douleur que d'indignation : « Qu'on l'accuse de trop aimer la gloire, qu'on l'accuse d'ambition, mais qu'on cesse de le calomnier sur des choses que je connais mieux que personne », s'écriait-elle, et elle nous expliquait avec chaleur la fausseté des récits contenus dans ces journaux (1).

L'Empereur me paraissait trop appartenir à l'histoire pour qu'un libelle, même le plus éloquent, pût l'atteindre. Je souffrais seulement de voir des Français accabler dans l'infortune celui qu'ils avaient tant encensé dans la prospérité. Comme les autres, nous lui avions reproché depuis longtemps ses guerres continuelles que nous étions peut-être assez injustes pour attribuer à lui seul, car sa puissance, qui nous éblouissait nous-mêmes, nous le montrait toujours comme l'arbitre souverain de la guerre comme de la paix du monde et notre cause était devenue moins belle à nos yeux par la fausse idée que nous avions nous-mêmes qu'en fatiguant la fortune il avait attiré par sa faute tant de malheurs sur lui et sur la France.

Des nouvelles de Paris nous apprirent que les souverains alliés voulaient préserver ma mère, moi et mon frère, en nous isolant du reste de la famille impériale. On avait envoyé une sauvegarde à la Malmaison. Mlle Cochelet m'écrivit que M. de Nesselrode, ministre de l'empereur de Russie, était venu la voir (2). Il n'était sorte d'offres de service et de protestations

(1) Voir une lettre de Joséphine à la comtesse Caffarelli, Navarre, 7 avril 1814 (Frédéric Masson, *Joséphine répudiée*, *loc. cit.*, p. 345).

(2) Mlle Cochelet a conté ses tractations avec le ministre des Relations extérieures d'Alexandre dans ses *Mémoires*, *loc. cit.*, t. I, p. 269 et suiv.

de dévouement qu'elle n'ait été chargée de me transmettre. Il semblait, à la vivacité des expressions de sentiments des Alliés pour nous et à l'insistance de leurs offres, qu'ils s'intéressaient plus vivement à notre avenir qu'à l'établissement même de la famille qu'ils venaient d'élever sur nos ruines.

M. de Nesselrode chargeait ma lectrice de me dire de décider moi-même de mon sort et, qu'avec la puissance de m'obliger, ils en avaient aussi la ferme volonté. Je refusai de me séparer des miens (1) et je n'acceptai que plus tard lorsque, par le traité du 11 avril, on fixa aussi le sort de l'Empereur et de toute sa famille. Je sais que M. de Talleyrand lui-même, lorsqu'il fut question de moi, appuya les arrangements faits en ma faveur en disant : « Ah ! pour la reine Hortense, je la mets à part. » Tous les partis semblaient s'occuper avec intérêt de ma mère et de moi.

Enfin l'Impératrice et moi nous recevons chacune une lettre du prince Léopold de Saxe-Cobourg (2). Voici la copie de celle qu'il m'écrivit :

« Madame,

« Je suis bien heureux de pouvoir enfin me rappeler au souvenir de Votre Majesté et en même temps d'être à même de lui donner des nouvelles qui ne lui seront

(1) Voir la lettre de la Reine à Mlle Cochelet dans les *Mémoires* de cette dernière, *loc. cit.*, t. I, p. 274.

(2) Le futur roi des Belges, Léopold Ier, grand-père de S. A. I. et R. la princesse Napoléon. — « Le prince Léopold loge dans la même maison que la comtesse Tascher ; il est sans cesse occupé de vous, de votre mère ; il n'est pas ingrat, lui, des bons procédés que vous avez eus toutes deux pour lui ! » (*Mémoires* de Mlle Cochelet, *loc. cit.*, t. I, p. 286). Le Prince avait été en relations avec la Reine et Joséphine à Fontainebleau, en 1807. Voir t. I, p. 329.

peut-être pas désagréables. Depuis mon arrivée ici, je suis inquiet du sort de Votre Majesté. Dans des circonstances aussi fâcheuses pour Elle, M. de Humbold fut le premier qui me donna des nouvelles certaines de son séjour et qui me rassura. Depuis ce moment, j'ose le dire, mon unique désir était de lui être utile, pouvant lui prouver par des actions un attachement qui jusque-là n'avait pu être exprimé que par des paroles. L'arrivée de cette excellente Cochelet me fit enfin voir ce qui serait nécessaire pour les intérêts de Votre Majesté et de son Auguste Mère. Je résolus d'en parler à cœur ouvert à mon Empereur et maître et je m'empresse de rendre compte à Votre Majesté du résultat de cette conversation qui a eu lieu aujourd'hui et Elle me pardonnera que, sans m'en avoir chargé, je me sois pris la liberté de m'occuper de ses affaires. Le meilleur, j'ose l'appeler ainsi, des empereurs dit que son intention était depuis longtemps de faire la connaissance de princesses aussi dignes qu'aimables et qu'il s'intéressait vivement au sort de cette famille respectable qui s'était conduite avec tant de noblesse dans des circonstances difficiles. Il loua beaucoup la conduite du Vice-Roi qui, seul, avait montré de la dignité et de la noblesse. Il serait trop long de répéter tout le bien si justement mérité qu'il dit de Vos Majestés. Il me chargea finalement d'exprimer à Votre Majesté ainsi qu'à son Auguste Mère le désir qu'il avait de faire leur connaissance, qu'il serait venu à Navarre si cet endroit n'était pas si éloigné, mais qu'il proposait comme le plus agréable la Malmaison, où il espère voir Votre Majesté ainsi que ses enfants. En même temps, il m'a donné les assurances les plus agréables relativement aux affaires de la famille de Votre Majesté. Mlle Cochelet se charge de faire partir cette lettre ainsi que celle où je rends compte du résultat

de mes démarches à S. M. l'Impératrice, sa mère. J'ose supplier Votre Majesté de daigner me faire savoir quand Elle sera arrivée à la Malmaison ainsi que son Auguste Mère pour que je puisse en prévenir l'Empereur et de disposer absolument de moi comme de son chargé d'affaires pour tout ce qu'Elle jugera nécessaire que je fasse et que ma plus belle récompense sera si Elle daigne en être satisfaite, jusqu'au moment heureux où je pourrai en personne lui présenter mes hommages et la supplier d'agréer l'assurance du dévouement et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame,

De Votre Majesté,

Le très humble et très obéissant serviteur,

« Léopold, prince de SAXE-COBOURG,

« Général au service de Russie.

» Paris, le 14 avril 1814.

La lettre adressée à l'Impératrice était à peu près semblable. Je dis à ma mère qu'elle était la maîtresse de se rendre à l'invitation de l'empereur de Russie. Le divorce l'avait isolée complètement et un appui lui devenait maintenant nécessaire. Mais, pour moi, mon devoir m'appelait ailleurs et rien ne pouvait m'empêcher de le remplir. Je résistai à toutes les instances que me fit ma mère pour l'accompagner. Je parvins à lui faire comprendre que ma place était auprès des plus malheureux et, comme je supposais l'impératrice Marie-Louise dans un profond chagrin, je ne balançai plus à aller lui offrir mes consolations (1).

(1) Voir lettre d'Hortense à Mlle Cochelet, Navarre, 12 avril 1814, dans *Mémoires* de Mlle COCHELET, *loc. cit.*, t. I, p. 289.

Ma mère partit pour la Malmaison et moi pour Rambouillet par la même route que j'avais parcourue quelques jours avant dans une si grande agitation (1). Maintenant, j'étais plus calme. Il n'y avait plus d'incertitude. Notre malheur était décidé. Au moment de quitter Louye, la terre de M. d'Arjuzon, où je couchai encore, M. de Marmol, mon écuyer, arriva de Paris avec une nouvelle lettre du prince Léopold dont voici le *post-scriptum* :

« Madame,

« Je viens d'apprendre chez Mlle Cochelet que Votre Majesté s'est séparée de l'Impératrice, sa mère, et que son Auguste Mère est arrivée seule à la Malmaison. J'ose la supplier, étant chargé officiellement de la part de l'empereur Alexandre de lui proposer cette entrevue à la Malmaison et sachant qu'il attache un prix particulier à y voir Votre Majesté, de ne pas tarder d'y venir. Je considère cette entrevue comme étant de la plus grande importance pour les intérêts de Votre Majesté et de ses enfants, et je désirerais infiniment que l'Impératrice et Votre Majesté ensemble aient cette entrevue avec l'Empereur. Votre Majesté me pardonnera que j'ose lui donner des conseils, mais mon attachement pour sa personne dont Elle est, j'espère, persuadée, les a dictés et j'ose me flatter que, pour toute réponse, Elle daignera venir à la Malmaison. »

Mlle Cochelet y joignait les raisons les plus fortes dans l'intérêt de mes enfants. Elle se fortifiait de l'opinion de M. de Nesselrode pour me dissuader d'aller me réunir à l'impératrice Marie-Louise. Il ne fallait pas,

(1) Ce double départ eut lieu le 14 avril 1814 au matin.

disaient-ils tous, sembler faire cause commune avec la famille dont la France ne voulait plus entendre parler, que c'était ôter le moyen de pouvoir m'être utile, etc... Habituellement douce et facile à conduire pour toutes les petites choses de la vie, rien ne peut m'empêcher de mettre à exécution ce que j'ai reconnu une fois être bien, et plus mon intérêt se trouve froissé, plus je mets de prix à le faire. Ni lettres, ni représentations ne firent aucun effet sur moi et je me rendis à Rambouillet comme je l'avais décidé (1).

Dans ma route, je rencontrai la cavalerie française qui se retirait en Normandie. L'air morne et consterné de ces braves, que leur chef, le duc de Raguse, venait de livrer au moment où ils croyaient combattre, m'arracha un profond soupir. Bientôt j'arrivai aux avant-postes ennemis. C'était le premier uniforme étranger que je voyais. J'éprouvai un serrement de cœur qui ne fit que redoubler lorsqu'à mon entrée au château je trouvai la garde russe faisant le service de l'impératrice Marie-Louise. J'arrivai bien émue et disposée à lui offrir toutes les consolations qui dépendaient de moi. J'ignorais si j'allais retrouver avec l'Impératrice les frères de l'Empereur, mais j'appris là qu'ils étaient partis tous pour la Suisse (2) et que l'Impératrice était seule avec le roi de Rome à Rambouillet (3).

On m'annonça. Quelle fut ma surprise ! Elle me fit répondre qu'elle était souffrante, qu'elle écrivait à l'Empereur, qu'elle me ferait prévenir quand elle pour-

(1) Elle y arriva le 15 avril.

(2) Louis arriva le 15 avril à Lausanne. Jérôme avait quitté Orléans le 12 avril pour se diriger lentement sur Berne. Joseph partit d'Orléans le 18 avril pour se rendre au château d'Allaman.

(3) Marie-Louise, à Orléans depuis le 9 avril, en était partie le 12 et était arrivée à Rambouillet le 13 avril à midi.

rait me recevoir ! Il me semblait que dans un malheur commun, dont son cœur devait être encore plus déchiré que le mien, une marque d'intérêt devait la toucher et non la déranger. J'allai chez le roi de Rome. Pauvre enfant ! Il jouait dans son salon, paisible et ignorant de l'avenir. Je l'embrassai avec émotion et tendresse et ensuite je me rendis dans mon appartement où, quelque temps après, on vint m'avertir que l'Impératrice me demandait.

Je la trouvai dans son lit, triste et abattue. Elle me donna des nouvelles de l'Empereur, se plaignit beaucoup de ses frères et de la ténacité qu'ils avaient mise à vouloir la faire aller plus loin.

D'après les ordres exprès de l'Empereur Napoléon, ils mettaient, il est vrai, le plus grand prix à ce que l'Impératrice et le roi de Rome ne tombassent pas au pouvoir des étrangers. « Je préférerais », avait dit l'Empereur, « voir mon fils dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. » (1). C'était même cette crainte qui avait si impolitiquement précipité le départ de Paris. Les frères de l'Empereur devaient donc entraîner l'Impératrice et son fils en des lieux plus sûrs, surtout lorsqu'ils n'avaient pas osé enfreindre cet ordre pour augmenter l'énergie dans la capitale. Il devenait nécessaire encore de les exécuter. Eh bien ! concevra-t-on l'espèce de vertige qui s'était emparé de chacun dans ces funestes circonstances? Tout le monde trouvait cruels les procédés des frères de l'Empereur envers l'Impératrice ! (2).

(1) Cette phrase se trouve dans la lettre de Napoléon à Joseph, Reims, 16 mars 1814, publiée par Méneval, *Mémoires*, t. III, p. 226.

(2) M. de Bausset, homme rempli de probité et d'attachement à notre dynastie, raconte lui-même avec naïveté dans ses *Mémoires* le courage qu'il a mis à seconder l'Impératrice dans son désir de se

Elle me demanda ce que je comptais faire. Je répondis que je n'avais encore songé qu'à venir la consoler. Elle parut embarrassée et elle ajouta : « J'attends mon père demain matin (1) et je serai bien aise de le voir seule ; d'ailleurs, comme il ne vous connaît pas, je crains qu'il ne soit gêné devant vous. »

Je l'assurai que je n'étais venue à Rambouillet que dans l'espoir de lui être utile en quelque chose, que je n'avais consulté que mon cœur et que, ne pouvant lui être bonne à rien, je repartirais le lendemain de bonne heure pour rejoindre ma mère qui me désirait vivement.

Après cette explication, elle parut se mettre à son aise : « Vous êtes plus heureuse que moi, » me dit-elle, « personne ne vous a abandonnée et moi, à peine ai-je un service d'honneur. » Ce qui l'agitait le plus, cependant, c'était l'idée de voir son père le lendemain. Je ne concevais pas d'où pouvait naître un si grand trouble et je cherchais à la rassurer lorsqu'elle me dit : « Ah ! ma sœur, croyez-vous que mon père veuille me forcer d'aller à l'île d'Elbe? » Je restai, je l'avoue, dans un étonnement qui m'ôta la force de répondre. Comment ! C'est la même femme qui ne pouvait pas quitter l'Empereur un seul jour et qui avait confondu tous mes raisonnements par l'apparence de l'affection la plus vive, car je ne comprenais pas cet amour excessif pour un homme qu'il était naturel d'admirer mais qu'il me semblait, élevée comme elle dans des opinions

laisser prendre par les ennemis et fait un crime aux frères de l'Empereur d'avoir insisté avec force pour l'exécution de leurs instructions *(Note de la reine Hortense)*. — Cette note a été ajoutée sur le manuscrit postérieurement à la rédaction des *Mémoires* de la Reine puisque ceux de Bausset parurent seulement en 1827. Le passage des *Mémoires* de Bausset auquel la Reine fait ici allusion se trouve t. II, chap. XVIII.

(1) La visite de François Ier à Rambouillet eut lieu le 16 avril.

si opposées, difficile à une jeune personne d'aimer de passion ! Sa conduite pendant tout le temps de l'Empire m'avait cependant persuadé le contraire. J'avais fini par croire qu'il ne rentrait pas de politique dans toutes les démonstrations de ses sentiments. A quel moment étais-je désabusée ! C'était donc la couronne qu'elle regrettait !

Ces souffrances d'amour-propre n'avaient plus d'intérêt à mes yeux. Je ne me sentais plus nécessaire et ma mère, dont le cœur était brisé par les souffrances de l'homme qu'elle avait toujours aimé, avait seule besoin de mes soins. Aussi je ne pensai plus qu'à aller la rejoindre. En effet, le lendemain matin, je quittai l'Impératrice en lui faisant mes adieux. J'étais bien moins émue que je ne l'étais en arrivant auprès d'elle.

Sur la route, à quelques lieues de Rambouillet, je rencontrai l'empereur d'Autriche et M. de Metternich, seuls dans une petite calèche découverte.

CHAPITRE XIII

LA PREMIÈRE RESTAURATION
L'EMPEREUR ALEXANDRE — LA MORT DE JOSÉPHINE
(16 avril-31 mai 1814).

Le retour à Malmaison — L'empereur Alexandre. — Le duc de Vicence. — Le traité du 11 avril 1814. — Le roi de Bavière et le prince Eugène. — L'Empereur à l'île d'Elbe. — Joséphine et Mme de Rémusat. — M. Sosthènes de La Rochefoucauld. — Mme du Cayla. — Eugène à Paris. — Affaires d'intérêt. — Saint-Leu. — Visite d'Alexandre. — Promenade à Marly. — Le duché de Saint-Leu. — Les grands-ducs de Russie. — Un article de journal. — La maladie de Joséphine. — Sa mort. — A Saint-Leu. — Les adieux d'Alexandre. — La succession de l'Impératrice.

A une heure (1) j'entrai à la Malmaison. Étonnée de voir la cour remplie de cosaques et tout le monde en mouvement, j'en demandai la raison. On me dit que ma mère se promenait dans le jardin avec l'empereur de Russie. J'allai les rejoindre et je les rencontrai près de la serre. Ma mère, heureuse et surprise de mon arrivée, m'embrassa avec tendresse et lui dit : « Voilà ma fille et mes petits-fils. Je vous les recommande. » Elle quitta le bras de l'Empereur qui me l'offrit aussitôt. Sans nous être à peine regardés, sans nous être dit un mot ni l'un ni l'autre, nous nous trouvâmes ainsi, l'empereur Alexandre et moi, seuls, à quelques pas de tout le monde, assez embarrassés de commencer l'en-

(1) Le 16 avril 1814.

tretien. Ma position était difficile. Quoique, depuis longtemps, j'eusse entendu dire beaucoup de bien de l'empereur de Russie, même par l'Empereur Napoléon, et que j'eusse eu autrefois un grand désir de le connaître, ce n'était pas le moment de l'exprimer. Une froide réserve était le seul sentiment que je dusse montrer en présence du vainqueur de mon pays et, s'il ne m'eût parlé de la visite que je venais de faire à l'impératrice Marie-Louise, je crois que je serais demeurée sans trouver un mot à lui dire. Heureusement, cette conversation contrainte ne fut pas longue.

Nous arrivâmes au château où ma mère et mes enfants vinrent nous rejoindre et, avec son amabilité ordinaire, ma mère, mieux que moi, fit tous les frais de la conversation. L'Empereur déplora, avec l'accent de la vérité, les malheurs de la guerre et nous assura que, sans aucune vue personnelle, son unique ambition était d'arrêter l'effusion du sang. Cette manière de sentir était du moins une consolation offerte à mon cœur dans l'état de déchirement où se trouvait la France. Je lui en sus gré, mais je gardai le silence. Il caressa beaucoup mes enfants et me dit : « Que voulez-vous que je fasse pour eux? Permettez-moi d'être leur chargé d'affaires. « Je lui répondis que je le remerciais, que je ne désirais rien pour mes enfants, mais que j'étais sensible à son intérêt (1). Il partit et je fus grondée par ma mère de l'air de froideur que j'avais eu. Je lui fis remarquer combien il eût été déplacé

(1) « M. de Nesselrode... me dit : « Votre Reine, qui est si aimable ordinairement, ne l'a guère été, à ce qu'il paraît, avec notre souverain ; il en a été très peiné, lui qui a tant le désir de lui être utile... Il a trouvé la Reine très froide, très digne ; elle n'a rien répondu aux offres qu'il lui a faites pour ses enfants... Je l'ai vu piqué contre la Reine ; il en a même témoigné quelque chose au duc de Vicence » (*Mémoires* de Mlle COCHELET, *loc. cit.*, t. I, p. 299).

de montrer de l'empressement à un homme qui venait de se déclarer l'ennemi personnel de l'Empereur, qui venait bouleverser l'existence de mes enfants et celle de la famille dont je portais le nom.

Je n'osais pas mêler la France à mes regrets en voyant que, de toutes parts, on semblait se féliciter comme d'un bonheur d'avoir vu crouler l'Empire, que chaque jour des adresses nouvelles venaient de tous les points du royaume s'identifier aux actes faits à Paris et que tant de voix semblaient saluer la Restauration comme une ère de délivrance. Moins j'étais, dans ce qui concernait ma fortune personnelle, touchée de ces grands revers, et moins il m'était cependant permis de montrer cette tranquillité d'âme. Le monde n'aurait pu me comprendre. Dans sa légèreté à me juger, il m'aurait crue fausse puisque je devais être affligée du bouleversement de ma position et que tant de déplorables événements me donnaient de si justes causes de l'être. J'avais peu d'efforts à faire pour le paraître et mon devoir était de ne m'abaisser en rien.

J'éprouvais encore de la gêne et du malaise en entendant accuser l'Empereur d'avoir retardé par sa faute une paix si désirée, tandis que ces étrangers ne parlaient que de rétablir cette paix si nécessaire à l'humanité et prodiguaient à la France les magnifiques promesses de liberté et de bonheur. J'étais jalouse de leur voir jouer un beau rôle. J'étais bien loin d'imaginer alors que leurs paroles de liberté et de bonheur n'étaient qu'un appât trompeur et que les pauvres peuples, si confiants, allaient se trouver plus enchaînés qu'auparavant.

Je n'entre pas dans les détails de l'abdication. Je n'examine pas la conduite de ceux qui la conseillèrent, qui l'exigèrent. Je parlerai seulement des hommes qui conservèrent un noble caractère jusqu'à la fin. Ce furent

plus particulièrement le maréchal Macdonald et le duc de Vicence. Ce dernier se fit honneur par le dévouement qu'il mit à stipuler les intérêts de l'Empereur et de sa famille. Il m'écrivit une lettre pour m'instruire de ce qu'il avait fait en ma faveur dans le traité de Fontainebleau (1) en séparant mon sort de celui de mon mari et en me réservant mes enfants, ce qu'il avait fait approuver à l'Empereur Napoléon. Voici sa lettre :

« Madame,

« Votre Majesté conserve ses enfants ; elle reste au milieu de ses amis. Tout ce qu'elle aime est aussi convenablement traité que les circonstances le permettent. J'ai été si heureux de pouvoir contribuer à des arrangements qui lui plairaient que je veux être le premier à les lui annoncer. Votre Majesté connaît notre dévouement de famille. J'ose espérer qu'elle y compte et qu'au milieu des malheurs qui l'affligent comme nous, elle croit à nos sentiments d'attachement et de respect.

« Je suis, etc...

« CAULAINCOURT, duc de VICENCE.

« Paris, ce 11 avril 1814.

Il m'envoya en même temps une copie de l'article du traité qui me concernait et ainsi conçu :

« ART. VI. — Il sera réservé dans les pays auxquels l'Empereur renonce, pour lui ou sa famille, des domaines,

(1) Traité du 11 avril 1814 signé, du côté des Alliés, par les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse, le régent d'Angleterre et les membres du gouvernement provisoire français.

ou donné des rentes sur le grand-livre de France, produisant un revenu annuel net, et déduction faite de toutes charges, de deux millions cinq cent mille francs. Ces domaines ou rentes appartiendront, en toute propriété et pour en disposer comme bon leur semblera, aux princes et aux princesses de sa famille et seront répartis entre eux de manière à ce que le revenu de chacun soit dans la proportion suivante :

« A Madame Mère...............	300 000 francs.
« Au Roi Joseph.................	500 000 —
« Au Roi Louis..................	200 000 —
« A la Reine Hortense et à ses enfants	400 000 —
« Au Roi Jérôme et à la Reine.....	500 000 —
« A la princesse Elisa............	300 000 —
« A la princesse Pauline.........	300 000 —

« Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de France. »

L'impératrice Joséphine conservait un million (1) qui devait retourner après elle à la couronne.

Tous ces arrangements semblaient devoir m'assurer une indépendance et une tranquillité que je n'avais jamais connues. Ma mère espérait que je ne la quitterais pas. C'est le seul point qui fût indécis. Comme elle vivait depuis quelques années retirée de la Cour, nul doute qu'elle ne pût sans inconvénient rester en France. Cela devenait plus difficile pour moi : quitter ma patrie était une idée que j'avais embrassée dans le premier moment avec courage mais qui, lorsque j'y songeais de sang-froid, me paraissait le sacrifice le

(1) De revenu annuel (article 7).

plus pénible à faire, mais je n'osais lui en parler ni y penser moi-même.

Comme l'empereur de Russie était venu à la Malmaison, chacun se crut obligé d'y venir aussi. Le prince de Neuchâtel y parut avec tant d'autres, embarrassé, cherchant à s'excuser sur l'ambition de l'Empereur, sur le bonheur de la France, et mille raisons toujours prêtes pour ceux qui nous laissent avec la fortune. C'était un homme laborieux, infatigable, habile dans tous les détails d'un état-major, d'un esprit et d'un talent peu remarquables d'ailleurs. L'Empereur l'avait trouvé, l'avait pris, s'en était servi et, par habitude, lui avait donné le nom d'ami.

Je vis aussi Bernadotte, prince royal de Suède, ancien républicain, brave, d'une politesse gracieuse et franche, rempli de talents militaires. Il voulut me donner l'explication de sa conduite et il est toujours fâcheux qu'une conduite en ait besoin. Il m'assura que l'injustice de l'Empereur à son égard et à celui de la Suède lui avait seule mis les armes à la main, mais qu'elles en étaient tombées dès qu'il avait touché le sol de sa première patrie.

Le roi de Prusse et tous les princes de la Confédération s'empressèrent de venir chez ma mère.

J'ai déjà dit que, jusque-là entièrement étrangère à la politique, ses résultats, la paix ou la guerre, étaient la seule chose dont je m'occupasse pour en gémir ou m'en réjouir, et telle était en effet la manière d'être de toutes les femmes sous l'Empire. Il eût parut ridicule à tout le monde qu'une femme s'occupât d'aucune affaire politique. Cela convenait à l'Empereur. Placée aussi haut que je l'étais, cette ignorance devenait dans ce moment un danger pour moi. Me trouvant en un instant placée, sans y avoir jamais songé, dans une

position où une erreur pouvait être pour moi de la plus grande gravité, les intérêts des nations, leurs droits, aussi bien que les sentiments et les desseins qu'on pouvait avoir à l'égard de ma famille et de moi, tout m'était complètement étranger.

Un jour, l'Impératrice m'amena le maréchal de Wrède (1), qui était venu s'entretenir avec elle de la part du roi de Bavière sur la situation de son fils. « Tenez », lui dit-elle, « je vous laisse avec ma fille. Elle saura mieux que moi ce qui convient à son frère. »

Quelques mois avant l'entrée des Alliés à Paris, le roi de Bavière avait écrit à mon frère pour le détacher de la cause impériale. La couronne d'Italie lui était offerte à ce prix par les Alliés. Mon frère refusa comme il le devait (2). Me rappelant alors ces propositions, je pensai que, si on venait nous parler de la part de son beau-père, ce devait être par suite d'une nouvelle résolution prise en sa faveur.

Le maréchal de Wrède me dit que le roi de Bavière l'avait chargé de savoir de nous quel était le pays qui conviendrait le mieux au Vice-Roi. Mon frère était alors à Mantoue avec ses troupes françaises et italiennes. Quoique je n'eusse aucune idée des divers rapports des peuples entre eux, cette démarche, surtout après le traité qui accordait une souveraineté au Vice-Roi, me fit penser que l'intention de quelques puissances était peut-être de fixer son sort en Italie. Pour lui, je ne doutais pas qu'après avoir consacré les plus belles années de sa vie à l'organisation et à la prospérité de ce pays, il ne préférât y rattacher sa destinée,

(1) Charles-Philippe, prince de Wrède, né à Heidelberg le 29 avril 1767, mort à Ellingen le 12 décembre 1838, était feld-maréchal de l'armée bavaroise pendant la campagne de France.

(2) Voir plus haut p. 178.

et je désignai au maréchal le duché de Milan. Il me répondit qu'il allait lui envoyer un officier, me conseillant de lui écrire de se rendre sur-le-champ à Paris, ce qui, disait-il, serait son plus grand avantage, d'après l'avis même du prince de Metternich. Malgré mon peu d'expérience en politique, je compris pourtant que l'Autriche, qui était la plus intéressée à faire valoir ses droits sur l'Italie, renoncerait avec peine à la plus petite portion de ce royaume et que, si le ministre autrichien engageait mon frère à se séparer de son armée pour venir à Paris, l'intérêt du Vice-Roi était de faire tout le contraire.

Toujours vive et impatiente de communiquer à ceux que j'aime les pensées que leur intérêt m'a suggérées, j'écrivis à mon frère de garder ses troupes afin de pouvoir négocier lui-même avec plus d'avantages, instruite comme je venais de l'être par l'exemple de la France que celui qui se rend à discrétion à ses vainqueurs est toujours trompé dans sa confiance. Toutes les places n'avaient-elles pas été remises en un instant (1)? L'Empereur Napoléon livré? Et sans l'empereur de Russie, que devenait son sort même et sa vie?

Ma lettre remplie de toutes ces réflexions se terminait ainsi : « Tu as soutenu ton noble caractère jusqu'à la fin ; pense à toi maintenant. Fais ce que tu dois, ce que tu peux, ce que tu oses. » Je remis cette lettre à M. de Wrède. J'étais bien jeune alors. Je ne pensais pas qu'on pût ouvrir une lettre. J'ignore jusqu'à quel

(1) M. de Talleyrand, trop habile pour se donner l'odieux de cette convention, avait encouragé l'arrivée du comte d'Artois, et ce fut ce prince qui eut le courage de signer qu'il rendait à l'instant à l'ennemi *cinquante-deux* places de guerre, ainsi que toutes nos flottes et un matériel immense, fruits des conquêtes et du sang de la France *(Note de la reine Hortense)*. — Allusion au pacte du 23 avril.

point va la bonne foi en diplomatie et si M. de Wrède avait été employé pour en faire auprès de moi. Je sais seulement que M. de Metternich, qui m'avait quelques obligations, qui, en arrivant, parlait de venir chez moi, ne s'y présenta jamais et qu'aucun Autrichien ne parut à la Malmaison. On trouva sans doute que mes conseils à mon frère ne manquaient pas d'énergie et l'avenir a prouvé qu'ils ne manquaient pas non plus de justesse.

Peut-être est-ce depuis ce temps qu'on m'a fait l'honneur de me mêler à la politique et de m'y donner une part active que je n'y pris jamais. On ne sait pas que, malgré ces avis si entreprenants, je jouis plus du noble sentiment qui les avait fait abandonner à mon frère que de tous les avantages qui y étaient attachés. « L'Empereur, en abdiquant la couronne d'Italie », me dit mon frère lorsque nous en causâmes plus tard, « avait stipulé pour moi une principauté. Je ne pouvais pas douter de la bonne foi des Alliés et, quoique j'eusse pu encore tenir longtemps à Mantoue, je me serais reproché d'exposer la vie d'un seul homme pour mon intérêt particulier. Il n'y a eu que trop de sang répandu et le fatal événement de Milan venait de me prouver que les Italiens n'étaient pas prêts à soutenir leur indépendance. Tous mes efforts n'eussent donc été que pour moi seul (1). » Chose extraordinaire, il imitait son père qui, général en chef de l'armée du Rhin, eut une conduite aussi honorable mais plus fatale. Un décret de la Convention excluait les nobles de l'armée. Tout

(1) Prina, ministre des Finances, fut assassiné et traîné dans les rues de Milan par le parti anti-français, qui, par cet acte, tomba sans lutte entre les mains de l'Autriche *(Note de la reine Hortense)*. — Le comte Joseph Prina fut assassiné à Milan par le parti de la noblesse italienne le 20 avril 1814 ; son hôtel fut pillé et incendié.

ce qui entourait mon père lui conseillait de livrer une bataille dont le succès pourrait anéantir le décret à son égard. Il préféra se retirer dans ses terres, ne voulant pas, dit-il, enfreindre une loi, tout injuste qu'elle pût être, et surtout faire couler du sang pour sa propre cause. Sans doute, ils ont éprouvé l'un et l'autre cette satisfaction de soi-même inconnue aux ambitieux (1).

L'Empereur Napoléon allait partir pour l'île d'Elbe. Je lui avais écrit. Il m'avait répondu et paraissait touché de la visite que j'avais faite à l'impératrice Marie-Louise (2). Jamais son sang-froid ne l'avait quitté, et il traita avec le plus grand calme la question de savoir s'il devait vivre ou non. On assure (mais je n'en ai aucune certitude) qu'il chercha à abréger sa vie, mais qu'il avait fini par dire : « On se tue pour échapper à la honte. On ne se tue pas pour échapper au malheur (3). » Il souriait quelquefois aux injures dont on l'accablait de toutes parts. En se séparant de ceux qui restèrent à ses côtés jusqu'au dernier moment, il leur recommanda d'être toujours fidèles à leur patrie et de se souvenir de lui. Mais tous les cœurs furent déchirés et tous les yeux remplis de larmes au moment où il fit avancer ses aigles, les pressa contre son cœur et dit adieu à ses drapeaux si déchirés par tant de batailles (4). Ses derniers vœux furent pour la France.

(1) Eugène, après avoir signé un armistice avec Bellegarde, Murat et Bentinck le 17 avril 1814 et consenti par un autre acte du 23 avril 1814 à la remise des places de guerre aux Autrichiens, quitta l'Italie le 27 avril pour se rendre à Munich.

(2) On trouvera aux annexes la lettre de Napoléon, Fontainebleau, 17 avril 1814, répondant à deux lettres de la Reine datées du 9 avril et de Rambouillet, 16 avril.

(3) Allusion à la tentative de suicide de Napoléon dans la nuit du 11 au 12 avril 1814. Cf. *Mémoires* de Méneval, *loc. cit.*, t. III, p. 297.

(4) 20 avril 1814. — Cf. *Une année de la vie de l'Empereur Napoléon*, par A.-D.-B. M[onier], Paris, Eymery, 1815, in-8°, p. 15.

M. de Flahaut me rapporta tous ces détails de Fontainebleau, et nous déplorâmes ensemble la plus grande et la plus noble des infortunes (1).

Le duc de Vicence, après avoir rempli son honorable mission, vint à la Malmaison. Ambassadeur en Russie, il avait su apprécier l'empereur Alexandre et lui portait une vive affection. Il me reprocha la froideur de l'accueil que je lui avais fait et à laquelle l'Empereur lui avait paru sensible. « Ne savez-vous pas », me dit-il, « que lui seul a soutenu les intérêts de la famille impériale? Sans lui, que serait devenue même la vie de l'empereur Napoléon? Connaissez-vous la haine de tous les autres souverains, l'abandon dans lequel chacun l'a laissé, et ne savez-vous pas que, s'il lui reste encore un asile dans l'île d'Elbe, c'est à lui seul qu'il le doit? »

Quelques jours après, l'empereur de Russie vint à la Malmaison. Il s'occupa beaucoup de moi et caressa mes enfants, les garda longtemps sur ses genoux, et je ne pus contenir un moment d'émotion en me disant : « C'est un ennemi qui devient leur unique soutien. » Il revint plusieurs fois et paraissait se plaire avec nous. Je fus à même de juger de la noblesse de ses procédés et de la délicatesse de ses sentiments. Ce qui séduit le plus en lui, c'est que l'affection paraît être un besoin de son caractère. Il inspire de la confiance parce qu'il sait en montrer. Il mettait tant de grâce à vouloir nous être utile qu'il semblait nous demander pardon de nous être devenu nécessaire et, je l'avoue, je regrettais d'avoir ce besoin. Son caractère me plaisait. Je me sentais de l'amitié pour lui et il est pénible d'attendre

(1) Voir le *Portefeuille de la comtesse d'Albany*, Paris, Mutel, 1902, in-8°, p. 193, et *The First Napoléon* par le comte KERRY, *loc. cit.*, p. 74.

quelque service de ceux qu'on voudrait aimer pour eux-mêmes. Je quittai donc ma première réserve et je me laissai aller à plus d'abandon, mais, quand il venait à mes affaires d'intérêt dont il demandait à s'occuper, je changeais de discours. Il paraissait lui-même embarrassé et la conversation s'arrêtait là.

Un jour, il dit à ma mère que s'il ne pensait qu'à lui il nous offrirait un palais en Russie, mais qu'elle n'y retrouverait pas cette belle Malmaison et que ma santé délicate n'y supporterait pas les rigueurs du climat. Enfin, il fit venir un matin ma lectrice chez lui, l'assura qu'il mettait son bonheur à nous être utile et que nos amis devaient décider notre position, puisque nous ne voulions pas nous en mêler. Le duc de Vicence fut encore mis en avant pour régler avec M. de Nesselrode ce qui serait le plus convenable à faire.

Le comte d'Artois était déjà à Paris et tout le monde s'empressait autour de lui (1). Mme de Rémusat, la veille encore dame du palais de l'Impératrice Joséphine, vint un matin à la Malmaison et lui fit entendre qu'il fallait donner une marque de déférence à la famille appelée à régner en France. L'Impératrice, disait-elle, désirait sans doute rester dans sa patrie. Mais le pouvait-elle sans témoigner son adhésion au retour des Bourbons? Elle lui montra alors un projet de lettre concerté entre elle et M. de Talleyrand et qu'elle lui conseillait d'adresser au comte d'Artois. Elle comptait sans doute sur le succès de sa proposition, car le bruit de la démarche qu'on réclamait, si hors de la dignité de ma mère, avait été déjà répandu d'avance.

Cette lettre était si ridicule qu'elle déguisait mal la perfidie sous l'apparence de l'intérêt. Je le fis remarquer

(1) Il était arrivé à Paris le 12 avril 1814.

à ma mère, quand nous fûmes seules. Elle la communiqua à l'empereur de Russie qui la trouva aussi fort inconvenante et en fut indigné. La réponse de l'Impératrice à Mme de Rémusat fut digne et assez sèche (1). Celle-ci arriva chez moi, ne doutant pas que je n'eusse apporté quelque obstacle à sa négociation. Elle me parla de légitimité, de l'impossibilité où étaient les Bourbons de reconnaître rien de ce qui s'était fait depuis leur sortie de France. « Les Bourbons », lui répondis-je, « sont maîtres de reconnaître ce qu'ils voudront. Ils ne le sont pas d'empêcher que ce qui a été n'ait été. Si nos titres élevés les gênent, nous saurons en prendre de plus simples et vivre dans l'ombre. Mais nous devons aux peuples qui nous ont proclamés, aux personnes qui ont brigué l'honneur d'être placées près de nous de ne jamais désavouer nous-mêmes ce que nous fûmes. Cette manière d'être est un devoir qui nous est imposé et, quant aux autres, je conçois très bien qu'on renverse une idole qu'on s'était plu à élever, mais, croyez-moi, il y a de la bassesse à la renier. » Elle se retira fort mécontente de moi et mille propos sur le prix que nous attachions à nos titres, sur nos

(1) A Sainte-Hélène, l'Empereur « citait, et toujours de la part de ceux qu'il avait comblés, une intrigue fort vilaine auprès de l'impératrice Joséphine qu'on voulait porter, pour s'en faire un mérite ailleurs sans doute, et sous prétexte de lui assurer, disait-on, son séjour et son repos en France, à signer une lettre qui ne pouvait que l'avilir. On lui faisait écrire au Roi qu'elle ne savait plus ce qu'elle était, ce qu'elle avait été, qu'elle le priait de fixer son existence, etc. L'Impératrice, ajoutait-il, pleura beaucoup, résista, demanda du temps et consulta l'empereur Alexandre qui lui dit qu'une pareille lettre serait son opprobre, qu'elle envoyât promener les intrigants et les entremetteurs, qu'il était sûr qu'on ne lui demandait rien de pareil, que personne ne songeait à la faire partir de France, ni à troubler son repos et que, au besoin, il se porterait son répondant ». Cf. Frédéric MASSON, *Joséphine répudiée*, *loc. cit.*, p. 362.

regrets trop marqués et sur les craintes que devait inspirer notre ambition circulèrent dans tous les salons de Paris.

Lorsque j'avais eu le malheur de perdre Mme de Broc à Aix, M. Sosthènes de la Rochefoucauld y était avec sa femme. Il s'intéressa à ma douleur et désira m'être présenté. Il avait épousé Mlle de Montmorency, très belle personne élevée comme lui à détester notre dynastie (1). Il me sépara pourtant de cette inimitié et je lui inspirai assez de confiance pour qu'il m'avouât son attachement aux Bourbons et le ressentiment qu'il conservait de l'exil de Mme de Chevreuse (2). Il con-

(1) Louis-François-Sosthènes, vicomte de La Rochefoucauld, qui devint duc de Doudeauville à la mort de son père en 1841, était né à Paris le 19 février 1785. En avril 1814, bien que n'ayant jamais servi, il fut nommé aide de camp de Dessolle et colonel de la 5e légion de la garde nationale. Son titre de colonel lui fut confirmé par décision royale pour prendre rang du 7 juillet 1814.

Le 1er septembre 1814, il fut nommé sous-lieutenant des mousquetaires noirs et, en avril 1815, aide de camp de Monsieur. Il était parti de Paris le 6 avril 1814 pour aller apprendre à Monsieur, alors à Nancy, les événements de la capitale.

Le *Moniteur universel* du 5 juin 1825 anonça sa promotion au grade de maréchal de camp (il était alors aide de camp du Roi), mais cette nomination n'eut pas lieu. Membre de la Chambre des députés à deux reprises, Sosthènes de La Rochefoucauld mourut le 5 octobre 1864. Il avait épousé, le 4 février 1807, Élisabeth-Hélène-Pierre de Montmorency-Laval, fille du duc de Montmorency et de la duchesse, née Pauline-Hortense d'Albert de Luynes. Sa femme, née à Paris le 18 avril 1790, mourut à Paris le 27 juin 1834.

(2) Marie-Françoise-Félicité-Ermessinde de Narbonne-Pelet avait épousé, le 24 janvier 1802, Charles-Marie-Paul-André d'Albert, duc de Chevreuse. Elle était la belle-sœur de Mme Sosthènes de La Rochefoucauld. Nommée en 1807 dame du Palais de l'Impératrice, elle se rendit insupportable dans ces fonctions. Désignée comme dame d'honneur de la reine d'Espagne, à l'arrivée de celle-ci à Valençay, elle refusa ce poste et l'Empereur l'exila de Paris. Elle mourut à Lyon, le 5 juillet 1813. Cf. *Mémoires* de Mme de Boigne, *loc. cit.*, t. I, p. 264, et *Mémorial*, éd. Garnier, t. II, p. 367.

tinua à venir me voir à Paris mais sans rechercher jamais aucune place à une Cour qui l'aurait sans doute accueilli (1).

Mme Du Cayla, élevée avec moi à Saint-Germain, et qui m'avait toujours montré la plus tendre amitié, partageait aussi les opinions de M. de la Rochefoucauld. Malgré les derniers événements, ils mettaient tous deux le même soin à venir chez moi et ne me cachaient pas le bonheur qu'ils ressentaient du retour des Bourbons. Je trouvais ce sentiment tout simple. Moi-même j'éprouvais aussi une sorte d'intérêt pour cette famille dont les malheurs m'avaient touchée autrefois lorsque Mme Campan me les racontait, mais j'ignorais, comme la plus grande partie de la France, de combien de membres elle était composée. La duchesse d'Angoulême, seule, était connue. Les salons de Paris la représentaient comme un ange qui allait ramener le bonheur et la paix. Chacun s'attendrissait sur ce qu'elle avait souffert et le souvenir de sa mère venait encore se mêler à tous les sentiments qu'on lui portait déjà.

Le Roi venait d'arriver à Compiègne (2), où tous ceux qui voulaient faire partie de la nouvelle Cour s'empressaient d'accourir. Je pris ce moment pour aller à Paris mettre quelque ordre dans mes affaires et rendre à tous ceux qui m'entouraient la liberté de reporter leurs vœux ailleurs.

(1) « Trop distinguée pour ne pas comprendre ma position et mes opinions, elle [Hortense] n'avait jamais cherché à les combattre, et son amitié avait essayé, dans plusieurs cirsonstances, de détourner la persécution toujours prête à fondre sur ma tête » (*Mémoires* de M. le vicomte DE LA ROCHEFOUCAULD, Paris, Allardin, 1837, 5 vol. in-8°, t. I, p. 49). — Voir dans le même volume, p. 59 et suiv., un *Portrait de Mme la duchesse de Saint-Leu*, rédigé par Sosthènes, à la demande de la Reine.

(2) Louis XVIII séjourna à Compiègne du 29 avril au 2 mai.

L'empereur de Russie apprit que j'étais à Paris et me fit prier par M. Tchernycheff de le recevoir (1). Il vint en effet et me dit : « J'arrive à l'instant de Compiègne. Vous me voyez triste. J'aime la France ; je désirerais son bonheur et je crains bien que cette famille des Bourbons ne puisse le faire. Le Roi m'a montré sa proclamation. Il la date de la dix-neuvième année de son règne. Je lui ai donné le conseil d'ôter cette date, mais il ne paraît pas disposé à le suivre. Je prévois qu'il choquera bien des intérêts et que ce n'est pas encore là ce qui conviendra à la France. J'en suis peiné, car il semble que ce soit mon ouvrage. J'avais pourtant proposé à M. de Talleyrand de réunir les députés de la nation pour rédiger une constitution et faire des conditions aux Bourbons avant qu'aucun d'eux pût être admis à Paris, mais, dans le premier moment d'enthousiasme, il semblait que le comte d'Artois n'arriverait pas assez tôt à Paris. Ce n'est pas ma faute s'ils sont trompés dans leur attente (2). »

Je l'écoutai sans désirer entrer dans une discussion sur laquelle j'aurais eu trop à dire. Je me contentai de lui demander des détails sur la duchesse d'Angoulême. « Elle peut avoir des vertus », me dit-il, « mais si vous la voyiez, vous changeriez bien d'impression. Sa voix même est dure et elle n'a rien dans sa personne de la douceur d'une femme. » Il m'entretint ensuite de l'Empereur Napoléon, me dit comme il l'avait aimé, comme il avait été touché au cœur de s'en être vu trompé,

(1) Le lieutenant-général Alexandre Ivanovitch Tchernycheff, né en 1779, alors aide de camp de l'Empereur. Il fut plus tard ministre de la Guerre, et mourut à Castellamare le 20 juin 1857.

(2) Voir sur l'entrevue d'Alexandre et de Louis XVIII (1er mai 1814), A. SOREL, *l'Europe et la Révolution française*, t. VIII, p. 343 : « Il en revint ulcéré. Ce roi resta pour lui le plus infatué des émigrés. »

comment il lui en voulait doublement de cette guerre de Russie qui lui avait fait perdre son ami de Tilsitt et d'Erfurt et comment, tout en rendant justice à ses grandes qualités, il avait juré de ne jamais se réconcilier avec lui. Tout ce qu'il me disait portait tellement le caractère de la droiture et de la franchise que je ne pouvais que prendre de lui une bonne opinion. Il était le seul alors, Français et étrangers, qui s'exprimât convenablement sur l'Empereur Napoléon, et j'aurais su mauvais gré, je crois, à celui qui serait venu me rappeler que c'était là l'ennemi de ma famille.

Vers ce temps, mon frère revint à Paris après avoir fait une capitulation honorable avec les Autrichiens et plein de confiance dans l'indépendance qui lui était assurée par le traité du 11 avril (1). Il avait conduit sa famille à Munich près du roi de Bavière, son beau-père, venait remercier les souverains alliés et recevoir le sort qui lui était promis. Il fut bien accueilli dans chacune des visites qu'il eut à faire, surtout par l'Empereur Alexandre qui désirait beaucoup le connaître. [Dans la seule visite qu'il fit à la Cour des Bourbons (2)], le roi Louis XVIII lui parla du bien que ma mère avait fait en France, le duc d'Orléans de l'ancienne

(1) Eugène, venant de Munich, arriva à la Malmaison le 9 mai 1814 au matin.

(2) On a répandu sans doute à dessein le bruit absurde que mon frère s'était fait annoncer sous le nom de marquis de Beauharnais. Le fait est de toute fausseté. D'abord on n'annonce pas chez le Roi, et le général Gifflingue, aide de camp de mon frère, qui était de service ce jour-là près de lui, me dit qu'il avait été porter la demande de cette audience sous le titre de prince Eugène et qu'il ignorait même si mon frère pouvait se faire appeler marquis de Beauharnais, mais on voyait clairement dans les articles des journaux le désir d'un parti d'annuler tout ce qui avait été fait depuis dix-neuf ans *(Note de la reine Hortense)*. — Cette note ne se trouve que sur le manuscrit vert. Cette visite aux Tuileries eut lieu aussitôt après

amitié qui le liait à mon père. Le duc d'Angoulême distingua peu mon frère et le duc de Berry lui apprit que les troupes françaises étaient fort belles et lui demanda s'il les avait vues. Mais, en général, il n'eut qu'à se louer de chacun.

Mon frère ne fut pas longtemps à Paris sans s'apercevoir que le traité souffrait à son égard beaucoup de difficultés. On ne savait où le placer, chacun manifestant des prétentions sur ce qu'on aurait pu lui donner. Ma mère n'avait qu'un désir : celui de voir son fils avec un établissement convenable, et l'empereur de Russie semblait seul le soutenir. Mais nous nous trouvions avec lui dans une position extraordinaire. L'amitié qu'il nous montrait et que nous ressentions également éloignait toute idée d'intérêt personnel. Il semblait embarrassé d'être notre protecteur, lorsque c'était lui qui venait changer nos destinées, et ne savait comment s'y prendre pour nous être utile sans nous blesser. Nous, qui comprenions toute sa délicatesse, nous ne pouvions nous souvenir du mal qu'il était venu nous faire puisque tant de soins nous le faisaient oublier,

l'arrivée d'Eugène, le 9 mai à 3 heures de l'après-midi (*Journal des Débats* du 11 mai 1814). Voir le récit que le prince en fit à la princesse Auguste dans une lettre du même jour, *Mémoires*, t. X, p. 288. — Alexandre Derige-Gifflenga, né à Verceil le 13 octobre 1775, avait été fait chevalier de l'Empire le 15 janvier 1809 sous le nom francisé de Gifflingue. Élève de l'École militaire de Turin, cornette dans les dragons de la Reine en 1790, lieutenant le 7 septembre 1791, capitaine en 1798, il était passé au service de la France en l'an VII par suite de l'incorporation des troupes piémontaises dans l'armée française. Aide de camp de Le Marois le 12 septembre 1806, colonel le 27 janvier 1807, aide de camp du Vice-Roi le 21 juillet 1809, colonel au 31e régiment d'infanterie légère le 7 septembre 1811, de nouveau aide de camp d'Eugène le 3 mai 1812, il avait été nommé général de brigade le 15 août 1812. Il donna sa démission en 1814 et fut nommé lieutenant-général à titre honorifique le 19 mai 1814 (*Archives administratives de la Guerre*).

mais il nous était pénible, pour plus d'une raison, d'attendre de lui une position. Il avait entièrement captivé notre amitié. On dit qu'il est doux d'avoir obligation à ceux qu'on aime ; ce n'est pas toujours vrai : on n'a besoin que d'estimer ceux auxquels on veut devoir de la reconnaissance, mais, quand on sent une amitié réelle, on craint tout ce qui peut en altérer la pureté. Une obligation que l'on contracte ordonne un sentiment. Or, dans une véritable affection, on désire que tout soit naturel et l'on redoute tout ce qui semble imposé.

Chaque fois que l'empereur de Russie venait ou chez moi ou à la Malmaison, c'était à qui de nous éviterait de parler de nos affaires d'intérêt. Un jour, je lui fis part de mes conseils à mon frère de ne pas quitter l'Italie, et j'ajoutai que, sans me connaître en politique, il fallait toujours, ce me semble, se mettre dans la position de ne pas recevoir une grâce et faire dire au vainqueur : *Cédons pour en finir*. L'Empereur rit de mon raisonnement que, cependant, il dut trouver juste. Son désir de nous être utile était si grand qu'il alla même jusqu'à se rendre un soir chez Mlle Cochelet pour savoir d'elle mes goûts, mes habitudes, et ce qui pourrait faire l'objet de quelque préférence de ma part (1). Cette démarche prouvait tellement combien il voulait lui-même s'occuper de nous que j'en fus attendrie. Mais que pouvais-je demander pour moi, pour mes enfants? Le sort venait de leur enlever tout. J'ignorais jusqu'où pouvait s'arrêter la difficulté de les servir. M. de Nesselrode avait déjà dit qu'il ne fallait songer pour eux à aucune souveraineté, qu'avec

(1) Voir le récit de cette visite dans les *Mémoires* de Mlle COCHELET, *loc. cit.*, t. I, p. 316.

leur nom, aucune puissance et surtout l'Angleterre ne consentirait à une infraction aux conditions faites entre elles et dans lesquelles il est dit que la famille Bonaparte doit être exclue de toute souveraineté. Il ne fallait donc parler que de la fortune et le traité du 11 avril leur en donnait une convenable. Le duc de Vicence s'apercevait déjà de la peine qu'il avait à faire exécuter les articles de ce traité. Il trouva heureux pour moi qu'une convention séparée ne permît plus au nouveau souverain d'en arrêter l'effet à mon égard. Il s'entendit donc avec l'empereur de Russie et M. de Nesselrode pour ériger un duché du revenu de quatre cent mille francs, somme stipulée dans le traité du 11 avril, composé des bois que je possédais près de Saint-Leu et qu'un décret de l'Empereur Napoléon m'avait depuis attribués comme apanage. Ainsi mes enfants se trouvaient avoir une fortune plus sûre pour eux que celle désignée par le traité du 11 avril. Ce duché, que les puissances demandaient pour moi, me donnait un nom à prendre, plus convenable à ma position nouvelle, sans me faire perdre celui que le traité même déclarait indélébile. Je restais près de ma mère, de mes amis, dans ma patrie. Que de raisons pour consentir au bien que l'on voulait me faire ! J'acceptai sans demander l'approbation de mon mari, m'imaginant qu'il ne pouvait être fâché de la compensation que ses enfants trouvaient à tant de pertes (1). Il ne pouvait plus leur être utile, mais ne devait-il pas être heureux que le hasard me mît à même de leur assurer une patrie, un avenir et de ne pas les voir

(1) Le 20 avril 1814, Louis avait écrit à la Reine une lettre lui annonçant sa résolution de demander une « séparation légale, entière et parfaite ». Cette lettre est publiée par Jules Bonnet dans *Mes souvenirs du barreau depuis* 1804, Paris, Auguste Durand, 1870, in-8°.

errants, obligés peut-être de servir loin de leur pays? D'ailleurs, je n'avais pas encore assez l'expérience des passions. Je n'aurais pu comprendre que des enfants si jeunes pussent inspirer de la haine. Autrement, me serais-je décidée à laisser au milieu de tant d'ennemis ce que j'avais de plus cher au monde?

La campagne de Saint-Leu nous appartenait également, à mon mari et à moi. Lorsqu'il quitta la Hollande, l'Empereur eut l'intention de m'en conférer la possession exclusive. Je refusai, ne voulant pas profiter de son absence pour le dépouiller de ses droits. Cependant, comme je ne possédais aucune autre terre et que mon mari avait écrit de Gratz que Saint-Leu m'appartenait, il fut décidé que le duché serait érigé sur celle-là. Le prince de Condé avait repris possession des bois environnants dont je jouissais et qui lui avaient appartenu autrefois, mais j'avais encore ceux d'Ermenonville et de l'Ile-Adam qui devaient faire partie du duché. Le reste des quatre cent mille francs devait être complété, aux termes des lettres patentes, en rentes sur l'État.

L'empereur de Russie, au sujet de tous ces arrangements, entendait beaucoup parler de Saint-Leu et désira connaître cette campagne. Nous fixâmes un jour pour y aller [avec lui] passer la journée en famille, ma mère, mon frère et moi (1). Il n'y eut d'étrangers que la maréchale Ney, chez laquelle l'Empereur allait souvent et qu'il distinguait particulièrement, ainsi que son mari. Il arriva donc dans une petite calèche, seul avec M. Tchernycheff. Pendant le déjeuner, il me dit :

(1) Ce déjeuner eut lieu le 14 mai. — « Paris, 16 mai. L'empereur de Russie s'est rendu, il y a deux jours, au château de Saint-Leu près Montmorency. S. M. I. a dîné avec le prince Eugène, sa mère et sa sœur » (*Journal des Débats* du 17 mai 1814).

« Vous ne savez pas qu'il y a aujourd'hui à Paris un service solennel en l'honneur du roi Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette (1). Tous les souverains étrangers doivent s'y trouver, et je faisais observer à Tchernycheff, en venant, la singularité de ma position. C'est contre votre famille que j'arrive plein d'animosité à Paris et c'est au milieu d'elle seule que je trouve de la douceur à venir. Je vous fais du mal ; je fais du bien à d'autres et c'est près de vous que je trouve de l'affection ; enfin, aujourd'hui, je devrais être à Paris avec les autres souverains et me voilà à Saint-Leu. » Nous continuâmes la conversation sur la bizarrerie des diverses situations de la vie et, après le déjeuner, nous fîmes tous une promenade dans la forêt. En passant dans les endroits que j'avais embellis et que je faisais remarquer avec assez d'amour-propre : « Tout cela ne vous appartient plus », me disait l'Empereur avec tristesse, et il avait tellement l'air de se croire la cause des regrets qu'il me supposait, que je répondais gaiement : « J'en jouirai toujours ».

Nous rentrâmes assez tard dans le parc. Ma mère se retira au château et pendant que, sous les grands arbres, nos jeunes dames jouaient à différents jeux, je me promenai seule avec l'Empereur. Il m'exprima la bonne opinion que lui avait fait concevoir de moi le courage avec lequel je supportai tant de pertes sans en paraître affectée. Je lui répondis que j'avais moins de mérite qu'une autre de n'être pas touchée d'un si grand changement, que j'avais peu senti le bonheur du sort le plus brillant et ne pouvais regretter une chose dont je n'avais pas fait cas. J'ajoutai qu'indifférente en apparence sur bien des points, il en était d'autres qui

(1) Ce service solennel fut célébré à Notre-Dame le 14 mai.

m'avaient touchée vivement. Alors j'entrai dans le détail de quelques-unes des peines les plus cruelles de ma vie et dont l'impression funeste avait détruit en moi toute sécurité. Je vivais toujours dans l'attente du malheur et, lorsqu'il était de ceux qui ne vont pas au cœur, j'étais soulagée d'un grand poids. Cet état durait depuis la mort de mon fils. Ma santé en avait reçu la plus vive atteinte et la perte récente de Mme de Broc, mon amie d'enfance, avait renouvelé tous mes maux et toutes mes appréhensions de l'avenir. L'Empereur paraissait écouter avec intérêt les moindres détails de ce récit, et l'éloge de mon amie comme s'il l'avait connue. Souvent il m'interrompait pour me dire : « Mais vous avez encore des amis, et je n'ai vu personne, de quelque parti qu'il fût, qui ne m'ait répété du bien de vous. Vous êtes injuste envers la Providence et vous ne vous confiez pas assez en la bonté de Dieu. » A son tour alors, il me raconta quelques-uns des chagrins qui avaient attristé sa vie, et il m'assura qu'il avait toujours trouvé les plus grandes consolations dans la prière et dans l'espérance en Dieu. Il me cita ce trait : « Aux portes de Paris, tous les généraux », me dit-il, « étaient d'avis de ne pas tenter la prise de la capitale. Il nous restait à peine des munitions pour un jour, puisque l'Empereur Napoléon nous avait tournés et séparés de tout le matériel de nos armées. Si Paris eût tenu vingt-quatre heures, nous étions tous perdus peut-être. Seul contre tous, je persistai dans le désir d'attaquer. Dans cette cruelle perplexité, je me retirai dans mon appartement. Je comprenais toute la grave responsabilité qui allait peser sur moi. Je priai Dieu avec ferveur et, plein de confiance, je ne doutai plus du succès. »

Qu'on juge de mes sentiments à ce récit ! J'apprenais

là que la perte de la France, de l'Empereur n'avait tenu qu'à un jeu du sort, et que l'Empereur et la France avaient été sur le point de sortir de cette lutte plus glorieux et plus grands que jamais. Mais le temps était passé, et nous n'avions plus qu'à nous résigner. Je cherchai à réprimer mes impressions et je continuai la conversation. Je lui avouai que mes malheurs avaient jeté le trouble dans mes idées religieuses. Je ne pouvais douter de la bonté de Dieu mais, fort jeune, je m'étais persuadée qu'il n'envoyait les afflictions que pour punir. J'en avais reçu de si cruelles que je n'avais pu les mériter. De là mes pensées n'avaient plus eu leur direction habituelle. J'aimais à faire le bien parce que j'y trouvais du bonheur. Tous les malheureux m'intéressaient parce que je connaissais la souffrance, mais, sans but et sans guide dans cette vie, je n'attendais de consolation et de repos que dans l'autre. L'Empereur combattit beaucoup mes idées qu'il appelait désespérées. Il me répétait toujours : « Ayez confiance en Dieu. Il n'abandonne pas ceux qui l'aiment. J'ai eu de cruelles angoisses dans ma vie », ajouta-t-il, « mais ma conscience, qui me justifiait aux yeux de Dieu, a seule pu me fortifier contre tout. Je lui ai offert mes tribulations et il m'a consolé. Il a sans doute à me reprocher une faiblesse contre laquelle je ne me sens pas le pouvoir de me défendre. Cependant, j'espère encore en lui. » Alors il me donna quelques particularités sur son intérieur, sur le bonheur qu'il trouvait dans une liaison, illégitime il est vrai, mais qui, depuis dix-huit ans, lui était devenue sacrée (1). Il me parla de ses

(1) Voir plus haut p. 20. Allusion à la liaison de l'Empereur avec la princesse Narychkine. D'après le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, cette liaison datait seulement de 1804 (*Alexandre Ier, loc. cit.*, t. I, p. 48 et 175).

enfants (1), me fit le portrait de celle qu'il aimait et, lorsqu'il fut question de sa femme (2), il me dit : « Quoique notre réunion soit impossible, elle n'a pas de meilleur ami que moi. » Les jeux avaient cessé. On nous attendait et nous rentrâmes au château.

Malgré la bonne volonté dont l'Empereur ne cessait de nous donner des preuves, ma mère, toujours triste et oppressée, ne pouvait calmer ses inquiétudes sur le sort futur de mon frère. Je lui promis de vaincre mon embarras sur ce sujet avec l'Empereur Alexandre et, elle-même, après le dîner, eut avec lui un entretien dont elle sortit plus satisfaite (3). Au moment de se retirer, l'Empereur me dit que, nulle part, il n'avait été à son aise comme chez moi, que partout il rencontrait un air d'apprêt qui le gênait, tandis que, parmi nous, il était porté à se croire de la maison. Je lui expliquai que l'opinion avantageuse qu'il voulait bien prendre de nos réunions venait de la liberté que j'avais établie dans mon salon et du soin que chacun mettait à ne pas lui marquer trop d'attention. Il partit à neuf heures du soir et ma mère et moi retournâmes à la Malmaison le lendemain.

J'appris que la nouvelle Cour commençait à s'inquiéter de cette intimité entre l'empereur de Russie et nous. M. Sosthènes de La Rochefoucauld vint me voir et me dit combien on avait été choqué du jour choisi pour donner

(1) L'une de ces enfants, la princesse Sophie Narychkine, née le 13 janvier 1807, mourut en 1824 et sa mort causa une profonde douleur à l'Empereur (*Alexandre Ier*, *loc. cit.*, t. I, p. 297).

(2) Élisabeth Alexievna, née princesse de Bade le 24 janvier 1779, mariée le 9 octobre 1793, décédée à Kaluga le 16 mai 1826.

(3) « J'ai passé deux jours à Saint-Leu et n'en suis revenu qu'aujourd'hui. L'empereur de Russie est venu... Je lui ai parlé de nos intérêts » (Eugène à Auguste, Malmaison, 16 mai 1814, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. X, p. 299).

une fête à l'Empereur Alexandre. Je répondis qu'il n'était ni dans mon intention ni dans ma position de donner aucune fête, que ce jour était arrêté depuis longtemps, que tout s'y était passé en famille et n'aurait dû choquer personne. Il m'avoua alors que la grande popularité de ma mère donnait de l'ombrage à la Cour et que le bruit courait qu'elle avait fait répandre de l'argent dans les faubourgs. Je souris d'une telle absurdité et je lui contai le fait suivant : « A Blois, au moment où le Trésor de l'Empereur allait tomber au pouvoir de l'ennemi, on jugea à propos de donner à toutes les personnes présentes des sommes qui leur devenaient nécessaires, puisque le Trésor leur devait beaucoup d'arriéré. On déposa, pour ma mère et pour moi, dans la caisse du receveur de la ville, une somme de 600 000 francs, portion seulement de ce qui nous revenait. Peu de jours après, le duc d'Angoulême, à son passage, fit, dit-on, payer les troupes avec cette somme qui nous appartenait bien légitimement et on la garde encore. Le reste du Trésor particulier fut amené au gouvernement provisoire (1). » Je finis en disant à M. de la Rochefoucauld : « Voyez, puisque nous ne touchons pas nos revenus depuis longtemps, s'il est facile à ma mère, connue pour n'avoir jamais rien à elle, de faire distribuer de l'argent aux mécontents. »

J'ignore s'il fut convaincu, mais je m'aperçus que tous les témoignages d'intérêt que la haute société avait jusque-là donnés, à ma mère et à moi, faisaient place à une excessive malveillance. La jalousie y était pour beaucoup. L'empereur de Russie jouait un grand

(1) Sur le sort de ce trésor, voir F. MASSON, *l'Affaire Maubreuil*, *loc. cit.*, p. 105, et *Napoléon et sa famille*, t. IX, p. 439.

rôle aux yeux de cette ancienne noblesse dont la vanité s'était flattée de fixer seule son attention, et lui, au lieu de la rechercher, semblait se plaire davantage parmi ceux qu'il était venu renverser. Quel sujet d'irritation !... Aussi commençait-on à répandre le bruit que des mécontents se réunissaient à la Malmaison, qu'on y tenait des propos sur la famille royale, et à interpréter malignement les fréquentes visites de l'empereur de Russie. Ses ministres eux-mêmes en furent inquiets, lui en parlèrent, mais il n'en venait pas moins souvent à la Malmaison.

Un jour que ma mère un peu souffrante ne pouvait sortir, nous conduisîmes, mon frère et moi, l'Empereur Alexandre à la machine de Marly (1). Pendant la route, nous eûmes une discussion sur l'amitié en général, et nous vînmes à parler de celle qui existait entre Eugène et moi. L'Empereur nous vanta aussi l'union de sa famille, puis, en se retournant vers mon frère : « Je ne me persuade pas », ajouta-t-il, « que je ne connaisse votre sœur que depuis si peu de temps. Il me semble que c'est une personne que je retrouve. Il n'est sorte de confiance qu'elle ne m'inspire. »

Je le remerciai de ce sentiment, celui dont je l'assurai faire le plus de cas. La conversation tomba aussi sur la dernière campagne. Il expliqua à mon frère la raison qui avait retardé d'une marche la colonne de troupes dirigée par Troyes, retard dont l'Empereur Napoléon avait profité pour les battre séparément à Montmirail. Les Autrichiens et les Anglais étaient résolus de déclarer à Troyes leur volonté de ne plus traiter avec l'Empereur Napoléon et de proclamer la dynastie des Bourbons, que lui seul avait été d'avis d'aller avant tout à Paris,

(1) Le 21 mai 1814, d'après Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. I, p. 346).

de connaître là l'opinion des Français et de leur laisser la liberté de choisir le souverain qui leur conviendrait. Pendant cette discussion, les Russes s'avancèrent par une route, les Autrichiens s'arrêtèrent deux jours et ce défaut d'unité dans leurs mouvements fut fatal aux troupes alliées par l'habileté que l'Empereur Napoléon mit à tirer parti de leur faute.

L'Empereur Alexandre m'avait questionnée sur le divorce de l'Impératrice. Je lui lus quelques pages écrites par moi à l'époque où il avait eu lieu, ainsi que mes lettres à Mme de Broc qui m'avaient été rendues à sa mort. Il parut vivement touché du sort de ma mère et me dit qu'il ne concevait pourquoi l'Empereur Napoléon n'avait pas adopté mon frère. Chaque fois que je le voyais, cette habitude de conversation intime m'amenait petit à petit à la confiance. Animée par l'intérêt qu'il m'inspirait, l'idée me vint un jour de lui rappeler le vœu de sa nation qui se plaignait de l'abandon dans lequel il semblait laisser l'Impératrice, sa femme. Je savais qu'on désirait vivement leur réunion. Il me répéta plusieurs fois : « C'est impossible. » — « Mais vous n'avez pas d'enfants. » — « J'ai mes frères. » — « Mais ne doit-on rien aux vœux de tout un peuple? » — « Je ne puis entrer dans tous ces détails avec vous. De grâce, ne m'en parlez plus. Ma femme n'a pas de meilleur ami que moi, mais notre réunion n'aura jamais lieu. » Je me tus et il n'en fut plus question.

C'était avec M. de Blacas, ministre du Roi (1), que M. de Nesselrode s'occupait des arrangements qui nous concernaient. Il chargea ma lectrice, [Mlle Cochelet,]

(1) Le comte Pierre-Louis-Jean-Casimir de Blacas, qui devait devenir duc et pair le 17 septembre 1824, ne fut officiellement nommé ministre-secrétaire de la Maison du Roi que le 2 juin 1814.

de me faire savoir que tout était terminé, que le duché était érigé et l'on m'en envoya le protocole. Les termes en étaient si peu convenables que je me décidai à tout refuser (1). Je ne pouvais oublier ce que j'étais, et si le roi de France ne voulait pas le reconnaître, je ne devais pas consentir à recevoir quelque chose de lui. Je prenais volontiers un autre titre, comme un droit de mon rang et non comme un désaveu de ce que j'avais été (2). Ma lectrice porta ma réponse et mes refus à M. de Nesselrode (3). Le duc de Vicence fut appelé à donner son avis. L'Empereur Alexandre déclara qu'il exigeait d'autres lettres patentes, rédigées de manière à ce que je pusse les accepter. Il tança fortement M. de Nesselrode de ne pas les lui avoir montrées avant et m'en fit faire beaucoup d'excuses. Voici ce qu'on arrêta. Le traité du 11 avril nous conservait tous nos titres; les lettres patentes devaient être rédigées en vertu du traité du 11 avril qui me désignait sous la qualification de Reine Hortense (4). Je recevais le duché de Saint-Leu. Après moi, mes enfants en hériteraient, sans que leur père y eût aucun droit. J'avais balancé cependant dans la crainte que l'animosité

(1) Ce projet de lettres patentes ne désignait la bénéficiaire que sous le nom de « Mademoiselle de Beauharnais ».

(2) Napoléon a difficilement pardonné à la Reine d'avoir accepté ce titre. Au retour de l'île d'Elbe, il disait « à propos de la reine de Hollande devenue par Louis XVIII duchesse de Saint-Leu : « Quand on a accepté les prospérités d'une famille, il faut en « embrasser les adversités » (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, édit. Biré, t. IV, p. 11).

(3) Voir *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. I, p. 322.

(4) La formule adoptée concédait le duché de Saint-Leu à « Madame Eugénie-Hortense de Beauharnais, désignée dans une convention faite le 11 avril dernier ». Le texte de l'ordonnance royale, datée du 30 mai 1814, est donné par M. Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. X, p. 148.

qui commençait à éclater contre moi ne pût troubler la tranquillité de mes enfants en France ; mais l'amour de la patrie, et, d'ailleurs, la douleur de ma mère à l'idée d'une séparation, acheva de me déterminer. Je donnai mes pleins pouvoirs au duc de Vicence pour accorder ensemble mes désirs, l'intérêt de mes enfants, ce que je devais à moi-même et au nom que je portais.

Je m'apercevais avec peine que la tristesse habituelle de l'Impératrice altérait sa santé. Les hommages universels dont elle était l'objet semblaient la distraire un instant, mais, aussitôt qu'elle était seule avec moi, ses yeux étaient continuellement remplis de larmes. L'image de l'Empereur précipité du trône et enfermé dans l'île d'Elbe s'offrait sans cesse à ses regards et déchirait son cœur. Elle recherchait tous ceux qui lui avaient appartenu et jusqu'à cette jeune Polonaise qui avait tant excité sa jalousie (1). Elle prenait plaisir à la voir, lui supposant les mêmes sentiments que les siens. Le sort de mon frère ne la troublait pas moins. Le sien même était une cause toujours renaissante d'inquiétude : il était fixé par le traité du 11 avril qui lui conservait le tiers de ses revenus, mais il fallait renvoyer plus de la moitié de sa maison. On venait pleurer près d'elle ; elle n'avait pas le courage de se séparer d'anciens serviteurs et finissait par les garder tous. D'un autre côté, comment continuer près de trois cent mille francs de pensions qu'elle donnait par année? Que de malheureux elle allait faire !... D'ailleurs, sa trop grande libéralité lui avait fait contracter beaucoup de dettes qu'elle avait à cœur d'acquitter. Ses diamants pourraient-ils y suffire? Au mi-

(1) Mme Walewska. Cf. *Récits de guerre et de foyer. Le maréchal Oudinot, loc. cit.*, p. 329.



LE PRINCE EUGÈNE

Miniature

(Au prince Napoléon.)

lieu de tous ces objets de trouble, sa douceur, sa bienveillance, le charme de son accueil ne s'étaient point altérés. Elle était la même que dans les temps de bonheur.

De tous ceux auxquels elle avait sauvé la vie, le marquis de Rivière fut le seul qui vint la voir. M. de Polignac, qu'elle avait également sauvé et pour qui elle s'était jetée aux pieds de l'Empereur pour obtenir sa grâce, ne lui fit pas même une visite de politesse (1). Les premières preuves d'ingratitude sont douloureuses. On souffre d'avoir à reprocher quelque chose à ceux qu'on avait eu tant de plaisir à obliger. Beaucoup de Français, après une première visite jugée sans doute indispensable, ne reparaissaient plus à la Malmaison. D'autres empressements les appelaient ailleurs. Les étrangers seuls et quelques Français qui ne changeaient pas avec la fortune y venaient avec la même assiduité.

L'empereur de Russie allait faire la revue de ses troupes. Il invita mon frère à y assister (2). Eugène le pria de l'en dispenser, ajoutant que ce serait avec plaisir partout ailleurs qu'en France. L'Empereur, avec une grâce parfaite, lui prit la main : « Je vous comprends », lui dit-il, « pardonnez-moi cette demande. » On voit que l'Empereur avait dans ses manières une délicatesse toute féminine ; c'est pourquoi elle était attachante. Il comprenait tout et il semblait apprécier même la retenue qu'on mettait envers lui lorsqu'il découvrait la noblesse du motif qui l'avait inspirée.

(1) Le marquis de Rivière et le comte Armand de Polignac, compromis dans la conspiration de Cadoudal et condamnés à mort, avaient obtenu leur grâce par l'intervention de Joséphine. Le premier avait été enfermé au fort de Joux, le second interné dans une maison de santé.

(2) Le 2 juin 1814, les troupes russes se réunirent à 9 heures du matin sur le Champ de Mars d'où elles se rendirent par les boulevards à Pantin. Là, l'Empereur Alexandre les passa en revue.

Le sentiment qui dicta ce refus à mon frère était sans doute le même qui avait empêché M. de Flahaut, non seulement d'aller voir l'empereur de Russie, mais même de se trouver chez moi avec lui. Il convenait de toutes ses qualités, de toute la reconnaissance que je lui devais pour tant de bons procédés, mais persistait à le considérer comme un ennemi de son pays dont il voulait s'épargner la vue. Cependant la plupart des généraux trouvaient dans l'Empereur Alexandre un appui et un protecteur contre le nouveau système qui allait s'établir. Un jour, charmé du caractère de tous ces militaires qui lui étaient présentés, l'Empereur me dit : « Quel bonheur pour un souverain de régner sur une nation que le seul mot d'honneur électrise ! Que de choses on peut faire avec un tel mobile ! » — « Ceux qui se sont tenus à l'écart et que vous n'avez pas vus », lui répondis-je, « sont encore ceux que vous pourriez juger plus favorablement. »

Les grands-ducs de Russie venaient d'arriver à Paris avec leur gouverneur (1). L'Empereur les envoya passer une journée à la Malmaison (2). Il m'avait dit avant : « L'Impératrice (3) a une frayeur extrême de savoir mes frères à Paris. Elle redoute pour eux tous les charmes qui séduisent dans les Françaises. C'est en tremblant que je les envoie à la Malmaison. »

(1) *Journal des Débats* du 28 avril 1814 : « Paris, 26 avril. LL. AA. II. les grands-ducs Michel et Nicolas, frères de S. M. l'empereur de Russie sont arrivés à Paris. » — Il s'agit des deux plus jeunes frères de l'Empereur : Nicolas Pavlowitch, né à Gatchina, le 7 juillet 1796, mort à Pétersbourg le 2 mars 1855 (l'empereur Nicolas Ier), et Michel Pavlowitch, né le 8 février 1798, mort à Warschau le 9 septembre 1849.

(2) Le 24 mai (*Mémoires* de Mlle Cochelet, t. I, p. 364).

(3) Sur la copie effectuée par Mme Salvage, il est écrit : « L'Impératrice, ma mère ». — Marie Feodorovna, veuve de l'empereur Paul Ier, née princesse de Wurtemberg (25 octobre 1759-5 novembre 1829).

— « Rassurez-vous, » lui dis-je, « quoique nous soyons entourés de jeunes et jolies personnes, je me charge de faire le mentor ; » ce qui le fit beaucoup rire. Les jeunes grands-ducs se firent remarquer par leur noble maintien, leur politesse et leurs sentiments d'humanité en déplorant les malheurs de la guerre. Ils venaient de traverser plusieurs de nos villages en ruines et m'en faisaient la description, les larmes aux yeux. En se promenant dans la galerie de la Malmaison, ils s'appelèrent tous deux et éprouvèrent la même émotion en regardant un tableau qui représentait un paysage couvert de neige : « Cela nous rappelle notre pays, » me dirent-ils tout attendris.

Le grand-duc Constantin (1) était venu aussi plusieurs fois à la Malmaison. Il nous répéta que, dans toute la France, il n'avait entendu qu'une voix en faveur de ma mère et de moi. Il désirait beaucoup un recueil de romances que j'avais composées et fait graver pour quelques personnes de ma famille. Je le lui donnai. et je fis cadeau aussi à l'empereur de Russie de l'original manuscrit qui a été depuis déposé à l'Hermitage (2).

(1) Constantin Pavlowitch, frère aîné des précédents, Cesarewitch, né le 8 mai 1779, arrivé à Paris avec Alexandre. Il fut vice-roi de Pologne et mourut à Witepsk le 27 juin 1831 après avoir renoncé en 1822 à ses droits au trône en faveur de son frère Nicolas.

(2) Cet exemplaire a aussi son histoire. Oublié par l'Empereur Alexandre le jour de son départ sous un coussin de canapé à l'Élysée-Napoléon, il y resta, sans être aperçu de personne, pendant le séjour que firent successivement à l'Élysée le duc de Berry en 1814 et l'Empereur dans les Cent-Jours. Lors de la seconde invasion, l'Empereur Alexandre, qui l'avait inutilement fait chercher partout, le retrouva sous ce même coussin où il l'avait placé une année auparavant *(Note de la reine Hortense)*. — M. Henri Béraldi possède un exemplaire de cet ouvrage devenu fort rare et dont nous avons déjà parlé. Son titre est *Romances mises en musique par S. M. L. R. H.* Il se compose de douze romances dont la musique a été

Le roi de Prusse et toute sa famille vinrent aussi à la Malmaison le même jour que le grand-duc Constantin (1). Ma mère, déjà souffrante, fit un effort pour descendre et les recevoir. Elle ne paraissait être qu'enrhumée et sa santé, habituellement si forte, ne permettait pas la moindre inquiétude. Moi-même j'étais assez rassurée pour me rendre à Paris afin d'y finir quelques affaires. L'empereur de Russie, apprenant que j'y étais, vint encore me faire une visite. Il venait de dîner chez le roi de France. Il ne put s'empêcher de plaisanter sur ce qu'il y avait vu, sur la longueur du repas, sur le plaisir qu'on y prenait, et se laissa aller jusqu'à me dire : « Que le palais des Tuileries est différemment habité, car enfin, c'était un grand homme qui s'y trouvait il y a quelque temps, et à présent... » Il n'acheva pas sa phrase et, moi, je trouvai plus convenable de changer de conversation.

Mon frère arriva de la Malmaison où il avait laissé ma mère plus souffrante (2). Elle s'était fort affectée

gravée par Richomme et de douze gravures à l'aqua-tinte par Piringer. La première des romances est *le Beau Dunois* (Partant pour la Syrie). Cet album, in-4° oblong, ne porte ni lieu de publication ni date, mais quelques gravures sont datées 1813. Il est relié en maroquin vert à longs grains. Sur le plat un H couronné, un encadrement et quatre lyres dans les coins. Après 1817, la Reine publia un autre recueil intitulé : *Douze romances mises en musique et dédiées au prince Eugène par sa sœur*, avec un portrait et douze lithographies, dessins de Lepaule, Franque, etc., lithographies de C. Constans, un album in-4° oblong, sans lieu ni date. Cf. MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. VIII, p. 315.

(1) Ce dîner dut avoir lieu le 23 mai. C'est par erreur que DARNAY, *Notices historiques*, p. 260, cite l'empereur d'Autriche parmi les convives, puisque ce dernier, on l'a vu, ne vint jamais à Malmaison.

(2) « Notre mère est bien souffrante depuis deux jours et ce matin elle a beaucoup de fièvre ; le médecin dit que ce n'est qu'un catarrhe mais, moi, je ne la trouve pas bien du tout. Ma sœur a une forte fluxion » (Eugène à Auguste, 25 mai 1812, *Mémoires*, t. X, p. 292).

d'un article de journal (1) où il était question de mon fils mort en Hollande et déposé depuis quelques années dans l'église de Notre-Dame en attendant que celle de Saint-Denis fût achevée pour le recevoir. Ce journal annonçait d'une manière offensante qu'on allait l'ôter de la place où il était pour le mettre dans un cimetière commun. Pour ménager ma sensibilité, on avait voulu me cacher cet article, mais, enfin, il fallut bien me le faire connaître pour que je pusse réclamer ce dépôt précieux (2). Ce qui me toucha le plus vivement, je l'avoue, ce fut de découvrir tant de haine dans ceux auxquels le bonheur de mon pays était remis désormais. Je ne concevais pas cette jalousie qui allait insulter aux dépouilles d'un être innocent parce qu'auparavant quelque espoir avait reposé sur sa tête. Ce qu'un peuple entier a respecté, même un instant, ne doit-il pas commander plus de respect? Il n'y a ni politique ni dignité dans un pareil mépris, puisqu'il est un outrage aux sentiments d'une nation aussi bien qu'au cœur d'une mère. Pour moi, loin d'être trop sensible à ce déplacement dont on voulait faire une injure, je pensais que j'aurais les restes de mon fils à Saint-Leu plus près

(1) Le manuscrit de Mme Salvage porte « un article du *Journal des Débats* » mais nous n'avons pu retrouver dans la collection de ce journal aucun entrefilet pouvant se rapporter à ce fait. Mlle Cochelet place cet incident au 25 mai 1814 (*Mémoires*, t. I, p. 365).

(2) La Reine fit en effet inhumer le corps du Prince royal dans la chapelle du château d'où, dans la nuit du 19 août 1819, le prince de Condé le fit transporter, en même temps que celui de Charles Bonaparte, dans un caveau de l'église de Saint-Leu. Ces deux cercueils furent rejoints, le 29 septembre 1847, par ceux du roi Louis, mort l'année précédente, et de son fils Napoléon-Louis, mort à Forli en 1831 (A. Thévenot de la Creuse, *les Tombeaux de Saint-Leu-Taverny*, Paris, 1848, in-8°). Tous les quatre reposent aujourd'hui dans la crypte de l'église, dans un caveau situé au-dessous du monument élevé par Napoléon III à la mémoire de son père.

de moi, et que, celui-là du moins, serait à l'abri de la haine. Je me bornai à plaindre le parti qui se laissait aller à un esprit de vengeance aussi misérable contre les tombeaux et je prévis jusqu'où il serait capable de se porter. On me dit, et j'aimais à le croire, que le Roi et sa famille étaient étrangers à cette offense (1).

Je me rendis sur-le-champ près de ma mère que je trouvai abattue et toute préoccupée encore de cet article de journal dont elle avait redouté l'effet sur moi. Je m'aperçus qu'elle avait de la peine à parler (2). Son médecin (3) prétendit qu'elle n'avait pas de fièvre, que j'avais tort de m'inquiéter, que c'était un simple rhume, que son pouls était meilleur que le mien, car, à cette époque, j'étais menacée d'une maladie de consomption et ma santé donnait de vives inquiétudes. Je ne quittai pas ma mère. Je la regardais et je voyais que, de moment en moment, sa respiration semblait devenir plus embarrassée. J'appelai son médecin et, après une longue discussion, je parvins à le décider à lui poser un vésicatoire au col (4). Je crus avoir gagné une victoire, tant il s'obstinait à le regarder comme inutile. Rassurée par cette précaution et malade moi-même, je me mis au lit. J'attendais pour le lendemain un résultat heureux du vésicatoire. Il avait pris, il est vrai, mais je fus étonnée de trouver la toux de ma mère beaucoup plus sèche. J'ai su depuis

(1) M. de Blacas assura à M. de Nesselrode que Louis XVIII était étranger à cette affaire et en rejeta la responsabilité sur l'officialité de Notre-Dame. Cf. *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. I, p. 367.

(2) Joséphine avait pris froid le 14 mai au cours de la journée passée à Saint-Leu avec Alexandre.

(3) Le docteur Horeau. Cf. JACQUIN, *Rueil, le château de Richelieu, la Malmaison*, Paris, Dauvin et Fontaine, 1845, in-8°, p. 279.

(4) 26 mai 1814.

qu'elle avait bu un verre d'eau de Sedlitz de fort bonne heure, espérant se dégager la poitrine, et ce fut là, je pense, la cause d'une plus grande irritation. En vain, pour me tranquilliser, son médecin qualifiait-il toujours ce mal de simple rhume. Je voulus faire venir le mien, et, de crainte d'effrayer ma mère, je lui dis que c'était pour moi, qu'elle me ferait plaisir de le consulter par occasion. « Non », répondit-elle, « je ne veux pas voir d'autre médecin. Cela ferait de la peine au mien. » Je n'osai insister. Ma mère jouissait toujours d'une si belle santé que je ne pouvais m'avouer à moi-même qu'elle eût à courir le moindre danger, et, pourtant, je ne sais quelle inquiétude vague ne cessait de m'agiter. Enfin, dans la journée (1), l'empereur de Russie envoya son premier médecin. Quoique fort abattue, elle lui dit avec sa grâce ordinaire : « Je vous prie de remercier l'empereur de Russie. Son intérêt, j'espère, me portera bonheur. »

L'Empereur Alexandre devait venir dîner le lendemain. Elle s'occupa des plus petits détails pour le bien recevoir et comptait même être en état de se lever. En sortant, le médecin ne put nous cacher ce que son air inquiet nous avait appris : qu'il la trouvait mal, que son avis était de la couvrir de vésicatoires.

Saisie d'effroi, j'envoyai chercher les meilleurs médecins de Paris (2). Pour comble de tourments, une fièvre très violente avait obligé mon frère à se mettre au lit (3). Je ne voyais que malheurs autour de moi, mais, loin de me laisser abattre, je me ranimai à la

(1) 27 mai 1814.

(2) Elle fit venir les docteurs Bourdois, Lamoureux et Lasserre.

(3) Eugène à Auguste, 29 mai 1814 : « Tout cela m'a tellement bouleversé que j'ai eu un petit accès de fièvre ; je suis resté la soirée dans mon lit » (*Mémoires* du prince Eugène, t. X, p. 293).

pensée qu'il fallait réunir tout ce que j'avais de force et de courage pour être tout entière à ceux qui réclamaient mes soins.

J'allais faire prier l'Empereur de remettre le dîner à un autre jour lorsqu'il arriva de fort bonne heure (1). Je le reçus, je lui fis part de mes craintes et le conduisis chez mon frère où nous convînmes de cacher sa présence à ma mère qui se serait tourmentée de le croire mal reçu. Je retournai près d'elle. Je lui dis qu'il s'était fait excuser et qu'il viendrait dîner une autre fois : « Je suis sûre », répondit-elle, « qu'il est embarrassé de n'avoir rien de nouveau à nous apprendre pour ton frère et qu'il se fait un scrupule de venir ». Je lui donnai la certitude que nos affaires allaient être terminées heureusement. Elle me répéta plusieurs fois : « Il faut oser parler à l'empereur de Russie pour le sort de ton frère, puisque lui seul est bienveillant pour nous. Faut-il le laisser partir sans que rien ne soit décidé? » Je le lui promis.

Les médecins redoutaient de m'apprendre la vérité ; ils m'annonçaient seulement que ce serait une maladie longue. Je disposai le service de manière à ce que moi, ses femmes et les miennes, passions chacune à notre tour une nuit auprès d'elle. Mon médecin et ma femme de chambre commencèrent (2). J'avais passé cette journée avec une fièvre de nerfs qui me soutenait. J'allais continuellement de la chambre de ma mère à celle de mon frère, auquel l'Empereur, qui ne nous quitta que le soir, tenait compagnie.

Je restai fort tard à côté de ma mère. Je lui avais mené mes enfants pour lui souhaiter le bonsoir. Elle

(1) 28 mai 1814 (Mlle COCHELET, *Mémoires, loc. cit.*, t. I, p. 373).

(2) Cf. *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. X, p. 380, et *Mémoires de Mlle Avrillon, loc. cit.*, édit. Garnier, t. II, p. 378.

les avait fait éloigner aussitôt en disant : « L'air n'est pas bon ici. Il pourrait leur faire mal. » Elle voulait aussi me renvoyer toujours et y mettait tant d'intérêt que mon médecin me contraignit d'aller me reposer un instant. Je ne pus dormir. L'habitude du malheur semblait me menacer du plus affreux de tous et quelquefois je m'efforçais de détourner ma pensée comme d'un vain pressentiment que la crainte seule fait naître. Je me levai deux fois pour aller près de l'appartement de ma mère ; ma femme de chambre me dit d'être sans inquiétude, qu'elle était calme, que cependant elle laissait échapper souvent ces mots interrompus : « Bonaparte..., l'île d'Elbe..., le Roi de Rome. »

Le lendemain, 29 mai, jour de la Pentecôte, mon frère, qui s'était levé malgré sa fièvre, entra avec moi de bonne heure chez ma mère. A notre vue, elle tendit les bras vers nous avec une vive émotion et prononça des mots qu'on ne pouvait plus comprendre et, quelques heures après, je la trouvai si changée que l'affreuse certitude de la perdre vint frapper mon esprit pour la première fois. Je ne fus plus maîtresse de mon désespoir. On m'entraîna dans la chambre à côté. Mon frère m'annonça qu'on allait apporter les sacrements, mais que, néanmoins, les médecins ne désespéraient pas entièrement. Nous allâmes entendre la messe et prier pour la vie qui nous était si précieuse. Les larmes coulaient de tous les yeux et chacun de ceux qui nous entouraient semblaient éprouver ce que nous sentions.

Je remontai près de ma mère, rappelant toute ma fermeté pour lui parler avec calme du sacrement qu'elle allait recevoir, prévenir une émotion trop vive peut-être à l'approche de ce moment et montrer au moins de la sécurité pour lui en donner. D'ailleurs, je conservais encore quelque espoir. Mais, quand, en entrant

dans sa chambre, je vis l'altération sensible qui s'était faite dans ses traits en moins d'une demi-heure, je n'eus pas la force d'articuler un mot et, sans pouvoir lui prendre la main qu'elle me tendait, je tombai à côté de son lit. On m'emporta dans ma chambre. J'ignore ce qui se passa. Quelques instants après, mon frère accourut se jeter dans mes bras, fondant en larmes et s'écriant : « Tout est fini. » Elle avait reçu les sacrements avec la plus grande résignation et son dernier soupir avait été sans doute pour ses malheureux enfants (1).

En un instant, ma chambre fut remplie de toutes ces jeunes personnes qui, comme moi, perdaient une mère. Elles venaient mêler leurs larmes aux nôtres et il est impossible de peindre le désespoir qui régnait autour de nous. Que d'émotions douloureuses !... Et comment y résiste-t-on?... Les voitures prêtes, on m'entraîna pour aller à Saint-Leu (2). J'ignore quel triste charme est attaché à l'endroit où l'on vient d'éprouver un malheur, mais, en le quittant, il semble qu'on se sépare encore une fois de tout ce qu'on regrette. Arrivée à Saint-Leu, je sentis tout mon mal. D'aussi violentes et d'aussi cruelles impressions m'avaient donné à la tête des douleurs nerveuses insupportables. Je ne pus quitter mon lit. Mon frère, alarmé de mon état, me soignait avec un intérêt auquel je n'avais pas été habituée. Pour la première fois de ma vie, je trouvais, au moment du malheur, une main chère pour en alléger le poids. J'en sentais vivement le prix et mon cœur déchiré remerciait la Providence de ne m'avoir pas tout enlevé. La douleur qui se partage s'adoucit et de-

(1) Joséphine reçut les sacrements de l'Église à 11 heures, par le ministère de l'abbé Bertrand, et mourut à midi.

(2) Eugène et Hortense partirent à 2 heures pour Saint-Leu.

vient moins pesante à supporter. Nous reçûmes aussi de toutes parts des preuves d'intérêt : les souverains qui étaient à Paris et la famille même du roi de France nous firent complimenter (1). L'empereur de Russie, plus que tout autre, nous montra une affection qui ne pouvait nous surprendre. Il voulut assister en personne aux funéraillles de ma mère. Mes enfants s'y rendirent, mais, n'ayant pas le courage d'y être nous-mêmes, nous en fîmes prévenir l'Empereur qui envoya le général Sacken, chargé de le représenter (2).

A son départ de Paris, il vint passer une journée à ma campagne de Saint-Leu pour continuer de là sa route vers l'Angleterre (3). Il avait demandé qu'on lui préparât une chambre sans cérémonie et arriva la nuit. Le lendemain matin, à dix heures, mon frère l'amena dans ma chambre. J'étais trop souffrante pour avoir pu me lever. Ils déjeunèrent tous deux près de mon lit. L'Empereur était en deuil comme nous. Il semblait éprouver le même chagrin, les mêmes regrets. Je croyais avoir un frère de plus que la Providence me donnait au moment où elle m'accablait d'une perte si funeste. Notre conversation fut triste. L'Empereur s'accusait d'être en partie cause de notre malheur : il l'attribuait au chagrin des événements, et plus il nous semblait avoir raison, plus nous mettions de délicatesse à en repousser l'idée. Il nous raconta comment l'empe-

(1) « Les princes français, le duc d'Orléans envoyèrent un officier » (*Mémoires* de Mlle Cochelet, t. I, p. 388).

(2) Le général Osten-Sacken (1754-1837) avait été nommé gouverneur de Paris par les Alliés.

(3) Le 2 juin 1814, après avoir passé à Pantin la revue de ses troupes, l'Empereur se rendit à Saint-Leu. — « L'Empereur de Russie est parti de Paris vingt-quatre heures plus tôt afin de pouvoir passer une journée entière avec nous » (Eugène à la princesse Auguste, Saint-Leu, 2 juin 1814, *Mémoires*, t. X, p. 297).

reur d'Autriche avait appris la mort de ma mère. En sortant seul le matin, l'Empereur François rencontra dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré un homme du peuple qui l'aborda sans le connaître en lui disant : « Ah ! monsieur ! Savez-vous la nouvelle? Cette bonne Impératrice Joséphine vient de mourir ! » tant la douleur de cette perte semblait commune à tous (1).

L'Empereur Alexandre reçut plusieurs courriers dans la journée, travailla, se promena avec mon frère. Je me levai et nous dînâmes tous les trois dans mon petit salon. Il devait partir le soir même, mais j'ai su depuis qu'il voulait s'assurer, avant son départ, que l'affaire des lettres patentes du duché de Saint-Leu était terminée. Le Roi s'était fait fortement prier pour les signer à cause du titre de reine qu'il était forcé de me reconnaître, et l'empereur de Russie avait été obligé de dire qu'il laisserait ses troupes à Paris jusqu'à ce que ces lettres fussent expédiées. Il les reçut dans la soirée et ne voulut pas me les remettre directement (2). Il sentait qu'elles étaient presque sans but depuis que celle près de qui elles devaient fixer mon sort avait cessé d'exister. Il fit appeler ma lectrice et la chargea,

(1) Voici en quels termes fantaisistes le bulletin de police, que le comte Beugnot remettait chaque matin au Roi, renseignait Louis XVIII : « La mort de Mme de Beauharnais a excité généralement des regrets. Cette femme était née avec de la douceur et quelque chose d'élégant et d'aimable dans les manières et dans l'esprit... Malheureuse à l'excès durant le règne de son mari, elle s'était réfugiée contre ses brutalités et ses dédains dans la culture de la botanique... Le public était instruit des combats qu'elle livrait pour arracher des victimes à Bonaparte et lui avait su gré d'avoir embrassé ses genoux pour sauver le duc d'Enghien » (*Archives nationales*, A. B. XIX, 341, bulletin du 31 mai, f° 32).

(2) Il s'agit de l'ordonnance royale du 30 mai, créant le duché de Saint-Leu. Cette ordonnance ne fut jamais régularisée par lettres patentes. Cf. vicomte Révérend, *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Paris, Champion, 1904, in-8°, t. IV, p. 8.

quand on pourrait me parler de mes intérêts, de me dire que je ne devais faire aucune démarche pour remercier le roi de France, qu'il était mécontent de la mauvaise grâce qui avait été mise dans cette affaire et qu'il ne fallait pas que je m'exposasse à ne pas être convenablement reçue (1).

Le duc de Vicence vint dans la soirée et nous apprit que le Roi avait enfin signé le traité du 11 avril, mais qu'on ne devait cet acte de justice qu'à l'intervention puissante de l'empereur de Russie (2). Il avait sans retard expédié, avec l'autorisation du gouvernement, un valet de chambre de l'Empereur en courrier pour l'en prévenir à l'île d'Elbe.

L'Empereur passa encore cette nuit à Saint-Leu et partit de fort bonne heure pour l'Angleterre après avoir donné rendez-vous à Eugène au congrès de Vienne (3). Nous désirions beaucoup, mon frère et moi, écrire à l'Empereur Napoléon pour l'informer de la perte que nous venions de faire, mais le courrier du duc de Vicence venait de partir et nous ne pûmes pas obtenir la permission d'en envoyer un second (4). Je tenais beaucoup aussi à ce qu'il fût instruit de ma position particulière, mais le duc de Vicence me dit qu'il s'en était chargé d'avance et qu'après avoir rendu compte à l'Empereur du résultat de ses négociations, il avait ajouté : « Pour

(1) Voir les *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. I, p. 397.

(2) Allusion à l'engagement pris par le gouvernement de Louis XVIII le 31 mai 1814 et remis ce jour-là aux plénipotentiaires des trois cours signataires du traité du 11 avril. Voir le texte *Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents*, France, vol. 1800.

(3) Alexandre quitta Saint-Leu dans la nuit du 3 au 4 juin.

(4) Il a été beaucoup reproché à la Reine et à Eugène de n'avoir pas prévenu l'Empereur de la mort de Joséphine. Napoléon n'apprit la nouvelle que par un journal qui, de Gênes, lui fut envoyé à l'île d'Elbe par un valet de chambre rentrant en France.

la Reine Hortense, on vient de lui arranger, ainsi qu'à ses enfants, un sort convenable en France. » Ses lettres étaient portées par un valet de chambre qui allait à l'île d'Elbe. Il n'était plus possible d'écrire puisqu'on s'opposait ouvertement à toute correspondance avec l'Empereur. Nous pensâmes donc que, pour le faire, il fallait attendre que tout fût calme.

Dans les premiers temps qui suivirent notre malheur, tout Paris vint me voir. Tant d'empressement pouvait donner de l'ombrage au gouvernement. Nous savions déjà qu'il était loin d'être bienveillant pour nous. Mon frère sentit l'inconvénient d'un plus long séjour en France et il désira terminer promptement nos affaires d'intérêt pour retourner à Munich. MM. Soulange (1) et Devaux (2) furent chargés de régler la succession de ma mère que le monde représentait comme très considérable. Elle ne consistait cependant que dans la campagne de la Malmaison, dans le château de Navarre, dont l'Empereur avait fait un majorat pour mon frère, les tableaux et les diamants de ma mère, trente mille francs de rente sur le grand-livre et son habitation de la Martinique (3). Mais, comme elle s'entendait peu en affaires et qu'elle n'avait jamais su rien refuser à personne, elle laissait environ trois millions de dettes (4). Nos chargés d'affaires nous proposèrent de

(1) M. Soulange-Bodin, l'intendant du prince Eugène.

(2) M. Moisson-Devaux (Voir plus haut.)— Depuis le 18 juin 1811, il était intendant des biens de la Reine.

(3) La mère de Joséphine était morte aux Trois-Ilets le 2 juillet 1807. Voir t. I, p. 172, note.

(4) C'est le chiffre que donne M. Frédéric Masson, dans *Joséphine répudiée*, p. 389. Il les répartit ainsi : 1 446 779 francs de dettes passives, 548 699 francs de dettes sur immeubles, 489 335 francs de dettes reconnues par contrats, 500 000 francs environ de constitutions de rentes et promesses de dot. Pour toute la succession de Joséphine voir ce livre, chapitre x, p. 389.

faire une vente avantageuse, disaient-ils, par le prix que chacun mettrait à posséder quelque chose qui lui aurait appartenu. Mais il nous fut trop pénible à tous les deux de penser que tous les effets à son usage habituel seraient exposés aux regards et vendus aux plus offrants. Nous convînmes donc, mon frère et moi, de donner tous ces effets aux jeunes personnes placées près d'elle et dont elle s'était chargée depuis longtemps. C'était, sans doute, remplir ses intentions que de nous occuper de leur sort. Nous partageâmes des rentes pour leur faire des dots et l'une d'elles fut mariée tout de suite. Les domestiques étaient si nombreux que, pour les renvoyer et leur donner six mois de gages, nous fûmes obligés d'emprunter deux cent mille francs. De tant d'enfants qu'elle faisait élever, nous ne conservâmes que les plus malheureux. Les domestiques qui avaient plusieurs années de service eurent des pensions que nous nous chargeâmes également d'acquitter. Pour ma part, et sans compter celles que je continuais à faire malgré le changement de ma position, je me trouvais avoir à payer plus de trente mille francs par an. Ses dames d'honneur et son chevalier d'honneur eurent chacun une voiture et quatre chevaux. Ses dames du palais reçurent des schals et divers souvenirs. Nous étions les derniers à qui nous eussions pensé. Notre position semblait assurée. J'allais avoir quatre cent mille francs de rente et mon frère une belle souveraineté. Nous ne nous étions occupés que des autres, mais, malgré tous nos soins, comment réussir à satisfaire tout le monde? On fut mécontent. Ma mère faisait par an plus de deux à trois cent mille francs de pensions fixes.

Nous n'en conservions que pour soixante mille. On cria à l'injustice. Les domestiques qui ne pouvaient avoir que quinze cents francs de pension en exigèrent trois

mille. Jusqu'à des chambellans qui, en ayant réclamé aussi, se plaignirent hautement de notre réponse qu'ils n'y avaient aucun titre. Mon frère, dans l'espoir que le sort promis par les souverains lui fournirait les moyens d'acquitter les dettes de ma mère et dans l'impossibilité où j'étais de l'aider, eut seul les immeubles. Je n'eus que la moitié de la galerie de tableaux et la moitié des diamants. Les journaux portèrent cette succession à quinze millions (1). Nous ne jugeâmes pas à

(1) Pour se conformer à une condition expressément formulée dans le pouvoir signé par son mari, Hortense n'accepta la succession de sa mère que sous bénéfice d'inventaire. L'acte de liquidation et de partage des biens de Joséphine, passé devant Me André-Claude Noël, notaire à Paris, le 22 juin 1815, fixe la masse active à 7 544 105 fr. 35. Les abandonnements faits à Eugène se montaient à 3 550 643 fr. 50, ceux faits à Hortense à 2 331 987 fr. 37; enfin une somme de 1 661 474 fr. 48 fut réservée et affectée au payement des dettes. — La part d'Hortense comprenait 1 335 702 fr. 74 d'objets mobiliers, se décomposant ainsi : 1° mobilier de Malmaison jusqu'à concurrence de 2 342 fr.; 2° instruments de musique : 3450 francs; 3° provisions de Navarre : 5 174 fr. 50; 4° mobilier de Prégny : 4 000 francs; 5° partie des tableaux de Malmaison : 123522 fr. 75; 6° objets d'art : 22 279 fr. 50; 7° perles, pierreries et diamants : 955 784 fr. 50; 8° argenterie : 51 698 fr. 24; 9° vases sacrés de chapelle : 2 136 fr.; 10° émaux : 3 800 fr. 50; 11° moitié des atours : 86 406 fr. 25; 12° moitié des nécessaires : 9 797 francs; 13° linge de lit et de maison : 13 766 fr. 50; 14° cristaux et verreries : 1 274 fr. 25; 15° vins et liqueurs : 13 615 fr. 25; 16° batterie de cuisine : 1 540 francs; 17° moitié des chevaux : 6 250 francs; 18° moitié des voitures : 11 375 francs; 19° moitié des harnais : 2 292 francs; 20° moitié des oiseaux et animaux de la ménagerie : 706 fr. 50; 21° moitié des mérinos : 5 402 fr. 50; 22° moitié des bêtes à cornes de Malmaison : 2 950 francs; 23° moitié des minéraux : 2 935 fr. 50; 24° moitié des objets d'histoire naturelle : 3 202 francs. — La part d'Hortense fut complétée par : 1° le domaine de la Chaussée et toutes ses dépendances, évalué à 519 610 francs; 2° le domaine de Prégny : 130 000 fr; 3° une partie des arrérages du douaire de l'Impératrice échus à son décès : 346 674 fr. 63.

Remarquons que, dans ces *Mémoires*, le Reine ne mentionna ni Prégny, ni la Chaussée mais, quand elle écrivait, en 1820, il pouvait être dangereux pour elle de parler des biens immobiliers lui appar-

propos de les démentir, d'autant plus que la longue élévation de ma mère prêtait à cette exagération de calcul. En effet, elle avait possédé une très brillante fortune, mais elle donnait tout et souvent plus qu'elle ne pouvait. On se plaisait alors à accroître les trésors qu'on lui supposait, ainsi qu'à nous, pour faire mieux contraster le luxe de notre Cour dans sa plus haute puissance avec

tenant en France et elle avait déjà vendu Prégny. Notons encore que M. Frédéric Masson (*Joséphine répudiée, loc. cit.*, p. 408) était arrivé très près de la vérité, quand il estimait à deux millions environ la part d'Hortense dans le reliquat net de la succession.

Un partage supplémentaire, comportant division de plusieurs des biens laissés en commun par l'acte précédent, eut lieu le 15 mai 1816, devant le notaire Noël. Hortense reçut 331 500 francs se décomposant en 323 246 francs de rente 5 pour 100 consolidée et 8 254 francs en numéraire et soulte due par Eugène. Dans ce dernier acte, le mobilier du château de la Chaussée, laissé antérieurement indivis, était attribué à Eugène pour 10 000 francs.

Le château de la Chaussée, situé commune de Bougival, sur la route de Paris à Saint-Germain, entre Rueil et Bougival avait été habité, dit-on, par Gabrielle d'Estrées. Joséphine l'avait acheté à Anne-Marie-Henriette Feydeau de Brou, mariée le 21 avril 1749 à Joseph de Mesmes, seigneur de la Chaussée, dont elle était veuve depuis 1779, et qui mourut seulement en 1819. L'acte passé le 26 mai 1813 devant le notaire Noël stipulait l'achat de la nue-propriété de la terre de la Chaussée, s'étendant sur les communes de Bougival, Rueil et Marly et comprenant au total 140 hectares 87 ares 10 centiares. Le prix convenu était de 500 000 francs payables : 300 000 francs à Ladislas Chastenet de Puységur, à Beugny, par Azay-le-Rideau, immédiatement après le décès de Mme de Mesmes pour acquitter un legs de son mari, et 200 000 francs aux héritiers de Mme de Mesmes en deux annuités, la première versée un an après la mort de l'usufruitière. Un intérêt annuel de 12 000 francs était dû à Mme de Mesmes jusqu'à son décès. Cette propriété produisait un revenu de 18 000 francs qui, après défalcation des impôts, de l'entretien et des charges, se réduisait à 12 ou 13 000 francs. On verra, dans le troisième volume des présents *Mémoires*, les singulières vicissitudes de cette terre après qu'elle fut passée entre les mains d'Hortense. Dans le partage du 22 juin 1815 (article 48), une indemnité de 6 000 francs par an fut accordée par Eugène à sa sœur, jusqu'à la mort de Mme de Mesmes, pour l'indemniser de la perte de jouissance de la Chaussée.

l'espèce de détresse à laquelle on supposait que, pendant son exil, s'était vue réduite la famille qui venait régner en France. La duchesse d'Angoulême allait partout sans parure, sans diamants, sans schal de cachemire et semblait tenir beaucoup à son petit chapeau anglais. Peut-être ce négligé affecté était-il, pour quelques personnes, le signe d'anciens malheurs et redoublait l'intérêt, mais, pour d'autres aussi, c'était la preuve d'une éducation toute étrangère et d'une ignorance où ces princes pouvaient être des habitudes et des usages du pays qu'ils venaient gouverner.

CHAPITRE XIV

LA PREMIÈRE RESTAURATION (*suite*) : LA DUCHESSE DE SAINT-LEU

(1er juin 1814-4 mars 1815)

Départ d'Eugène. — Pozzo di Borgo. — Protestation de Louis. — Mmes de Staël et Récamier à Saint-Leu. — A Plombières et à Bade. — Mme de Krudener. — Retour en France. — L'incident de Saverne. — Au Havre. — Le procès de Louis contre Hortense. — Visite à Louis XVIII. — Les avocats. — M. Courtin. — Maubreuil et Laborie. — Le salon de la Reine. — M. Fleury de Chaboulon. — M. de La Bédoyère. — La duchesse de Bassano. — Sosthènes de La Rochefoucauld. — Les Bourbons.

Mon frère sentait chaque jour la nécessité de partir. Les ouvriers du faubourg étaient allés demander de l'ouvrage aux Tuileries d'un ton assez haut. Nous apprîmes qu'au milieu de leurs plaintes, le nom du prince Eugène avait été proféré. Il fallait donc penser à cette séparation qui m'enlevait mon dernier appui. Il me semblait qu'en s'éloignant de moi mon frère emmenait avec lui tout ce que la patrie peut offrir de protection et que, tout à coup, j'allais me trouver parmi des étrangers, environnée d'écueils, trahie par l'ingratitude, accablée par la calomnie (1). Ainsi le pays qui m'avait vue naître, où personne n'avait ni une plainte, ni un reproche à me faire, où ma famille

(1) Eugène partit pour Munich le 24 juin 1814.

s'était plu à répandre des bienfaits allait se montrer un pays ennemi pour moi.

Je ne ferai pas l'injure à quelques amis restés toujours fidèles de dire qu'ils m'avaient oubliée, mais pouvaient-ils être pour moi un soutien? Leur zèle même fut quelquefois indiscret. Souvent, dans mon salon, se rencontraient des personnes d'opinions les plus opposées. M. Pozzo di Borgo, Corse de naissance, ambassadeur de Russie à Paris, et à qui son maître avait recommandé mes intérêts, y venait quelquefois (1). Il eut une discussion assez vive avec un jeune colonel français, M. de La Woestine (2), fort exalté dans son mécontentement, et qui se plaisait à tourner en ridicule, devant lui, un ordre de choses dont il se vantait d'être un des principaux auteurs. Je sus que M. Pozzo di Borgo s'était plaint de la liberté avec laquelle on s'exprimait chez moi. J'ignorais absolument que ce

(1) La première visite de Pozzo à la Reine eut lieu le 11 juin 1814. Cf. Pozzo à Nesselrode, 13 juin 1814, publiée par A. POLOVTSOV, *Correspondance des ambassadeurs de Russie en France et de France en Russie*, Saint-Pétersbourg, Imprimerie impériale, 1901, 2 vol. in-4°, t. I, p. 21.

(2) Anatole-Charles-Alexis de Becelaër, marquis de La Woestine, né à Paris le 14 décembre 1786, élève de l'École spéciale militaire le 23 décembre 1804, sous-lieutenant le 17 avril 1806, lieutenant le 25 juin 1807, aide de camp du général de France, du général de Valence et enfin, en septembre 1809, du général Sébastiani auprès duquel il était encore en 1814, capitaine le 23 juin 1810, chef d'escadrons le 3 juillet 1813, colonel le 3 avril 1814. Commandant le 3e chasseurs à cheval le 21 avril 1815, il fut mis en non-activité le 12 septembre 1815 et démissionna le 15 février 1816 pour se retirer en Hollande. Colonel du 6e hussards le 12 août 1830, maréchal de camp le 2 avril 1831, lieutenant-général le 26 avril 1841, gouverneur des Invalides le 22 octobre 1863, il mourut le 24 avril 1870. Le général de La Woestine épousa, le 18 octobre 1843, la comtesse douairière d'Hemstatt, née baronne de Cetto (*Archives administratives de la Guerre*). — Voir le récit de la scène entre La Woestine et Pozzo dans les *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. I, p. 421.

ministre eût été l'ennemi personnel de l'Empereur Napoléon. Il me l'apprit et sa vanité se complut même à entrer dans quelques détails sur la connaissance qu'il avait du caractère des deux Empereurs et sur l'habileté avec laquelle il avait su en profiter près de l'un pour perdre l'autre. Connaissant combien Alexandre était sensible aux attaques personnelles, il savait tirer parti des moindres mots échappés à la vivacité de Napoléon pour exalter encore la susceptibilité de son souverain. C'était ainsi qu'il était parvenu par degrés à former une inimitié sur laquelle il comptait pour perdre tôt ou tard l'Empereur Napoléon.

[Par exemple, Napoléon faisait-il des propositions amicales dont la réponse restait quelque temps douteuse, le ministre était assuré d'en voir bientôt détruire l'effet par un article de gazette française piquant contre Alexandre. Il s'empressait de le mettre sous ses yeux, sachant trop qu'il était surtout sensible aux attaques personnelles et il animait sa susceptibilité contre l'emportement de l'autre] (1).

J'avais vécu si complètement étrangère jusque-là aux affaires politiques que j'apprenais pour la première fois par M. Pozzo di Borgo lui-même son inimitié contre l'Empereur Napoléon. Son nom n'était pas encore parvenu à mon oreille avant qu'il se présentât chez moi au nom de son souverain, l'empereur de Russie. La connaissance de cette inimitié me fit faire alors un pénible retour sur ma situation.

J'avais pour ennemis dans mon pays les hommes qui le gouvernaient et il ne me restait pour appui contre eux que les ennemis de ma propre famille.

Comme ma santé avait besoin des eaux, j'étais con-

(1) Phrases du cahier vert, non reproduites sur le manuscrit rouge.

venue avec mon frère que lui, sa femme et moi, nous nous réunirions à Aix-en-Savoie. Je voulais y conduire mes enfants, mais l'opinion du duc de Vicence et de quelques personnes entendues en politique fut de ne pas les éloigner, dans les premiers moments, d'une patrie où ils avaient obtenu le bonheur de rester, qu'on profiterait peut-être de cette absence pour violer les engagements contractés envers eux et s'opposer à leur retour, qu'il fallait au contraire habituer à leur présence sans qu'on y attachât d'inconvénients.

Vers cette époque, il parut dans les journaux une protestation de mon mari qui refusait pour lui et pour ses enfants les conditions du traité du 11 avril (1). Il faisait également imprimer des actes faits à son départ de la Hollande, et les mêmes, je crois, que ceux qu'il avait envoyés par M. Decazes au Corps législatif, au Sénat (2). Parmi ces papiers, figurait aussi la lettre qui m'était adressée et qui fut supprimée par l'Empereur. Il m'en parla alors sans me la remettre et en me manifestant son vif mécontentement de voir un père, Français lui-même, rejeter pour ses fils le titre de princes français. Mon mari me défendait dans cette lettre de rien recevoir de son frère et m'abandonnait, pour pouvoir vivre, ses biens particuliers de France et de Hollande, [biens] onéreux dans l'un de ces deux pays et nuls dans l'autre.

Je trouvais extraordinaire, je l'avoue, que mon mari choisît précisément le moment de la chute de son frère

(1) Cette protestation, en date de Lausanne, 18 juin 1814, a été publiée par le roi Louis dans ses *Documens historiques*, t. III, p. 385. Elle avait paru pour la première fois dans le *Journal d'Arau* du 2 août 1814. Louis renonçait pour lui et ses enfants à tous les avantages conférés par l'article 6 du traité du 11 avril.

(2) Cette phrase et les suivantes font allusion à la première protestation de Louis dont il est parlé plus haut p. 104.

pour se faire honneur à ses dépens. N'était-ce pas un orgueil mal entendu d'apprendre au public ce qu'il avait refusé à l'époque de son abdication, puisque tout ce qu'il avait eu dans sa vie, il le tenait de son frère? D'ailleurs, on est maître de disposer de sa destinée, mais pour soi seulement. Ses enfants n'auraient-ils pas eu le droit de lui reprocher un jour d'avoir voulu les déshériter du beau titre de prince français et des avantages qui en étaient inséparables? C'est cette renonciation que l'Empereur avait taxée de folie, et ce fut sur cette opinion si imposante à mes yeux que je fondai ma résistance aux volontés de mon mari qui, dans ce moment même, me redemandait ses enfants ou du moins son fils aîné (1). Sa manière de voir ne devait plus m'inspirer de confiance pour leurs intérêts. Je pouvais me tromper, car, en politique, le résultat seul fait juger du bon ou du mauvais parti et ce résultat était au-dessus de la prévoyance. J'écrivis à mon mari que je me ferais un plaisir de lui mener souvent ses enfants, mais je le priai de ne pas leur enlever le sort et la patrie que je venais de leur assurer.

Je reçus de Londres une lettre charmante de l'empereur de Russie (2). Il voulait sans doute que son ambassadeur ignorât qu'il m'écrivait, car le courrier l'avait remise directement à M. Boutiaguine, secrétaire d'ambassade (3). Ce dernier me prévint que, d'après un mot de M. Pozzo di Borgo, ce défaut de confiance

(1) Allusion à une lettre de Louis à Hortense, Baden, 28 août 1814. Cette lettre et la réponse de la Reine ont été publiées par M. Serge Goriainov dans la *Revue de Paris* du 15 octobre 1907, p. 683.

(2) Alexandre resta à Londres du 26 mai au 10 juin 1814.

(3) Paul Boutiaguine, secrétaire d'ambassade de Russie à Paris, épousa, plus tard, Pholoe-Élisabeth Iakomon, fille naturelle du duc de Nassau, élevée chez Mme Campan et que la maréchale Ney avait prise en affection. Voir Cochelet, *Mémoires*, t. I, p. 371.

n'avait pas échappé à son attention et qu'il en était piqué (1). Aussi, commença-t-il à craindre celle qu'il devait protéger et, par la suite, il dut chercher à lui nuire.

L'exaltation causée par le retour de la paix faisait déjà place à l'inquiétude. Personne n'était encore atteint, mais la manière de recevoir les uns, de mépriser les autres (2), laissait voir que la classe privilégiée désormais serait celle d'un petit nombre d'hommes pendant vingt-cinq ans inutiles à leur patrie ou armés contre elle. L'espoir de la paix et surtout de la liberté avait fait accueillir les Bourbons, et l'existence de cette liberté était déjà compromise par divers actes de leur gouvernement. On se moquait de quelques vieilles mesures qu'ils prétendaient faire revivre. Les princes s'étaient amusés à une petite guerre autour de Paris ; c'était à qui tournerait en ridicule cette parodie déplacée des tristes et sanglants événements dont la capitale gémissait encore. Le duc de Berry croyait, par des brusqueries, imiter la gravité sévère de l'Empereur et il n'excitait que des mécontentements. Plus le gouvernement perdait de la confiance, plus il devenait défiant et commettait de fautes.

L'Impératrice Marie-Louise, à qui j'avais beaucoup vanté les eaux d'Aix-en-Savoie, venait d'obtenir l'autorisation de s'y rendre. Grand sujet d'inquiétude pour la police et pour la Cour de France, que ce voyage

(1) Voir le récit de Boutiaguine à Mlle Cochelet au sujet de la réception de la lettre d'Alexandre, dans les *Mémoires* de cette dernière, t. I, p. 425. Cf. Boutiaguine à Nesselrode, 2 novembre 1814, publiée par A. POLOVTSOV, *loc. cit.*, t. I, p. 111.

(2) Extrait du bulletin de Beugnot (20 et 21 mai) : « L'ancienne noblesse est mécontente... La Cour déroge en admettant parmi les dames d'honneur une nièce de Mme Campan, fille d'un boulanger ». (*Archives nationales*, A. B. XIX, 341). Il s'agissait de la maréchale Ney ! !

d'une femme qui semblait les menacer de reprendre ce qu'elle n'avait pas su conserver ! Je n'avais pas caché mon projet de rejoindre mon frère à Aix. M. Boutiaguine m'avertit que cette réunion paraissait suspecte à la Cour de France. M. de Blacas même, ministre du Roi, lui avait dit qu'on me verrait avec plaisir renoncer à ce voyage et donner une preuve du soin que je mettais à ne pas inquiéter les Bourbons. Je consentis aussitôt à ce qu'on voulait et j'écrivis à mon frère que j'irais à Plombières (1).

Avant mon départ, Mmes de Staël et Récamier demandèrent à venir me remercier des soins que j'avais pris pour leur rappel et, quoique mes démarches eussent été sans succès près de l'Empereur, elles n'en étaient pas moins reconnaissantes (2). Elles arrivèrent le matin avec le prince Auguste de Prusse. Mme de Staël me questionna beaucoup sur l'Empereur, parla d'aller le voir à l'île d'Elbe et voulut connaître en détail tout ce qu'il m'avait dit sur elle. Je lui appris qu'il s'était montré sévère à son égard mais indulgent pour Mme Récamier dont, sans doute, il aurait bientôt abrégé l'exil.

(1) Cf. Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. II, p. 2. — « La duchesse de Saint-Leu qui avait l'intention de se rendre dans le même endroit [Aix] a été déconseillée par moi de le faire » (Pozzo di Borgo à Nesselrode, 6 juillet 1814, publiée par A. Polovtsov, *loc. cit.*, t. I, p. 26).

(2) « Dans le voyage qu'en août 1833, je fis à Arenenberg avec Mme Récamier, la Reine nous lut ses mémoires depuis le commencement jusqu'à la fin en différentes séances. Nous venions tous les jours de Wolfsberg à 2 heures et elle nous faisait la lecture jusqu'à celle du dîner. Arrivée à ce passage, elle parut embarrassée en le lisant. Mme Récamier réclamait pour son amie, Mme de Staël, en disant à la Reine que bien certainement elle s'était trompée en lui supposant une impression, une intention telle que celle qu'elle dépeignait et le passage fut biffé par la Reine en notre présence. » (Cette note ne se trouve que sur la copie des *Mémoires* exécutée par Mme Salvage. Elle est l'œuvre de cette dernière. Toutefois, ni sur le manuscrit rouge, ni sur le manuscrit vert le passage en question n'est biffé).

Elle ne put s'empêcher de paraître flattée de cette différence, et s'empressa d'appeler son amie pour lui raconter ce qu'elle venait d'entendre. Ce fut avec tant d'emphase qu'elle semblait lui dire : « Vous n'êtes qu'une enfant. On vous traitait sans conséquence, mais, moi, on me redoutait. » Puis elle me répétait avec complaisance : « Vraiment ! il ne m'aurait jamais laissée revenir (1)? »

Nous eûmes un entretien assez long sur la liberté de la presse. Moi, qui n'avais jamais réfléchi sur aucune idée politique et qui me rappelais ce que j'avais souffert dans mon intérieur de la licence injurieuse des journaux anglais, je m'élevai contre cette facilité d'attaquer sans examen, sans preuves, ce qu'il y a peut-être de plus innocent, et je soutenais qu'il fallait un lien puissant à notre légèreté française, qu'avec cette fleur de délicatesse qui nous distinguait des autres nations, un objet attaqué, même injustement, n'était déjà plus un objet d'amour ou de respect, que le peuple français avait surtout besoin d'aimer et d'estimer ses souverains, et que le jour où ils étaient méprisés ils avaient cessé de régner. Mme de Staël triompha sans peine en me faisant voir combien l'intérêt général était toujours préférable à l'intérêt particulier, et, avec une sorte de malice, ajouta que mes idées se ressentaient du frottement. Elle ne se doutait guère que l'Empereur ni personne ne nous parlait jamais politique. C'était la première fois de ma vie que j'entendais discuter sur de telles choses.

Mme de Staël avait un grand attrait quand elle voulait rester femme, mais cet air d'assurance dans la dis-

(1) Voir le récit de cette visite dans *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Madame Récamier*, [par Mme Charles LENORMANT] Paris, Michel Lévy, 1860, 2 vol. in-8°, t. I, p. 270.

cussion, ce ton doctoral, assez naturel avec un esprit si supérieur, toute cette forme masculine enfin lui ôtait un grand charme à mes yeux et je pensais, en la voyant, que, pour avoir inspiré d'aussi vifs attachements dans sa vie, il faut ou que les hommes mettent souvent leur amour au service de leur excessive vanité ou qu'elle ait possédé de ces rares qualités du cœur qui, seules, attirent l'affection et la conservent.

Elle était fort liée avec Mme Récamier. Les talents marquants de l'une, sa supériorité sur tout son sexe n'effaçaient pas le timide mérite de l'autre. Au contraire, si l'une éblouissait par son esprit brillant, l'autre touchait par un charme entraînant répandu sur toute sa personne. Si l'illustration de la première lui avait valu de nombreux hommages, une beauté remarquable, une douceur, une bonté soutenue, un esprit juste, naïf et fin, avaient fait vivement rechercher la seconde. Aussi, avec les vertus qui inspirent l'estime, a-t-elle été réellement la Ninon de notre siècle (1).

J'ai dû piquer bien innocemment l'amour-propre d'auteur de Mme de Staël. En nous promenant dans le jardin, on parlait de voyages, de beaux pays et, comme je suis fort distraite, je lui demandai si elle était allée en Italie. Tout le monde se récria à la fois : « Et *Corinne! Corinne!* » — « Il est vrai », dis-je en revenant à moi, « mais je l'ai si peu lu. » — « Vous n'avez pas lu *Corinne?* » me demanda-t-on avec empressement. — « Oui, non. Ah ! je le relirai. » On me regardait. On ne comprenait rien à ma manière de parler d'un tel ouvrage et devant l'auteur. On attendait une explication. Ce n'était pas le moment de la donner. La voici : le roman de *Corinne* avait paru dans le même temps où je venais de perdre

(1) Allusion à Ninon de Lenclos.

mon fils (1). On choisit ce livre pour me distraire de mes tristes pensées, mais, toute entière à ma douleur, il ne me resta de cette lecture que quelques mots, quelques images et la crainte de relire un ouvrage dont les souvenirs se liaient à ceux de mon malheur.

La visite de Mme de Staël avait tant inquiété le gouvernement que le secrétaire de l'ambassade russe, M. Boutiaguine, m'en prévint, ce qui m'empêcha de chercher à la revoir.

Je partis pour les eaux, seule avec une dame (2). Plombières était fort triste. Je n'y connaissais que M. et Mme de Sainte-Aulaire (3), le général Delaborde et sa femme (4). J'attendais mon frère depuis quinze jours, lorsque je reçus un courrier par lequel il m'enga-

(1) Voir t. I, p. 290 Cf. *Mémoires* de COCHELET, t. I, p. 431.

(2) La Reine partit de Saint-Leu le 25 juillet 1814 au soir, accompagnée seulement de Mlle Cochelet.

(3) M. de Sainte-Aulaire était alors préfet de la Meuse. Mme de Sainte-Aulaire faisait une saison à Plombières (M. de Sainte-Aulaire à M. d'Estourmel, Bar, 2 août 1814, lettre inédite).

(4) Henry-François Delaborde, né le 21 décembre 1764 à Dijon, soldat au 55e de ligne le 27 mars 1783, lieutenant au 1er bataillon de la Côte d'Or le 30 août 1791, adjudant-major le 9 avril 1792, chef de bataillon le 19 juillet 1792, général de brigade le 11 septembre 1793, général de division le 13 octobre 1795, mis en jugement en exécution de l'ordonnance du 24 juillet 1815, réformé sans traitement le 25 décembre 1816, admis à la retraite le 5 janvier 1820, décédé à Paris le 3 février 1833. Delaborde, en 1814, était en congé depuis le 11 octobre 1813. Il s'était cassé un bras à Dresde le 10 août 1813. Il existe à son dossier, aux *Archives administratives de la Guerre*, une lettre de lui, datée de Plombières, 4 août 1814, où il demande une place au Roi dans les termes les plus dignes. En janvier 1815, il fut nommé commandant de la 21e division militaire à Toulouse. Le général Delaborde avait épousé Rose-Julie-Charlotte Guillaume qui mourut à Paris le 13 juillet 1822. — Sur le séjour de la Reine à Plombières, voir E. WELVERT, *Napoléon et la police sous la première Restauration*, Paris, Roger et Chernovitz, s. d., in-8°, p. 109, lettre du préfet des Vosges du 30 juillet; et comtesse DE SAINTE-AULAIRE, *Souvenirs*, *loc. cit.*, p. 116.

geait à le rejoindre à Bade (1). La grande-duchesse de Bade, le roi de Bavière se joignirent à lui pour me faire la même invitation. Les eaux étaient à peu près de la même nature. Je ne balançai pas à me réunir à eux (2). Il y avait alors à Bade un grand nombre d'étrangers : l'impératrice de Russie, le roi et la reine de Bavière, la reine détrônée de Suède, la duchesse de Hesse-Darmstadt et la margrave de Bade, mère de toutes ces princesses (3). A mon arrivée, le roi de Bavière, toujours plein d'amitié pour moi, se hâta de venir me voir. Nous échangeâmes des visites avec toutes les autres princesses, et je n'eus qu'à me louer de leur accueil à toutes. Je m'aperçus que j'étais un objet de curiosité pour elles (4). L'empereur de Russie, dans ses lettres à sa famille, avait souvent parlé de moi et je m'en apercevais à leur bienveillance et je n'eus qu'à me louer de leur empressement qui se montrait sous les formes d'un intérêt affectueux.

(1) « La Reine attendait avec une grande impatience l'arrivée de son frère et de sa belle-sœur, lorsque M. Cornaro, aide de camp du prince, arriva avec des lettres pour elle. L'une était du prince Eugène qui était aux eaux de Bade et l'autre de la grande-duchesse de Bade. Ils engageaient tous deux la Reine à venir les rejoindre » (*Mémoires* de Mlle COCHELET, t. II, p. 41).

(2) La Reine arriva à Bade le 10 août 1814.

(3) Amélie-Frédérique de Hesse-Darmstadt, margrave de Bade, née à Prenzlau le 20 juin 1754, décédée le 21 juillet 1832, était veuve, depuis le 15 décembre 1801, du prince héréditaire Charles-Louis de Bade. Elle était la mère du grand-duc régnant Charles-Louis-Frédéric qui avait épousé Stéphanie de Beauharnais. Elle avait cinq filles, parmi lesquelles Frédérique-Wilhelmine-Caroline, reine de Bavière, Louise-Marie-Auguste (Élisabeth Alexievna), impératrice de Russie, Frédérique-Dorothée-Wilhelmine, mariée le 31 octobre 1797 à Gustave IV Adolphe, roi de Suède, dont elle était séparée, et enfin Wilhelmine-Louise, princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt.

(4) On voulait regarder mes livres de croquis, m'entendre chanter et, sans mon deuil, l'on m'eût, je crois, priée de danser *(Note de la reine Hortense)*.

L'impératrice de Russie me pria à dîner avec toutes les reines et princesses qui se trouvaient là. Elle avait beaucoup de dignité, soutenue par un *savoir parler* tout à fait royal. Elle était distinguée de sa personne et l'on voyait qu'elle avait dû être d'une grande beauté. Son organe avait un charme inconcevable et son air mélancolique attirait vers elle (1). La reine de Bavière, sa sœur, avait beaucoup de ses manières. J'ai toujours trouvé en elle tant d'intérêt et d'affection pour moi que je ne pourrais être impartiale dans tout le bien que j'aimerais à en dire.

Les princesses allemandes ne manquent pas d'une certaine affabilité, mais elles ont, en général, peu d'abandon. Telles on les a vues une fois, telles on les voit toujours. La plupart ne songent pas assez qu'un rang élevé a besoin de se faire pardonner, que la bienveillance est le premier charme d'un souverain, comme une bonté active en est le premier devoir. Habituellement, elles sont trop asservies aux règles de l'étiquette. Sans doute, quelque chose de réservé et même de solennel est indispensable dans une Cour où le mauvais ton gagnerait bientôt une société trop nombreuse, mais l'intérieur de la vie exclut toute contrainte et doit admettre une aisance plus familière.

Je reçus la visite de Mme de Krudener que je n'avais pas revue depuis mon voyage à Bade en 1809. Elle passait toutes ses journées à secourir les pauvres, à consoler les affligés. Sa fille (2) partageait ses soins

(1) Voir le récit de ce séjour à Bade dans une lettre d'Hortense à l'empereur Alexandre, datée de Saint-Leu, 21 septembre 1814, publiée par M. Serge Goriainov, dans la *Revue de Paris*, numéro du 15 octobre 1907, p. 676. A propos de l'impératrice de Russie, Hortense écrit : « Je n'ai eu qu'à me louer de toute votre famille ; l'impératrice paraît intéressante et douée ; on suppose qu'elle doit vous aimer et on la croit triste de ne pas l'être ».

(2) Julie de Krudener, qui avait dix-huit ans en 1814, épousa le

et toutes deux étaient bénies de tous les malheureux du pays. Je la trouvai plus exaltée encore qu'en 1809, toujours sensible et tendre dans sa religion, toute d'amour. Sa voix avait pris l'accent de l'enthousiasme et ses traits l'air de l'inspiration. Il lui était facile de communiquer ses impressions parce qu'elle sentait vivement, et sa persuasion parce qu'elle était convaincue. Il fallait même une raison assez forte pour résister à l'attrait du merveilleux que sa bonté rendait séduisant et la laisser se perdre seule au milieu des visions de son imagination égarée. Elle se mit à déplorer en termes touchants toutes mes pertes : celle d'une amie dévouée, celle d'une mère chérie, celle encore de ma haute position, et m'exhorta à les supporter sans murmures comme une épreuve dont la récompense m'attendait dans une meilleure vie. Elle touchait une corde sensible. Je pleurais en l'écoutant et elle mêlait ses larmes aux miennes.

Tout à coup elle me dit d'un ton mystérieux : « Si vous voulez, vous pouvez savoir où sont à présent ces objets de vos affections. » Mes larmes s'arrêtèrent aussitôt. Je retrouvais la femme illuminée et ma surprise fut si grande que je ne pus lui répondre. Elle s'en aperçut et n'essaya plus de me convaincre.

Passant à un autre sujet, elle s'informa de ma position et, sur ma réponse qu'elle était fixée en France : « Ne restez pas en France », s'écria-t-elle, « vous ne connaissez pas les malheurs qui vous y attendent. Allez en Russie. Ceux qui seront là seront seuls sauvés. » — « Mais », lui dis-je, « c'est l'empereur de Russie même qui a fixé en France mon sort et celui de mes enfants.

baron de Berckheim, frère du ministre de Bade, apparenté à la famille grand-ducale.

Peut-être eût-il été plus tranquille auprès de mon frère. Il n'a pas encore sa principauté promise et va la réclamer au congrès de Vienne. » — « Ah »! reprit-elle, « ce congrès ne finira pas. Rappelez-vous ce que je vous dis. L'Empereur Napoléon sortira de l'île d'Elbe. Il sera plus grand que jamais, mais tous ceux qui auront pris son parti seront persécutés, poursuivis, perdus. Ils ne sauront où reposer leur tête (1). » — « Que voulez-vous », lui dis-je, « je suis sa fille et, s'il revient, je suivrai sa destinée. » Elle me quitta en me répétant : « Souvenez-vous de 1815. » Après tous les malheurs réels dont je venais d'être frappée, les rêveries du mysticisme ne pouvaient laisser aucune impression dans mon esprit (2).

Je vis aussi, chez la grande-duchesse de Bade, le prince Ypsilanti, fils du dernier hospodar de Valachie (3).

(1) Dans une très curieuse lettre de la baronne de Krudener à Alexandre I[er], qui était conservée à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, et qui a été publiée par S. A. I. le grand-duc Nicolas MIKHAÏLOWITCH dans l'*Empereur Alexandre I[er]*, *loc. cit.*, t. II, p. 232, lettre datée de Sainte-Marie du côté de Viborg, 2 mai 1822, on lit : « Sire, j'ai annoncé la guerre et les fléaux en Suisse, à Genève, en Wurtemberg, à Riga, à Strasbourg, même l'année 11 la guerre des Français, jusqu'à l'année 21 que je suis venue à Pétersbourg. On pourra savoir si j'ai annoncé à la reine de Hollande et à son frère le prince Eugène l'an 14 que Napoléon reviendrait de l'île d'Elbe et que je prévins ce dernier de ne point prendre part à ce retour. »

(2) La Reine, en racontant cette visite à Mlle Cochelet (cf. *Mémoires*, t. II, p. 89), lui dit : « Ce n'est pas que Mme de Krudener me paraisse folle quand elle me dit : Ne retournez pas en France ; elle a peut-être raison. A la tournure que prennent les événements, je vois que j'aurai de la peine à y vivre tranquille. Mais quand elle dit que je dois aller en Russie, que le congrès ne finira pas, que l'Empereur sortira de l'île d'Elbe et que ceux qui retourneront près de lui seront perdus, comment peut-elle savoir cela? »

(3) Alexandre Constantinowitch Ypsilanti, né à Constantinople le 12 décembre 1792, mort à Vienne le 31 janvier 1828, était le fils de l'hospodar Constantin, qui avait gouverné la Valachie de 1802 à 1806. Amputé d'un bras à la suite de blessures reçues à la bataille

Il peignait avec chaleur les malheurs de la Grèce asservie et son bonheur s'il pouvait jamais la délivrer de ses oppresseurs. Je partageais ses sentiments. Je déplorais avec lui qu'au lieu d'user leur force à se faire la guerre entre elles, les nations civilisées ne s'employassent pas à délivrer un peuple aussi malheureux. La générosité de ses sentiments nous plaisait et, selon ma coutume de distribuer des talismans avant d'entrer en campagne, je lui donnai un cachet pour le protéger contre les dangers dans lesquels il paraissait vouloir se jeter. J'étais loin d'imaginer que ces jeux de l'imagination dussent sitôt s'accomplir et que le sort lui réservât une mort si funeste dans les cachots de Munkacs (1).

Je partis à la fin d'août pour retourner à Saint-Leu (2).

Je me séparais encore une fois de mon frère qui allait à Vienne réclamer une position garantie par les traités, et moi, au lieu de goûter enfin la tranquillité que j'ambitionnais, j'allais me retrouver au milieu des intrigues, des haines et des dangers de toutes espèces.] Je voyageais jour et nuit. A six heures du soir, au moment où je changeais de chevaux à Saverne, je vis quatre officiers français arrêtés à la poste dans une petite voiture. Ils dirent tout haut : « C'est la reine Hortense. Ce ne sont pas des officiers français qui méconnaî-

de Dresde, où il combattait dans les rangs de l'armée russe, il fut l'un des premiers héros de l'indépendance grecque.

(1) Après avoir fomenté, en 1821, le soulèvement des provinces danubiennes, Ypsilanti fut vaincu près de Dragatchana. Il abandonna ses troupes, passa en Autriche, fut interné à la citadelle de Munkacs, transféré en 1823 à Theresienstadt et remis en liberté en novembre 1827 (*Portraits russes* de S. A. I. le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch, t. II, p. 70).

(2) La Reine partit de Bade le 28 août 1814. Au cours de son voyage de retour elle s'arrêta pour déjeuner à Bar, chez M. de Sainte-Aulaire (M. de Sainte-Aulaire à M. d'Estourmel, Bar, 4 septembre 1814, lettre inédite).

traient la reine Hortense! » Je m'enfonçai dans ma voiture, car j'avais aussi à redouter les témoignages d'une bienveillance trop marquée et je donnai l'ordre de partir sur-le-champ. La soirée était si belle que je fis arrêter ma voiture au bas de la montagne pour aller à pied. A mon grand étonnement, je vis arriver ces jeunes gens [qui me saluèrent par mon nom, me manifestèrent leur joie de revoir un instant la fille de leur Empereur]. Ils me proposèrent de me faire escorte jusqu'en haut de la montagne, ce que j'acceptai, ne pouvant me dérober à leurs politesses. L'un m'exprimait son désespoir sur l'état humiliant de la France ; l'autre eût mieux aimé reprendre les fers qu'il avait longtemps portés en Angleterre que de voir l'abaissement de notre armée. Ils parlaient de l'abdication forcée de l'Empereur, de sa fête qu'ils venaient de célébrer en dépit des défenses et juraient de ne jamais s'attacher à une dynastie amenée par l'étranger. Je cherchai à les calmer, à leur présenter le bonheur de la paix, la nécessité de se résigner aux circonstances et de se reposer après tant d'exploits : « Non »! s'écriaient-ils tous, « nous ne pouvons vivre et être humiliés. Souvenez-vous de nous. Si jamais vous en avez besoin, nous vous sommes tous dévoués. Un mot de vous suffira pour nous faire tout entreprendre. Voici nos noms et ceux de nos régiments. » A l'instant nous arrivions au haut de la montagne où se trouvait un arc de triomphe nouvellement élevé pour le duc de Berry qu'on attendait (1), à ce qu'ils me dirent, mais [ajoutèrent-ils] : « C'est vous qui le consacrerez la première, » et aussitôt, à la vue même des gardes chargés de protéger l'arc de triomphe,

(1) Le duc de Berry faisait à ce moment une tournée d'inspection dans les places fortes de l'Est.

ils m'entraînèrent aux cris de : Vive la reine Hortense ! « Quel bonheur », dirent-ils, « cet arc de triomphe ne sera pas inutile. » Il me tardait d'arriver à la poste ; j'avais l'air d'une coupable qu'on contraint, car, plus que jamais, une telle exaltation devait me déplaire. Lorsqu'il virent, à Phalsbourg, que j'allais voyager la nuit, ils voulurent m'accompagner à cheval et, voyant qu'ils n'étaient pas sensibles à l'idée de se compromettre eux-mêmes, j'eus toutes les peines du monde à leur persuader que ce dévouement, dont j'étais touchée, pouvait me nuire beaucoup. Ils me quittèrent enfin et je respirai. Je ne les ai jamais revus et je n'en ai jamais entendu parler depuis, mais on comprendra bien que, plus tard, lorsque j'appris que ces régiments se portaient au-devant de l'Empereur sous les ordres du maréchal Ney, je n'eus aucune incertitude sur le parti qu'ils prendraient.

J'arrivai sans accident à Saint-Leu (1) où je ne restai que peu de jours, les médecins m'ayant ordonné quelques bains de mer après les eaux minérales. Je partis pour le Havre, toujours seule avec une dame (2). Je gardai le plus strict *incognito*, assez embarrassée d'abord de ne pouvoir trouver de place dans une mauvaise auberge remplie d'Anglais ; mais le hasard me servit. J'avais dit à mon valet de chambre (3) d'aller frapper à toutes les portes sur le quai pour savoir s'il y avait une maison à louer. La première qu'il rencontra appartenait à deux vieux époux qui se disposaient à partir pour un

(1) Le 3 septembre 1814 (Charles NAUROY, *Le Curieux*, Paris, 1885-1888, in-8°, n° 40, p. 241).

(2) La Reine, accompagnée de Mlle Cochelet, quitta Saint-Leu le 6 septembre, à 3 heures de l'après-midi, pour arriver à destination le 8 septembre à 10 heures du matin.

(3) Vincent Rousseau.

de leurs domaines et qui, sans savoir qui j'étais, consentirent à céder leur maison sur l'assurance donnée par mon valet de chambre que nous étions des personnes honnêtes (1).

Je passai quinze jours fort tranquilles, prenant mes bains, me promenant à pied, occupée de lectures et dans le plus grand isolement. Je fus un jour priée à goûter à la campagne chez mes propriétaires (2). Des hortensias ornaient le parterre et le salon. On vanta cette fleur, on parla de la Reine qui lui avait donné son nom. Je n'étais pourtant pas encore reconnue, mais, bientôt, le bruit de ma présence, répandu dans la ville, me ramena mon antique couple confus, désespéré de mille inconvenances dont il se croyait coupable envers moi et dont il demandait pardon. Je les mis promptement à leur aise et ils m'apprirent que cette maison était la même où j'avais logé à l'âge de quatre ans, avec ma mère, lorsqu'elle s'était embarquée pour la Martinique. Le hasard m'y faisait retrouver après vingt-six ans. Que de choses dans cet intervalle! Par combien de vicissitudes heureuses et malheureuses, le pays et nous, n'avions-nous pas été entraînés depuis cette époque! On me présenta même le capitaine qui nous avait conduites (3). Cette reconnaissance charma mes hôtes devenus mes amis et ne fut pas sans intérêt pour moi.

Je revins encore à Saint-Leu (4), décidée à ne plus

(1) Les hôtes de la Reine s'appelaient M. et Mme Dubuc. Le salon occupait le premier étage, la chambre de la Reine le second et celle de Mlle Cochelet se trouvait au troisième, toutes prenant jour sur le quai par les deux uniques fenêtres de la façade (*Mémoires* de Mlle COCHELET, t. II, p. 132).

(2) Sur la côte d'Ingouville.

(3) Cf. *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. II, p. 160.

(4) La Reine et Mlle Cochelet quittèrent le Havre le 18 septembre

le quitter et à m'occuper exclusivement de l'éducation de mes enfants. J'éprouvai une sorte de satisfaction à penser que, dans le malheur qui les frappait, ils en retireraient au moins l'avantage d'une éducation forte, loin des Cours et des adulations et dans cette position qui force l'homme à puiser en lui-même sa propre valeur et à développer ses plus nobles facultés.

La saison était superbe. J'avais repris quelques forces et, après tant d'agitations, j'avais le droit de croire que le moment de jouir de quelque tranquillité était enfin venu. Elle ne fut pas de longue durée. Un matin, se présente à moi M. Briatte (1), jeune homme raide, sec, faisant l'important et digne de la négociation dont il se chargeait. Ancien secrétaire intime de mon mari en Hollande, il avait obtenu par sa protection une place de référendaire à la Cour des comptes de Paris et entretenait une correspondance avec lui. Alors il avait l'ordre de venir m'enlever mon fils aîné, que son père voulait avoir absolument. Il me faisait même valoir sa justice de me laisser le plus jeune. La lettre qui le redemandait était menaçante (2). Ce coup me désespéra. Quoique redouté depuis longtemps, il m'anéantit comme s'il eût été imprévu. C'est pour mes enfants que je vivais, pour eux que je me soignais et que mes forces se soutenaient encore. La pensée de ces êtres chéris avait seule soutenu mon courage contre tant de tourments. M'en séparer me faisait frémir. Je voulais réfléchir de sang-froid et ne

pour arriver à Saint-Leu le 19 à 9 heures du matin (*Archives nationales*, A B. XIX, 341, bulletin de police du comte Beugnot).

(1) M. Briatte avait été attaché à la maison du roi de Hollande, en 1808, comme chef du cabinet topographique. En 1812, il avait été nommé conseiller référendaire de 2e classe à la Cour des comptes, où, plus tard, il fut conseiller-maître.

(2) Cette démarche eut lieu à la fin de septembre 1814.

savais que sentir. Je me représentais pourtant tout ce qui pouvait nuire à mon fils loin de moi. La faible santé de son père ne le forcerait-il pas à négliger son éducation, à ne pas pouvoir former son caractère? [Sa santé même ne serait-elle pas compromise], son bon naturel altéré? La raison me paraissait tellement d'accord avec mes sentiments que je pris le grand parti de refuser et tous les jours je me fortifiais, je m'exaltais dans cette idée de résistance en la regardant comme un devoir. Je n'avais à faire valoir que la position de mon fils en France et cet intérêt, le premier de tous, de rester dans sa patrie. Je le fis. J'écrivis encore à mon mari que je lui amènerais ses enfants, mais je le conjurai de ne pas détruire leur sort, aussi heureux que les circonstances le permettaient, et j'attendis avec anxiété sa réponse qui me semblait devoir décider de ma vie.

Mon grand deuil fini, je songeai à remercier le Roi de l'autorisation donnée à mon séjour en France et du duché qu'il avait consenti à établir pour mes enfants, bien que l'empereur de Russie m'ait fait dire que je n'avais aucune démarche de remerciements à faire auprès de Louis XVIII après la mauvaise grâce que son ministre, M. de Blacas, et lui, avaient mise dans l'affaire des lettres patentes. Cependant je crus avoir contracté envers lui l'obligation d'une visite. Il était devenu le souverain de cette France où je comptais désormais vivre en particulière, où j'étais restée sans appui, entourée d'écueils, d'intrigues de tous genres. Déjà les méfiances grossissaient et je sentais que le moyen de leur enlever tout prétexte était de faire au Roi une visite de bienséance. Je la regardai comme indispensable. Cette démarche me fut même moins pénible qu'on aurait pu le supposer par la pensée que je

faisais bien et que, si j'étais mal reçue, le tort ne serait plus de mon côté. J'étais d'ailleurs décidée à me retirer si l'on me choquait par quelque inconvenance.

Je demandai une audience particulière que j'obtins facilement pour le lendemain matin à 11 heures (1). J'y menai une dame (2) et je priais M. Lavallette de me donner la main. On me fit entrer dans la salle du trône où j'avais si souvent attendu. Rien n'était changé. Les *N*, les aigles étaient partout comme autrefois, mais j'étais moins émue de tant de souvenirs qu'on aurait pu le supposer, toujours convaincue que le bonheur n'est pas pour ceux qui habitent les palais.

La duchesse de Devonshire (3) fut introduite dans la même salle que moi. Elle pria le duc de Gramont (4), qui était là, de la présenter à moi, et me parla avec enthousiasme de ma mère qu'elle aurait tant désiré connaître. Peu de moments après, le Roi me reçut dans son cabinet. Il se leva d'un air assez embarrassé, me fit asseoir près de lui et ne dit rien. Moi, avec l'assurance d'une personne qui ne peut pas oublier ce qu'elle est et ce qu'elle se doit, malgré tout ce qu'on faisait pour

(1) Cette visite aux Tuileries eut lieu le dimanche 2 octobre avant la messe (*Archives nationales*, F[7] 3784, bulletin de police du 4 octobre, et AB, XIX, 345, bulletin du 5 octobre : « On parle à Paris d'une audience qu'on dit avoir été accordée par le Roi dimanche avant la messe à Mme la duchesse de Saint-Leu. On cherche à deviner quel peut en avoir été l'objet dans les circonstances actuelles »).

(2) Mlle Cochelet.

(3) Élisabeth Hervey, veuve en premières noces de M. Foster, était la deuxième femme de W. Cavendish, duc de Devonshire. Née en 1759, elle mourut à Rome le 29 mars 1824.

(4) Antoine-Louis-Marie de Gramont, né à Paris le 17 août 1755, mort à Paris le 28 avril 1836, était duc de Guiche depuis le 16 avril 1780 et duc de Gramont depuis 1799. Avant la Révolution il avait été mestre de camp de la Reine-dragons. En 1814, il était capitaine d'une compagnie de gardes du corps et premier gentilhomme de la chambre. Il avait été nommé lieutenant-général le 8 août 1814.

qu'elle ne s'en souvînt plus, je lui adressai la parole la première et lui témoignai le désir que j'avais de le voir pour le remercier. Il se remit aussitôt et fut constamment obligeant et même galant. On me l'avait peint comme un homme spirituel et faux. Je lui trouvai au contraire de la simplicité et de la bonhomie. Il m'exprima le regret de n'avoir pu connaître ma mère. A ces mots, je répondis qu'il lui devait un souvenir puisque, dans tout le bien qu'elle avait fait en France, elle avait été bien souvent utile aux personnes attachées à sa famille. « Je le sais », dit-il, « à la Martinique, c'était une bonne royaliste ». Réflexion assez singulière sur la femme de l'Empereur Napoléon ! Après que je lui eus exprimé le bonheur que je trouvais à vivre tranquille en France et à faire élever mes enfants, il me fit cette question : « Est-il vrai qu'un jour, Bonaparte, étant fort bien habillé et vous demandant comment vous le trouviez, vous répondîtes : L'épée de connétable vous irait beaucoup mieux (1). » Interdite à cette demande, je trouvai mieux de ne pas y répondre. [Je n'avais jamais tenu ce propos.] Autrefois, dans ma prédilection pour une vie douce et retirée, j'avais pu sans doute manifester quelque crainte sur une grandeur qui effrayait mon amour de la simplicité, mais avouer un sentiment auquel on semblait donner un sens, m'eût paru un acte de faiblesse envers le glorieux passé de l'Empire. Je cherchai à ne pas blesser, s'il était possible, un vieillard, et je lui répondis : « On m'a fait dire autrefois beaucoup de choses sans s'inquiéter de la vérité, mais ce qui est de toute vérité aujourd'hui, c'est qu'unique-

(1) Cette légende a été recueillie par le général de Ricard qui situe l'incident à l'époque du couronnement (général de Ricard, *Autour de Bonaparte. Fragments de mémoires* publiés par L. Xavier DE RICARD, Paris, Savine, 1891, in-16, p. 213).

ment occupée de l'éducation de mes enfants, je n'aspire qu'au repos (1). »

Il sentit, je crois, sa maladresse et tâcha de la réparer par beaucoup de mots obligeants. Il se leva et moi aussi, me demanda la permission de m'embrasser, me baisa la main et ajouta qu'il serait heureux de me voir quand je voudrais, en public ou en particulier. Je lui répondis que je me regardais comme une vieille femme retirée du monde. A ce mot de vieille femme, il se mit à rire et j'ajoutai que je ne retournerais jamais dans le monde mais que, s'il pouvait le désirer, je le verrais quelquefois avec plaisir en particulier (2).

[Dans la conversation, il avait paru souhaiter que je visse les autres membres de sa famille, mais je ne crus pas qu'il y eût une obligation pour moi. D'ailleurs, tout ce qui me revenait d'eux personnellement, leur haine pour tout le passé et leur désir de l'anéantir ne me donnaient pas l'envie de les voir. Je m'en tins à cette visite] (3).

Après ma réception, le duc de Gramont et tous les habitués de la Cour, anciens et nouveaux visages, vinrent à moi avec sollicitude et me demandèrent si j'avais été satisfaite du Roi. Je leur répondis que je n'avais qu'à m'en louer et ils s'empressèrent tous de me reconduire.

A mon retour chez moi, tous mes amis s'informèrent

(1) Sur le manuscrit rouge, en marge, la Reine a écrit de sa main une autre version de sa réponse, qu'elle a ensuite biffée. Elle est ainsi rédigée : « Car, sans avoir tenu ce propos, si j'avais laissé voir autrefois combien je redoutais toute élévation, l'avouer à présent n'était pas digne pour l'Empereur, le nier n'était pas poli pour le Roi. Je lui répliquais donc seulement en souriant. »

(2) Voir une lettre d'Hortense à Alexandre, Saint-Leu, 4 octobre 1814 (S. Goriainov, *Revue de Paris*, 15 octobre 1907, p. 680)

(3) Ces passages ne se trouvent que sur le manuscrit vert.

si j'avais été contente et s'écrièrent : « Si le Roi est bon pour vous, il nous ramènera à lui. » Le Roi raconta cette entrevue à tout le monde et me vanta beaucoup.

L'amitié de l'empereur de Russie m'avait attiré bien des ennemis ; les éloges du Roi achevèrent de soulever contre moi toute la haute société. La duchesse d'Angoulême, même, en montra de l'humeur, dit-on. Les courtisans intimes allèrent jusqu'à plaisanter le Roi sur son enthousiasme pour moi et le moyen de me rendre libre et de m'épouser.

Enfin, pendant quelques jours, je fus le sujet des conversations de la Cour. On m'en rapporta une qui eut lieu au coucher du Roi. « Je n'ai jamais vu », avait-il dit, « et je m'y connais, de femme avoir des manières plus agréables et plus distinguées. » Le duc de Duras (1) prit la parole et dit : « Il est vrai, Sire, qu'elle est charmante. C'est dommage qu'elle soit si mal entourée. Elle ne reçoit que des jeunes gens qui tiennent des propos sur votre gouvernement et qui sont les ennemis de Votre Majesté. » Tout le monde se tut et le Roi finit la conversation. Voilà comment j'entrais dans cette nouvelle vie que je m'étais promise si paisible, et que la jalousie, un peu de succès, beaucoup de tourments domestiques allaient rendre si orageuse.

Ma maison ne se composait plus que de Mme de Boubers, revenue près de moi depuis le départ du Roi de Rome, Mlle de Courtin, jeune personne que j'avais fait élever à Écouen (2), et Mlle Cochelet, mon ancienne

(1) Amédée-Bretagne-Malo de Durfort, né à Paris le 5 avril 1771, maréchal de camp et premier gentilhomme de la Chambre de Louis XVIII, duc de Duras depuis le 20 mars 1800. Il mourut à Versailles le 1er avril 1838.

(2) Élisa de Courtin avait été ensuite secrétaire de Mme Campan, surintendante d'Écouen. Elle épousa Casimir Delavigne le 1er novembre 1830 à Paris et mourut, 14, rue Lafayette, en décembre 1863.

lectrice. Une chose singulière, c'est que cette dernière, remplie de bonnes qualités, se trouva par hasard l'intermédiaire entre l'empereur de Russie et nous. Elle lui écrivit. Elle en reçut des réponses fort aimables. On la crut dès lors une personne marquante en Europe et le monde l'attaqua aussi sur des intrigues imaginaires (1). Je conservais encore près de moi, en hommes, MM. de Marmol, Devaux et l'abbé Bertrand pour mes enfants.

J'habitais toujours Saint-Leu. Le curé, brave homme qui m'était attaché, au retour d'un petit voyage qu'il fit à Paris, me rapporta que l'on m'accusait déjà de tenir des conciliabules à ma campagne. Je ne pouvais imaginer la cause de ces bruits, car je ne recevais plus que quelques amis, et la promenade, le dessin, la musique, la lecture employaient tous nos moments, et ceux qui venaient me voir dans la journée se conformaient aussitôt aux habitudes du château. Les dessinateurs les plus novices divertissaient bien quelquefois les plus savants, mais ils étaient forcés de travailler comme eux, ce qui donnait au salon l'air d'une école et à ceux qui l'occupaient la gaieté des écoliers.

Cf. Mme Fauchier-Delavigne, *Casimir Delavigne intime*, Paris, Société française d'imprimerie, 1907, in-8°, et journal *le Temps*, numéro du 7 décembre 1863. — « Elle est née de parents qui ont péri à Saint-Domingue ; ...elle est nièce de M. Courtin, secrétaire général des Ponts-et-Chaussées ; elle excelle dans tous les genres » (Mme de Laplace à Élisa, 13 juillet 1817, dans Paul Marmottan, *Lettres de Mme de Laplace*, *loc. cit.*, p. 41).

(1) Sur le manuscrit rouge, ce passage, ajouté en marge, est de la main de la Reine. Mlle Cochelet a, dans ses *Mémoires*, publié les lettres d'Alexandre. Un rapport de police de 1827, conservé aux Archives nationales, F^7 6669, dossier Parquin, parle de Mlle Cochelet comme d'une personne « qui, dans le monde diplomatique, a acquis le renom d'une intrigante dangereuse » et qui n'est qu'une « babillarde vaine et inconséquente mais nullement à craindre ».

La lettre de mon mari, en réponse à la mienne, vint tout à coup troubler ces innocentes occupations. Il ne voulait rien entendre à mes représentations et, si mon fils ne partait à l'instant pour venir le rejoindre, il me menaçait de se le faire rendre par la justice. Je me vis forcée de quitter la campagne où je comptais rester l'hiver pour venir consulter à Paris (1). J'étais au désespoir, incertaine à qui m'adresser, dans une ignorance complète de tout ce qui avait rapport à de telles affaires. Je n'avais qu'une idée fixe : l'impossibilité de me séparer de mon fils et le désir de le conserver à tout prix. Mes amis me représentaient que, dans ma position, l'éclat d'un procès serait la chose la plus nuisible pour moi, qu'on saurait profiter des moindres circonstances pour me faire du tort ; que la politique du gouvernement était de rabaisser le nom que je portais. Mon frère même m'écrivit de Vienne que son opinion et celle de l'empereur de Russie était de ne pas soutenir ce procès. Je comprenais tout cela. Je sus même, à n'en pouvoir douter, qu'on désirait lui donner assez d'importance pour faire diversion aux débats de la Chambre des députés. Mais, lorsque je mettais dans la balance la perte de mon fils et tout ce que je redoutais pour lui près de son père, je regardais comme un sacrifice nécessaire à son bonheur de résister et je préférai me livrer plutôt à la censure du monde.

Je devais me laisser entièrement conduire, car à peine savais-je ce que c'était qu'un procès. On me donna pour avocat M. Bonnet (2). Il m'en choisit d'autres

(1) La Reine revint s'installer rue Cerutti (redevenue rue d'Artois) le 16 novembre 1814.

(2) Louis-Ferdinand Bonnet, né à Paris le 10 juillet 1760, mort à Paris le 6 décembre 1839, avait été l'avocat du général Moreau et fut plus tard celui de Louvel. Bâtonnier en 1816, il devint ensuite député

tels que Bellart (1), Laborie (2), Delacroix-Frainville (3). Je lui remis tous mes papiers, toutes les lettres de mon mari, son abdication, les droits que lui et l'Empereur m'avaient attribués sur mes enfants et qui m'avaient toujours rendu seule arbitre de leur destinée (4). Mon cœur se brisait chaque fois que je voyais ces étrangers pénétrer mes secrets domestiques et s'apprêter à rendre public ce qui aurait dû se décider entre mon mari et moi. Je lui avais écrit encore une fois qu'au printemps je lui mènerai mes enfants et je lui demandais grâce pour cet hiver. Mais mon mari avait exigé qu'on commençât la procédure, et son chargé d'affaires, si fier de représenter dans la plus petite fonction un Roi, même détrôné, chercha à aigrir les esprits au lieu de les rapprocher. Il ne voulut entrer dans aucun arran-

de Paris et fut nommé le 18 janvier 1826 conseiller à la Cour de cassation. Il a publié *Discours, plaidoyers et mémoires*, Paris, Warée, 1839, 2 vol. in-8°, sans y insérer ses plaidoiries pour Hortense.

(1) Nicolas-François Bellart, né à Paris le 20 septembre 1761, mort à Paris le 7 juillet 1826, avait été le conseil de Menou, de Moreau et de Mlle de Cicé. Président du conseil général de la Seine sous l'Empire, il avait signé l'adresse du 1er avril 1814 où la haine de l'Empereur est poussée au paroxysme. Député de la Seine à la Chambre introuvable, il fut nommé procureur général le 14 août 1815 et prononça les réquisitoires des affaires Ney et Louvel.

(2) Antoine-Athanase Roux de Laborie, né à Albert le 23 février 1769, mort à Paris le 2 juillet 1842, était un ancien oratorien et avait pris part à la fondation du *Journal des Débats*. Inscrit au barreau en 1811, il avait été en 1814 secrétaire du gouvernement provisoire. Député de la Somme le 22 août 1815. Il sera parlé tout à l'heure de son rôle dans l'affaire Maubreuil.

(3) Joseph Delacroix-Frainville, né à Chartres le 26 juillet 1749, mort à Paris le 28 décembre 1831. Bâtonnier. Il avait défendu Mme de Mirabeau contre son mari et il défendit plus tard le maréchal Ney. Il fut élu député d'Eure-et-Loir le 11 septembre 1819.

(4) Le fils de l'avocat de la Reine, Jules Bonnet, lui-même avocat, a publié dans *Mes souvenirs du barreau, loc. cit.*, p. 438, une *Note sur la vie intérieure de Mme la duchesse de Saint-Leu et sur l'éducation donnée par elle à ses enfants*, remise par Hortense à son défenseur.

gement, accorder aucun délai et dit qu'il exécuterait les ordres d'un père (1).

Ce que j'eus à souffrir dans ce procès est incroyable. La plupart des avocats, en se chargeant d'une cause, pensent d'abord à eux. Ils veulent briller et ils négligent de s'identifier avec leurs clients. J'avais expressément recommandé à M. Bonnet de ne jamais parler de mon mari qu'en termes honorables, de se souvenir du nom que je portais, que je respectais, et surtout de ne prononcer celui de l'Empereur Napoléon que comme je l'aurais prononcé moi-même (2) ; mais, à peine m'écoutait-il, plus attentif à préparer déjà quelque effet saillant, quelque trait spirituel pour l'audience qu'à bien examiner ma situation particulière et en étudier toutes les convenances auxquelles j'attachais tant de prix. Enfin, il semblait plus soigneux de sa réputation que de la mienne. Le premier article qui parut dans un journal était dirigé contre mon mari (3). J'en fus désolée et quelqu'un (4), à ma prière, se chargea de faire insérer le lendemain, sans parler de moi, quelques louanges sur celui qu'on attaquait. Il était plaisant de me voir

(1) Hortense à Alexandre, 26 octobre 1814 : « Décidément je n'ai rien pu obtenir de mon mari, il vient d'envoyer sa procuration à des hommes d'affaires » (*Revue de Paris*, 15 octobre 1907, p. 693).

(2) « Ce serait une lâcheté, écrivait Hortense à Bonnet, qui aurait l'air de venir de moi que de ne pas oser donner à l'Empereur un titre qui lui a été conféré par toute la France » (Lettre citée par GAILLY DE TAURINES, *la Reine Hortense en exil*, Paris, Hachette, 1914, in-16, p. 67). Bonnet n'en affecta pas moins de ne parler à peu près exclusivement que de Bonaparte.

(3) Le *Journal de Paris* du 23 janvier 1815 avait publié un article auquel la Reine n'avait pas voulu répondre. Ce même journal, dans son numéro du 29 janvier, publia un second article intitulé : *Histoire d'un grand procès entre un roi et une reine pour un petit duc*, signée : A. MARTAINVILLE. Toute la presse d'ailleurs s'occupa de ce procès.

(4) Ce fut M. Desprès que la Reine chargea de cette mission.

occupée à me défendre contre mon mari et à le défendre en même temps contre les autres. De nouveaux articles nous tournèrent tous les deux en ridicule et j'étais toujours la plus maltraitée. Je n'y fus pas plus sensible qu'au reproche que m'adressa l'avocat de mon mari (1), d'abandonner dans le malheur celui dont j'avais partagé l'élévation, moi qui avais consumé ma jeunesse et ma santé en de vains efforts pour le rendre heureux, moi que son triste caractère conduisait par degrés au tombeau (2). Ma conscience était trop au-dessus de cette injuste accusation pour en être émue : mon véritable chagrin était de fixer l'attention du monde. Ah ! combien ma devise : *Moins connue, moins troublée* était faite pour moi (3) ! Mais, plus j'appréciais le bonheur de vivre ignorée, plus le sort semblait se jouer de mes désirs en me replaçant sur un théâtre où régnait toujours le trouble et l'agitation. On me dit qu'il fallait absolument faire quelques démarches près des juges (4) et leur envoyer ensuite quelqu'un à moi, que c'était l'usage. Je ne pouvais le concevoir. Il me révoltait ; cette espèce de manège me semblait indigne de la justice et de moi.

(1) L'avocat de Louis était Me Tripier, assisté de Me Billecocq.

(2) Les plaidoiries des avocats occupèrent les audiences des 7, 19, 27 janvier, 3 et 10 février 1815. Le procureur du Roi, M. Courtin, après deux remises à huitaine, développa ses conclusions, favorables à Hortense, le 24 février. Le jugement fut rendu le 8 mars.

(3) Le 8 juin 1819, la Reine écrivait à M. de la Garde : « On a un peu changé ma devise en vous la donnant : *Moins connue, moins troublée* est celle que j'avais prise depuis longtemps... Dans des temps plus brillants, des amis y avaient ajouté : *Mieux connue, mieux aimée* : c'est qu'ils connaissaient toute mon ambition » (*Album artistique de la reine Hortense*, Paris, Heugel, typ. Plon, 1853, p. 23).

(4) Voir *Archives nationales*, F^7 3784, bulletin de police du 29 novembre 1814 sur une démarche d'Hortense auprès du chancelier.

M. Courtin, procureur du Roi (1), qui devait donner les conclusions dans mon procès, vint un matin sur l'invitation d'une personne de mes amis. Que pouvais-je lui dire de mes affaires? Je désirais conserver mon fils. Il le savait comme moi. Aussi, au lieu de m'entretenir de cet objet, il me raconta, sous le plus grand secret, un interrogatoire bien extraordinaire dont il avait été chargé quelques jours avant. Un nommé M. de Maubreuil, après avoir volé tous les diamants de la reine de Westphalie (2), avait été arrêté sur la demande de l'empereur de Russie (3). Le ministre russe avait donné l'ordre de poursuivre l'affaire et de rechercher les diamants. Le gouvernement français avait été obligé de commencer l'instruction. Dans le premier interrogatoire subi par Maubreuil, il avait déclaré à M. Courtin que, pendant la courte durée du gouvernement provisoire, le prince de Bénévent l'avait fait venir et l'avait chargé d'assassiner toute la famille de l'Empereur Napoléon (4), que M. Laborie lui avait transmis les instructions en détail, qu'étant même parti avec tous les pleins pouvoirs, une réflexion l'avait arrêté. Incertain si cet ordre comprenait l'Impératrice

(1) Eustache-Marie-Pierre-Marc-Antoine Courtin, né à Rouen le 14 septembre 1769, était procureur impérial au tribunal de la Seine. Il fut préfet de police du 2 au 7 juillet 1815 et mourut le 22 février 1839.

(2) Le 21 avril 1814, à 6 heures du matin, la berline de la reine de Westphalie, qui venait de Paris et rejoignait Jérôme, avait été arrêtée à un quart de lieue de la poste de Fossard, sur la route de Fontainebleau à Sens, par Maubreuil, Dasies et leurs complices qui volèrent toutes ses caisses. Sur toute cette affaire, voir Frédéric Masson, *l'Affaire Maubreuil*, Paris, Ollendorf, 1907, in-16.

(3) M. de Nesselrode avait fait remettre, dès le 21 avril, à M. de Vitrolles une protestation énergique où il désignait nominativement les deux chefs de l'expédition.

(4) Cf. Frédéric Masson, *l'Affaire Maubreuil*, *loc. cit.*, p. 96 et p. 181.

Marie-Louise et son fils, comme appartenant à l'empereur d'Autriche, et craignant de commettre une erreur, il était revenu auprès de M. Laborie qui, avec humeur, lui avait répondu : « De ces deux-là, vous en ferez ce que vous voudrez, mais partez vite. » M. le procureur du Roi avait envoyé cet interrogatoire au gouvernement (1) et, de suite, malgré les sollicitations du ministre de Russie, l'affaire avait été arrêtée et M. de Maubreuil remis en prison indéfiniment (2). Je promis le secret à M. Courtin et je l'ai gardé.

Qu'on juge de mon émotion en revoyant celui que quelques-uns de ses confrères m'avaient choisi pour avocat, ce même Laborie, qui, peu de temps avant, avait donné l'ordre d'un assassinat général de ma famille ! Je le regardais plus fixement. Il m'inspirait plus de pitié que d'horreur. Je croyais découvrir en lui, malgré la fausseté de son regard, un air d'embarras avec moi. Que de réflexions devaient faire naître la connaissance de cet horrible projet !

Il ne me laissait plus de doute sur les ennemis qui m'environnaient et dont la vie la plus calme et la plus retirée n'avait pu me garantir. J'en découvrais tous les jours de nouveaux. Leur haine ne me pardonnait pas d'avoir encore une position fixe, une maison, quelques amis. Les ingrats étaient ceux que je gênais le plus. Ne pas venir me voir après tant d'obligations contractées envers moi et ma famille était un tort dont il fallait me faire un crime, et, alors, il était facile de dire : « C'est chez elle que se réunissent les mécontents. On y parle

(1) Ce fut malgré Courtin que fut rendue l'ordonnance du 3 décembre 1814 par laquelle le tribunal de la Seine se déclara incompétent.

(2) Maubreuil fut libéré le 19 mars 1815, la veille du retour de l'Empereur.

mal du Roi et de sa famille. On ne peut plus aller là. » Si, dans quelque coin de la France, il éclatait le moindre mouvement, aussitôt j'étais accusée d'en être l'auteur. C'est avec de tels propos que s'acquittaient envers moi ceux qui me devaient quelque reconnaissance, et, pourtant, on devait penser que si l'on complotait, que si l'on tenait des propos contre le gouvernement, ma position était si délicate et ma maison devait être si surveillée qu'elle était justement la seule où toute manifestation politique dût être interdite.

Une seule fois que se trouvaient réunis chez moi à Paris MM. de Broglie (1), de La Bédoyère, de Flahaut, de Ségur (2), Lavallette et Perregaux (3), on discuta si, pour soutenir les principes de la liberté promise à la nation, on ne devait pas engager le général Exelmans à résister à un ordre du ministre qui l'éloignait arbitrairement de Paris, quoique le général ne fût pas en activité de service, et tous étaient d'accord qu'il fallait résister à l'acte ministériel (4). Je me levai en disant à ces messieurs que leur discussion était beaucoup trop sérieuse pour moi. Je les laissai seuls la continuer et, en effet, je me retirai dans mon appartement. Ils se séparèrent aussitôt après et jamais on ne

(1) Le duc Victor de Broglie.

(2) Paul-Philippe, le futur membre de l'Académie française.

(3) Alphonse-Claude-Charles-Bernardin Perregaux, fils du régent de la Banque de France, était né à Paris le 29 mars 1785. Il y mourut le 9 juin 1841. Il fut chambellan de Napoléon Ier, auditeur au conseil d'État, puis, sous la Restauration, pair de France.

(4) La police avait saisi le 27 novembre 1814 une lettre d'Exelmans à Murat. Le 10 décembre, Soult, ministre de la Guerre, donna l'ordre au général de se rendre à Bar-sur-Ornain, sa ville natale. Celui-ci, relevé de ses fonctions d'inspecteur de la cavalerie le 12 novembre 1814, demanda un délai, puis refusa de partir. Son domicile fut envahi; il parvint à s'échapper. Traduit devant le conseil de guerre de Lille, il se constitua prisonnier et fut acquitté.

parla depuis devant moi d'aucune question politique (1).

En venant m'établir à Paris pour mon triste procès, je ne comptais recevoir que quelques amis, mais tous ces bruits de complots qui se répandaient sur moi me déterminèrent à admettre, une fois par semaine quelques étrangers, des Anglais qui avaient inutilement demandé à m'être présentés. En leur donnant accès dans mon intérieur, j'espérais qu'ils rediraient avec impartialité ce qu'ils avaient vu et qu'ils contribueraient ainsi à faire connaître la vérité qu'on se plaisait tant à dénaturer. Je ne me trompais pas. M. Bruce (2), jeune Anglais intéressant par la noblesse et la candeur de son caractère, par ses longs voyages en Afrique et que j'avais vu quelques fois, se trouva dans une maison où la duchesse de Mouchy (3), Mme Moreau et une dame Hamilton (4) s'étonnaient que le Roi eût autorisé mon

(1) Cf. *Mémoires* de Mlle Cochelet, t. II, p. 294.

(2) Le même qui, depuis, contribua à sauver M. Lavallette *(Note de la reine Hortense)*. — Michel Bruce, né à Londres, qui avait alors vingt-cinq ans, avait voyagé en Syrie avec lady Stanhope. A la suite de sa généreuse intervention dans l'évasion de Lavallette, il fut condamné le 27 avril 1816 à trois mois de prison. Cf. *Procès des trois Anglais, Robert-Thomas Wilson, John-Ely Hutchinson, Michel Bruce et autres*, Paris, Guillaume, 1816, in-8°, p. 36.

(3) Nathalie-Luce-Léontine de Laborde-Méréville, fille du banquier, avait épousé en 1790 Charles-Arthur-Tristan-Jean-Languedoc de Noailles, prince de Poix, qui en 1814 avait pris le titre de duc de Mouchy (*Mémoires* de Mme de Boigne, t. I, p. 372). Elle mourut le 23 décembre 1835.

(4) Il ne s'agit pas ici d'Emma Lyon, la maîtresse de Nelson, alors dans la misère à Calais où elle mourut le 15 janvier 1815. La dame Hamilton dont parle Hortense doit être lady Mary Hamilton, fille d'Alexandre Leslie, comte de Leven, mariée en premières noces au docteur James Walker, en secondes noces à Robert Hamilton of Jamaïca. Elle était née à Edimbourg en 1739 et mourut à Amiens en 1816. Auteur de romans, elle avait eu, de son premier mariage, deux filles dont l'une épousa l'académicien Jouy et l'autre, Élisabeth, le général baron Thiébaut, l'auteur des *Mémoires*.

séjour en France et présentaient mes soirées comme entièrement consacrées à des projets contraires au gouvernement. Il s'éleva vivement contre de telles assertions : « Vous n'y allez pas, mesdames, et moi j'y vais, et je déclare que c'est la seule maison de Paris où on retrouve encore ce salon français si justement vanté autrefois dans toute l'Europe et qu'on cherche en vain chez vous. Là, du moins, on sait causer sans disputer sur la politique. On s'occupe de littérature, des arts et l'on n'y dit jamais du mal de personne. » L'injustice, cette fois, me valut un défenseur dévoué (1).

J'avais donné la permission à M. Boutiaguine, chargé d'affaires de Russie, de venir chez moi même les jours où je ne recevais que ma société intime. Je ne redoutais pas d'avoir un témoin de ce qui s'y passait.

J'évitais tout entretien sur la politique, heureuse

(1) *Archives nationales* F[7] 3784. Bulletin de police du 16 décembre 1814 : « On ordonna il y a quelque temps des informations sur la conduite que tenait la duchesse de Saint-Leu et sur la société qu'elle recevait. Voici leur résultat : Mme la duchesse se lève tard, passe ordinairement sa matinée à peindre. On voit souvent le matin chez elle des peintres, entre autres MM. Garneray, Richard et Thiénon. On y voit aussi des gens d'affaires qui viennent conférer avec elle sur le procès qui se suit contre son époux, procès qui lui donne beaucoup de chagrin. Elle se promène souvent avec ses enfants. Il y a deux fois par semaine réunion chez elle. Les autres jours elle voit peu de monde. Parmi les personnes qui forment sa société habituelle, on distingue les généraux Colbert, Belliard, Lascours, le général de Rivière, aide de camp de Monsieur, M. Sosthènes de La Rochefoucauld et M. Mejean, ex-secrétaire de son frère le prince Eugène. Deux habitués particuliers de la maison sont un abbé Bertrand et un baron Devaux. Ce dernier passe pour être bien accueilli à la Cour et chez les ministres. Lundi dernier la duchesse a reçu beaucoup plus de monde qu'à l'ordinaire. On y remarqua le duc et la duchesse de Bassano, Mme Delaborde, le maréchal Ney, les généraux Flahaut et Marchand; beaucoup d'Anglais et d'Anglaises s'y trouvaient aussi. La maison de Mme la duchesse est tenue sans faste. Il y règne beaucoup d'ordre. Mme la duchesse est très aimée des personnes qui l'entourent. »

de penser que je n'en dépendais plus. Cependant, pouvais-je rester étrangère aux plaintes de véritables Français lorsqu'ils se voyaient humiliés et l'étranger seul dominer chez eux? Je m'efforçais seulement de les calmer, mais de nouveaux actes venaient bientôt exciter de nouveaux murmures. Le frère du fameux George Cadoudal venait d'être anobli (1). Était-il croyable que les Bourbons s'avouassent ainsi hautement les complices de l'assassinat? Mme Moreau fut autorisée à prendre le titre de maréchale, et son mari était mort dans les rangs ennemis (2) ! On me pria de recommander quelqu'un à M. Pozzo di Borgo pour être placé. Il eut la naïveté de me dire : « On ne peut rien obtenir de M. de Blacas. Croirait-on qu'il m'a promis une place depuis longtemps pour un homme qui a les plus grands droits, puisqu'il nous a aidés à prendre Paris, et il ne l'a pas encore donnée ! » Je restai interdite ; je ne demandai plus rien. J'avais rougi de recommander un homme honorable à celui qui osait se vanter à moi de protéger un traître.

Ma patrie était donc asservie, des étrangers lui dictaient des lois. Comment blâmer l'indignation de ceux qui se souvenaient trop que c'était elle qui en dictait la veille? Mais je sentais qu'il fallait renfermer ses plaintes. Je craignais tant la vivacité de nos jeunes Français qui s'exaspéraient tous les jours davantage, et moi, d'une prudence toujours inquiète, je m'emparais de ce souvenir même de puissance et de gloire pour

(1) Les deux frères de Cadoudal, Joseph et Louis-Georges, reçurent des lettres patentes du 16 décembre 1815 — un an plus tard qu'il est dit ici — qui les maintenaient en la noblesse conférée à leur père par la lettre royale de Mittau, 7 décembre 1805.

(2) Elle fut admise aux honneurs de la Cour, avec rang de veuve de maréchal de France, le 18 octobre 1814. Les frères et neveux du « maréchal Moreau » furent anoblis par décisions royales du 8 octobre 1814.

les ramener à des sentiments plus paisibles. Je leur représentais que nos armes avaient porté le nom français au dernier degré de l'illustration, qu'il ne manquait plus que le repos pour en jouir, que la paix avait des douceurs qu'il était temps de connaître et d'apprécier et que je les engageais à chercher. Ainsi s'apaisaient par degrés les doléances sur la triste politique et une conversation moins irritante et plus agréable à tous leur succédait enfin. Toujours les mêmes occupations, la musique, le billard, la lecture remplissaient toutes nos soirées. Je n'en passais jamais une seule hors de chez moi, et mon salon était devenu si agréable et si recherché, à cause de la réunion des personnes les plus distinguées, que ce petit succès me suscita un nouveau genre d'inimitié, plus redoutable encore : celle des jeunes femmes qui ne se bornèrent pas à m'attaquer sur la politique.

MM. de Flahaut (1), de La Bédoyère, de Latour-Maubourg (2), de Canouville (3), de Lascours (4)

(1) Le 31 décembre 1814, M. de Flahaut avait reçu l'ordre de quitter Paris sur-le-champ et de se rendre à Périgueux pour attendre de nouveaux ordres. Il répondit par lettre du 1er janvier 1815 que sa santé ne lui permettait pas d'exécuter ces instructions et qu'il offrait sa démission. Le ministre, se montrant sceptique, exigea un certificat médical pour ne pas voir dans ce geste un simple refus d'obéissance. Flahaut produisit un certificat des docteurs Bourdois et Moreau, daté du 6 janvier 1815, constatant des « attaques de sciatique à la cuisse gauche » *(Archives administratives de la Guerre)*.

(2) Just-Pons-Florimond de Fay, marquis de Latour-Maubourg, né à Paris le 9 octobre 1781, mort à Rome le 23 mai 1837, avait été auditeur au conseil d'État, secrétaire d'ambassade à Constantinople, puis, en 1813, ministre plénipotentiaire en Wurtemberg. Il fut, sous la Restauration, ministre à Hanovre, ambassadeur en Saxe et à Constantinople.

(3) Alexandre-Charles-Marie-Ernest de Canouville, né à Paris le 22 février 1784, mort le 22 septembre 1863, avait été fait baron de l'Empire le 22 octobre 1810. Il fut maréchal des logis du palais de l'Empereur et conseiller d'État.

(4) Louis-Joseph-Élisabeth-Fortuné de Renaud de Boulogne,

allaient tous les soirs chez Mme de Girardin (1). Mme Alfred de Noailles (2), une des jeunes femmes qui avaient été au-devant des Alliés le jour de la prise de Paris, s'y rendait aussi. Elle était aimable, piquante et une de celles qui répandaient le plus d'agréments sur ces soirées. L'espèce de guerre que se livraient les opinions diverses animait la conversation d'un intérêt plus vif, et, comme il est difficile de se déclarer l'ennemi d'une jolie femme, on se disputait juste ce qu'il fallait pour se retrouver le lendemain. Elle avait beaucoup engagé ces messieurs à venir dans sa famille, à se rapprocher de la nouvelle Cour, mais inutilement. Ils étaient déterminés à suivre la ligne qu'ils s'étaient tracée. Elle ne faisait donc plus d'instances, mais trouvait un grand charme à voir des jeunes gens de mérite auxquels elle livrait même assez souvent ses vieux et ridi-

baron de Lascours, né à Boisset-et-Gaujac (Gard) le 17 septembre 1786, mort au même lieu le 28 janvier 1850, élève à l'École de Fontainebleau le 9 juin 1803, sous-lieutenant au 3e dragons le 23 janvier 1804, lieutenant, aide de camp de Sébastiani le 16 mai 1806, capitaine le 10 novembre 1807, chef d'escadrons le 2 janvier 1811, adjudant commandant, chef d'état-major du 2e corps de cavalerie de la Grande Armée le 14 juin 1813, sous-lieutenant aide-major à la 5e compagnie des Gardes du Corps le 1er juin 1814, lieutenant aide-major le 10 novembre 1814. Il fut mis en non-activité le 1er août 1815, puis nommé colonel de la Légion de la Marne le 12 octobre 1816, maréchal de camp le 6 septembre 1830, lieutenant-général le 26 avril 1841.

(1) Mme de Girardin (Fidèle-Henriette-Joséphine de Vintimille du Luc) était née le 16 janvier 1789, et avait épousé le 21 juin 1811 le général Alexandre-Louis-Robert de Girardin. Elle mourut le 29 décembre 1864.

(2) Clotilde-Marie-Antoinette-Léontine de Noailles, née le 22 juillet 1791, fille de la duchesse de Mouchy, avait épousé le 15 avril 1809 son cousin germain Alfred-Louis-Dominique-Vincent de Paul de Noailles, baron de l'Empire le 31 janvier 1810, capitaine et aide de camp de Berthier, tué à la Bérésina le 28 novembre 1812. Elle mourut le 13 septembre 1851 au château de Mouchy. Elle avait été élevée à Saint-Germain avec la Reine.

cules amis, préférant à l'ennui de leur société une querelle avec ses ennemis. A mon arrivée de Saint-Leu, tous ces messieurs qui, avec MM. de Ségur, Lavallette, de Broglie, Mollien, Molé, depuis longtemps composaient mes soirées, y revinrent aussitôt. De là sans doute cette haine implacable que m'a vouée Mme Alfred de Noailles. J'étais sans cesse l'objet de ses attaques. Je ne la confondais pas avec Mme Just de Noailles qui fut toujours douce et bonne (1) ; mais sa cousine dit un jour chez elle, devant beaucoup de monde, que ma maison était le rendez-vous des jeunes gens les plus dangereux, auxquels je montais la tête, qu'il fallait se méfier de leurs complots, que M. de La Bédoyère était un véritable jacobin ; enfin chacun eut sa méchanceté. Tous en furent instruits par divers rapports, M. de La Bédoyère par sa femme dont une amie était présente, et moi par M. Boutiaguine, car il y avait des ministres étrangers dans cette réunion. Mes amis étaient révoltés et furieux de ce qu'une jeune femme élevée avec moi cherchât à me faire un tort si grave, à compromettre mon repos et la santé de mes enfants, à abuser lâchement de la faiblesse de ma nouvelle position. Ainsi l'exagération des uns faisait naître l'exagération des autres et je me trouvais, moi si calme, le but des coups comme le but de la défense. Comment ne pas être atteinte dans ce conflit (2)?

(1) Françoise-Xavière-Mélanie-Honorine de Talleyrand-Périgord, née le 19 septembre 1785, nièce de l'évêque d'Autun, avait épousé le 11 mai 1803 Antonin-Claude-Dominique-Just, comte de Noailles, chambellan de Napoléon, cousin germain d'Alfred. Elle mourut à Versailles le 19 janvier 1863.

(2) Il est intéressant de rapprocher ce que dit ici la Reine de l'impression que Thibaudeau conservait de son salon : « La duchesse de Saint-Leu était à la tête de cette conspiration de femmes, si leurs petites manœuvres méritaient ce nom. Sur le bruit qu'on faisait

Un jour, à dîner chez Mme de Girardin, nos jeunes mécontents se donnèrent le mot pour tourner le dos à Mme Alfred de Noailles. Elle en voulut une explication. On refusa de l'entendre, ce qui commença une guerre très sérieuse. Je n'approuvai pas cette impolitesse envers une femme. Je l'avais blâmée et je tentais sans cesse de modérer tous les emportements. Il n'y avait plus moyen. Autre grief contre moi : la duchesse de Mouchy, mère de Mme de Noailles (1), logeait en face de ma maison. Elle avait pris un jour de réception. Quelques fiacres, quelques voitures seules se rendaient à sa porte et se rangeaient devant les voitures encore en assez grand nombre devant la mienne. Comment soutenir toujours une différence dont on souffrait depuis si longtemps et qu'on croyait anéantie par les derniers événements? On ne supposait pas qu'il reste toujours quelque chose d'une grande élévation et que, d'ailleurs, n'ayant jamais tenu qu'à l'affection de mes amis, ils ne pouvaient m'abandonner. L'animosité de ces dames trouvait plus commode d'attribuer un empressement, accru peut-être par le malheur, à une association politique qu'à une raison toute naturelle.

L'acharnement de cette coterie contre moi était l'image de la fureur de beaucoup d'autres contre tout ce qui avait appartenu au dernier gouvernement. On s'observait, on se redoutait, on s'aigrissait chaque jour davantage. Le malheur des princes nouvellement ap-

de ses salons que fréquentaient des militaires et des étrangers de distinction, j'y allai une ou deux fois. Il y avait, avec le ton de la bonne compagnie, de la réserve et de la discrétion, un petit air factieux, une certaine odeur de sédition. Sans être bien dangereux, cela n'était pas sans quelque influence et donnait de vives inquiétudes à la Cour; les femmes y crevaient de jalousie » (*Mémoires de A.-C. Thibaudeau*, 1799-1815, Paris, Plon, 1913, in-8°, p. 437).

(1) Voir plus haut p. 291.

pelés à régner était d'être forcés de se méfier de la nation, et cette méfiance amenait des mesures qui ne faisaient que l'augmenter encore. Beaucoup de chouans arrivaient à Paris. Il se formait un régiment entièrement composé d'émigrés et soutenu par les princes eux-mêmes (1). Quelques militaires français, pressés du besoin d'une place, s'étaient présentés pour y entrer. On les avait renvoyés comme indignes, parce qu'ils n'avaient servi ni avec les Anglais, ni dans la Vendée, ni avec le prince de Condé. Instruits de ce fait, nos militaires ne sortirent plus qu'armés. Des craintes, certainement absurdes, allaient jusqu'à faire supposer le projet d'une Saint-Barthélemy. On se mettait déjà sur la défense comme si de pareilles atrocités pouvaient jamais se renouveler.

De l'autre côté, on n'était pas plus rassuré. Les émigrés rentrés, encore tout frappés de la Révolution, voyaient sans cesse le peuple et l'armée prêts à se soulever contre eux. J'en pus juger par une invitation que je me crus obligée de faire à M. le marquis de Rivière, aide de camp du comte d'Artois, le seul qui n'eût pas été ingrat envers ma mère et qui était venu encore me témoigner sa reconnaissance. J'envoyai mon valet de chambre le prier à dîner. Au moment où il arrivait chez le marquis, deux soldats ivres se querellaient dans la rue. Il frappe à la porte qu'on lui indique et entend des cris d'effroi qui partaient de l'intérieur de l'appartement. Une voix d'homme criait : « Donne-moi mon épée. » Une femme répondait : « Non,

(1) A la vérité, il n'y eut pas, sous la première Restauration, de corps dont l'entrée fut réglementairement et obligatoirement réservée aux émigrés mais, dans les compagnies rouges, par exemple, tous les hommes étaient nobles à quelques exceptions près (Cf. Henry HOUSSAYE, 1815. *La première Restauration*, Paris, Didier, 1905, p. 21).

mon ami, tu ne sortiras pas. Je t'en prie, en grâce. Ne t'expose pas. Les entends-tu frapper? Ils viennent nous assassiner. » Mon valet de chambre avait beau crier de son côté, à travers la porte, qu'il venait seulement pour une invitation, il ne pouvait se faire entendre. Le trouble était si grand qu'il attendit au moins une demi-heure avant de pouvoir s'expliquer. Enfin la porte s'entr'ouvrit : la femme tenait encore son mari, le mari tenait encore son épée nue et, comme mon nom prononcé plusieurs fois n'était pas pour eux des plus rassurants, la tranquillité ne sembla renaître que lorsqu'ils comprirent bien que c'était une invitation à dîner (1).

Un jour que j'étais plus tourmentée que de coutume pour mon procès, M. Fleury de Chaboulon (2), jeune auditeur que je connaissais à peine, vint me voir, recommandé par une dame de mes amies. Il me dit que la France était dans un tel état d'abaissement qu'on n'y pouvait rester avec honneur, qu'il se décidait à aller à l'île d'Elbe et à s'attacher au service de l'Empereur Napoléon. Je combattis cette résolution qui me semblait un coup de tête, puisque, n'étant pas connu personnellement de l'Empereur, il courait le risque de n'en être pas agréé. Mais son parti était irrévocable, et, pourvu que son nom fût cité parmi ceux qui entouraient l'Empereur, il n'ambitionnait pas d'autre gloire. Il prit mes commissions verbales sans vouloir se charger de lettres. Je le priai donc de porter à l'Empereur

(1) Cf. *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. II, p. 290.

(2) Pierre-Alexandre-Édouard Fleury de Chaboulon, né à Paris le 1er avril 1779, mort à Paris le 28 septembre 1853, après avoir été auditeur au conseil d'État et sous-préfet, fut secrétaire de l'Empereur en 1815, conseiller d'État le 20 août 1830, député de Château-Salins en 1834.

l'expression d'un attachement que le malheur n'avait fait qu'accroître. Comme j'étais toujours préoccupée des moyens de conserver mes enfants et que, d'après l'avis de mes avocats, une autorisation de la main de l'Empereur approuvant ma séparation de mon mari aurait levé tous les obstacles, je chargeai M. Fleury de Chaboulon d'en faire la demande de ma part. Pour toute autre chose dont j'eusse désiré instruire l'Empereur, je n'aurais pas osé me confier à un homme presque inconnu de moi et qui pouvait être envoyé pour me tendre quelque piège. C'est le seul Français qui soit parti pour l'île d'Elbe et j'eus la certitude qu'il n'était chargé d'aucune mission secrète (1).

Cependant, le traité du 11 avril signé par le Roi ne recevait aucune exécution. Je savais que l'Empereur Napoléon était parti de Fontainebleau ayant avec lui à peine de quoi soutenir sa garde pendant quelques mois. Dans le peu de moments que j'avais passés à Rambouillet, j'avais vu l'Impératrice lui envoyer, je crois, sept cent mille francs, le reste de son trésor ayant été pris et ramené à Paris (2). Il n'avait jamais pensé à séparer son sort de celui de la France et il ne possédait absolument rien. Pour sa sûreté, pour sa vie même, il était, à l'île d'Elbe, bien nécessaire qu'il conservât sa garde. Je souffrais de penser qu'il allait bientôt se trouver

(1) Voir son ouvrage *Vie privée, retour et règne de Napoléon Ier en 1815*, dont un exemplaire fut couvert d'annotations par Napoléon à Sainte-Hélène, et que M. Lucien Cornet a publié à nouveau sous le titre : *Mémoires de Fleury de Chaboulon*, Paris, Rouveyre, 1901, 3 vol. in-8°. Voir t. I, p. 62, le récit des visites faites par le colonel Z... avant son départ.

(2) A Rambouillet, Marie-Louise, sur les fonds du Trésor particulier qu'elle avait touchés, remit à M. Peyrusse, envoyé par l'Empereur, non pas 700 000 francs comme le dit la Reine mais 911 000 francs (Cf. Frédéric Masson, *l'Impératrice Marie-Louise*, Paris, Ollendorf, 1903, in-4°, p. 595).

peut-être dans la fâcheuse nécessité de la renvoyer, puisqu'on n'exécutait pas le traité fait avec lui. Je me croyais en quelque sorte appelée par ma position en France à réclamer pour ce qui le concernait ; mais à qui m'adresser? Qui avait le pouvoir de lui faire rendre la justice qu'on lui devait? M. Pozzo ne venait plus chez moi. Lord Wellington était ambassadeur d'Angleterre à Paris. Il y donnait des fêtes brillantes, semblait faire les honneurs de la capitale et y dominer. Il me fit demander par Mme Récamier à être présenté chez moi (1). Je saisis cette occasion dans l'espoir qu'en ennemi généreux il mettrait peut-être sa gloire à faire exécuter des traités dont son gouvernement même avait été partie contractante. Je le reçus et, un autre jour, je l'engageai à dîner. A travers des dehors peu distingués au premier abord (2), il était facile de démêler en lui une fierté anglaise soutenue de l'assurance de son propre mérite. Il avait cette pénétration de regard qui tient plus à l'habitude de l'observation qu'au génie, ce qui semblait lui donner le coup d'œil des diplomates plutôt que celui de l'homme de guerre. Il me parla avec le ton d'une froide admiration des grands talents militaires de l'Empereur, et avec un mouvement d'orgueil national, de l'obstination de l'Angleterre à ne jamais le reconnaître. Il blâma le gouvernement français de n'avoir pas rempli les engagements du traité fait avec lui et m'assura qu'il allait en faire valoir de nouveau l'obligation sacrée (3).

(1) Cf. *Souvenirs et Correspondance*, *loc. cit.*, t. I, p. 270.

(2) Le duc de Broglie, qui a connu Wellington à la même époque en fait ce portrait : « C'était, pour le fond même du caractère, un véritable Anglais, un Anglais de la vieille roche, un esprit simple, droit, solide, circonspect, mais dur, raide et un peu étroit ». (*Souvenirs du feu duc de Broglie*, Paris, Calmann-Lévy, 1886, in-8°, t. I, p. 273).

(3) « Une visite inopinée faite par lord Wellington à la duchesse

J'étais un soir (1), selon ma coutume, occupée à faire de la musique, lorsqu'on me prévint que le greffier de ma mairie était là et venait pour m'avertir que, le lendemain matin, le gouvernement devait venir saisir chez moi et mettre les scellés sur tout ce que je possédais. Je ne pouvais comprendre le but d'une mesure aussi inconcevable. Il me pria de croire à son dévouement, me dit que j'avais été utile à quelqu'un de sa famille, qu'il voulait le reconnaître en me faisant part assez à temps de l'ordre arrivé à la mairie pour que je pusse mettre en sûreté mes objets les plus précieux. Il ajouta que je pouvais m'assurer de ce qu'il avançait en envoyant chez le cardinal Fesch où, depuis deux heures, on était occupé à mettre les scellés (2). En effet, j'en acquis bientôt la certitude et je me pressai de confier mes diamants aux personnes qui se trouvaient chez moi (3).

Voilà donc, répétions-nous, cette tranquillité parfaite dont nous devions jouir après tant d'orages et cette liberté tant promise ! Le lendemain, on m'apporta l'ordre par lequel il était enjoint de mettre les scellés sur tous les biens, meubles et immeubles appartenant

de Saint-Leu a un peu surpris. On a remarqué qu'il est resté avec elle dans son cabinet pendant plus d'une heure et que pendant tout le temps qu'il a figuré au cercle, il a, contre son ordinaire qui est une extrême hauteur et un grand sérieux, montré à la duchesse la déférence la plus grande et la plus respectueuse et à sa société les attentions les plus marquées » (Bulletin de police du 26 décembre 1814, publié par Charles NAUROY, *le Curieux, loc. cit.*, n° 40, p. 243).

(1) Le 24 décembre 1814. Cf. *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. II, p. 237. — « Ce matin, à une heure, la duchesse de Saint-Leu m'a fait inviter à me rendre chez elle sur-le-champ » (Boutiaguine à Nesselrode, 25 décembre 1814, dans A. POLOVTSOV, *loc. cit.*, t. I, p. 112).

(2) L'hôtel du cardinal Fesch se trouvait rue de la Chaussée d'Antin, (emplacement du n° 68 actuel).

(3) D'après Mlle Cochelet, les diamants furent répartis en deux boîtes confiées, l'une à Boutiaguine, l'autre à Girardin.

à la famille de l'Empereur, malgré le traité du 11 avril qui stipulait pour eux la conservation de tous leurs biens en France (1). Cet ordre fut mis à exécution contre toute la famille et, sur ma déclaration que je n'avais rien à mon mari, on voulut bien ne pas m'y comprendre à cause de mon traité particulier (2).

Cependant, toutes ces violences devaient troubler ma sérénité. Je commençais à déplorer le concours de circonstances qui m'avait retenue dans ma patrie et je résolus, aussitôt mon procès terminé, d'aller m'établir à Prégny, petite campagne que j'avais sur le lac de Genève.

M. de La Bédoyère, nommé par l'Empereur colonel d'un régiment d'infanterie dans la dernière campagne d'Allemagne, était revenu à Paris pour soigner la blessure qu'il avait reçue à Bautzen. Sa mère désirait vivement le marier à Mlle de Chastellux, jeune et jolie personne. Il avait longtemps résisté à tous les conseils, même aux miens dont il voulait bien faire cas. Enfin il avait cédé (3). J'ai déjà dit qu'à la prise de Paris il était venu m'offrir ses services et que je les avais refusés. Alors, sur ce refus, malgré le dévouement de sa famille aux Bourbons, convaincu que le territoire une fois envahi, la cause de l'Empereur était toute nationale, il s'était rendu à Fontainebleau où il était demeuré jusqu'au départ de l'Empereur. A son retour il n'avait donné aucune adhésion au nouvel ordre de choses,

(1) Cette décision avait été prise le 18 décembre 1814 par le conseil des ministres. Le décret a été publié par Napoléon, pendant les Cent-Jours, dans le *Moniteur universel* du 11 avril 1815, p. 410.

(2) Voir Procès-verbal de François Poirier, vérificateur de l'enregistrement, publié par F. MASSON, *Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. X, p. 192.

(3) Charles de La Bédoyère avait épousé Georgine de Chastellux le 23 mars 1813 dans la chapelle des Missions étrangères.

n'avait prêté aucun serment quoiqu'on lui eût laissé son régiment (1), ne dissimulait aucune de ses pensées et s'attendait à le perdre. Toujours en querelle avec la famille de sa femme, il préférait venir passer ses soirées chez moi. Sur le reproche que je lui fis un jour de laisser ainsi sa jeune femme, il me dit que c'était convenu entre elle et lui pour éviter toute dispute avec ses beaux-frères (2), et qu'il serait trop heureux de me la présenter après ses couches (3). Sans me l'exprimer jamais, son dévouement pour moi et pour ma cause, qu'il regardait comme la seule française, était toujours le même. Il allait chaque jour assister à mon procès et revenait m'en rendre compte. Plus je mettais de douceur à calmer son indignation contre les autres, plus il se révoltait de leur injustice envers moi. Il ne portait plus la croix d'honneur, ainsi que son cousin M. de Flahaut. On en fit la remarque et on attribua cette détermination à mon influence. Je leur en parlai ; ils m'avouèrent qu'ils ne pouvaient plus regarder comme le signe de l'honneur celui qu'on prodiguait jusqu'à des hommes dont la seule recommandation était d'avoir attaqué des diligences.

Cependant M. de La Bédoyère avait déjà reçu l'ordre de se rendre à son régiment à Chambéry. Il y avait mis quelque retard, mais enfin il vint prendre congé de moi un matin que j'étais seule. Comme, dans les con-

(1) La Bédoyère avait été nommé colonel du 7e de ligne, devenu régiment d'Orléans, en garnison à Chambéry, le 4 octobre 1814.

(2) Henri de Chastellux, duc de Rauzan (1786-1863), qui avait épousé Mlle de Duras, et César, comte de Chastellux (1784-1854), qui épousa Mme de Vogüé. Une sœur de Mme de La Bédoyère, Pauline, avait épousé le comte Roger de Damas, gouverneur de Lyon.

(3) Mme de La Bédoyère accoucha le 2 octobre 1814, rue du Bac, 91, de Georges-César-Raphaël, qui fut chambellan de Napoléon III, sénateur du second Empire et mourut à Paris le 9 août 1867.

versations que nous avions ensemble, il se plaisait souvent à m'effrayer par l'idée des déterminations violentes auxquelles l'entraînerait peut-être l'état des choses, moitié sérieux, moitié riant, il me demanda ce que je dirais si j'apprenais que son régiment eût pris la cocarde tricolore et les aigles? Bien que cela n'eût l'air que d'une plaisanterie, je lui expliquai la nature de mes craintes qu'il cherchait à provoquer et je lui dis que, dans des déterminations particulières, il fallait toujours considérer qu'on était solidaire du résultat et qu'on aurait trop à se repentir d'avoir seul lancé son pays dans une crise qui pourrait lui devenir fatale. Sans écouter ma réponse, il ajouta : « Je ne balancerais pourtant pas si je connaissais quelqu'un d'assez habile pour se mettre à la tête d'un mouvement, mais personne n'a plus de courage à présent. Les maréchaux supportent paisiblement l'humiliation du pays parce qu'ils jouissent de ce que l'Empereur leur a procuré. Je connais bien un homme sur lequel se porteraient toutes nos espérances, mais il a des idées exagérées d'honneur et de délicatesse. J'ai eu le temps de juger le prince Eugène lorsque j'étais son aide de camp. Il s'est tracé sa ligne dont il ne déviera pas et, pour être un grand homme, il faut aventurer quelque chose. L'Empereur seul, avec sa main ferme, pourrait relever l'honneur national abattu, mais sa destinée est accomplie et il est dans le repos. Pour moi, je n'en connais pas avec l'humiliation. » Je fis encore tout mon possible pour modérer cette exaltation et quand je crus que mes conseils l'avaient calmé, je le congédiai (1).

La duchesse de Bassano (2) était une des femmes qui

(1) La Bédoyère quitta Paris le 22 février après cette entrevue. Il était le 24 février à Lyon.

(2) Marie-Madeleine Lejeas, née à Dijon le 26 mars 1780, morte

venaient le plus souvent chez moi, mais sans son mari qui sortait peu et qui aurait peut-être craint d'éveiller les soupçons de la police s'il l'eût accompagnée plus d'une fois par mois. La calomnie me l'associa dans de prétendues intrigues politiques. Grande, belle, d'une figure de vierge, la duchesse de Bassano avait dans les traits une expression de douceur et de calme que le bonheur intérieur leur avait conservée et que la vivacité de ses impressions aurait pu démentir. Elle sentait profondément nos malheurs et ne dissimulait pas assez sa douleur des derniers événements.

Son mari a été en butte à de nombreux reproches. Le plus grave est d'avoir exercé sur l'Empereur une influence funeste. On oublie donc que le génie n'obéit qu'à lui seul? Son caractère et ses talents étaient les plus propres au souverain qui lui avait donné sa confiance. Plus il s'en rapprocha, plus il lui fallut fléchir sous son ascendant. Ses faiblesses furent donc celles de l'attachement le plus inviolable et de l'admiration la plus entière. Son principal mérite a été d'aimer et de comprendre un grand homme.

Je voyais aussi souvent la duchesse de Raguse (1), séparée de son mari, sans enfant, avec une grande fortune. Elle ne pouvait être heureuse : son âme avait besoin d'aliments. Elle s'exaltait l'amitié, le malheur ; elle y était fidèle et, souvent désabusée, on la trouvait inégale et capricieuse : c'est que la fortune ne console pas des mécomptes du cœur.

à Paris le 21 mars 1827, avait épousé le 21 mai 1801 Hugues-Bernard Maret, plus tard duc de Bassano.

(1) Anne-Marie-Hortense Perregaux, née à Paris le 18 octobre 1779, élevée chez Mme Campan, morte à Paris le 25 mai 1857, avait épousé à Paris le 12 avril 1798 le futur duc de Raguse, A.-F.-L. Viesse de Marmont, dont elle se sépara en 1814. Voir Jean LHOMER, *le Banquier Perregaux et sa fille la duchesse de Raguse*, Paris, Cornuau, 1926, in-12.

M. Sosthènes de la Rochefoucauld, qui connaissait mon respect et mon indulgence pour toutes les opinions, contraires même à ma propre cause, et qui venait toujours me voir malgré les changements politiques, m'avait expliqué sa conduite dans les derniers événements : « Je n'ai jamais servi l'Empereur », me disait-il. Il me demanda un jour naïvement pourquoi il y avait tant de gens mécontents ; que le Roi avait conservé à tout le monde ses emplois ; l'ancienne armée n'était pas détruite ; les grades, les titres avaient été conservés. Il ne concevait donc pas la cause de tant de plaintes. Je lui dis avec un sourire où il entrait quelque malice : « Les militaires ne conservent que ce qu'ils ont gagné bien légitimement, mais ils voient deux épaulettes de colonel à vous (1) et à tant d'autres qui n'ont jamais quitté Paris. Croyez-vous qu'ils le trouvent bon et ne soient pas effrayés pour l'avenir? »

Mais je l'écoutais sans le contredire quand il me parlait en détail de la famille royale : « Quant au Roi », disait-il, « ce n'est pas à celui-là du moins qu'on reprochera de manquer de libéralisme et, avec sa manière de voir et d'agir, il doit satisfaire jusqu'aux Jacobins. » Le comte d'Artois était un vrai chevalier français, plein de grâce, d'esprit et de bonnes manières. La duchesse d'Angoulême était la femme forte, une seconde Marie-Thérèse, et dont la fermeté de caractère annonçait qu'elle serait un jour une grande reine. Le duc d'Angoulême avait de la timidité, mais une instruction solide et tous les jours ceux qui l'entouraient découvraient en lui des connaissances dont on ne l'aurait pas cru capable. Le duc de Berry était un vrai Henri IV,

(1) Sosthènes de La Rochefoucauld avait, dès avril 1814, été nommé aide de camp de Dessolle. Il fut promu colonel le 7 juillet 1814.

un peu léger, un peu brusque, mais galant et pétillant d'esprit sans nuire à un cœur excellent. C'est ainsi que l'amour sait peindre. Puissent tous les souverains être aimés ainsi !

Enfin, un jour, il vint pour prendre congé de moi. La duchesse d'Angoulême partait pour Bordeaux et lui avait permis de l'accompagner. « On l'attend », me disait-il, « avec la plus grande impatience. On prépare des fêtes. L'enthousiasme sera à son comble et je me trouve heureux d'aller juger par moi-même de la manifestation de sentiments aussi unanimes. » L'exaltation avec laquelle il prononça ces derniers mots me fit sourire. Il s'en aperçut et m'en demanda la raison : « Vous me paraissez bien jeune », lui répondis-je, « de faire tant de cas de cette sorte d'enthousiasme. On applaudit toujours à ce qui arrive avec fracas, et souvent, ce qu'on encensait la veille, on l'abandonne le lendemain, et j'ai tant, tant vu de ces démonstrations que je sais le cas qu'il faut en faire. » De son côté, il fit un sourire dont je devinais le motif et j'ajoutais : « Ah ! vous croyez peut-être que les acclamations dont j'ai été témoin ou sujet étaient payées? Le plus petit événement vous prouverait que celles que vous croyez sincères n'ont pas plus de solidité. » Ces idées tout à fait générales, et que je devais à mon expérience, lui parurent sans doute, peu de temps après, l'explication des grands événements dont il me supposa instruite et, puisque j'avais deviné si juste, je devais, d'après lui, savoir d'avance tout ce qui devait arriver. Voilà comment jugent les gens passionnés et comme sont jugés ceux qui ne le sont pas !

Le jugement qui devait décider du sort de mon fils allait enfin être prononcé dans les derniers jours de février. J'en attendais l'issue avec une douloureuse

anxiété à laquelle se mêlaient quelques espérances que me laissaient les bonnes dispositions des juges. Mais j'appris par M. Devaux que ce jugement était remis à huit jours (1). Ce retard me fit penser, ce qui s'est vérifié depuis, que le gouvernement, par le désir d'éloigner mes enfants, voulait exercer une influence sur la décision de mon affaire.

(1) Le jugement rendu le 8 mars 1815, par la 6e Chambre du Tribunal civil de la Seine, s'appuyant sur l'article 373 du Code civil, condamna Hortense à remettre, dans les trois mois, son fils aîné à Louis. Le dispositif en a été publié par M. Frédéric MASSON dans *Napoléon et sa famille*, t. X, p. 203. La conclusion de la plaidoirie de Bonnet a été publiée par son fils Jules Bonnet dans *Mes souvenirs du barreau*, *loc. cit.*, p. 28.

CHAPITRE XV

LE RETOUR DE L'EMPEREUR
(6 mars-21 mars 1815)

Le 6 mars 1815. — Mme de Turpin. — La maréchale Ney. — La marche de l'Empereur. — La Reine se réfugie chez Mme Lefebvre. — Paris dans l'attente. — Arrivée de l'Empereur à Paris. — Fleury de Chaboulon. — La Reine est reçue par l'Empereur. — La revue de l'Empereur. — Récit de La Bédoyère. — Aux Tuileries.

Le lundi 5 mars (1), comme je revenais de la promenade, livrée à de tristes réflexions lord Kinnaird (2) parut à cheval à la portière de ma voiture et me dit : « Savez-vous la grande nouvelle, madame? L'Empereur Napoléon est débarqué à Cannes. » Je restais frappée de surprise. Il ajouta qu'il sortait de chez M. le duc d'Orléans qui allait partir pour Lyon où le comte d'Artois le précédait et que la Cour était dans la plus vive agitation. A l'instant, ma pensée se porta sur mes

(1) D'après Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. II, p. 334), cette rencontre eut lieu le 6 mars. La Reine d'ailleurs se trompe certainement, car le 5 mars 1815 était un dimanche et non un lundi. D'après la même Cochelet, Hortense revenait avec elle du bois de Boulogne et se rendait chez Mme de Nansouty qui habitait rue de Lille : leur voiture croisa lord Kinnaird sur le Pont-Royal. La nouvelle du débarquement du 1er mars parvint à Paris le dimanche 5 mars vers midi par le télégraphe.

(2) Charles, lord Kinnaird, le célèbre collectionneur, né le 8 avril 1780, mort le 11 décembre 1826. Il avait épousé, en mai 1806, lady Olivia Fitzgerald.

enfants : « Croyez-vous, lui dis-je, qu'il y ait à craindre pour eux? — Je ne le pense pas, répondit-il, à moins qu'on ne voulût s'en assurer comme otages ». Cette idée me fit frémir. Pour lui, en sa qualité d'Anglais, il me parut tellement redouter une émeute populaire en faveur de l'Empereur et contre les étrangers que je lui offris, ainsi qu'à toute sa famille, un refuge dans ma maison si cette émeute avait lieu, car, pour moi, je savais bien n'avoir rien à redouter du peuple. En rentrant chez moi, mon premier soin fut d'envoyer le soir même mes enfants dans l'appartement d'une femme de mes amies, qui était à la campagne, avec défense de m'en donner des nouvelles à moins qu'ils ne fussent malades (1). Une fois tranquille de ce côté, je me sentis plus de force pour attendre l'événement quel qu'il fût.

C'était un lundi, jour où je recevais habituellement plus de monde. J'avais prié quelques personnes, entre autres la comtesse de Laval, dame Russe de naissance, amie du comte de Blacas (2). J'eus un moment d'indécision pour savoir si je devais ou non fermer ma porte. Je ne pouvais rien sur les événements, je n'avais rien à cacher, je préférai me laisser voir pour éviter les fausses interprétations. La curiosité, l'empressement,

(1) Les jeunes princes furent conduits le 6 mars à la nuit, en passant par le jardin de l'hôtel, chez la mère de la baronne Riouffe, 16, rue Saint-Georges (?), par Mlle Cochelet. — Lucie-Élisabeth Cardilhon-Courmont avait épousé Honoré-Jean Riouffe, membre et président du Tribunat, préfet de l'Empire, dont elle était veuve depuis le 30 novembre 1813. Elle mourut à Paris le 28 avril 1857.

(2) Alexandrine-Gregorievna Kozitzky, fille du secrétaire d'État de Catherine II, était née le 18 mars 1772. Elle épousa en 1799 le comte de Laval, alors émigré, depuis chambellan d'Alexandre, et mourut le 17 novembre 1850 (*Portraits russes* de S. A. I. le grand-duc Nicolas MIKHAÏLOWITCH, t. II, p. 88). — Elle avait été introduite dans le salon de la Reine par la princesse Wolkonski. Cf. *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. II, p. 217).

l'inquiétude amenèrent chez moi plus de monde qu'à l'ordinaire, mais j'eus l'air d'ignorer l'événement, et, à mon exemple, personne n'en dit un mot. Cependant, dès le lendemain, le bruit circula dans Paris que mon salon avait retenti de félicitations, de couplets en l'honneur de l'Empereur, de vœux pour le succès de son entreprise. On alla même jusqu'à nommer les gens et on désigna, entre autres, comme auteur des couplets et comme présent à cette soirée M. Étienne (1) que je n'avais jamais vu de ma vie. A quel point va l'esprit de parti ! Des personnes qui étaient chez moi ce soir-là allèrent même jusqu'à laisser se fortifier, par une sorte d'aveu, un bruit dont elles connaissaient si bien la fausseté, tant elles craignaient sans doute d'avoir l'air de combattre une calomnie qu'il était de si bon ton d'encourager. La jeune Mme de Turpin, femme d'un chambellan de ma mère (2), au sort duquel je m'étais si constamment intéressée, dit à Mme d'Arjuzon, une de mes dames d'honneur, qu'on assurait qu'on avait chanté des chansons séditieuses, etc.. « Mais, lui dit Mme d'Arjuzon, est-ce que vous n'étiez pas à cette soirée? » — « Oui », répondit-elle. — « Eh bien, qu'avez-vous entendu? » — « Rien, mais c'est sans doute quand j'étais sortie. »

Dans aucune autre circonstance, je ne m'étais trouvée en proie à plus de sentiments divers. L'Empereur réussirait-il? Échouerait-il? Quel serait son sort? Quelle allait être aussi la position de la France? N'était-elle

(1) Charles-Guillaume Étienne, de l'Académie française.

(2) Adèle de Lesparda, née en 1789, morte le 19 mai 1861, mariée le 16 novembre 1813 à Lancelot-Théodore de Turpin de Crissé, chambellan de Joséphine, plus tard membre de l'Académie des Beaux-Arts (1782-1859). Mlle Cochelet met également en cause (t. II, p. 342) Mme de Turpin, mais Mme d'Abrantès proteste contre les paroles qu'elle lui prête (*Histoire des salons de Paris, loc. cit.*, t. V, p. 255)

pas menacée d'une guerre civile et peut-être d'une guerre étrangère et mes amis qui s'étaient prononcés le plus hautement contre les Bourbons seraient-ils, en attendant, à l'abri du danger et des mesures arbitraires? Enfin, jusqu'à cette famille des Bourbons que j'aurais craint de voir redevenir peut-être victime de quelque vengeance, tout me troublait.

MM. de Flahaut, Lavallette et le duc de Vicence vinrent me voir, tous aussi étonnés et inquiets que moi de cet événement inattendu. L'habitude d'avoir vu si longtemps l'Empereur heureux et habile, nous le faisait déjà regarder comme arrivé, mais quelle allait être la suite d'une telle entreprise? Pourvu qu'il ne crût pas retrouver l'Empire français tel qu'il l'avait laissé, qu'il pût se soumettre aux idées du jour et renoncer aux conquêtes! Dans d'autres instants, nous doutions de la possibilité de ce retour et la pensée me venait que M. de La Bédoyère, cédant à son exaltation, se servait peut-être du nom de l'Empereur pour tenter un mouvement. En tous cas, je conseillai à ces messieurs de ne plus venir me voir et de rester tranquillement chez eux pour ôter à la malveillance tout prétexte de leur nuire.

Mon procès fut jugé et perdu (1) mais j'y fus moins sensible à cause du grand événement qui me laissait entrevoir l'espérance de conserver mon fils.

La maréchale Ney vint me voir et m'apprit que son mari avait reçu l'ordre de se rendre dans son gouvernement de Besançon, d'y réunir des troupes et de marcher contre l'Empereur (2). Elle était au désespoir et

(1) Le jugement fut rendu le 8 mars. Voir plus haut p. 309.

(2) Ney, au début de mars, était dans sa terre des Coudreaux. Ayant reçu l'ordre de se rendre à Besançon pour prendre le commandement de l'aile gauche de l'armée royale, il passa par Paris

se récriait sur le malheur de ce débarquement, comme si elle eût pressenti d'avance tout ce qu'il aurait de funeste pour elle, quoiqu'elle ne doutât pas, d'après l'opinion de son mari et sa résolution de combattre, que l'Empereur ne fût victime de sa *folle entreprise*, ainsi qu'elle l'appelait. Un peu piquée de ce langage, je lui représentai qu'elle et son mari s'abusaient peut-être sur l'esprit de l'armée et sur celui de la nation, que le nombre des mécontents n'était pas moins grand que celui des hommes restés fidèles à la cause impériale et je songeais à mes jeunes officiers de la montagne de Saverne qui allaient précisément se trouver sous les ordres du maréchal, et dont la conduite ne me semblait pas devoir être douteuse. Elle sembla prendre mes réflexions pour un désir caché. Elle me rappela nos tourments dans le temps de la guerre, cette tranquillité d'un si grand prix pour moi. Je l'interrompis pour lui dire : « Il ne s'agit ici ni d'une espérance ni d'un souhait, mais, bien qu'aussi surprise que toi de cette brusque nouvelle, le succès de l'Empereur ne m'en paraît pas moins une certitude. » Elle répéta sans doute cette conversation à son mari qui, trouvant plus tard que j'avais deviné juste, crut peut-être que j'avais contribué à ce retour et que tout était arrangé sans qu'il en fût instruit. Aussi l'affirmait-il à ceux qu'il engageait à suivre sa conduite.

D'autres personnes venaient me dire avec un air de bonne foi et avec le ton de l'intérêt : « Quelle fin pour un grand homme ! Il est donc devenu fou? Débarquer avec six cents hommes ! Peut-être en ce moment est-il traqué comme une bête fauve. » Je souriais à leur opi-

où, le 7 mars, il fut reçu par le Roi aux Tuileries. Il partit ensuite et arriva le 10 mars à Besançon

nion sans partager leurs sentiments de commisération.

Les jours suivants, les gazettes annoncèrent que le colonel de La Bédoyère avait passé à l'Empereur avec son régiment (1). On savait qu'il était un des habitués de mon salon. Tous les regards alors se fixèrent sur moi.

Le duc d'Otrante, que je ne voyais jamais, et que je ne pouvais aimer depuis ses menées lors du divorce de ma mère, et dont l'hôtel était près du mien, me fit demander à m'entretenir. Dans les moments de crise tous les avis sont bons à recueillir et surtout ceux d'un homme initié si longtemps aux mystères de la politique. Je m'empressai donc de le recevoir. Après m'avoir exprimé ses craintes d'être arrêté et m'avoir demandé la permission de s'échapper par le jardin de mon hôtel, voisin du sien et qui avait une issue sur la rue Taitbout (2), il m'engagea à prendre des précautions pour moi-même. Il m'assura que j'étais menacée comme lui et qu'on me supposait d'intelligence avec l'île d'Elbe, ce qui nous amena à parler de l'état de la France. Il m'assura que la cause des Bourbons était entièrement perdue, que leurs fautes sans nombre les précipitaient sans retour et faisaient ouvrir les bras à l'Empereur, que, s'il y avait un moment de guerre civile, il n'en arriverait pas moins facilement, et que trop faci-

(1) La Bédoyère rejoignit l'Empereur entre Tavernolles et Brié, à 8 kilomètres de Grenoble, le 7 mars 1815.

(2) Le duc d'Otrante habitait un hôtel de la rue d'Artois qui, en 1815, portait le numéro 9 (*Annuaire du Commerce* de J. DE LA TYNNA, 1815). Cet hôtel était mitoyen de celui de la Reine, qui portait le numéro 7 de la même rue, mais, tandis que le jardin d'Hortense s'étendait jusqu'à la rue Taitbout, celui de Fouché, moins étendu, ne bordait pas cette voie. Cet hôtel, après avoir été celui de Laffitte, appartient depuis 1848 à la famille de Rothschild et porte aujourd'hui le numéro 19.

lement peut-être, pour qu'on pût lui dicter des conditions, car il ne pouvait plus être l'Empereur d'autrefois. Il lui importait beaucoup, disait-il, de connaître les intentions des souverains étrangers et surtout de celui qui avait montré le plus d'intérêt à la France. Mon frère qui, à Vienne, voyait tous les jours l'empereur de Russie, s'il était envoyé promptement à Paris, lui paraissait l'homme le plus capable d'inspirer de la confiance à tous les partis et dont les avis pouvaient être les plus utiles à son pays dans ce moment de crise. Il me pria d'instruire sur-le-champ de son opinion le chargé d'affaires de Russie afin qu'il la transmît à son souverain de sa part.

[En attendant le résultat des événements, il croyait toujours prudent de se mettre en sûreté et c'est pour échapper plus facilement qu'il me demandait la clef de mon jardin contigu au sien. Je la lui fis donner et je lui promis en même temps de remplir sa mission près du chargé d'affaires de Russie.] Je ne me donnais même pas la peine de réfléchir sur cette conversation. Je la redis simplement à M. Boutiaguine qui me pria de faire une note de cet entretien parce qu'il aurait de la peine à se rappeler les expressions du duc d'Otrante. Je n'étais là qu'un intermédiaire mais, sans réflexion, j'écrivis cette note que M. Boutiaguine, au lieu de la copier, envoya à son maître (1).

Cependant l'Empereur avait traversé Grenoble et s'avançait vers Lyon. De tous côtés m'arrivait l'avis que le parti royaliste menaçait de se porter à des

(1) Commentant cette démarche de la Reine, d'après une lettre de celle-ci à Alexandre (*Napoléon et sa famille*, t. XI, p. 86), M. Frédéric Masson se demande quel en était l'instigateur : « Fouché? Caulaincourt? Les deux peut-être? » Le texte des *Mémoires* donne la réponse à cette question.

mesures violentes. Un homme de la haute police que mon frère avait obligé autrefois me fit dire qu'il avait été formé au conseil privé du Roi une liste des personnes dont on devait s'assurer et sur laquelle se trouvait mon nom. On voulait, m'assurait-on, entraîner le peuple à se prononcer contre l'Empereur, et les Chouans, réunis à Paris, avaient reçu de l'argent avec l'ordre de tenter un mouvement. Ils devaient se porter dans plusieurs maisons déjà désignées, entre autres celle du duc de Rovigo (1). La mienne était voisine. Il me conseillait donc de ne pas rester chez moi.

M. Alexandre de Girardin, lieutenant-général attaché à M. le duc de Berry (2), qui savait concilier les devoirs de sa place avec ses sentiments d'amitié pour moi, vint aussi me prévenir, dans mes intérêts comme dans ceux de la famille qu'alors il servait, des accusations graves dont j'étais l'objet. L'on disait hautement à la Cour que j'avais mis mes diamants en gage et distribué de l'argent pour gagner les troupes. Bien loin de vouloir comploter un renversement, j'étais si peu capable de rien faire de semblable, j'en étais si éloignée que ma délicatesse même se croyait engagée à plus de ména-

(1) Le duc de Rovigo habitait un hôtel qui portait en 1815, le numéro 11 de la rue d'Artois (*Annuaire du commerce de* LA TYNNA, 1815). Il était donc séparé de celui de la Reine (nº 7) par l'hôtel de Fouché (nº 9) et était mitoyen de ce dernier. Il s'élevait sur l'emplacement des numéros 23 et 25 actuels. (*Les anciennes maisons de Paris*, par M. LEFEUVE, 38e livraison, p. 17).

(2) Alexandre-Louis-Robert de Girardin, fils du marquis René, était né à Paris le 13 février 1776. Élève de la marine le 1er mai 1796, il avait été nommé sous-lieutenant le 16 juillet 1795, lieutenant le 15 juin 1801, capitaine le 15 avril 1802, chef d'escadrons le 28 octobre 1805, colonel du 8e dragons le 7 décembre 1806, général de brigade le 22 juin 1811, général de division le 10 février 1814. Employé dans la 1re division militaire le 21 octobre 1814, il fut chef d'état-major de Grouchy à Waterloo, passa au cadre de réserve le 15 avril 1839 et mourut le 5 août 1855.

gements encore envers le gouvernement par la permission de rester dans ma patrie. Sans parler de cette réserve obligée, je me serais crue, avec mes idées de responsabilité, coupable d'user de mon influence pour amener des événements dont il n'était pas permis de préjuger toute l'importance. Je ne pouvais croire au danger pour moi, mais, sur la certitude que me fit donner M. Boutiaguine, qu'on s'obstinait à me représenter comme l'agent de l'Empereur Napoléon à Paris, que je n'y étais plus en sûreté et sur les ardentes prières de tout ce qui m'entourait, je me décidai enfin à quitter ma maison (1). Je sortis le matin à 10 heures (2) avec un chapeau et une redingote de Mlle Cochelet, et, pour mieux faire croire que c'était elle, je pris le bras de son frère (3) plutôt que celui de M. Devaux, homme âgé, mon ancien écuyer. A ma porte et au coin de la rue Cerutti, je baissai la tête afin d'échapper aux regards des espions que la police y avait apostés. Ils m'examinèrent avec curiosité, mais sans me suivre. Il semble que

(1) « Le 8 — une dépêche du chargé d'affaires de Russie le prouve — la Cour avait résolu un coup de force » (Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. X, p. 88).

(2) Le 11 mars 1815. — La Reine passe sous silence que, la veille, 10 mars, à 9 heures du soir, suivie de sa femme de chambre, elle s'était déjà rendue chez celle de ses amies qui habitait « le plus près d'elle » et dont la famille lui devait tout : « Elle, particulièrement, y avait gagné de faire un beau mariage et une brillante fortune. La Reine, qui se croyait sûre d'être bien accueillie, fut reçue avec un embarras marqué. Le mari trouvait que l'Empereur Napoléon n'avait pas assez bien récompensé ses services ; il était devenu son ennemi... On crut faire beaucoup pour la Reine en la gardant cette nuit seulement... [La Reine] revint chez elle le lendemain matin de bonne heure » (*Mémoires* de Mlle COCHELET, t. II, p. 362).

(3) Adrien-Jules Cochelet, né à Charleville le 29 avril 1788, décédé à Paris le 7 mars 1858, avait été auditeur au Conseil d'État et chargé de diverses missions sous l'Empire. Il fut préfet de la Meuse pendant les Cent Jours et consul de France sous la Restauration. Il fut nommé sénateur du second Empire le 27 novembre 1857.

mon inquiétude dut être extrême. Eh bien ! l'embarras de me trouver, pour la première fois de ma vie, seule dans les rues avec un jeune homme et sans dame me préoccupait plus que le danger même. Par bonheur il pleuvait et notre parapluie servait encore à me cacher le visage. Les inquiétudes de mon guide n'étaient pas moins vives que les miennes. Une robe garnie de dentelles que je ne m'étais pas donné le temps d'ôter et que cachait mal ma redingote d'emprunt lui causait de continuelles frayeurs pour moi et il tremblait de me voir reconnue à chaque pas de cette route qui me parut fort longue. Enfin j'arrivai rue Duphot au coin du boulevard. Je montai sans être vue de personne jusqu'à un troisième étage et j'allai demander l'hospitalité à Mme Lefebvre, vieille bonne de mon frère, qui avait accompagné ma mère lorsqu'elle vint de la Martinique (1). Elle laissa éclater par les plus vifs témoignages de tendresse toute sa joie de me recevoir et de m'être utile. Je me trouvai tout à coup au milieu des portraits de ma famille et d'une infinité de petits objets, qui nous avaient appartenu dans notre enfance, à mon frère et à moi, et que sa reconnaissance conservait religieusement. Son mari me céda sa chambre.

Livrée là à une entière solitude et à toutes mes réflexions sur les événements, je me trouvais surtout profondément blessée du rôle que la malveillance m'y faisait jouer. On me faisait courir les casernes, distribuer de l'argent aux soldats. Je me reconnaissais si

(1) Euphémie, que les enfants Beauharnais appelaient Mimi, était une mulâtresse de la Martinique qui avait épousé Lefebvre, huissier du cabinet de l'Empereur. D'après Mlle Cochelet, son appartement était, non au troisième mais au quatrième étage. Il se composait d'un salon, d'une salle à manger, d'une chambre à coucher et d'un petit cabinet (*Mémoires*, t. II, p. 568).

peu dans cette manière d'agir que je me décidai à écrire à M. d'André, ministre de la Police (1), pour détruire la fausseté de ces bruits absurdes et dont sa place le mettait à même de juger mieux que tout autre. J'ajoutais que, quel que fût peut-être l'avenir qui paraissait s'ouvrir devant moi pour l'avantage de mes enfants, mon caractère me prescrivait d'attendre en me mettant en dehors de tous les mouvements (2). Cette lettre fut montrée au Roi, mais, comme la crainte est méfiante et que les progrès de l'Empereur la redoublaient, l'exaspération contre moi devenait toujours plus vive.

Cependant, chaque matin, les journaux venaient m'apprendre que le moment décisif approchait. Tous les yeux étaient fixés sur les chefs de l'armée. Quatre mille hommes étaient entrés à Soissons aux cris de *Vive l'Empereur!* et marchaient sur Paris.

J'ai appris depuis que mille complots divers se tramaient depuis plusieurs mois. Jusque dans l'armée on commençait à se méfier des maréchaux et des nouveaux chefs militaires. Les généraux Lallemand et Lefebvre-Desnoëttes préparaient une insurrection étrangère au retour de l'Empereur (3) ; s'il n'eût pas débarqué à cette époque, le mécontentement était si général qu'on voulait renverser les Bourbons même sans son arrivée. Le débarquement de l'Empereur ne fit que donner une

(1) Antoine-Balthazard-Joseph d'André (1759-1825), l'ancien constituant était ministre de la Police depuis le 3 décembre 1814. Il avait remplacé Beugnot, passé à la Marine. Le 13 mars 1815, la préfecture de Police fut rétablie et ce poste de préfet confié à Bourrienne.

(2) D'après Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. II, p. 379) cette lettre à d'André fut portée au ministre par M. Devaux.

(3) Cf. Henry Houssaye, 1815. *La première Restauration*, p. 115. Ce projet avait été conçu par Fouché, en juillet 1814, pour remplacer Louis XVIII par le duc d'Orléans, mais le duc d'Otrante ne mêla qu'en 1815 Lallemand et Lefebvre-Desnoëttes à cette affaire.

nouvelle direction aux idées. Aussi, en l'apprenant, le général Lefebvre-Desnoëttes avait dit en partant sans ordres avec ses troupes qu'il allait mener la Vieille Garde à son ancien général. Les généraux Lallemand avaient aussi donné l'impulsion à leurs troupes qui furent arrêtées près de la capitale par le colonel de Talhouët (1). Ce dernier ne voulut pas faire prendre les armes à son régiment et par son opposition déconcerta les chefs de l'entreprise. Les frères Lallemand furent pris (2) et le général Lefebvre-Desnoëttes parvint à se cacher (3). Ce léger avantage donna quelque espérance au parti royaliste. On forma à Melun un camp commandé par M. le duc de Berry. On organisa des corps de volontaires royaux ; des hommes de tout âge vinrent s'y faire inscrire (4).

De ma fenêtre, je voyais le boulevard et il m'offrait un spectacle curieux. Tantôt des groupes de volontaires royaux, composés de jeunes enthousiastes et de vieux serviteurs, les uns fiers et menaçants, les autres haletants, déjà fatigués du poids de leurs armes, tous inhabiles mais tous enthousiastes et tous criant : *Vive le Roi;* tantôt un régiment de cavalerie de l'ancienne

(1) Sous les ordres de Lefebvre-Desnoëttes et des deux généraux Lallemand, les Chasseurs royaux (ex-chasseurs à cheval de la Garde) quittèrent Cambrai le 9 mars avec un détachement du 21e de ligne. Ils couchèrent à la Fère le 9, à Noyon le 10 et arrivèrent à Compiègne le 11. Le colonel de Talhouët, commandant le 7e chasseurs, refusa de se joindre à eux puis leur céda la place en se retirant avec son régiment à Senlis (Cf. Henry HOUSSAYE, *loc. cit.*, p. 290).

(2) Ils furent conduits à la citadelle de Laon.

(3) Il se réfugia chez le général Rigau, commandant la subdivision de Châlons.

(4) A Melun devait se former une armée de réserve sous les ordres du duc de Berry. On commença à y réunir des approvisionnements pour 60 000 hommes pour deux mois. Une ordonnance royale du 9 mars prescrivit l'organisation de 3 millions de gardes nationales.

armée dont les cavaliers restaient immobiles au milieu de l'agitation qu'on s'efforçait de leur communiquer, dédaigneux de ces vaines acclamations, calmes, préoccupés, comme s'ils eussent songé à celui qu'ils allaient combattre plutôt qu'à celui qu'ils allaient défendre, et le peuple, comme s'il eût assisté à un spectacle, attendait le dénouement en silence mais sachant bien le vainqueur qu'il allait avoir à applaudir.

Le hasard avait fait que l'appartement voisin du mien était occupé par un chef de Vendéens (1). Toute la journée, des hommes de mauvaise mine se rendaient chez lui et semblaient en recevoir des ordres et de l'argent. Une vieille femme les entendait parler de sa chambre et assurait à Mme Lefebvre qu'ils avaient une police fort active, qu'elle avait entendu distribuer de l'argent et des armes, ce qui augmentait ses terreurs pour moi. Elle me conjurait surtout de ne pas paraître à la fenêtre parce qu'en face logeait un peintre très royaliste et, au-dessous, la famille d'un Garde du Corps. Quelques lettres anonymes adressées à mon hôtel m'annonçaient que deux cents chouans se rendaient au-devant de l'Empereur sous les couleurs d'un régiment, avec le projet de l'assassiner. J'en frémissais, mais comment l'en prévenir?

M. Devaux vint un soir me donner des nouvelles des personnes de ma connaissance. Tous ceux qu'on appelait bonapartistes s'étaient mis en sûreté. Le duc de Vicence s'était caché chez une vieille cuisinière, M. de Flahaut chez M. Alexandre de Girardin et M. Lavallette chez moi (2). Étonnée du choix que ce dernier avait fait de

(1) Mlle Cochelet donne son nom. C'était M. de Kyrbourg qui aurait été aide de camp du général de Broc. Nous n'avons pu trouver le dossier de cet officier aux *Archives de la guerre.*

(2) Voir la liste des bonapartistes à arrêter, que M. de Blacas

sa retraite, j'appris qu'elle lui avait paru la plus sûre depuis qu'il savait que j'en étais sortie, et que, d'ailleurs, il avait pris toutes les précautions possibles : une cachette dans le grenier prête à le recevoir, la perruque de mon contrôleur (1) prête à le déguiser, ce qui, quelquefois, fournissait l'occasion d'une scène plaisante et égayait l'intérieur de ma maison pendant ce temps de réclusion.

Le duc d'Otrante, qu'on avait voulu faire arrêter ainsi qu'il l'avait bien prévu, avait trouvé un prétexte pour s'éloigner un instant des agents de la police et avait, à l'aide d'une échelle, escaladé le mur de mon jardin. Ayant oublié dans son trouble la clef de la petite porte, il en brisa la serrure avec une pierre et laissa la porte ouverte (2). La surprise fut si grande de ne plus le retrouver dans la maison, malgré toutes les recherches, que le bruit courut qu'il existait des communications secrètes de son hôtel au mien. Le duc d'Otrante m'a raconté depuis que, lorsqu'il était venu me demander un moyen de faciliter sa fuite et m'avait parlé de mon frère, il venait d'avoir, pendant la nuit, une conférence,

avait dressée de sa main dans les *Mémoires* de Bourrienne, *loc. cit.*, t. X, p. 276. Elle comprend Lavallette et Flahaut (qu'on appelle Flao) mais le duc de Vicence n'y figure pas.

(1) Bazinet, maître d'hôtel de la Reine. Lavallette s'était réfugié le 14 mars chez la Reine où il occupait une chambre dans la partie du bâtiment située sur la rue et réservée aux personnes du service. Cf. *Mémoires et souvenirs du comte Lavallette*, *loc. cit.*, t. II, p. 160.

(2) C'est le 16 mars à 10 heures du matin que Bourrienne, préfet de police depuis le 13 mars 1815, envoya l'inspecteur de police Foudras arrêter Fouché. Celui-ci reçut le policier dans son salon, lui faussa compagnie et gagna son jardin par un escalier dérobé. Il se réfugia chez une de ses créatures, Lombard-Tarradeau. Voir L. MADELIN, *Fouché*, Paris, Plon, 1901, 2 vol. in-8°, t. II, p. 337 ; FOUCHÉ, *Mémoires*, Paris, Le Rouge, 1824, in-8°, t. II, p. 310 ; baron DESPATYS, *Un ami de Fouché*, Paris, Plon, 1911, in-8°, p. 319 ; et *Archives nationales*, F7 3204.

dont il ne m'avait rien dit, avec le comte d'Artois. Ce dernier l'avait conjuré, de la part du Roi, de se mettre à la tête de la police et d'accepter des pleins pouvoirs, mais il avait refusé en disant qu'il n'était plus temps, qu'on ne pouvait plus les sauver et ce refus, sans doute, avait amené l'ordre de son arrestation comme il le présumait (1).

J'écrivis à Mme Du Cayla pour avoir des nouvelles de M. Sosthènes de La Rochefoucauld que son royalisme exalté pouvait entraîner à s'exposer ; il était à Bordeaux près de la duchesse d'Angoulême qui déployait un caractère digne de sa position (2).

Un soir, on me fit dire qu'un courrier de la malle, beau-père de Vincent Rousseau, mon valet de chambre (3), arrivait de Lyon où il avait été témoin de l'entrée de l'Empereur. Une foule immense, enivrée du plaisir de le revoir, avait fait retentir l'air des plus vives acclamations. Le roi Louis XVIII le fit venir, lui demanda s'il avait vu Bonaparte. Le courrier répondit sans détours qu'il l'avait vu à Lyon au milieu du peuple qui baisait ses habits et que l'exaltation était incroyable. Il ajouta : « Ma foi, Sire, votre noblesse est bien lâche. J'ai vu votre frère revenir seul avec deux gendarmes. Tout le reste l'avait abandonné. » Les courtisans s'em-

(1) Cette entrevue eut lieu, non à la date qu'indique la Reine, mais le 15 mars, à 10 heures du soir, la veille de la tentative d'arrestation de Fouché.

(2) Le duc et la duchesse d'Angoulême étaient arrivés à Bordeaux le 5 mars. Ils apprirent le débarquement le 9 et le duc partit le 10 pour Nîmes. La duchesse resta à Bordeaux jusqu'au 1er avril. Sosthènes de La Rochefoucauld quitta Bordeaux pour prendre les instructions du prince que l'on croyait à Lyon, puis revint à Paris où il arriva le 18 mars et d'où il repartit le 20 pour Gand.

(3) Vincent Rousseau avait épousé Thérèse-Élisabeth Boisseau qui fut, elle aussi, au service de la Reine.

pressèrent de lui imposer silence. Le Roi, fort accablé, mit ses deux mains sur sa figure et il fut congédié. Le directeur général de la police le fit venir, lui défendit de dire ce qu'il avait vu à Lyon et même de sortir de chez lui, mais le courrier raconta tout à sa fille qui vint l'apprendre à son mari. M. Lavallette défendit à Vincent Rousseau d'aller chez son beau-père, de crainte qu'on ne le soupçonnât, lui et les personnes de chez moi, d'être en relations avec un courrier du gouvernement.

Ma réclusion de quelques jours me paraissait déjà bien longue et, malgré les défenses de ma vieille bonne, je ne pouvais m'empêcher de me mettre à la fenêtre pour respirer un peu l'air. Le matin du 20 mars, j'aperçois les jeunes Gardes du Corps, si arrogants la veille, abattus et faisant de tristes adieux à leur famille avec un air de consternation. Le peintre logé en face de moi parut aussi à sa fenêtre, tout préoccupé. L'énorme ruban blanc que j'avais remarqué à sa boutonnière avait disparu. Armé d'un plumeau, il se pressait d'enlever la poussière d'un grand portrait en pied d'un ministre de l'Empereur que je crus reconnaître pour celui de M. de Montalivet. Sa femme, maigre et sèche, semblait lui parler avec vivacité et se donner beaucoup de mouvement. Ce changement subit me fit penser qu'il en existait sans doute un autre dans la capitale. J'étais impatiente de le savoir lorsque M. Devaux arriva et me dit que le Roi était parti dans la nuit, en toute hâte, sur la nouvelle que le maréchal Ney et son corps d'armée avaient passé à l'Empereur (1). M. Devaux avait appris ce départ d'un de ses frotteurs, oncle d'une danseuse

(1) Louis XVIII quitta les Tuileries le 19 mars un peu avant minuit.

de l'Opéra, maîtresse du duc de Berry (1). Dans la nuit du 19 le prince était venu lui faire ses adieux, parce que la jeune danseuse était en couches. Il lui avait dit, en présence de sa famille à laquelle il n'avait eu que le temps de la recommander : « Il faut nous séparer pour toujours. Tout est fini pour nous, nous sommes perdus » (2).

Je voulais retourner à mon hôtel sur-le-champ, mais M. Devaux me représenta que cette foule de gens sans aveu qu'on avait appelés à Paris y faisait redouter quelques excès, que les Bourbons, en partant, avaient abandonné subitement la capitale à elle-même sans chef et sans commandant.

Le croirait-on? Malgré les émotions de toute nature qui m'avaient si vivement agitée depuis quelques jours, je trouvais encore en moi de la sensibilité pour le sort de cette famille forcée, après un aussi court séjour, de s'exiler une seconde fois de la France. Elle éprouvait sans doute toutes les sensations pénibles que, peu de temps avant, je venais d'éprouver moi-même et cette idée me portait à les plaindre sincèrement. La famille d'Orléans me touchait plus que toute autre. Sans connaître aucun d'eux personnellement, leurs manières

(1) D'après Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. II, p. 393), M. Devaux apprit ce départ par un nommé Bro, ancien valet de pied des fils de la reine Hortense.

(2) Eugénie-Virginie Oreille, dite, au théâtre, Virginie Letellier, était la fille du coiffeur de l'Opéra, Jean Oreille. Née le 21 thermidor an III, elle mourut à Paris en octobre 1875. Elle avait été la maîtresse du maréchal Bessières avant de devenir celle du duc de Berry. De ce dernier elle eut deux fils dont l'aîné était né le 4 mars 1815, quinze jours avant la visite que raconte la Reine. Ce fils, Charles-Louis-Auguste Oreille, porta le nom de Charles de Carrière, fut protégé par la duchesse d'Angoulême, servit dans l'armée autrichienne et mourut à Passy le 30 août 1858 (Vicomte DE REISET, *les Enfants du duc de Berry*, Paris, Émile-Paul, 1905, in-12).

affables, leur intérieur si respectacle avaient séduit tous ceux qui les voyaient de près et cet intérêt était arrivé jusqu'à moi. Je me souvenais que le Duc avait fait à mon frère bon accueil, et, dans ce moment de crise où l'on craignait que le peuple ne se portât à quelque excès contre eux, j'aurais mis du prix, moi qui ne redoutais rien du peuple, à pouvoir leur être utile si le moment l'exigeait. Quelques jours avant, j'avais, dans ce but, fait dire à une ancienne femme de chambre à moi (1), qui avait été autrefois celle de Mademoiselle d'Orléans (2), de mettre mes services à leur disposition, dans le cas où, pour eux ou pour leurs enfants, ils venaient à avoir la moindre crainte. Je les engageais à se fier à moi en toute sécurité. Ma femme de chambre, Madame Charles, alla, en effet, pour remplir ma commission et revint me dire qu'elle n'avait pas osé la faire : « Hélas ! ajouta-t-elle, comment pouvoir proférer votre nom lorsque Mademoiselle d'Orléans, en me voyant, s'est écriée : Nous partons encore et c'est cette duchesse de Saint-Leu qui nous perd (3) ! »

Dans ce moment si critique pour le Roi, je ne me rappelais plus que sa réception bienveillante et je crus qu'au moment où tout l'abandonnait, il ne pouvait que lui être doux d'apprendre que je n'avais pas perdu le souvenir de ses bons égards. Je lui écrivis pour lui en réitérer mes remerciements (4). Je fis remettre ma

(1) Voir t. I, p. 160.

(2) Eugénie-Adélaïde-Louise d'Orléans (1777-1847), sœur de Louis-Philippe, appelée d'abord Mademoiselle de Chartres, puis, de 1783 à 1791, Mademoiselle, enfin Mademoiselle d'Orléans pendant la Restauration et Madame Adélaïde sous le règne de son frère.

(3) Je me suis vengée de cette injustice en étant utile à sa mère et à sa sœur *(Note de la reine Hortense)*. Voir plus loin, p. 350.

(4) Cf. *Mémoires* de Mlle Cochelet, t. II, p. 394.

lettre à M. de Lascours, officier de ses Gardes du Corps, qui le suivait (1).

M. Devaux revint à 3 heures et me dit que, selon toutes les apparences, l'Empereur entrerait à Paris le jour même. Il était chargé d'une lettre que le duc d'Otrante désirait que je fisse parvenir à l'Empereur, qu'il était important, disait-il, de lui remettre avant son entrée. [Je crois même que c'était pour prévenir l'Empereur de se tenir sur ses gardes contre les Chouans déguisés qui en voulaient à sa vie] (2). Mon valet de chambre Rousseau partit sur-le-champ pour la porter.

Rien ne m'étonna plus à mon retour chez moi (3) que de voir sur les boulevards tous les marchands occupés à retourner ou décrocher leurs enseignes. On voyait les abeilles et les aigles succéder aux lys et ce changement était, par bonheur, le seul signe apparent qui annonçât un si grand événement.

Mais une chose miraculeuse et inouïe jusque-là, c'est la marche de Cannes à Paris. Aux avant-postes du premier régiment envoyé en avant de Grenoble pour le combattre, l'Empereur mit pied à terre, s'avança seul et dit au soldat le plus proche : « Me reconnais-tu? Oserais-tu tirer sur ton général? » Les cris de : *Vive l'Empereur!* lui répondirent et cette troupe se joignit à la sienne. Peu de temps après, le colonel de La Bédoyère lui amena son régiment et lui ouvrit les portes de Grenoble. De là, jusqu'à Paris, il voyagea dans une petite voiture presque sans escorte. Aussitôt qu'il apercevait un régiment dirigé contre lui, il descendait tran-

(1) Voir plus haut, p. 294.

(2) Cette phrase ne se trouve que sur le manuscrit vert.

(3) Elle ne rentra rue Cerutti que le soir, à l'heure du dîner, après avoir passé une partie de l'après-midi chez Madame Charles, alors modiste rue de la Paix, COCHELET, *Mémoires*, t. II, p. 398).

quillement, marchait seul à sa rencontre, et le passait en revue comme il le faisait autrefois. Cette assurance les subjuguait d'abord. De l'étonnement ils passaient à l'enthousiasme et laissaient éclater leurs transports comme si, pour lui et pour les autres, il n'eût pas cessé un moment d'être l'Empereur des Français.

Mon valet de chambre le rencontra à Essonnes au moment où il arrivait pour changer de chevaux et le vit si peu entouré qu'il ne pouvait imaginer que ce fût lui (1). Il lui remit sa lettre et vint me dire que les campagnes accouraient en foule sur son passage, que le peuple de Paris se portait au-devant de lui, qu'il ne pouvait revenir qu'au pas, que l'exaltation était partout à son comble. Les troupes du camp formé à Melun et qui avaient été conduites sur la route d'Essonnes crièrent : *Vive l'Empereur!* aussitôt qu'elles l'aperçurent et quelques généraux, incertains un moment, se laissèrent entraîner à l'impulsion générale malgré leur opinion de la veille (2). Ils ont dit depuis : « Les princes n'étaient pas là ; que pouvions-nous faire? »

Les anciens aides de camp de l'Empereur, ainsi que le duc de Vicence, étaient partis le 20 au matin pour aller au-devant de lui et l'avaient rencontré à Essonnes. Il les embrassa tous et il fit monter le duc de Vicence dans sa voiture, où il était avec les généraux Drouot et Bertrand.

Un officier de la Garde nationale vint à 7 heures du soir, de la part des anciens ministres, m'engager à me rendre aux Tuileries pour y attendre l'Empereur. Le peuple entourait le palais. La vue de ma voiture excita de vives acclamations. Le poste de la Garde nationale

(1) Napoléon avait quitté Fontainebleau à 2 heures après midi.
(2) Henry HOUSSAYE, 1815, *la Première Restauration, loc. cit.*, p. 361.

de service prit les armes à mon arrivée et poussa de tels cris que je crus que l'Empereur entrait par une autre porte. Mais, reconnaissant bientôt que c'était pour moi, je souris à la pensée que, quelques jours avant, je passais dans ces mêmes lieux inaperçue des hommes qui en faisaient la garde. Que de différence en un instant !

Je trouvai réunis dans les appartements les anciens ministres de l'Empereur, beaucoup de militaires et de dames, les duchesses de Bassano, de Frioul, d'Istrie, de Rovigo, Mmes Gazzani (1) et Lallemand (2). La reine Julie, qui se trouvait à Paris pour réclamer sa terre de Mortefontaine, mise sous le séquestre, vint un instant après moi. De nouvelles acclamations à son entrée s'étant fait entendre, on crut encore que c'était l'Empereur. Il faisait déjà nuit. La foule s'était retirée. On ne l'attendait plus. S'il eût remis son entrée au lendemain, son triomphe eût été complet, mais il n'avait jamais, dans aucun temps, fait d'entrée triomphale à Paris. Il revenait toujours la nuit dans son palais et le lendemain matin seulement on apprenait son arrivée. Dans cette circonstance peut-être aussi tenait-il à entrer le 20 mars, jour anniversaire de la naissance de son fils. Les royalistes en tirèrent la conséquence qu'il avait craint les Parisiens et que c'était avec dessein qu'il n'était entré que de nuit.

(1) Carlotta Gazzani, née Bartani, appelée aussi la baronne Brentano, de Gênes, avait été nommée lectrice de Joséphine après le couronnement de Milan. Elle fut un instant la maîtresse de l'Empereur, fut dame du palais de Joséphine après le divorce et fit nommer son mari receveur général de l'Eure. Elle fut la grand'mère de la comtesse Le Hon. Cf. Frédéric Masson, *Napoléon et les femmes*, *loc. cit.*, p. 117.

(2) François-Antoine Lallemand avait épousé le 30 avril 1804, Marie-Charlotte-Jeanne dite Caroline Roberjot de Lartigue, née à Paris le 10 janvier 1788, morte à Paris le 20 février 1851.

Enfin il arriva dans la cour des Tuileries à 9 heures du soir, le vingtième jour après son débarquement, sans avoir rencontré aucune résistance et ne s'être arrêté que le temps nécessaire pour changer de chevaux et passer les régiments en revue. Sa voiture s'arrêta à l'escalier de son appartement ordinaire (1). Nous allâmes au-devant de lui et, dans ce moment, il courut un véritable danger, tout le monde se précipitant sur lui dans une ivresse difficile à exprimer. Nous n'eûmes que le temps de nous retirer, de crainte d'être étouffés et, au même moment, nous le vîmes enlevé par mille bras et porté en triomphe jusque dans ses appartements. Il n'avait en arrivant, auprès de sa voiture, que deux de ses anciens aides de camp qui étaient allés à sa rencontre. Les autres vinrent successivement.

Lorsque le premier moment d'enthousiasme et d'allégresse fut un peu calmé, on parvint à me faire traverser la foule et j'entrai dans son salon ainsi que toutes les dames. Je m'avançai avec la reine Julie pour l'embrasser. Il me reçut assez froidement et dit à ma belle-sœur : « Par quel hasard êtes-vous ici? » Je remarquai qu'il embrassa toutes les dames avec plus d'amitié qu'il ne nous en avait témoignée. Il accueillit parfaitement tous les hommes et particulièrement le prince d'Eckmühl. Mme Lallemand demanda et obtint sur-le-champ la liberté de son mari qui devait être fusillé (2). Il fit quelques questions sur cette affaire qu'il ne connaissait qu'imparfaitement par les derniers journaux. On vint

(1) Près du pavillon de Flore.

(2) Le général François-Antoine Lallemand, arrêté avec son frère près de la Ferté-Milon, avait été incarcéré à Laon mais il n'était pas encore passé en jugement quand il fut libéré par l'Empereur dès le retour de celui-ci aux Tuileries. Il fut nommé général de division le 30 mars 1815.

l'avertir que le souper était servi et il passa devant nous sans rien dire. Restées seules dans le salon avec la reine Julie, nous nous entretenions du froid accueil que nous venions de recevoir, lorsque j'entendis du bruit dans le cabinet de l'Empereur. J'allai voir ce que ce pouvait être. Mon étonnement fut extrême d'y trouver ce jeune auditeur, M. Fleury de Chaboulon, qui était parti quelques mois avant pour l'île d'Elbe. Il me dit qu'il venait d'arriver à la suite de l'Empereur, au cabinet duquel il était attaché. Il me raconta qu'une maladie l'avait empêché d'arriver à l'île d'Elbe avant la fin de février, que l'Empereur lui avait fait beaucoup de questions sur la situation de la France, qu'il ne doutait pas que l'état dans lequel il l'avait dépeinte ne lui eût donné l'idée de ce prompt débarquement sans que toutefois l'Empereur lui en eût dit un mot. Au contraire, ayant été chargé par l'Empereur de quelques commissions, il revenait par l'Italie, lorsqu'à son grand étonnement, en arrivant à Lyon, il y trouva l'Empereur qui lui permit de l'accompagner à Paris dans sa voiture de suite (1). Ainsi donc personne en France n'avait pu être prévenu de ce retour puisque le seul homme qui soit allé à l'île d'Elbe (2) arrivait en même temps que l'Empereur. Je lui demandai si l'Empereur lui avait parlé de moi et comment. Il me répondit qu'il en avait peu parlé

(1) Fleury de Chaboulon arriva en réalité le 12 ou le 13 février à l'île d'Elbe. Reçu dès le lendemain par l'Empereur, il quitta l'île le surlendemain et se rendit à Naples. Il retrouva l'Empereur le 8 mars à Lyon et Napoléon l'attacha à son cabinet. Cf. *Mémoires* publiés par M. Lucien Cornet, t. I, p. 93 et Henry Houssaye, *1815, la Première Restauration*, *loc. cit.*, p. 181.

(2) Fleury de Chaboulon se vantait. En face d'une affirmation de ce genre, sur son livre, Napoléon a écrit la note que voici : « Il y a eu plus de cent officiers qui, pendant les neuf mois, sont arrivés à l'île d'Elbe, de France, de Corse, de l'Italie » (*Mémoires* de Fleury de Chaboulon, édit. Cornet, *loc. cit.*, t. III, p. 59).

et qu'il l'avait trouvé si prévenu contre moi, à cause de mon séjour en France, qu'il n'avait pas osé s'acquitter de la commission dont je l'avais chargé.

Je rentrai dans le salon. L'Empereur y revint bientôt, et s'avança vers moi : « Où sont vos enfants? » me dit-il. — « Sire, les circonstances m'ont obligée de les éloigner de chez moi. Je vous demande la permission de vous les amener demain. » — « J'ai vu par les journaux », ajouta-t-il encore, « que vous avez perdu votre procès. Je l'aurais parié. L'autorité paternelle est tout. » Alors il passa dans son cabinet où il reçut tous les ministres l'un après l'autre, ce qui dura si longtemps que nous prîmes notre parti de nous retirer sans avoir pris notre adieu de congé. Le duc de Vicence me dit en sortant qu'il avait été un bon chevalier pour moi, qu'on avait beaucoup cherché à me nuire à l'île d'Elbe par de faux rapports, que l'Empereur, fort mécontent, ne voulait pas absolument me voir et qu'il avait tout fait pour le ramener sur mon compte. Il me conseilla de venir le lendemain avec mes enfants, ce que je fis de fort bonne heure (1).

Une foule immense remplissait déjà le jardin. Des militaires de toutes armes, de tous grades se tenaient dans les cours, dans les escaliers et, partout, c'était l'enthousiasme le plus grand que j'aie jamais vu. Le peuple applaudit facilement à ce qui l'étonne, mais cet événement avait quelque chose de plus qu'humain qui frappait l'imagination et transportait jusqu'aux indiffé-

(1) 21 mars 1815. — La Reine fit en 1824, à Rome, un récit détaillé de ces événements à Mme Récamier qui le nota dans un *Fragment de souvenirs*, publié par Mme LENORMANT dans *Souvenirs et correspondance, loc. cit.*, t. II, p. 78. Napoléon aurait donné lui-même rendez-vous à la Reine : « L'Empereur, dit Hortense, m'a toujours inspiré beaucoup de crainte et le ton dont il me donna ce rendez-vous n'était pas fait pour me rassurer. »

rents. Tel était le prestige que chacun se crut obligé de revenir à celui qui se montrait si élevé au-dessus des autres par lui-même et par la destinée.

Le lendemain matin, le cœur me battait fortement en entrant dans le salon de l'Empereur. Il était seul près d'une fenêtre ouverte et saluait le peuple qui faisait retentir l'air de ses acclamations. Il me reçut froidement, embrassa mes enfants, s'informa d'eux avec intérêt et nous nous promenâmes quelques moments sans rien dire pendant que mes enfants regardaient tout le peuple qui se pressait dans les jardins. Chaque fois que nous approchions de la fenêtre, les cris redoublaient. Vainement je me tenais en arrière ; je fus assez aperçue pour qu'on mît le lendemain dans les journaux que l'Empereur m'avait présentée au peuple ainsi que mes enfants, nouvelle qui n'avait, comme on le voit, aucun fondement, puisqu'au contraire il paraissait fâché contre moi (1). Enfin il rompit le silence et me dit : « Je n'aurais jamais pensé que vous eussiez renoncé à ma cause ». — « Renoncer à votre cause, Sire ! En avais-je la volonté et même le pouvoir? » — « Vous n'aviez pas le droit de disposer de l'existence de mes neveux sans ma permission. Votre mari a eu raison d'en être offensé. » — « Sire, vous ne connaissez pas les circonstances qui m'ont fait rester en France. Ma mère le désirait. Elle n'avait plus que moi. Mon mari, vous le

(1) « Paris, 22 mars. — Hier... Sa Majesté, pour satisfaire à la juste impatience de tant de citoyens qui faisaient retentir l'air des cris de « Vive l'Empereur » s'est montré souvent à l'une de ses croisées et a salué le peuple avec le sourire de la satisfaction et de la bonté. Plusieurs fois, on a vu paraître, à côté de l'Empereur, la reine Hortense et l'un de ses fils, ainsi que M. le grand-maréchal Bertrand, que Sa Majesté, par un geste d'amitié, semblait offrir à la reconnaissance de la nation ». (*Journal de Paris* du mercredi 22 mars 1815, nº 81).

savez, ne m'offrait aucun appui. Son opinion ne devait m'inspirer aucune confiance. Où pouvais-je aller? » — « Avec votre frère. » — « Mais il n'avait encore aucune situation ; il avait été la réclamer à Vienne. » — « Vous auriez pu y aller réclamer aussi. » — « Pensez-vous donc qu'on ne me l'eût pas permis? L'empereur de Russie a été un ennemi généreux. Il voulut assurer le sort de mes enfants. M'était-il possible de le refuser? A-t-on refusé pour votre fils le duché de Parme? » — « C'est bien différent : c'était une indépendance. » — « Votre fils, Sire, perdait encore plus que les miens. Il perdait la couronne de France. On trouvait le duché de Parme, une aussi faible compensation, heureuse pour lui. Devais-je rejeter pour mes enfants, qui n'étaient que princes français, une compensation plus médiocre sans doute mais encore convenable cependant? » — « Qu'importe! vous ne deviez pas demeurer en France. Un morceau de pain noir eût été préférable. D'ailleurs, ne croyez pas que vos enfants eussent profité de ces prétendus avantages. On aurait fini par s'en défaire. Votre conduite a été celle d'une enfant. Quand on a partagé l'élévation d'une famille, on doit en partager le malheur. »

A ce reproche, si indigne de moi, que j'étais si loin de mériter et auquel mon séjour en France donnait quelque apparence de fondement, je ne pus retenir mes larmes. « Ah! Sire, je me suis donc bien méprise. Je croyais remplir un devoir en sauvant vos neveux de la terre étrangère. Je ne pouvais vous écrire. [Je l'ai vainement tenté]. J'espérais que vous seriez satisfait qu'ils restassent au moins sur le sol de la patrie au milieu des Français. Où sont donc les amis au milieu desquels j'aurais pu aller les confier? »

Touché de mon chagrin, il me dit d'un ton plus radouci : « Allons, vous n'avez pas une bonne raison à

me donner mais vous savez bien que je suis bon père ; je veux bien vous pardonner. N'en parlons plus. Au reste, je n'ignore pas la manière convenable dont vous avez vécu en France. »

Je voulais entrer avec lui dans les détails de mon procès et lui expliquer comment j'avais été forcée de le soutenir, mais il me dit : « Ah ! pour cela, vous êtes mère ; c'est tout simple » (1).

On annonça aussitôt l'amiral Ver Huell. L'Empereur fut à lui et lui dit avec émotion : « Venez, monsieur l'amiral, que je vous embrasse. J'éprouve un grand plaisir à revoir un brave. Si tout le monde s'était conduit comme vous, tant de malheurs ne seraient pas arrivés (2). » L'amiral, attendri, ne pouvait répondre. Tous les deux avaient les larmes aux yeux. Je jouissais de voir un éloge aussi honorable donné à un de mes amis.

On introduisit M. le comte Molé qui remercia l'Empereur de ses bontés et le pria de lui rendre seulement la direction générale des Ponts-et-Chaussées, ne se sentant pas les moyens suffisants pour remplir le ministère qu'il lui proposait. Restée avec l'Empereur, il me dit : « Est-ce que Molé a changé pour moi? » — « Je ne le pense pas, lui répondis-je. Il venait encore chez moi, quoique moins souvent. » — « C'est que, reprit l'Empe-

(1) Il est intéressant de comparer ce récit à celui que la Reine fit plus tard à Mme Récamier de la même scène, non seulement avec les *Souvenirs et correspondance de Madame Récamier*, t. II, p. 78, mais avec les *Mémoires d'outre-tombe*, édit. Biré, t. IV, p. 11.

(2) L'amiral Ver Huell, qui commandait l'escadre du Texel depuis le 7 avril 1813, avait, quand, à la fin de 1813, la Hollande s'était insurgée contre la domination française, fait rentrer toute sa flotte dans le port de Nieuwediep. Il s'était ensuite enfermé dans les forts Lasalle et Morland et n'avait consenti à se rendre qu'après l'abdication de l'Empereur.

reur, j'avais envie de le faire ministre des Relations extérieures, et il me refuse. » — « Comment, Sire ! Est-ce que vous ne nommerez pas le duc de Vicence? Tout le monde sait combien il a, dans toutes les circonstances, fortement insisté pour la paix, et la France en a un si grand besoin ! » — « Il est trop porté pour les étrangers. » — « Mais, Sire, ne faut-il pas que les étrangers soient convaincus que vous voulez la paix? Ce choix serait le garant de vos intentions. » — « Vous faites donc de la politique à présent? » Et il me tira l'oreille. Ensuite il me parla de ma mère, de sa mort, du chagrin qu'il en avait éprouvé : « Je compte bien la faire transporter à Saint-Denis, mais simplement et plus tard. Ils ont fait tant de ces tristes cérémonies que la nation doit en être fatiguée. Votre frère est-il à Vienne? J'espère qu'il sera toujours attaché à la France. Je compte sur lui dans toutes les occasions. Je lui ai écrit de Lyon. Les souverains alliés ne lui auraient rien donné ; son existence est en France. » J'assurai l'Empereur du dévouement de mon frère. Il me congédia, me dit que lorsque je voudrais le voir, il me recevrait tous les soirs, après son dîner, et descendit le grand escalier pour passer la revue des troupes réunies dans le Carrousel.

Mes enfants me prièrent avec tant d'instances de leur laisser voir la parade que j'y consentis. En traversant les petits appartements, je rencontrai le duc de Vicence qui me dit que l'Empereur lui avait proposé le ministère des Relations extérieures, mais qu'il l'avait refusé et avait indiqué M. Molé. Je lui fis sentir toutes les conséquences de son refus. « On sait généralement, lui dis-je, que vous êtes le seul qui ayez toujours parlé à l'Empereur dans le sens de la paix. Vos avis sont plus nécessaires que jamais. Il faut vous opposer de toutes vos forces à de nouvelles idées de conquêtes. »

— « Je suis bien de votre avis, madame, mais le pourrai-je si l'Empereur n'est pas changé et s'il commence par vouloir reprendre la Belgique? » — « Ah! mon Dieu! lui dis-je avec vivacité. En parlerait-il déjà? » — « Non, mais ce qui me fâche c'est qu'il ait été reçu avec autant d'enthousiasme. Un peu de résistance aurait mieux valu. Comment voulez-vous qu'un homme ne croie pas que tout lui est possible après un semblable accueil et ne veuille peut-être pas essayer de tout entreprendre? D'ailleurs les puissances étrangères voudront-elles entendre des propositions de paix? Voilà la grande question. » — « Rappelez-vous, lui dis-je, les conversations que nous eûmes avec l'empereur de Russie et comme il désirait arrêter l'effusion du sang et ne jamais aller contre les vœux de la nation française. Je ne doute pas qu'il ne voie, ainsi que nous, dans ce retour extraordinaire, le vœu de l'immense majorité et qu'alors il ne renonce à faire violence aux sentiments d'une nation. Toute autre idée serait contraire à ses principes et à la magnanimité qu'il a montrée. C'est donc la fierté du patriotisme de l'Empereur Napoléon que je redoute pour le moment. Que tout ce qui l'entoure s'efforce de lui faire comprendre le besoin de la paix. » — « Sans doute, reprit le duc de Vicence, mais dépendra-t-elle de lui seul? Et l'Empereur Alexandre, malgré sa générosité, est-il exempt de passions? » (1).

J'avais assisté à beaucoup de parades solennelles, mais jamais aucune n'avait offert à mes yeux le spectacle de cette première revue. La vaste place du Carsousel, toutes les rues voisines, les maisons, les toits, les échafaudages étaient couverts d'une population

(1) Dans la journée, le duc accepta définitivement le poste que l'Empereur lui offrait. Le décret de nomination est daté du 21 mars.

innombrable. Ses bruyantes acclamations répondaient aux cris de : *Vive l'Empereur* que répétaient mille fois les soldats de tous les régiments, les officiers de toutes armes, en agitant leurs casques et leurs bonnets au bout de leurs fusils et de leurs épées. Je me souvenais d'avoir vu dans les beaux temps de l'Empire le peuple transporté d'enthousiasme ; alors il en était enivré. Le seul bataillon de l'île d'Elbe était calme et silencieux, et, avec une fierté grave, il semblait recevoir aussi sa part du triomphe. La figure martiale de ces grenadiers, brûlée par le soleil du Midi, leurs habits couverts de poussière les distinguaient encore des autres. Ils étaient arrivés à 3 heures du matin dans la cour du Carrousel et y avaient bivouaqué avec une partie du 7e régiment, commandé par M. de La Bédoyère. Ils avaient fait 17 lieues à pied pour tâcher de rejoindre l'Empereur, ayant entendu parler de ces Chouans déguisés qui devaient l'attaquer (1).

A 5 heures je rentrai chez moi où je trouvai le général de Girardin qui me dit s'être rendu au camp de Melun, décidé à faire son devoir en faveur des Bourbons, mais que la plus grande confusion y avait régné, que personne ne s'était trouvé pour commander et que toutes les troupes avaient suivi l'impulsion en passant à l'Empereur.

(1) « Paris, 22 mars. — Hier... vers une heure, des corps de toutes armes, infanterie et cavalerie, au nombre de 12 000 hommes environ, sont venus par le pont et le quai des Tuileries... En arrivant à la place du Carrousel, l'infanterie tenait les schakos élevés au bout de ses fusils et la cavalerie agitait ses sabres et ses lances en criant : Vive l'Empereur. Sa Majesté a passé exactement la revue de tous ces corps... On remarquait avec plaisir, au milieu de tant de braves, à peu près 600 grenadiers de la Vieille garde, qui ont suivi Sa Majesté à l'île d'Elbe, qui l'ont accompagné à son retour et qui tous sont décorés de l'ordre de la Légion d'honneur » (*Journal de Paris* du 22 mars, n° 81).

Le colonel de La Bédoyère arriva au moment où je me mettais à table. Je le retins à dîner et je le priai de m'apprendre toutes les circonstances de sa soumission à l'Empereur. Il me raconta qu'en arrivant à son régiment, il n'avait aucune idée de ce débarquement extraordinaire, qu'il n'avait pu expliquer le retour de l'Empereur que par le désir que devait avoir l'Empereur de soustraire son pays à l'état d'humiliation où il se trouvait, que lui-même s'était cru appelé, dès ce moment, à la délivrance de sa patrie, qu'il était parti de Chambéry avec la ferme résolution d'aider l'Empereur dans son entreprise aussitôt qu'il le pourrait, qu'arrivé à Grenoble, malgré l'ordre de son général (1) de disséminer son régiment dans différents quartiers de la ville, il l'avait réuni sur la place (2), l'avait harangué et, certain de l'assentiment de ses troupes, il s'était porté avec elles au-devant de l'Empereur. Il le rencontra à 4 lieues de Grenoble. L'Empereur vint à lui, l'embrassa et lui remit la cocarde tricolore qu'il portait à son chapeau. Il causa longtemps avec lui de la situation de la France. M. de La Bédoyère saisit cette occasion pour lui dire : « Sire, vous ne pouvez plus régner en France que par les idées libérales. » — « Croyez-vous donc que je les redoute, avait répondu l'Empereur? Après une Révolution comme celle qui avait eu lieu en France, où toutes les passions ont été en mouvement et tous les intérêts froissés, il fallait une main ferme pour gouverner les Français. Moi seul, je puis, sans crainte, leur donner la liberté qu'ils ont droit d'attendre. Tout ce qui s'est passé depuis un an m'a fait connaître leurs désirs et leurs véritables intérêts. Les espé-

(1) Le général Marchand.
(2) A la porte de Bonne.

rances qu'ils mettront en moi ne seront pas trompées. »

Après ce récit, M. de La Bédoyère ajouta avec véhémence : « Ah ! Madame, si la France retrouve son indépendance et le rang qu'elle doit occuper parmi les nations, si l'Empereur lui donne une constitution libérale, si la liberté des citoyens est assurée et repose enfin à l'abri des lois, je me trouverai heureux d'avoir contribué pour quelque chose à sauver ma patrie. »

Tout chez lui portait l'empreinte d'une âme forte et généreuse. Lorsque l'Empereur voulut le nommer général après qu'il eut passé à lui, et que le général Drouot fut chargé de le lui annoncer : « Dites à l'Empereur, répondit-il, que je ne veux pas de récompense. Tout ce que j'ai fait était pour servir mon pays ; si j'acceptais des faveurs, on croirait que j'ai été guidé par l'intérêt et ce sentiment est indigne de moi (1). » Il me répéta effectivement plusieurs fois que son intention était de quitter bientôt le service et, s'il y resta, c'est qu'il ne pouvait songer alors qu'à joindre ses efforts à ceux de tous les Français pour défendre sa patrie. Sans ce motif il eût même refusé d'être aide de camp de l'Empereur ; les usages de la Cour lui paraissaient insupportables. A la paix, il ne voulait plus s'occuper que de son intérieur et désirait faire oublier à sa femme le chagrin qu'il lui avait causé par le parti qu'il avait pris dans les derniers événements. Elle s'était retirée à la campagne avec sa mère, Mme de Chastellux, ne voulant plus revoir son mari puisqu'il avait tout oublié pour embrasser une cause qu'elle ne pouvait aimer (2).

(1) Malgré ce refus, La Bédoyère fut nommé général de brigade et aide de camp de l'Empereur le 26 mars 1815, pair de France le 2 juin et comte de l'Empire le 4 juin 1815.

(2) Mme de La Bédoyère s'était installée à la Chaussée, chez

Leurs deux familles étaient en effet dévouées aux Bourbons. Ils venaient de retrouver les grands biens qui leur avaient appartenu autrefois. Personne ne perdait donc plus que M. de La Bédoyère au retour de l'Empereur, mais, plus il s'était oublié, plus il était fier du sacrifice. Qui ne doit honorer un tel caractère?

[Après mon dîner je retournai aux Tuileries]. Le duc de Vicence avait enfin accepté le ministère des Relations extérieures. Le duc d'Otrante avait reçu celui de la Police.

Le duc de Bassano qui était toujours dans les bonnes grâces de l'Empereur avait dîné seul avec lui ; il y avait beaucoup de monde dans le salon quand j'arrivai. Plusieurs dames vinrent augmenter la réunion.

L'Empereur causa familièrement avec tous. Il entra dans quelques détails sur la vie qu'il menait à l'île d'Elbe, sur les consolations qu'il y avait trouvées dans la présence de sa mère et de sa sœur Pauline, sur la tranquillité dont il avait joui. Il avait introduit une grande économie dans sa maison, mais l'entretien de sa Garde lui coûtait fort cher et il commençait à craindre d'être hors d'état de la conserver quoique les Génois lui eussent souvent offert de l'argent, craignant qu'il n'en manquât. Quelqu'un lui demanda ce qui lui avait donné l'idée de revenir en France : « Les gazettes, répondit-il. J'en fus privé longtemps, mais, enfin, une vingtaine m'arrivèrent à la fois. J'y vis qu'on cherchait à avilir l'armée et à insulter à ses anciens succès, qu'on prodiguait ses grades et ses récompenses à des hommes qui n'avaient jamais figuré dans ses rangs, que les acquéreurs des domaines nationaux devaient être

Mme de Mesmes. Cf. *Georgine de Chastellux et Charles de La Bédoyère, loc. cit.*, p. 160.

inquiétés, que la grande influence dont les prêtres commençaient à jouir devait faire craindre au peuple le retour de la dîme et je ne doutai pas un instant que, si je parvenais à aborder en France, j'y serais reçu comme un libérateur. Je pensais bien que des hommes irrités si longtemps par le malheur auraient employé tous les moyens pour faire revivre d'anciennes idées et détruire l'ouvrage de la Révolution, mais je ne supposais pas qu'on l'essayât si vite et j'avoue que je croyais à Louis XVIII plus d'esprit qu'il n'en a montré. Le peuple est donc bien animé contre ces pauvres prêtres, ajouta-t-il, car les paysans mêlaient continuellement à leurs vivats autour de ma voiture, le cri : « *A bas les calotins!* » Le duc de Bassano lui répondit que, dans beaucoup de familles, les prêtres avaient voulu exercer une espèce d'inquisition sur les opinions, que la crainte du retour de la dîme avait jeté l'effroi dans les campagnes et qu'enfin tant de cérémonies lugubres avaient fatigué tout le monde.

Il était déjà tard. L'Empereur se retira et je retournai chez moi, ayant grand besoin de repos.

Au moment de me coucher, on vint me dire que l'intendant de mon frère lui envoyait un courrier à Vienne, pour lui annoncer les événements et me faisait demander mes commissions. Je traçai quelques lignes à la hâte. Je lui parlai de l'Empereur, de la réception assez froide qu'il m'avait faite, de l'enthousiasme général et enfin de l'espoir que j'avais de l'embrasser bientôt. Je m'entendais si peu en politique que je croyais qu'il allait revenir avec l'Impératrice et le roi de Rome. Dans ma lettre je n'oubliais pas non plus de lui exprimer mon vif désir de la paix, seul objet de mes pensées. J'avais tellement joui de cette année de repos qu'aucun bonheur ne me paraissait comparable à cette absence de tour-

ments. J'engageais mon frère à ne rien négliger auprès de l'Empereur Alexandre pour qu'il sacrifiât son animosité à la crainte d'une guerre opiniâtre et sanglante à en juger par l'enthousiasme des Français (1).

(1) Cette lettre a été publiée par Mlle COCHELET (*Mémoires*, t. II, p. 405), mais le texte, de l'aveu de Mlle Cochelet, n'en est qu'approximativement reproduit. Elle fut confiée, par M. Soulange-Bodin, à un piqueur français de la princesse Auguste qui fut arrêté à Stuttgart. Les missives dont il était porteur furent remises au Congrès le 2 avril. Alexandre fit envoyer, le 3 avril à Eugène, celles qui le concernaient, toutes décachetées (Cf. baron DARNAY, *Notices historiques*, *loc. cit.*, p. 275).

CHAPITRE XVI

LES CENT JOURS
(22 mars 1815-11 avril 1815)

Lettre à Marie-Louise. — Départ de Boutiaguine. — La journée de l'Empereur. — La Cour. — Services rendus par la Reine. — L'opinion publique. — Retour des frères de l'Empereur. — L'Empereur à l'Élysée. — Déjeuner à la Malmaison.

Le lendemain matin (1), le duc de Vicence vint me prier de la part de l'Empereur d'écrire à l'Impératrice Marie-Louise pour lui donner des détails exacts sur son retour, sur l'accueil qu'il avait reçu et sur le bonheur qu'il aurait de la revoir. Je m'empressai de remplir les intentions de l'Empereur et je m'abusais tellement sur les dispositions des étrangers à l'égard de la France que j'ordonnai au courrier de se rendre directement à Vienne pour porter ma lettre à l'Impératrice, ne doutant pas qu'il ne rencontrât mon frère déjà en route. Je fus bien trompée. Mes lettres furent prises, commentées (2) ; on y vit de la diplomatie et des insinuations

(1) 22 mars 1815.

(2) Je n'ose avancer une chose dont je ne connais pas l'auteur, mais qui serait le comble de l'infamie. Cette lettre de moi a été falsifiée et une phrase tout à fait défavorable à l'empereur de Russie y a été introduite. Moi, qui ressentais pour lui la plus sincère amitié, était-il probable que j'en oubliasse l'expression? *(Note de la reine Hortense)*. — Cette lettre et celle adressée à Eugène soulevèrent en effet un orage au congrès et il fut question d'arrêter le Prince. Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. XI, p. 76.

dangereuses dont mon frère pensa être la victime puisqu'on voulut l'enfermer dans une citadelle de l'Autriche. Il ne conserva sa liberté que sur l'intervention de l'empereur de Russie et du roi de Bavière et sur la parole qu'il fut forcé de donner de rester neutre. Quand l'Empereur m'annonça quelque temps après la nouvelle que mon courrier avait été pris, j'en parus si étonnée qu'il me dit : « Qu'aviez-vous donc mis dans votre lettre? » — « Ce qui se passait, Sire, lui répondis-je, mais cela m'est d'autant plus désagréable que j'y parlais de mes affaires de famille. J'avoue que je suis encore assez enfant pour ne pas croire qu'on puisse ouvrir une lettre adressée à un autre. » L'Empereur se mit à rire.

Le jour du départ de mon courrier, l'envoyé de Russie, M. Boutiaguine, vint prendre mes commissions. Il avait craint un moment, ainsi que tous les ministres étrangers, d'être retenu prisonnier en France. Le Roi leur avait fait dire qu'il resterait et il était parti avec une telle précipitation qu'aucun d'eux n'en avait été prévenu. L'Empereur leur fit délivrer à tous des passeports. Le duc de Vicence avait donné à M. Boutiaguine le traité trouvé dans les papiers de Louis XVIII et qui concernait une coalition entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, contre la Russie et la Prusse. M. Boutiaguine me dit qu'il doutait beaucoup que son souverain voulût jamais reconnaître l'Empereur Napoléon parce qu'on ne pouvait plus avoir confiance en ses promesses. Je lui parlai alors de son arrivée si inattendue qu'il savait fort bien n'être le résultat d'aucune intrigue : « Vous avez été témoin, lui dis-je, de l'enthousiasme du

— Voir dans les *Lettres et papiers du chancelier Nesselrode*, *loc. cit.*, t. V, p. 24, une lettre adressée à Eugène et attribuée à la Reine : « Je t'ai écrit par un courrier et voici l'idée qui me vient qu'on l'aura peut-être arrêté. »

peuple. Le vœu de la nation se manifeste assez. Si l'Empereur Napoléon voulait la guerre, il perdrait bientôt l'amour des Français puisque c'est la paix que chacun désire. Il a trop d'esprit et de grandeur pour ne pas condescendre à l'opinion prononcée d'une grande nation. La guerre nous viendrait donc seule de l'empereur de Russie, et il me serait pénible de penser qu'une chose aussi malheureuse nous arrive par lui. » Il partit pour Vienne et je lui donnai pour l'empereur de Russie une lettre qui ne contenait que l'expression de mes vœux pour la paix (1).

L'Empereur travaillait continuellement. Il s'occupait une partie de la matinée à passer en revue les troupes qui arrivaient de toutes les parties de la France. Il dînait seul à 9 heures, mais, de temps en temps, depuis son retour, il avait pris l'habitude d'engager quelques personnes : tous les généraux et leurs femmes y dînèrent successivement. Je venais à 9 heures et demie et j'entrais quoiqu'on fût à table. La conversation était toujours générale. On donnait souvent à l'Empereur des détails assez curieux sur la vie que menaient le Roi et les princes. On s'étendait sur l'empressement qu'ils mettaient à reprendre certains usages oubliés depuis longtemps. On citait entre autres la fameuse ordonnance sur les dimanches (2), les processions dans les rues à toutes occasions, ce qui faisait dire à l'Empereur que les Français ne pouvaient pas s'accoutumer à des usages aussi vieillis. Le général Albert (3) raconta

(1) Cette lettre, datée du 25 mars 1815, est publiée par M. Serge Goriainov, *Revue de Paris* du 15 octobre 1907, p. 698.

(2) Ordonnance de Beugnot du 7 juin 1814, prescrivant l'observation rigoureuse des dimanches et fêtes. Elle fut complétée par un arrêté du 10 juin rétablissant les processions de la Fête-Dieu et de l'Octave (*Moniteur* du 10 et du 11 juin 1814).

(3) Joseph-Jean-Baptiste Albert, né à Guillestre (Hautes-Alpes)

un jour que le duc d'Orléans, partant de Lille et voyant prendre la cocarde tricolore, s'était écrié : « Que je serais heureux de la porter avec vous ! » — « Ah ! si celui-là eût été roi, reprit l'Empereur Napoléon, je ne serais peut-être pas revenu car il eût sans doute été plus habile. » Une autre fois qu'il venait d'ouvrir une lettre de la duchesse d'Angoulême, adressée au Roi qu'elle croyait encore à Paris et dans laquelle elle lui donnait des conseils et rendait compte de ses efforts pour lui conserver la ville de Bordeaux, il dit : « C'est le seul homme de la famille. » Il s'étonnait qu'une femme aussi intéressante par ses malheurs eût aussi peu réussi à se concilier le cœur des Français. On lui répondit qu'elle était vindicative. Je remarquai que les personnes les plus assidues auparavant auprès du Roi et des princes étaient souvent les premières à les tourner en ridicule, comme aussi les plus dévouées en apparence à l'Empereur Napoléon avaient été, à son départ pour l'île d'Elbe, les premières à l'accabler des noms les plus odieux. Aussi cette triste expérience du monde, que j'apprenais à connaître d'une manière si désavantageuse, m'attristait et me faisait regretter ma solitude.

Le spectacle que présentait la Cour à cette époque était fort curieux et donnait la mesure de la confiance que les souverains doivent accorder aux protestations

le 28 août 1771, volontaire au 1er bataillon des Hautes-Alpes le 1er décembre 1791, lieutenant le 14 décembre 1791, capitaine le 14 vendémiaire an V, chef de bataillon le 3 messidor an VI, chef de brigade le 9 nivôse an XI, adjudant commandant le 12 fructidor an XI, général de brigade le 12 janvier 1807, général de division le 21 novembre 1812, mort à Offenbach (Bavière) le 7 septembre 1822. Il avait été nommé aide de camp du duc d'Orléans le 17 janvier 1815. Pendant les Cent-Jours, il commanda, à dater du 14 avril 1815, la 16e division d'infanterie (5e corps d'observation) et reprit en septembre 1815 ses fonctions auprès du duc d'Orléans (*Archives administratives de la Guerre*).

d'amour et de fidélité. Un grand nombre des royalistes les plus exaltés, croyant la cause du Roi irrévocablement perdue, cherchaient déjà à s'excuser et à faire oublier leur conduite en se montrant d'autant plus enthousiastes de l'Empereur. Autour de lui se pressaient à l'envi les membres des deux Chambres, les chambellans, les écuyers, les généraux, les magistrats, même ceux qui en avaient dit le plus de mal. Ils sollicitaient ses faveurs et vantaient le bonheur de la France de le posséder encore. Lui, en homme supérieur, semblait ignorer entièrement tout ce qui avait été dit et fait contre lui. Il ne lui échappa aucun reproche. « Il est des circonstances tellement au-dessus de la prévoyance humaine, avait-il dit, qu'il est impossible de se tracer une conduite invariable. L'indulgence est une des premières vertus d'un souverain ; je pardonne à ceux qui n'ont trahi que moi. » Aussi reçut-il toutes les femmes, excepté celles qui avaient abandonné l'Impératrice, et tous les hommes, excepté ceux qui avaient livré la France. La seule faute que les libéraux lui reprochèrent alors, ce fut de placer ces derniers sur une liste de proscription et d'ordonner que le séquestre fût mis sur leurs biens. Il prit aussi contre la maison militaire du Roi des mesures trop sévères qui, quoique restées sans effet, firent naître le germe d'un parti contraire. Il eût été peut-être de sa politique de laisser dans la Chambre des Pairs les anciens ducs et pairs de France, qui ne se seraient pas fait beaucoup prier alors pour se rallier à lui (1), mais, accoutumé depuis longtemps à les

(1) Par les décrets de Lyon (12 mars 1815) Napoléon avait licencié les régiments suisses, aboli la noblesse ancienne, annulé les nominations faites depuis un an dans la Légion d'honneur, mis le séquestre sur les biens des Bourbons et banni les émigrés rentrés depuis l'invasion. Enfin, le 13 mars, il avait aboli la Chambre des pairs. Après

regarder comme ses ennemis et, convaincu de les trouver toujours tels, il s'entoura presque exclusivement du parti des libéraux et s'attacha même les républicains. Ces deux classes de citoyens formaient la réunion la plus nombreuse, la plus énergique et la plus capable de seconder ses vues puisque leurs intérêts étaient les mêmes.

Déjà les événements m'avaient rejetée dans une vie agitée. Je ne m'appartenais plus et j'étais toute entière aux autres. Les duchesses d'Orléans et de Bourbon furent les premières dont je m'occupai. Je trouvai une douce satisfaction à me venger ainsi de la conduite des royalistes à mon égard. L'Empereur accorda à Mme la duchesse d'Orléans (1) 400 000 francs de rente en lui laissant la jouissance des 1 800 000 francs provenant des coupes de bois qu'elle venait de faire faire des anciens bois de l'État repris par elle depuis la Restauration, et à la duchesse de Bourbon (2) 250 000 francs de rente. Le lendemain de son arrivée l'Empereur avait envoyé un de ses aides de camp auprès d'elles afin de les tranquilliser. J'y avais aussi envoyé le baron Devaux.

son arrivée à Paris, le 25 mars, un décret prescrivit aux anciens militaires et aux officiers civils et militaires de la maison du Roi de s'éloigner à 30 lieues de Paris. Mais ces mesures ou bien furent rapportées ou ne furent que mollement appliquées. Cf. Henry HOUSSAYE, *1815. La Première Restauration, loc. cit.*, p. 501.

(1) Il s'agit de la duchesse douairière d'Orléans, Louise-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, veuve de Philippe-Égalité, qui, s'étant cassé la jambe, n'avait pu suivre la Cour à Gand. Les catalogues d'autographes de M. Noël Charavay signalent une lettre à cette princesse, Paris, 21 avril 1813, dans laquelle Hortense se félicite d'apprendre que l'Empereur a réalisé les vœux qu'elle formait pour que sa tranquillité fût assurée à Paris.

(2) Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, sœur de Philippe-Égalité, épouse de Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, qui prit en 1830 le titre de prince de Condé et mourut à Saint-Leu.

Mme de Vitrolles (1) me fit demander une audience particulière que je m'empressai de lui accorder. Elle vint avec sa fille (2) pour me prier de solliciter auprès de l'Empereur la liberté de son mari. Il avait été arrêté à Toulouse et ramené à Paris (3) parce qu'en 1814, avant l'abdication de l'Empereur, il s'était rendu près du comte d'Artois, quoique employé par le gouvernement impérial. Mme de Vitrolles me dit qu'elle arrivait de Gand et qu'elle croyait pouvoir assurer qu'on rendrait les diamants de la couronne si son mari était relâché (4). Je lui répondis que, sensible aux procédés du Roi, je serais heureuse de pouvoir être utile à tous ceux qui lui étaient attachés et qui avaient besoin d'appui et je lui promis de faire la démarche qu'elle désirait. En effet, le soir même, j'en parlai à l'Empereur qui me reçut fort mal et me dit assez sèchement : « Qu'ose-t-il demander? De ne pas être fusillé? » Loin d'effrayer Mme de Vitrolles par cette réponse, je me bornai à lui dire que l'Empereur n'était pas encore favorablement disposé, qu'il fallait suspendre toute démarche, que je promettais de l'en entretenir quand j'aurais l'assurance de réussir (5). Elle me fit remarquer que son mari avait

(1) Mme de Vitrolles était revenue de Gand à Paris à la nouvelle de l'arrestation de son mari. Sur ses démarches, voir baron DESPATYS, *Un ami de Fouché*, *loc. cit.*, p. 387. — Eugène-François-Auguste Arnaud de Vitrolles (1774-1854) avait épousé à Erfurt, en février 1795, Maria-Thérésia-Wilhelmine-Joséphine-Antoinette de Folleville qui mourut à Vitrolles le 9 octobre 1839.

(2) Amélie de Vitrolles, qui mourut en 1829 sans alliance.

(3) Vitrolles avait tenté d'organiser à Toulouse un gouvernement central du Midi. Il fut arrêté le 4 avril à Toulouse d'où il fut transféré au donjon de Vincennes, puis à l'Abbaye où il resta jusqu'au 22 juin.

(4) Sur cette négociation des diamants, voir baron DESPATYS, *Un ami de Fouché*, *loc. cit.*, p. 399.

(5) M. de Vitrolles raconte lui-même cette scène en termes concordants dans *Mémoires et relations politiques du baron de Vitrolles* publiés par Eugène FORGUES, Paris, Charpentier, 1884, in-8°, t. III,

été chargé de la rédaction du *Moniteur* et que jamais un mot qui vînt de là n'avait pu me blesser, et je recommandai son mari au ministre de la Police afin qu'il fût mieux traité. Je la reçus plusieurs fois ; elle m'accabla de compliments et de témoignages exagérés de sa reconnaissance, [et, plus tard, cette prétendue reconnaissance changea bien de langage. Lorsque deux mois après je lus dans ce même *Moniteur* que j'étais citée avec Mme Hamelin, femme remplie d'esprit mais qui ne venait jamais chez moi (1), pour avoir conspiré pour le retour de l'Empereur Napoléon, lorsque je lus que j'étais la cause de tous les malheurs qui accablaient la France, je n'eus plus de doute de quelle part me venait cette calomnie] (2).

Mme Du Cayla venait quelquefois me voir le matin, me confier son chagrin sur le départ des Bourbons et ses espérances sur leur retour. Elle ne me cachait pas les rapports qu'elle conservait avec la Cour de Gand. Loin d'abuser de sa confiance, j'étais flattée qu'elle eût assez bonne opinion de mon caractère, dans la position où je me trouvais, pour être assurée de ma discrétion. D'ailleurs ses espérances n'étaient pas des conspirations. Je profitai de sa correspondance pour offrir mes services à M. Sosthènes de La Rochefoucauld, dont on

p. 25. Lavallette, sur l'intervention de Mme de Vaudemont, fit une démarche analogue auprès de Napoléon. Cf. *Notes de Sismondi sur l'Empire et les Cent-Jours*, dans la *Revue historique*, t. IX, janvier-avril 1879, p. 368.

(1) Il s'agit de l'ancienne Merveilleuse. Voir Alfred MARQUISET, *Une merveilleuse. Madame Hamelin*, *loc. cit.*, p. 157.

(2) La phrase entre crochets ne se trouve que sur le manuscrit vert. Le *Moniteur universel* du 18 juillet 1815, p. 814, après avoir annoncé l'embarquement de l'Empereur sur le *Bellérophon*, ajoutait : « C'est ainsi que, sous le refuge du pavillon blanc, Bonaparte a terminé... l'entreprise conçue par lui et exécutée à l'aide de M. M.... et de Mmes Hortense, Souza et Hamelin. »

venait de mettre les biens sous séquestre ; je connaissais pourtant son exaltation contre moi (1).

M. de Lascours, à qui j'avais fait remettre ma lettre pour le Roi, ne pouvant arriver jusqu'à Gand, voulut la confier à M. de La Rochefoucauld, mais les réflexions de celui-ci l'arrêtèrent. Il était sûr, prétendait-il, que mes diamants avaient été mis en gage pour payer les troupes qui avaient abandonné le Roi (2). Mon air doux l'avait bien trompé et il ne se serait jamais imaginé que je me serais mêlée de pareilles menées. Sans doute que ma conversation sur l'enthousiasme populaire lui avait donné la certitude que j'avais contribué au retour de l'Empereur, et, sur mes plaintes sur sa facilité à accueillir des bruits que mon caractère connu suffisait pour repousser, il avait répondu à Mme Du Cayla pour s'en justifier. La première partie de sa réponse était conforme aux sentiments de royalisme qu'il avait toujours eus ; il était heureux de partager le malheur des illustres victimes à la cause desquelles il s'était voué. Dans la seconde partie, il n'osait pas s'expliquer mon caractère ni s'appesantir sur les démarches qu'on me supposait avoir faites, mais il ne savait que penser de ces violettes que je portais toujours, qui étaient ma fleur favorite et qui servaient à présent de signe de ralliement à mon parti. Je ne concevais pas qu'un homme raisonnable pût établir un rapprochement entre un si grand événement et une modeste fleur que je portais tous les printemps ou plutôt j'aurais dû le concevoir puisqu'il

(1) Voir dans Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. XI, p. 99, la lettre de la Reine à Sosthènes de la Rochefoucauld.

(2) Parlant de ce qui se disait à Gand, Thibaudeau écrit : « C'étaient, y disait-on, Carnot, Fouché, Cambacérès, Savary, Thibaudeau et, à leur tête, la reine Hortense, qui avaient formé la conspiration. La Reine avait vendu ses diamants, les autres avaient fourni de l'argent » (*Mémoires* de THIBAUDEAU, *loc. cit.*, p. 451).

était royaliste et que les mêmes hommes qui avaient cru faire leur révolution avec un ruban blanc pouvaient supposer que l'autre s'était faite avec une fleur.

Cependant l'enthousiasme se calmait par degrés. Quelques mesures qui n'allaient pas avec les idées du moment, car on voulait une liberté illimitée et il y avait à se défendre des ennemis du dehors et des ennemis du dedans, le refus des cabinets étrangers d'accéder aux propositions de paix et surtout l'idée d'une guerre prochaine altéraient les dispositions d'abord si favorables de la nation. Il n'eût fallu songer qu'à la défense et de tous côtés on ne criait qu'à la liberté. Nul doute que l'Empereur n'ait compris que les premiers essais de cette liberté allaient se diriger contre lui et embarrasser sa marche, mais, subjugué par le vœu général, il céda et rédigea l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Cet acte comprenait, il est vrai, les droits réclamés depuis si longtemps mais la forme sous laquelle ils étaient accordés déplut à tout le monde. On ne vit, dans cette association d'un ancien avec un nouveau régime qu'une concession arrachée par les circonstances et un moyen de se ménager pour l'avenir le retour au pouvoir absolu. En même temps, les critiques envenimées et injurieuses de quelques écrivains passionnés soulevèrent une opposition violente. L'espoir abattu des royalistes se releva ; les uns renoncèrent aux faveurs qu'ils sollicitaient pour se retirer dans leurs terres et attendre l'événement ; les autres se décidèrent à aller à Gand expliquer au Roi comme ils pourraient la cause de leur tardif dévouement ; d'autres enfin restèrent à Paris pour y travailler l'esprit public et seconder de tous leurs efforts les ennemis de la France et de l'Empereur.

Le retour dans la capitale des deux rois Joseph et

Jérôme (1) causa un peu d'inquiétude. On craignait qu'ils ne conservassent des prétentions à leurs anciens royaumes et qu'il n'en coûtât à la France pour les reconquérir. Le désir de la paix et de la liberté avec un chef populaire, tel que l'était l'Empereur, voilà quel était le sentiment du moment et il était presque universel. Toute idée de guerre et de conquête aurait ôté à l'Empereur l'affection de la nation. L'inquiétude que causa la vue de ses frères se calma promptement car l'Empereur, afin de ne laisser aucun doute sur ses intentions pacifiques, ordonna que tous ses frères reprendraient le titre de prince et d'altesse impériale (2). L'Empereur, qui avait eu tant de peine à décider ses frères à quitter la France pour s'asseoir sur des trônes étrangers et qui, alors, ne les y avait placés que comme appuis d'un grand système ou comme alliés nécessaires à la France dont les conquêtes refoulaient ainsi au loin ses ennemis acharnés, sentait bien qu'à présent il fallait se résigner à conserver ses ennemis comme voisins, mais il se confiait dans les peuples, déjà formés par dix ans d'institutions semblables aux nôtres, pour rester les amis de la France. La conformité des besoins, des vœux des peuples rend plus indifférent le choix du souverain.

Le premier jour que je rencontrai le prince Joseph, il fut très froid. Il ne me fit une visite que fort longtemps après son arrivée et parce que l'Empereur lui avait demandé plusieurs fois s'il était venu chez moi. Jérôme y parut une fois seulement. Depuis longtemps il n'existait plus entre nous aucune intimité.

(1) Joseph arriva à Paris le 23 mars; quant à Jérôme, il ne put arriver, après un voyage mouvementé, que le 27 mai.

(2) Ces titres seuls figurent sur l'*Annuaire impérial de* 1815 (*Supplément à l'Almanach royal de* 1814-1815).

L'arrivée du prince Lucien produisit un effet contraire à celle de ses frères (1). Sa constante opposition aux volontés de l'Empereur, l'éloignement qu'il avait toujours montré pour les hautes dignités, donnaient une grande idée de son caractère. On n'ignorait pas qu'il avait toujours professé des principes libéraux et on en tirait un augure favorable. Il vint me voir, fut fort aimable, me parla beaucoup de mon mari et insista sur mon raccommodement avec lui, mais je l'assurai qu'il était devenu impossible.

Un soir que nous étions réunis chez l'Empereur, il fut question du traitement fixé pour chacun des membres de sa famille. « La France n'est plus riche, dit-il, il faut de l'économie. Un million doit suffire à un prince français, et vous, ajouta-t-il en me regardant, vous n'aurez que 500 000 francs si vous persistez toujours à vivre séparée de votre mari (2). C'est une folie : il faut vous raccommoder. Louis est vieux à présent ; il sera devenu raisonnable. » — « Sire, lui répondis-je, le rapprochement est désormais impossible. Puisque je n'ai pas rejoint mon mari lorsqu'il était en disgrâce près de vous, j'ai bien prouvé au monde qu'il existait entre lui et moi une barrière insurmontable. » — « Bah ! bah ! dit l'Empereur, ce sont des enfantillages. » Cette conversation me jeta la mort dans l'âme. Je me rappelai tous mes tourments et je prévoyais déjà qu'ils allaient recommencer.

Je me décidai à demander un entretien particulier

(1) Lucien, arrivé une première fois à Charenton vers le 4 avril, était retourné en Suisse sans avoir vu l'Empereur. Joseph l'ayant réconcilié avec Napoléon, il revint à Paris où il arriva le 8 mai.

(2) Tels sont en effet les chiffres fixés par le décret du 30 mai 1815. Voir la lettre de l'Empereur à Mollien, Paris, 23 mai 1815, publiée par L. LECESTRE, *Lettres inédites de Napoléon, loc. cit.*, t. II, p. 349.

à l'Empereur ; il me l'accorda et, à peine j'entrai en explication sur l'impossibilité d'un raccommodement avec mon mari, qu'il me congédia sous le prétexte d'affaires, me disant qu'il m'écouterait le soir. J'y vins plusieurs jours de suite mais inutilement. Alors, je lui écrivis et sa réponse fut qu'il fallait attendre l'arrivée de mon mari (1). Quelques jours après je sus par la reine Julie que le Roi, dans une lettre à l'Empereur, refusait de venir à Paris, s'il ne consentait pas à son divorce avec moi. L'Empereur avait traité cette proposition de folie et n'avait pas répondu (2). Je restai donc encore dans une incertitude cruelle. Je possédais mon fils mais j'osais à peine jouir de ce bonheur ; le divorce répugnait à mes principes tandis qu'une séparation et l'assurance de pouvoir continuer quelques années l'éducation de mes enfants étaient absolument nécessaires à ma tranquillité. A force de prières, j'obtins enfin de l'Empereur une lettre qui m'autorisait à vivre séparée de mon mari (3).

La beauté du temps décida l'Empereur à aller s'établir à l'Élysée afin de pouvoir prendre l'air sans interrompre un travail trop assidu pour sa santé (4). Un jour, il me fit demander par le grand-maréchal à déjeuner à la Malmaison et il m'envoya la liste des personnes qu'il désirait y trouver. J'avoue que je me déter-

(1) Voir plus loin la lettre de l'Empereur.

(2) Louis resta à Rome et à Florence pendant toute la durée des Cent-Jours. Il a démenti avoir entrepris aucune négociation avec Napoléon pendant cette période. Mais l'affirmation d'Hortense vient corroborer celle de l'Empereur qui, à Sainte-Hélène (*Mémorial*, t. III, p. 512), fait allusion à cette démarche du Roi et dit que l'une des conditions posées par ce dernier était la liberté de divorcer. Cf. F. Masson, *Napoléon et sa famille*, *loc. cit.*, t. XIII, p. 251.

(3) Cette lettre, conservée dans les archives du prince Napoléon, est publiée plus loin. Elle est datée de Paris, 10 juin 1815.

(4) 17 avril 1815.

minai difficilement à lui faire les honneurs d'un lieu que j'avais quitté dans un des moments les plus douloureux de ma vie et que je n'avais point eu le courage de revoir depuis. Redoutant une impression trop pénible et voulant m'y livrer sans témoins, je me rendis le soir même à la Malmaison (1). Que je fus émue en revoyant ces lieux embellis par les soins de ma mère et qui n'étaient plus qu'une solitude complète ! Tout me rappelait son image et brisait mon cœur. Je m'abandonnai sans contrainte à tous mes regrets. La nuit me rendit un peu de calme et, le lendemain, je me disposai à recevoir l'Empereur sans paraître trop attendrie. Il arriva à 9 heures ; son émotion fut visible ; il se promena partout avec moi et il disait à chaque instant : « Comme tous ces lieux me la rappellent ! Je ne puis me persuader qu'elle ne soit plus ici. » Après le déjeuner, il monta en calèche avec moi, M. Molé et M. Denon (2). Il voulait causer d'objets d'art avec ce dernier. Les autres personnes invitées suivaient dans d'autres voitures. La promenade fut longue et la conversation roula sur mille objets. Il loua la conduite de M. de Sainte-Aulaire, ex-préfet de Toulouse : « Sa proclamation, dit-il, est celle d'un bon Français qui connaît les malheurs d'une invasion ennemie. C'est sur cette question que tous les Français devraient s'entendre. J'estime même la manière convenable dont il s'exprime sur les

(1) Le 11 avril. Ce déjeuner à Malmaison eut lieu le 12 avril, antérieurement à l'installation de Napoléon à l'Élysée. — Voir *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. III, p. 32. — « Paris, le 12 avril. L'Empereur est sorti aujourd'hui en voiture à 7 heures du matin. Il est allé se promener dans les bois du Butard. Il a déjeuné à la Malmaison chez la princesse Hortense. Sa Majesté est rentrée à Paris à 1 heure » (*Moniteur universel* du 13 avril 1815, p. 419).

(2) Vivant-Denon était encore directeur général des Musées. Il rentra dans la vie privée après le second retour des Bourbons.

Bourbons (1). » Cet éloge me fit plaisir et j'y ajoutai, car c'était celui d'un homme de ma société intime, dont j'aimais le caractère et l'esprit.

Je parlai à l'Empereur du désir que Mme de Staël m'avait manifesté d'aller le voir. Il dit : « J'étais sûr qu'elle deviendrait mon amie. J'ai lu à l'île d'Elbe son dernier ouvrage (2) ; je ne conçois pas comment la police de France l'a défendu. Je n'y ai rien trouvé qui pût porter ombrage au gouvernement. » Il parla de M. Benjamin Constant : « C'est un homme d'un grand talent. Son ouvrage sur la liberté de la presse m'a fait plaisir. Il est fort de raisonnement » (3). Il en vint sur M. de Talleyrand : « Depuis longtemps, dit-il, je m'apercevais qu'il me trahissait mais je croyais qu'il ne pousserait jamais les choses aussi loin. Je le traitais comme une vieille commère et je le laissais parler sans m'embarrasser de ce qu'il disait. »

Revenu au château, on lui remit les journaux ; il me fit lire tout haut dans le *Moniteur* sa lettre au maréchal

(1) Cette proclamation aux habitants de la Haute-Garonne est publiée dans le *Moniteur* du 11 avril 1815, p. 409. Sainte-Aulaire, nommé préfet de la Haute-Garonne en octobre 1814, cessa ses fonctions le 5 avril 1815. Le 9 avril, il écrivait à M. d'Etourmel : « Je pars demain. J'ai donné ma démission, mais j'ai fait en même temps une proclamation dans laquelle j'annonce qu'il est du devoir de tout Français de se renouer autour d'un centre commun pour éviter que la patrie ne soit anéantie » (lettre inédite).

(2) La deuxième édition française de *De l'Allemagne* avait été mise en vente en mai 1814, 3 vol. in-8°, chez Nicole, 12, rue de Seine, Paris. La première édition, à peine tirée, avait été saisie le 24 septembre 1810 et détruite. Le 27 septembre suivant, Mme de Staël avait été invitée à quitter la France dans les quarante-huit heures. Elle avait fait réimprimer son livre en 1813 à Londres, en 1814 à Leipzig.

(3) Benjamin Constant avait fait paraître, en 1814, une brochure de 48 pages intitulée : *De la liberté des brochures, des pamphlets et des journaux considérée sous le rapport de l'intérêt du gouvernement*, Paris, H. Nicolle, 1814, in-8°.

Grouchy, par laquelle il lui recommandait de protéger le départ du duc d'Angoulême qui venait d'être arrêté dans le Midi (1). Il paraissait en même temps satisfait de sa générosité et de notre approbation. M. Molé me dit à part : « Sa lettre est bien, mais je suis fâché qu'il y ait stipulé la restitution des diamants de la couronne ; il eût été plus beau de ne rien demander. »

Avant son départ, il reçut les autorités de Rueil ainsi que le curé (2). J'eus occasion de faire en ce moment une observation que j'avais déjà faite plusieurs fois : c'est qu'il n'avait ni grâce, ni affectation, ni affabilité en recevant mais qu'il allait droit au but et parlait à tous avec détails de leurs intérêts, comme voulant les connaître et s'en occuper, ce qui, pour un souverain, me paraît préférable à ces phrases banales qui peuvent flatter l'amour-propre mais qui ne laissent aucun espoir après elles d'amélioration publique. Au moment de monter en voiture l'Empereur voulut aller voir la chambre où ma mère était morte : « Restez, me dit-il, cela vous ferait trop de mal. » En revenant il paraissait affecté.

Je retournai à Paris dans sa voiture parce que la mienne n'était pas prête et le grand-maréchal (3) nous accompagna. L'Empereur lut des papiers pendant tout le trajet et nous ne dîmes pas un mot. En descendant aux Tuileries, nous y trouvâmes M. de Flahaut qui revenait de la mission dont il avait été chargé auprès de l'empereur d'Autriche et de l'impératrice Marie-Louise (4). Il n'avait pu se rendre à Vienne, avait été

(1) Cette lettre, datée des Tuileries, 11 avril 1815, se trouve dans le *Moniteur universel* du 12 avril 1815, p. 415.

(2) L'abbé Brochier.

(3) Bertrand.

(4) Flahaut était parti le 4 avril 1815 pour cette mission mais, arrêté à Stuttgart, il avait été obligé de revenir en France.

arrêté aux frontières du royaume de Wurtemberg et obligé de revenir en France. Cette résolution formelle des puissances étrangères de ne recevoir aucun envoyé de l'Empereur nous prouva qu'il n'y avait plus à espérer d'accommodement.

L'Empereur désira que les princes de sa famille reçussent les autorités. Elles devaient se rendre d'abord chez le prince Joseph, puis chez moi, chez Lucien et enfin chez Jérôme. Cet ordre de réception donna lieu à de grandes discussions (1). Le prince Lucien, comme l'aîné de mon mari, pensait avoir le droit de passer avant moi. Jérôme soutenait qu'ayant été reconnu prince avant son frère Lucien (2), il ne devait lui céder le pas que si l'âge seul décidait des rangs. D'après un conseil tenu à cet effet, il fut résolu que le sénatus-consulte qui avait établi le trône impérial dans la famille de l'Empereur et qui n'avait reconnu que deux de ses frères, Joseph et Louis, comme membres de sa dynastie, ayant seul été sanctionné par les votes du peuple en 1804, ne pouvait souffrir aucun changement. Plus tard, il est vrai, l'Empereur s'étant raccommodé avec ses frères, Jérôme d'abord et Lucien ensuite, leur avait donné le titre et le rang de princes français, mais cela ne changeait rien aux dispositions réglées par la loi fondamentale pour les prérogatives et l'ordre de successibilité au trône. C'est ainsi que la chose fut considérée dans le conseil et ce fut le duc de Bassano qui vint m'en rendre compte. Cette discussion m'occupa peu. De trop grands intérêts agitaient alors la France.

Mme Bertrand, femme du grand-maréchal, venait d'arriver de l'île d'Elbe à Paris. Aussitôt après le départ

(1) Cf. F. Masson, *Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. XI, p. 282.

(2) Le premier acte où Lucien reçut le titre de prince est le décret du 9 mai 1815, lui conférant le grand aigle de la Légion d'honneur.

de l'Empereur et de son mari pour la France, elle ne voulut pas rester éloignée de son mari et, sans crainte, s'abandonnant à toute la vivacité de ses impressions, elle s'était embarquée avec ses enfants sur un très petit bâtiment. Elle avait fait voile pour Marseille avant de connaître même le résultat de l'entreprise de l'Empereur. Le préfet du Roi (1) s'y trouvait encore lorsque le duc d'Angoulême occupait le Midi, et Mme Bertrand fut par lui indignement reçue. Sans égards pour son sexe, on la conduisit en prison au milieu des baïonnettes. Quelques hauts fonctionnaires osèrent dire devant elle et ses enfants que son mari était un brigand qui périrait bientôt. Ce que l'on aura peine à concevoir, c'est que M. de La Tour du Pin, beau-frère de Mme Bertrand (2), et à laquelle il avait beaucoup d'obligations, était alors à Marseille en qualité de commissaire extraordinaire du Roi, avec de pleins pouvoirs, et qu'il ne s'intéressa nullement à sa triste position. Le succès de l'Empereur rendit la liberté à Mme Bertrand. Lorsqu'elle arriva à Paris, elle insista fortement pour que les auteurs de son emprisonnement ne fussent pas inquiétés.

C'est de la comtesse Bertrand et de l'Empereur même que j'appris plusieurs circonstances de la vie qu'il menait à l'île d'Elbe. Il avait une petite campagne appelée

(1) Le marquis Jean-Baptiste-Suzanne d'Albertas (1747-1829), préfet des Bouches-du-Rhône depuis le 10 juin 1814. Marseille n'arbora le drapeau tricolore que le 15 avril.

(2) Frédéric-Séraphin de La Tour du Pin-Gouvernet (1759-1837) avait épousé le 21 mai 1787 Henriette-Lucy Dillon, sœur de Mme Bertrand (Fanny Dillon). M. de La Tour du Pin, qui avait été préfet de la Dyle, à Bruxelles, était au congrès de Vienne au moment du débarquement de l'Empereur. Il avait été envoyé par les puissances à Marseille auprès du duc d'Angoulême. Cf. *Journal d'une femme de cinquante ans*, par Mme DE LA TOUR DU PIN, *loc. cit.*, t. II, p. 375.

Saint-Martin où il allait tous les jours à cheval, mais cette course ne suffisait pas au besoin qu'il avait d'activité. Il était fort mal logé et ne s'en plaignait pas. Souvent, le soir, il jouait au vingt et un ou aux dominos. Plusieurs habitants de l'île étaient quelquefois invités, mais la princesse Pauline, Madame Mère, ainsi que les personnes de leur maison faisaient sa société habituelle. On ne recevait aucune lettre de la France et ce manque absolu de nouvelles rendait surtout leur isolement plus triste encore. Vers le jour de l'an, une seule lettre de M. le comte Lavallette était parvenue, mais elle renfermait simplement des compliments de bonne année et des expressions de reconnaissance. Du reste, il n'y était question de rien qui pût donner le moindre indice de ce qui se passait en France. Beaucoup d'Anglais, attirés par la curiosité, faisaient souvent le voyage de l'île d'Elbe ; ils étaient reçus avec bienveillance et l'Empereur semblait prendre plaisir à causer avec eux. Chacun questionnait avec intérêt ces étrangers sur la France puisqu'ils étaient les seuls qui pussent donner quelques renseignements vrais.

On resta pendant quelques semaines sans avoir aucun journal. Enfin, tous les journaux retardés arrivèrent à la fois, furent lus avec avidité et l'Empereur prit subitement la résolution de quitter l'île. Il n'en instruisit personne que sa mère, en lui recommandant de ne pas en parler, surtout à la princesse Pauline dont il redoutait la légèreté. Ma belle-mère m'a raconté depuis leur conversation. Ils se promenaient le soir tous les deux, seuls dans le jardin : « La France est malheureuse ; elle perd tous les jours tous les avantages que je lui avais assurés, dit l'Empereur. Que pensez-vous de mon projet, ma mère? J'ai envie d'aller encore la délivrer. » Madame, saisie à cette nouvelle, lui répondit : « Ah ! laissez-moi

être mère un instant et je vous répondrai après. » Alors, se remettant de sa vive émotion, elle lui dit avec véhémence : « Oui, allez, remplissez votre destinée. Vous n'êtes pas fait pour mourir dans cette île abandonnée. »

Mme Bertrand me dit encore que la princesse Pauline avait cherché à me faire beaucoup de tort dans l'esprit de l'Empereur et de ma belle-mère par mille fables absurdes auxquelles mon séjour en France avait donné lieu. Le calme rétabli partout, Madame débarqua à Marseille ; elle quittait Naples, d'où sa fille lui avait envoyé une frégate à l'île d'Elbe pour l'amener près d'elle aussitôt que le bruit du départ de l'Empereur lui était parvenu. Comme l'Empereur avait annoncé à sa mère qu'il l'enverrait chercher aussitôt son arrivée en France, Madame crut que c'était là en effet la frégate qu'il lui destinait, mais, cependant, dans la crainte d'être surprise, à ce qu'elle m'a dit depuis, et, craignant qu'à la faveur de cette démarche la reine de Naples ne voulût s'emparer de l'île d'Elbe, elle fit tout disposer pour la défense, ordonna au commandant en partant de ne jamais rendre l'île à qui que ce fût, si ce n'était aux troupes de l'Empereur. Aussitôt arrivée à Naples, apprenant son erreur et la réussite de l'Empereur, elle s'était embarquée de nouveau pour revenir promptement en France (1).

Le maréchal Bertrand vint m'annoncer cette arrivée et me dit que, probablement, Madame ne me recevrait pas, qu'il savait qu'à l'île d'Elbe elle s'était fortement prononcée contre moi et il m'avoua même qu'il avait jugé convenable de faire part à l'Empereur de cette crainte. Il ajouta même que l'Empereur avait répondu : « Quels griefs Madame peut-elle avoir contre Hortense?

(1) Madame Mère arriva à Paris le 2 juin avec le cardinal Fesch.

Elle a bien été voir la reine de Naples. Hortense n'a rien fait contre moi. » En remerciant le grand-maréchal de l'avis qu'il me donnait, je lui dis que j'ignorais de quelle manière la famille de l'Empereur avait vu mon séjour en France, que, s'il n'avait point été utile à leurs intérêts, du moins il m'avait mis dans la position d'être souvent leur défenseur, qu'au reste Madame étant ma belle-mère, à ce titre je lui devais du respect, que j'irais lui faire une visite, et que si elle ne me recevait pas je n'y retournerais plus, [et j'ajoutai avec un peu d'humeur : « Cela sera plus facile tant pour elle que pour moi car je crois être plus aimée en France et peut-être sa conduite envers moi ne serait pas approuvée] » (1).

Je me rendis en effet chez Madame. L'Empereur y était allé le matin et j'ignore si je fus redevable à sa visite de la bonne réception que l'on me fit. Madame ne me parla de rien et me reçut comme autrefois.

(1) Ce passage, comme tous ceux qui, dans ce volume, sont placés entre crochets, sans autre indication, ne se trouve que sur le manuscrit vert.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

LETTRES INÉDITES

DE L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier A LA REINE HORTENSE

DU 23 AVRIL 1808 AU 10 JUIN 1815

LA NAISSANCE DE CHARLES-LOUIS-NAPOLÉON

Le 20 avril 1808, en son palais de la rue Cerutti, la Reine Hortense mettait au monde un prince qui devait être l'Empereur Napoléon III.

M. de Villeneuve fut chargé de porter la nouvelle à l'Empereur, alors à Bayonne. Celui-ci en félicita la mère en ces termes : (1)

MA FILLE,

J'apprends que vous êtes heureusement accouchée d'un garçon. J'en ai éprouvé la plus grande joie. Il ne me reste plus qu'à être

(1) Sauf indications contraires, les originaux des lettres ci-après, inédites ou déjà publiées, se trouvent dans les archives du prince Napoléon. — M. Émile Brouwet, dont l'admirable collection napoléonienne est si connue et si libéralement ouverte à tous les chercheurs, a bien voulu nous communiquer les fiches réunies par le savant M. Bégin, dans lesquelles nous avons trouvé la copie de diverses lettres de l'Empereur au sujet de la naissance du futur Napoléon III. Nous relevons celles ci-dessous, provenant des minutes de Méneval, qui n'ont été ni insérées dans la *Correspondance*,

tranquillisé et à savoir que vous vous portez bien. Je suis étonné que dans une lettre du 20 que m'écrit l'archichancelier, il ne m'en dise rien.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1).

A Bayonne, ce 23 avril 1808.

Quelques jours après, il lui écrit de nouveau.

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre. J'apprends avec plaisir que tous les jours vous vous rétablissez et que votre fils se porte bien. Je désire qu'il soit appelé Charles-Napoléon.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (2).

Bayonne, le 7 mai 1808.

ni publiées par de Brotonne ou par M. Lecestre, et qui semblent inédites.

Bayonne, le 23 avril 1808.

A Monsieur l'archichancelier.

Dans votre lettre du 20, vous ne me parlez pas du nouveau prince ni de sa mère. Cependant, il me semble que votre intervention était nécessaire dans tout cela.

Bayonne, 23 avril 1808.

A Monsieur Fouché.

Je reçois la lettre par laquelle vous m'instruisez que la Reine de Hollande est accouchée d'un garçon.

Cependant, il était convenable que l'archichancelier intervînt dans cette circonstance. Tenez-moi au courant de la santé de la Reine.

Bayonne, le 25 avril 1808.

A M. Cambacérès.

Je reçois votre lettre du 20 et du 21. J'avais déjà appris, avant l'arrivée de M. Villeneuve, l'accouchement de la Reine de Hollande. Je ne vous en remercie pas moins des détails que vous me donnez.

(1) *Correspondance*, t. XVII, p. 38. — Original seulement signé.
(2) Original seulement signé.

LE ROI ET LA REINE

Après la naissance du petit prince, Hortense était restée à Paris avec ses enfants, malgré les objurgations de Louis qui réclamait le prince Napoléon-Louis. Une sorte d'intimité se renouvela entre elle et Caroline et on a lu dans les Mémoires *les étranges confidences qui en découlèrent. L'Empereur, qui avait d'abord pris le parti de son frère, consentit ensuite à ne pas brusquer la volonté de sa belle-sœur, et l'intervention de celle qui allait être la reine de Naples ne fut pas étrangère à ce revirement, comme le prouve la lettre suivante :*

MA FILLE,

La princesse Caroline m'a fait connaître combien vous êtes malheureuse. C'est aux mères à soigner l'éducation jusqu'à l'âge de sept ans. Vous devez donc garder Napoléon près de vous. D'ailleurs le climat de la Hollande lui serait funeste. Sa santé m'importe trop et je verrais avec grande peine qu'il y allât. Quant à vous, vous devez écrire fortement et franchement au Roi, lui faire connaître les malheurs que vous avez éprouvés et lui demander catégoriquement la manière dont vous devez être traitée. Vos femmes de chambre, vos domestiques, votre écurie, votre maison doivent être séparés. Vous avez ce droit, et il est juste.

Le Roi, au fond, vous aime, et peut-être qu'une explication ferme et franche le fera revenir aux procédés. Toutefois vous avez le droit d'être heureuse et le Roi est trop raisonnable pour ne pas sentir qu'il arrive un âge et un rang où il faut accorder à chacun ce qui

lui est dû. Si tous les détails que m'a donnés la princesse Caroline sont exacts, il y a dans tout cela défaut de s'entendre clairement.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1).

Bayonne, le 17 juillet 1808.

L'Empereur était parti le 29 octobre 1808 pour la guerre d'Espagne. L'Impératrice Joséphine s'était installée à l'Elysée. Avant son départ, Napoléon avait décidé que les Français montés sur les trônes étrangers n'auraient plus de traitement en France. Mise à la portion congrue par Louis, Hortense se trouva gênée, congédia ses domestiques et alla habiter chez sa mère.

L'Empereur, mis au courant de ce coup de tête, en montra de l'humeur.

MA FILLE,

Je reçois votre lettre. Vous avez mal fait de renvoyer le domestique. Cela ne se fait jamais. Vous auriez dû avant me demander mon opinion. Dans l'endroit où vous êtes, tout cela sont des choses importantes. Je pense que vous devez dans le Carnaval recevoir et tâcher de faire les honneurs de Paris. Si le Roi ne vous donne pas tout ce qui est nécessaire pour tenir votre maison, j'y suppléerai.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (2).

A Valladolid, le 8 janvier 1809.

(1) Original autographe signé.
(2) Original signé.

En effet, peu après, Napoléon accordait un traitement à la Reine. Pour ses charités, il lui octroya en même temps un crédit spécial.

MA FILLE,

Ayant destiné pour cette année un fonds de 60 000 francs pour soulager les pauvres veuves et enfants de mes soldats et autres pauvres de mon empire, j'ai ordonné à mon grand-maréchal du Palais de tenir à votre disposition un crédit de 5 000 francs par mois. Ces 5 000 francs seront distribués sur vos mandats aux personnes que vous désignerez.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1).

De mon camp impérial de Valladolid,
le 13 janvier 1809.

UN VOYAGE A L'ÉTRANGER

Le 13 avril 1809, l'Empereur partit pour l'armée, emmenant Joséphine qu'il laissa à Strasbourg. Hortense quitta à son tour Paris le 27 avril pour rejoindre sa mère. Le climat d'Alsace ne fut pas favorable à sa santé; elle voulut essayer des eaux de Bade et se rendit dans cette ville avec ses deux fils. C'était enfreindre les ordres de l'Empereur qui s'opposaient à ce que les jeunes princes sortissent de France sans sa permission. Quand il apprit le fait, il adressa à la Reine une lettre courroucée qui lui fut transmise par Joséphine.

(1) Original signé. — Dans ses *Mémoires*, la Reine dit que ce crédit pour ses œuvres se montait à 6 000 francs par mois.

MA FILLE,

Je suis très mécontent que vous soyez sortie de France sans ma permission et surtout que vous en ayez fait sortir mes neveux. Puisque vous êtes aux eaux de Bade, restez-y ; mais, une heure après avoir reçu la présente lettre, renvoyez mes deux neveux à Strasbourg, auprès de l'Impératrice ; ils ne doivent jamais sortir de France. C'est la première fois que j'ai lieu d'être mécontent de vous ; mais vous ne deviez pas disposer de mes neveux sans ma permission : vous devez sentir le mauvais effet que cela produit. Puisque les eaux de Bade vous font du bien, vous pouvez y rester quelques jours ; mais, je vous le répète, ne perdez pas un moment pour renvoyer mes neveux à Strasbourg. Si l'Impératrice va aux eaux de Plombières, ils l'y accompagneront ; mais ils ne doivent jamais passer le pont de Strasbourg.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1).

A Ebersdorf, le 28 mai 1809.

Hortense se soumit. Dès le début de juin 1809, avec ses enfants, elle était à Plombières où elle devait rester quatre mois. De sa hâte à lui obéir, l'Empereur lui sut gré.

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre. Plombières achèvera ce que Bade a commencé. J'apprends avec plaisir que le grand-duc de Berg (2) et le petit se portent bien. Tâchez de vous rétablir entièrement et ne doutez jamais de mes sentiments.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (3).

Le 19 juin [1809].

---

(1) Publiée par la Reine dans *Lettres de Napoléon à Joséphine loc. cit.*, recueil Didot, t. II, p. 292, non insérée dans la *Correspondance*. — Original signé dans les archives du prince Napoléon.

(2) Le prince Napoléon-Louis avait été créé grand-duc de Berg le 3 mars 1809.

(3) Original autographe signé.

RETOUR EN HOLLANDE

Après le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, un compromis s'établit entre les deux époux. Hortense consent à rentrer en Hollande. Elle fait ses adieux à l'Empereur, alors à Compiègne, le 11 *avril* 1810, *et arrive à Utrecht le* 14 *avril, à Amsterdam le* 24 *du même mois.*

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre. Je suis bien aise que vous soyez arrivée avec vos enfants en bonne santé. Je pars demain pour Anvers, où je serai le 1er mai ; j'aurai là de vos nouvelles. On m'assure que vous êtes contente du Roi et de la Hollande, ce qui me fait grand plaisir.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1).

A Compiègne, le 26 avril 1810.

La réunion du Roi et de la Reine devait être de courte durée. Le 21 *mai* 1810, *Hortense quitte Amsterdam pour le Loo. Elle ne reste que quelques jours dans cette résidence royale et, le* 1er *juin, elle se met en route vers Plombières où elle arrive quelques jours plus tard. Elle y reçoit l'affectueuse lettre suivante :*

MA FILLE,

J'apprends avec plaisir votre arrivée à Plombières. Je désire que les eaux vous fassent du bien. Tâchez de vous y amuser. Soignez votre santé et ne vous faites point de chagrin de choses qui ne doivent plus vous en

(1) Insérée dans la *Correspondance*, t. XX, p. 369. Original signé.

faire. Vous ne devez jamais douter de mon amitié ni de mes sentiments.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON (1).

A Saint-Cloud, le 12 juin 1810.

L'ABDICATION DE LOUIS

Le 1er *juillet* 1810, *le Roi Louis abdiquait la couronne de Hollande en faveur de son fils, sous la régence de la Reine. Napoléon écrivit à Hortense, encore à Plombières, la lettre que voici :*

MA FILLE,

Vous aurez reçu un courrier de Hollande qui vous aura fait connaître le nouvel acte de folie du Roi. Je suppose que vous m'aurez communiqué tout et que vous n'aurez rien répondu jusque-là. Je vous écrirai aussitôt que vous m'aurez mandé ce qu'on vous aura écrit. Ma volonté est de réunir la Hollande à la France. Je vous enverrai copie de la lettre que vous devez écrire à la Régence si déjà vous ne lui avez répondu. Je pense qu'il est convenable que vous envoyiez un de vos officiers pour chercher le Prince royal. Vous le ferez venir à Plombières si vous devez y rester quelque temps. Sinon vous pourrez aller à sa rencontre jusqu'à Laeken et de là le ramener à Paris... (2).

Émancipée par l'acte du Roi, vous pourrez vivre

(1) Original signé.

(2) Ici se trouvent deux lignes qui, sur l'original, ont été soigneusement rendues illisibles, probablement par la Reine elle-même.

tranquillement à Paris. Il me reste à apprendre que votre santé est tout à fait rétablie et que vous n'avez plus de sujet de peine.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1).

A Rambouillet, le 8 juillet 1810.

Au moment où elle reçut cette dépêche, Hortense venait d'être mise au courant des actes du Roi par une lettre de Mme de Boubers, restée en Hollande auprès du prince Napoléon-Louis dont elle était gouvernante. Elle répondit à l'Empereur.

SIRE,

Je n'ai reçu aucun courrier de Hollande, seulement une lettre de Mme de Boubers qui m'annonce le départ du Roi ; je joins cette lettre à la mienne ; j'allais l'envoyer à Votre Majesté quand j'ai reçu son courrier et lui demander ce qu'il faut que je fasse, car je ne veux jamais faire que ce qu'il lui plaira. J'envoie M. de Marmol chercher le prince et l'amener près de moi, puisque Votre Majesté le permet. Je ne serais pas encore assez bien pour aller jusqu'à Laeken. Cependant si Votre Majesté tient à quelque chose, je suis mieux et je ferai toujours ce qui lui sera agréable. La pensée de vivre tranquille près d'Elle est ce qui peut me rendre le plus heureuse et je la prie de croire que ce seront toujours les vœux de sa fille.

HORTENSE.

Si je reçois quelque courrier je l'enverrai tout de suite à Votre Majesté (2).

Plombières, ce 10 juillet 1810.

Cette lettre était à peine partie que M. de Spaen apportait à Plombières un message du président et des membres

(1) Original signé.

(2) Publiée par Ch. NAUROY, *le Curieux*, n° 40, p. 247, et André DUBOSQ, *Louis Bonaparte en Hollande*, *loc. cit.*, p. 71. L'original, autographe signé, est conservé aux *Archives nationales*, AFIV, 1720.

du Corps législatif et une adresse du Conseil provisoire de régence. Hortense s'empressa de communiquer ces documents à l'Empereur.

SIRE,

M. de Spaen, membre du Corps législatif, vient d'arriver, envoyé par la régence d'Amsterdam pour me faire connaître l'abdication du Roi. J'envoie le tout à Votre Majesté et j'attends ses ordres.

Recevez, Sire, l'assurance des sentiments tendres et respectueux de votre fille

HORTENSE (1).

Plombières, ce 11 juillet 1810.

Les intentions de l'Empereur n'avaient pas tardé à se modifier. Après avoir, le 9 juillet, signé le décret de réunion de la Hollande à la France, il avait chargé, le 10, *Lauriston d'aller chercher le grand-duc de Berg pour le ramener à Saint-Cloud, auprès de son jeune frère. Avant d'avoir eu le temps de recevoir aucune réponse d'Hortense, il lui avait écrit ce billet :*

MA FILLE,

Je vous ai envoyé avant-hier un courrier. Puisque vous ne m'avez pas écrit, il paraît que vous n'avez rien reçu de Hollande et qu'on ne vous aura pas informée de ce qui s'est passé.

J'envoie le comte Lauriston, mon aide de camp, pour chercher le grand-duc de Berg que le Roi a laissé à Haarlem dans le dernier dénuement. Lauriston est chargé de le ramener à Paris. Prenez tranquillement

(1) Original, autographe signé, aux *Archives nationales*, AFIV, 1720 (2e dossier). — Le même dossier contient les originaux des lettres adressées à la Reine par le président et les membres du Corps législatif, le Conseil provisoire de régence, de la proclamation de Louis au peuple, et de la lettre adressée par le Roi à l'Empereur.

les eaux et lorsque votre saison sera finie, vous reviendrez à Paris.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1).

Rambouillet, le 10 juillet 1810.

Cependant les documents reçus par Hortense et transmis par elle à son beau-père sont arrivés à Rambouillet. L'Empereur écrit :

MA FILLE,

Je reçois votre courrier du 11. Je vois que les lettres de Hollande vous sont enfin arrivées. On n'a point de nouvelles du Roi. On ne sait pas où il s'est retiré et l'on ne conçoit rien à cette lubie. M. l'architrésorier (2) doit être arrivé à Amsterdam et le décret de réunion doit y être connu. Je vous envoie les lettres que je pense que vous devez écrire au président du Corps législatif et au président du Conseil de gouvernement. Vous ne leur donnerez, dans ces lettres, aucun titre.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (3).

A Rambouillet, le 13 juillet 1810

Hortense se conforme aux désirs de l'Empereur, mais, après lui avoir adressé une recommandation en faveur du député hollandais de Spaen, elle lui exprime le désir d'aller rejoindre sa mère Joséphine aux eaux d'Aix.

MA FILLE,

J'ai reçu votre lettre du 15. J'ai reçu aussi la note sur M. de Spaen. Je l'ai fait inscrire comme candidat.

(1) Original signé. — Cf. M. DE BROTONNE, *Dernières lettres*, t. I, p. 494, qui considérait les lettres du 8 et du 10 juillet comme perdues, les minutes conservées aux *Archives impériales* ayant été remises en décembre 1864 à Napoléon III qui possédait déjà les originaux.

(2) Lebrun, duc de Plaisance.

(3) Publiée dans la *Correspondance*, t. XX, p. 540, et dans Félix

Je ne vois pas d'inconvénient que vous alliez à Aix. Cela fera plaisir à l'Impératrice qui a, je crois, le projet de passer quelque temps à Genève après les eaux.

J'attends Napoléon demain ici. Je ne sais pas où est le Roi. Soyez bien persuadée que sa conduite ne m'inspire pas d'autre sentiment que la pitié.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON (1).

A Saint-Cloud, le 19 juillet 1810.

Le lendemain, nouvelle lettre (2) *où l'Empereur donne à la mère des nouvelles de ses fils :*

MA FILLE,

Napoléon vient d'arriver. Je m'empresse de vous l'annoncer. J'ai fait placer lui et son frère à Saint-Cloud dans le pavillon d'Italie (c'est le bâtiment que vous connaissez sous le nom de pavillon de Breteuil).

Je viens de recevoir des nouvelles officielles sur le Roi. Il a passé à Dresde pour se rendre aux eaux de Tœplitz en Bohême. On m'assure qu'il s'est fort mal comporté dans les derniers jours de son séjour en Hollande et qu'il a emporté plus de 10 millions (3). Cette dernière circonstance m'afflige beaucoup.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, le 20 juillet 1810.

ROCQUAIN, *Napoléon et le roi Louis, loc. cit.*, p. 289. On trouvera également dans ce volume le texte des lettres que la Reine devait écrire aux autorités hollandaises. — Original signé dans les archives du prince Napoléon.

(1) Original signé.

(2) Original signé.

(3) Cette accusation était controuvée. — Louis, avant de quitter

Enfin dernière lettre de la même période. Depuis les derniers jours de juillet, Hortense était à Aix.

MA FILLE,

Je reçois votre lettre du 6 août. Je vois avec plaisir que votre santé s'améliore. Vos enfants sont venus me voir hier et se portent bien.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1),

Trianon, ce 10 août 1810.

QUESTIONS D'ARGENT

La lettre qui suit est publiée dans la Correspondance, t. XX, p. 159, *sous la date du* 22 janvier 1810. *L'original, seulement signé, conservé dans les archives du prince Napoléon, porte cette même date. Mais il y a certainement là un lapsus calami du secrétaire et il faut lire* 22 janvier 1811. *En effet, en* 1810, *cette lettre ne s'expliquait pas puisque, à ce moment, Napoléon venait de faire échouer la demande de séparation que, sur le désir des deux époux, il avait soumis au conseil de famille. De plus, l'Empereur n'avait pas renoncé à voir la réunion du Roi et de la Reine et, en effet, cette réunion eut lieu en avril* 1810. *En* 1811, *au contraire, après la protestation lancée par Louis le* 30 *décembre* 1810, *l'Empereur s'occupa activement de régler la position de la Reine et d'assurer son sort. Notre hypothèse est d'ailleurs entièrement corroborée par le rapprochement de la lettre en question et de celle adressée au comte*

la Hollande, n'avait vendu qu une partie de ses propriétés dans ce pays et avait mis seulement ses diamants en sûreté. Cf. Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. V, p. 271.

(1) Original autographe signé. — Cette lettre a été publiée par M. DE BROTONNE dans *Dernières lettres*, t. I, p. 502.

Daru, 22 janvier 1811, *publiée par M. Léon Lecestre,* Lettres inédites, loc. cit., t. II, p. 109, *où l'Empereur dit : « J'avais fait mettre le séquestre sur Saint-Leu. Mon intention est que vous fassiez venir l'homme d'affaires de la reine Hortense et que vous lui fassiez la remise de cette campagne, pour que la Reine en jouisse pleinement et y fasse les dispositions qu'elle jugera convenables. »*

L'Empereur avait déjà donné à la Reine la jouissance de Saint-Leu par décision de Saint-Cloud, 20 *juillet* 1810, (AF IV 467, plaquette 3546). *Cette fois c'est la possession définitive de ce château qu'il lui concède.*

Ma fille,

J'ai ordonné que l'on vous remît Saint-Leu. Chargez votre homme d'affaires de prendre possession de cette campagne en votre nom et de la mettre en état. Faites-y faire les dispositions qu'il vous plaira, et changez les personnes qui ne vous conviennent pas. Vous avez besoin d'une campagne ; vous ne pouvez en avoir une plus agréable que celle-là.

Votre affectionné père,

Napoléon.

Paris, le 22 janvier 1810.

M. Pierlot, receveur général de l'Aude et régent de la Banque de France, nommé après le divorce intendant général de la maison de l'Impératrice Joséphine, avait dû suspendre ses paiements. Il se trouvait débiteur envers Hortense de plusieurs centaines de mille francs. Napoléon dut intervenir. C'est à ces soucis d'argent que se rapporte la lettre inédite publiée ci-après.

Par le décret du 26 *décembre* 1810, *l'Empereur avait accordé à Hortense une pension de* 500 000 *francs à prendre sur les* 2 *millions de revenus concédés à Louis par le sénatus-consulte du* 13 *décembre* 1810. *Mais le Roi, ayant par sa lettre du* 30 *décembre refusé cet apanage, Napoléon, par un décret signé à Saint-Cloud le* 24 *avril* 1811,

le lendemain du jour où il écrivait à la Reine, accorda à Hortense la jouissance complète de cet apanage « jusqu'à ce que le Roi Louis rentre en France. »

MA FILLE,

Pierlot ayant fait banqueroute, proposez-moi quelqu'un pour être chargé de vos affaires. J'ai pris un décret pour régler votre apanage. Moyennant cela vous entrerez en jouissance parfaite des 2 millions. Ayez un intendant afin que vos domaines se trouvent organisés (1).

Vous ferez restituer à mon trésorier Estève ce que vous auriez reçu de la couronne depuis le moment où vous entrez en jouissance de l'apanage. J'en excepte ce qui a été payé pour le grand-duc de Berg qui continuera à jouir de ce revenu et je désire qu'il soit dépensé en entier pour lui.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (2).

Saint-Cloud, ce 23 avril 1811.

SOUHAITS DE FÊTE

UNE MALADIE DU PRINCE NAPOLÉON-LOUIS

Réponse à une lettre où Hortense souhaitait sa fête à l'Empereur :

MA FILLE,

Je reçois votre lettre. J'apprécie tous les sentiments

(1) Le colonel baron Moisson Devaux fut nommé intendant de la Reine par décret du 18 juin 1811.

(2) Original signé.

que vous m'y témoignez et je vous en remercie. Ne doutez jamais de mon affection.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (1).

Saint-Cloud, le 17 août 1811.

Au cours de l'été 1812, tandis que Hortense, ayant auprès d'elle ses deux fils, prenait les eaux d'Aix-la-Chapelle, l'aîné, le prince Napoléon-Louis, tomba malade le 7 juillet, de la fièvre scarlatine. L'enfant fut en danger pendant quelques jours. C'est à cette alerte que se rapportent les lettres suivantes :

MA FILLE,

J'ai vu avec peine par votre lettre du 11 que Napoléon était malade, et j'ai appris avec plaisir, par celle du 14, qu'il était hors de danger. J'avais compté sur cette prompte guérison, sachant combien une mère est disposée à s'alarmer.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON (2).

A Witepsk, le 29 juillet 1812.

MA FILLE,

Je vous remercie de la lettre que vous m'écrivez à l'occasion de ma fête. Je suis charmé d'apprendre que Napoléon est en pleine convalescence. J'espère qu'à l'heure qu'il est, il est parfaitement rétabli.

Vous connaissez mes sentiments pour vous. Ne doutez jamais de mon affection et de l'intérêt que je porte à vos enfants.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON (3).

Smolensk, le 20 août 1812.

---

(1) Original signé.
(2) Publiée dans la *Correspondance*, t. XXIV, p. 119. Original signé.
(3) Original signé. — Voir plus loin, p. 388.

APRÈS LA PREMIÈRE ABDICATION

La Reine a longuement raconté, dans ses Mémoires, *ses tribulations au moment des désastres de* 1814. *Partie de Paris le* 29 *mars, par Glatigny, Trianon, Rambouillet, Louye, elle rejoignit Joséphine à Navarre le* 1er *avril. Le* 15 *avril, elle revenait à Rambouillet où l'impératrice Marie-Louise la reçut mais ne la retint pas. Le* 16 *avril, la Reine était de retour à Malmaison. C'est là qu'elle reçut cette lettre :*

MA SŒUR,

J'ai reçu une lettre de vous du 9 avril. J'en reçois une seconde de Rambouillet le 16. Je vous remercie de la visite que vous avez faite à l'Impératrice et de tous les sentiments que vous m'exprimez. Faites-moi connaître ce que vous devenez ; donnez-moi quelquefois de vos nouvelles et croyez au constant intérêt que je vous porte.

Votre affectionné frère,

NAPOLÉON.

Fontainebleau, le 17 avril 1814.

P.-S. — Je vous prie de dire bien des choses de ma part à l'Impératrice Joséphine (1).

LES CENT-JOURS

On sait que, lors de la mort de Joséphine, ni Hortense ni Eugène n'écrivirent à l'Empereur pour lui annoncer

(1) Original signé.

cette nouvelle. La Reine s'en excuse dans ses Mémoires, *rejetant la responsabilité de ce manque d'égards sur l'impossibilité de faire parvenir une lettre à l'auguste exilé. Quoi qu'il en soit, le silence que le frère et la sœur, pendant toute la durée du séjour à l'île d'Elbe, observèrent vis-à-vis de Napoléon lui fut sensible, et ce grief fut l'une des principales causes du froid accueil qu'il fit à Hortense au soir triomphal du 20 mars.*

De la dernière période de souveraineté de Napoléon, nous ne possédons que deux documents. Le premier n'est pas daté, mais le titre donné à la destinataire et le texte lui-même permettent de fixer sa rédaction au mois d'avril 1815. *Hortense raconte, dans ses* Mémoires, *que, à ce moment, elle insista de vive voix et par écrit pour faire régler sa situation légale vis-à-vis de son mari. A sa lettre, Napoléon répondit en ces termes :*

A Madame la princesse Hortense.

MA SŒUR,

Je réponds à votre lettre du 11 avril relative à votre séparation d'avec votre mari. Il me paraît que ce parti est conforme à ses vues, mais je ne puis rien statuer sans l'avoir entendu. Ce sont des formes indispensables et dont je ne puis me départir.

Votre affectionné frère,

NAPOLÉON (1).

Louis, on le sait, ne revint pas en France pendant les Cent-Jours. Napoléon ne put donc le consulter mais, touché par les prières d'Hortense, il finit par céder et, avant de partir pour les plaines de Waterloo, remit à la reine de Hollande ce billet, le dernier de ceux qu'il devait lui adresser.

(1) Original signé sans date.

A la princesse Hortense.

MA SŒUR,

D'après le statut de famille du [*date en blanc*], je vous autorise à vivre séparée de votre mari.

Votre affectionné frère,

NAPOLÉON (1).

Paris, le 10 juin 1815.

Puis, ce furent la Malmaison, l'île d'Aix, le Bellérophon, *Sainte-Hélène, et enfin le* 5 *mai* 1821. *Hortense ne semble avoir écrit qu'une seule fois à l'Empereur durant cette agonie de six ans* (2).

En 1821, *comme le fidèle Planat s'apprêtait à se rendre sur le rocher perdu, elle lui remit pour Napoléon une lettre datée d'Arenenberg,* 18 *juin* 1821. *Elle lui demandait s'il avait reçu une boîte portant le portrait de Joséphine, envoyée par elle deux ans auparavant, et ajoutait, parlant de sa mère : « Si elle existait encore, son seul regret serait de n'avoir partagé que le bonheur de Votre Majesté* (3). »

Quand Hortense traçait ces lignes, le corps de l'Empereur reposait déjà dans la vallée des Géraniums.

(1) Original signé. — Les archives du prince Napoléon renferment une lettre, rédigée dans les mêmes termes, où le mot « mari » est simplement remplacé par le mot « épouse », les mots « ma sœur » par « mon frère », et adressée au roi Louis.

(2) Le 15 février 1808, Las Cases écrivait au général Bertrand : « La princesse Hortense me mande qu'elle a été bien persécutée mais que si le motif de ses tourments avait été le tendre et respectueux dévouement qui remplissait son cœur, elle en était fière et heureuse. » (Fiches de M. Bégin, communiquées par M. Émile Brouwet.)

(3) Cette lettre de deux pages, après être passée plusieurs fois en vente, faisait naguère partie de la collection Crawford. Lors de la dispersion de cette collection, elle fut adjugée à M. Wells pour 9 livres 10.

NOTES

L'HOTEL DE LA RUE SAINT-DOMINIQUE

On trouvera aux *Archives Nationales*, Q^2, 120, dossier 28, un plan et un état détaillés de l'hôtel de la rue Saint-Dominique, habité par Joséphine et Mme Hosten (Voir t. I., p. 24). Ces documents font partie d'une estimation des biens nationaux que la Commune de Paris désirait acquérir. Ils furent dressés le 9 septembre 1790 par les architectes Rousseau, représentant l'Assemblée nationale, et Destriche, délégué par la Commune.

Après avoir franchi une porte cochère « couverte en appentis », on se trouvait dans une cour pavée en grès et garnie sur deux faces de bornes supportant des barres de fer formant barrière. Sur la rue, à droite, se trouvait, dans un bâtiment à un étage, le logement du suisse ; à gauche une écurie pour neuf chevaux, surmontée d'un petit étage contenant une sellerie et une chambre de domestique. Le côté Ouest de la cour était formé par un bâtiment divisé en quatre remises ; au-dessus un grenier à fourrages. Le puits était adossé à ces remises.

Le corps de logis principal s'étendait au fond de la cour, avec deux ailes dont l'une, au levant, se prolongeait jusqu'à la rue Saint-Dominique ; celle du couchant était beaucoup plus courte. Ce corps de logis était élevé de deux étages.

Au rez-de-chaussée on trouvait deux escaliers montant au deuxième étage et cinq pièces, plus un cabinet de garde-robe, une cuisine et un garde-manger. Le premier étage se composait de sept pièces un grand office et deux garde-robes. Deux de ces pièces étaient dans l'aile du couchant. Ces deux étages étaient ornés de parquets, de lambris, chambranles de marbre, de douze trumeaux et de vingt-deux glaces.

Le deuxième étage était divisé en dix pièces desservies par un corridor. A l'étage des combles, où l'on aboutissait par deux escaliers partant du deuxième étage, existaient deux garde-meubles, dont un lambrissé, et cinq chambres de domestiques.

Derrière l'hôtel, s'étendait un jardin planté de quatre lignes de tilleuls, d'arbustes et de gazon, ayant dans son angle nord-ouest une porte donnant sur la place de l'Église.

La superficie totale de l'immeuble était de 355 toises et demie, et il était estimé, par les experts, 102 313 livres, y compris 4 399 livres pour valeur des trumeaux et des glaces.

Cet hôtel, au début de la Révolution, était loué au comte Valentin-Ladislas Esterhazy, gouverneur de Rocroi et commandant en second du Hainaut, qui partit pour l'Angleterre le 1er septembre 1790. Cf. *Archives nationales*, T. 432. Séquestre des émigrés; *Mémoires du comte Valentin Esterhazy*, publiés par Ernest DAUDET, Paris, Plon, 1905, in-8°, p. 286 et *Archives administratives de la Guerre*, dossier Esterhazy.

LA PARENTÉ D'HORTENSE ET DES ORANGE

La Reine raconte (Voir t. I, p. 254) que le prince de Nassau lui dit un jour que l'on n'ignorait pas en Hollande que sa famille était alliée à celle de Nassau, et Hortense ne dément pas ce bruit. En réalité, elle descendait bien d'un Guillaume d'Orange — et c'est là le point de départ de la légende — mais ce Guillaume n'avait rien de commun avec la famille princière de Nassau.

On trouva dans un excellent livre du vicomte DU MOTEY, *Guillaume d'Orange et les origines des Antilles françaises*, Paris, Picard, 1908, in-8°, toute l'histoire de ce personnage, né à Cherbourg vers 1608 d'une famille noble du Cotentin, parti en 1628 pour Saint-Christophe, d'où il passa à la Guadeloupe en 1638 et à la Martinique en 1649. Il fut tué, lors de l'attaque du Fort-Royal par l'amiral Ruyter, le 20 juillet 1674 (1). Guillaume d'Orange avait épousé dans les premiers jours de 1637 Madeleine Huguet, baptisée à Chinon le 6 mai 1613, nièce de Liénard de l'Olive, gouverneur de la Guadeloupe.

De ce mariage naquirent plusieurs enfants. L'une des filles, Marie d'Orange, baptisée le 16 juillet 1641 à La Capesterre (Guadeloupe), épousa en premières noces, vers 1658, Jean, aliàs Claude Papin de l'Épine, tué en juillet 1667 et en deuxièmes noces, vers 1669, Guillaume de Maigne du Plat, habitant aux Trois-Ilets (Martinique).

(1) Sur ce personnage voir également le Père DUTERTRE, *Histoire générale des Antilles*, Paris, Thomas Jolly, 1667, in-4°, t. II, p. 472; le Père LABAT, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, Paris, Guillaume Cavelier, 1722, in-8°, t. I, p. 127, et la *Gazette de France* du 20 décembre 1674.

De ce second mariage naquit, vers 1670, Élisabeth de Maigne du Plat, mariée en troisièmes noces, le 19 mars 1700, au Lamentin, à Joseph des Vergers de Sanois.

Joseph des Vergers et Élisabeth de Maigne étaient le père et la mère de Joseph-François des Vergers, né en février 1704, marié le 4 juillet 1729 à M.-C.-F. Brown, et par conséquent le grand-père et la grand'-mère de Rose-Claire des Vergers de Sanois, mariée le 9 novembre 1761 à Joseph-Gaspard Tascher de la Pagerie et mère de Joséphine.

UNE LETTRE D'HORTENSE

M. le général baron Corvisart a bien voulu nous communiquer cet appel angoissé adressé par la Reine au médecin de Napoléon Ier. Le prince Napoléon-Louis venait d'être atteint de la scarlatine à Aix-la-Chapelle, où il se trouvait avec sa mère depuis le début de l'été de 1812.

« Monsieur Corvisart, mon fils est bien souffrant. M. Lasserre vous écrira son état. Vous connaissez ma confiance en vous. Je serais bien rassurée si vous pouviez venir le voir. Il me semble qu'il ne pourrait pas lui arriver de malheur. Vous ne pouvez pas douter des sentiments que je vous porte.

« HORTENSE. »

Aix-la-Chapelle, ce 10 juillet (1812).

ERRATUM

T. Ier, p. XIX, ligne 9, lire « grand-père » au lieu de « grand-oncle ». Mme Bernard du Closel est, en effet, l'arrière-petite-fille du compagnon de l'Empereur à Sainte-Hélène, et nous nous excusons auprès d'elle de l'erreur typographique commise.

T. Ier, p. 315, ligne 22, lire : « j'aurai rempli mon devoir jusqu'à la fin ! »





TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE IX

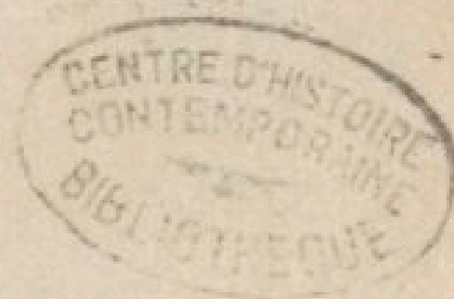
LA REINE DE HOLLANDE : LA NAISSANCE DE NAPOLÉON III
(avril 1808-1809)

CHAPITRE X

LA REINE DE HOLLANDE : LE DIVORCE IMPÉRIAL. — MARIE-LOUISE. L'ABDICATION DE LOUIS (1809-1810)

CHAPITRE XI

LA REINE HORTENSE : LA COUR IMPÉRIALE (1810-1812)



CHAPITRE XII

LA REINE HORTENSE : DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE A LA PREMIÈRE ABDICATION (1812-1814)

CHAPITRE XIII

LA PREMIÈRE RESTAURATION : L'EMPEREUR ALEXANDRE. LA MORT DE JOSÉPHINE (16 avril-31 mai 1814)

CHAPITRE XIV

LA PREMIÈRE RESTAURATION (*suite*) : LA DUCHESSE DE SAINT-LEU (1er juin 1814-5 mars 1815)

CHAPITRE XV

LE RETOUR DE L'EMPEREUR (6 mars-21 mars 1815)

CHAPITRE XVI

LES CENT-JOURS (22 mars 1815-1er avril 1815)

NOTES



PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 33995.



A LA MÊME LIBRAIRIE

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 33995.



